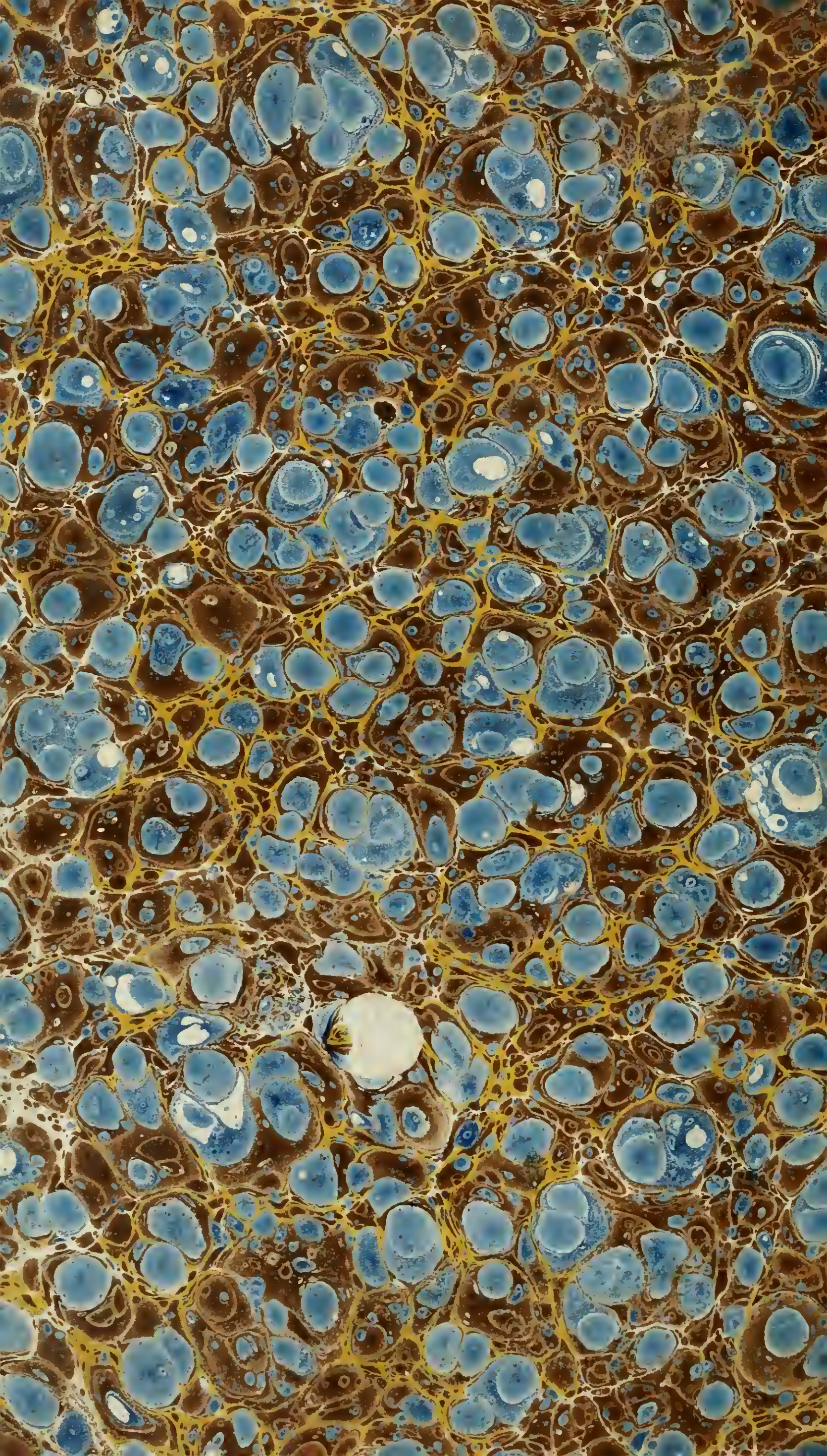
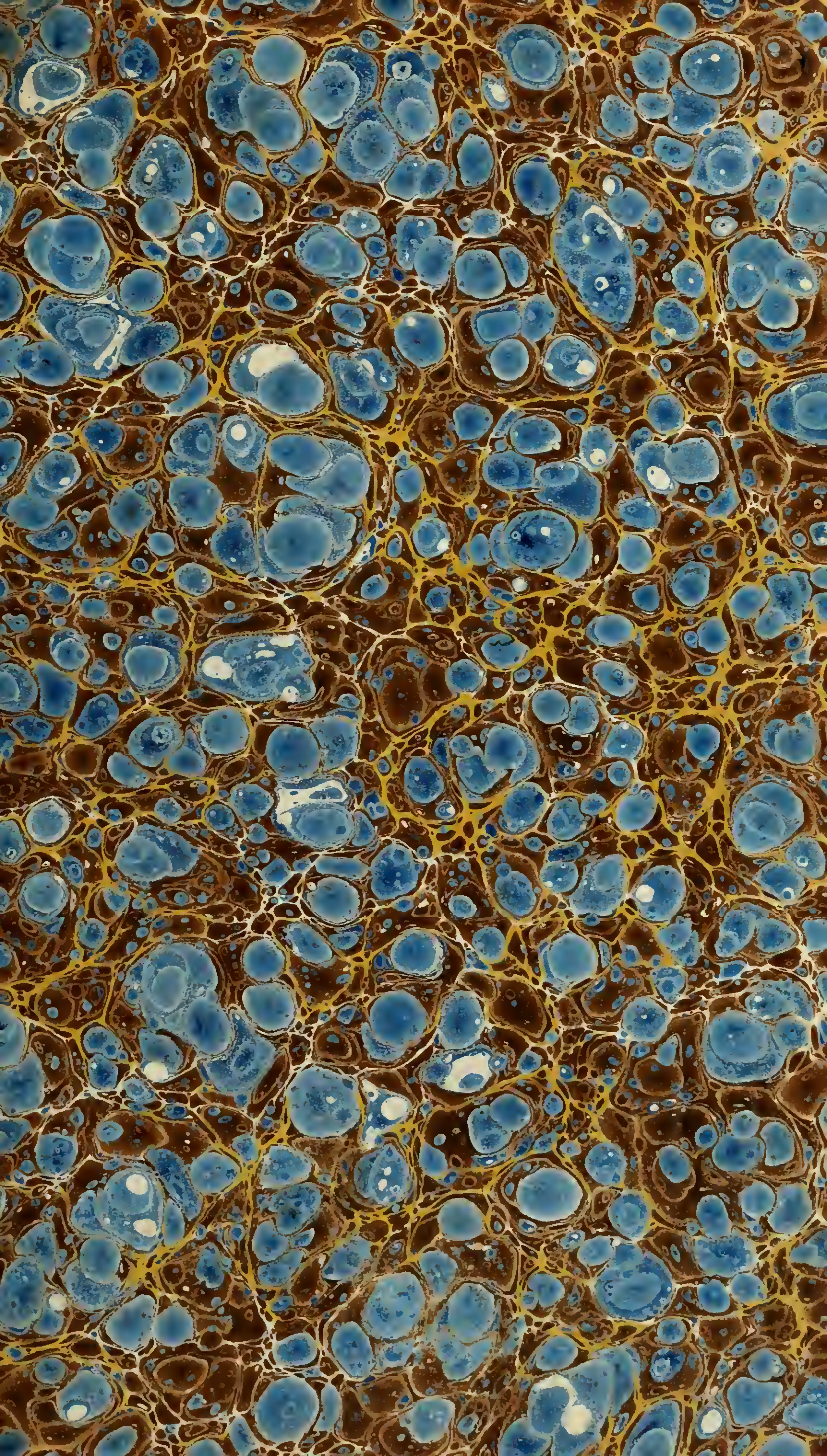






REVUE
BRITANNIQUE.

REVUE
BRITANNIQUE,

OU

CHOIX D'ARTICLES

TRADUITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

DE LA GRANDE-BRETAGNE,

SUR LA LITTÉRATURE, LES BEAUX-ARTS, LES ARTS INDUSTRIELS, L'AGRICULTURE, LA GÉOGRAPHIE, LE COMMERCE, L'ÉCONOMIE-POLITIQUE, LES FINANCES, LA LÉGISLATION, ETC., ETC.;

Par MM. CHARLES COQUEREL; DONDEY-DUPRÉ Fils, de la Société Asiatique; SAULNIER Fils, ancien préfet, de la Société Royale Académique des Sciences et de la Société Asiatique, directeur de la Revue Britannique; SÉDILLOT; WEST, Docteur en Médecine (*pour les articles relatifs aux sciences médicales*), etc., etc.

Tome Sixième.

Paris,

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE DE GRENELLE-ST-HONORÉ, N° 29;
Chez DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, IMP.-LIB.,
Rue Saint-Louis, N° 46, au Marais, et rue Richelieu, N° 67.

1826.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

REVUE
BRITANNIQUE.

SCIENCES MÉDICALES.

DE L'UTILITÉ DES MORTS POUR LES VIVANS.

Chacun veut vivre le plus long-tems possible ; il n'est aucun de nous qui ne fasse plus de cas de la santé que de l'or ; et, dans le fait, la prolongation de l'existence et une constitution saine et robuste, libre de ces mille douleurs auxquelles la chair est exposée, sont, sans contredit, bien autrement importantes que tous les autres biens, puisqu'il est impossible de jouir de ceux-ci sans la santé et la vie. Les progrès de l'art qui a pour but de les conserver, intéressent donc à un haut degré la généralité de l'espèce humaine. Un bon médecin et un habile chirurgien font tous les jours plus de bien à leurs semblables qu'aucune autre classe d'individus n'est en position d'en faire. Les chirurgiens et les médecins ignorans sont, au contraire, les plus dangereux ennemis de la société. La peste elle-même est moins funeste : ses ravages n'ont lieu qu'à des intervalles éloignés, et des signes alarmans avertissent de sa présence et de ses dangers. Mais le mal que font certains praticiens est con-

tinuel et inaperçu ; et c'est au moment même où on les regarde comme des sauveurs et avec la sécurité de l'espérance, qu'ils accélèrent les progrès de la maladie ou qu'ils portent le coup de la mort.

Il est bien à regretter que nous ayons en général si peu de notions sur l'art de guérir. L'exposé des fonctions de l'économie animale ; des altérations les plus graves et les plus ordinaires auxquelles elle est sujette ; des remèdes qui sont propres à la ramener à son état naturel, et de la manière dont ces remèdes opèrent, devrait faire une partie constitutive de toute éducation libérale. L'ignorance où l'on est à cet égard a de graves inconvéniens : il en résulte que presque personne ne sait le genre de connaissances et les qualités que doit posséder l'homme auquel il confie son existence. Cette ignorance est si grande que la branche de la science médicale, dont l'utilité est le plus méconnue, est précisément celle sur laquelle toutes les autres reposent. Cette branche est l'anatomie. Nous nous attacherons, dans le cours de cet article, à en faire ressortir toute l'importance, et, en même tems, à signaler les obstacles qui s'opposent à ses progrès. Aucun sujet ne peut intéresser nos lecteurs aussi fortement et d'une manière aussi immédiate, et nous espérons qu'ils voudront bien nous prêter une attention calme et libre de tous préjugés.

Sans l'anatomie, il est impossible de faire de véritables progrès dans la médecine et dans la chirurgie. En effet, la maladie que ces deux arts se proposent d'empêcher ou de guérir, résulte des altérations des fonctions naturelles. Or il est impossible de comprendre ces altérations sans savoir comment les fonctions naturelles doivent se faire dans l'état de santé, et, pour cela, la connaissance préalable de la structure des organes est indispensable.

Les organes de toutes les fonctions importantes du

corps humain, sont dérobés à nos regards. Il n'y a aucun moyen de connaître leur situation et leurs rapports, et bien moins encore leur nature et les opérations qu'ils exécutent, sans examiner l'intérieur de cette machine si curieuse et si compliquée. Les résultats du mécanisme sont visibles ; mais le mécanisme lui-même est caché, et doit être cherché pour être aperçu. Les différentes opérations de l'économie animale sont enveloppées d'un voile si épais, que jamais on n'aurait pu les voir sans beaucoup de peines et d'efforts. Si on n'eût pas disséqué, il aurait, par exemple, été impossible de découvrir la circulation du sang. Malgré les connaissances partielles que l'on avait acquises en anatomie par l'examen des blessés, et celui des corps détruits violemment ; par les observations du chasseur sur sa proie et du prêtre sur ses victimes ; par la dissection des animaux, et, quelquefois même, par celles du corps humain, une longue série de siècles s'était écoulée sans qu'on eût aucune idée des fonctions réelles des vaisseaux, des artères et des veines. Ce ne fut qu'au commencement du dix-septième siècle, lorsque l'on étudiait l'anatomie avec ardeur, que l'on découvrit les valvules du cœur et des veines, et, un peu plus tard, que le grand Harvey, élève de l'anatomiste qui avait découvert les valvules du cœur, fut amené, en examinant la manière dont elles étaient construites, et en réfléchissant sur leur usage, à soupçonner la circulation du sang, qu'il parvint à démontrer ensuite. Plusieurs systèmes de vaisseaux dans lesquels s'opèrent les plus importantes fonctions de la vie, et entre autres le système absorbant, et même cette portion qui reçoit la nourriture après qu'elle a été digérée, et qui l'introduit dans le sang, sont invisibles à l'œil nu, excepté dans quelques circonstances particulières. Aussi, il ne suffit pas d'ouvrir le corps humain pour connaître la structure de ses organes,

il faut en outre les disséquer avec une attention et un soin minutieux.

Les maladies les plus graves ont leur siége dans les organes intérieurs du corps ; il est donc indispensable d'en connaître la situation exacte, pour déterminer où se trouve le mal ; mais, comme nous venons de le dire, ce n'est que par l'étude de l'anatomie que cette situation peut être connue. Les organes qui diffèrent le plus par leur structure et par leurs fonctions, sont placés à côté les uns des autres. C'est ainsi que dans la région épigastrique on trouve l'estomac, le foie, la vésicule du fiel, la vessie, la première portion des intestins grèles (le duodénum), et une portion des gros intestins (le colon). Tous ces organes, qui ne diffèrent pas moins par leur usage que par leur structure, sont sujets à des maladies très-distinctes. Il en résulte que les maladies les plus diverses, et qui réclament les traitemens les plus opposés, peuvent se trouver dans les mêmes régions du corps. Il n'y a que l'anatomie qui donne les moyens d'en faire la distinction.

Il arrive souvent que le siége de la douleur se trouve à une grande distance de l'organe affecté. Dans les maladies du foie, par exemple, la douleur se fait généralement ressentir au-dessus de l'épaule droite. Une des branches du nerf phrénique droit aboutit au foie ; le troisième nerf cervical d'où sort le phrénique, distribue plusieurs de ses branches dans le voisinage de l'épaule ; et c'est ainsi qu'il existe une communication entre l'épaule et le foie. Il n'y avait que l'anatomie qui pût faire connaître ce fait et donner l'explication d'un symptôme aussi extraordinaire. C'est parce qu'ils ne l'ont pas étudiée, que d'ignorans praticiens prennent souvent pour un rhumatisme de l'épaule, une maladie organique du foie. Ils laissent cette maladie se développer tranquillement jusqu'au moment où elle devient incurable, tandis

qu'un médecin plus instruit l'eût reconnue dès le principe, et l'aurait facilement guérie. Il est arrivé également que des personnes dont on avait cru le foie attaqué, l'avaient au contraire parfaitement sain, et qu'après leur mort, l'autopsie a fait voir que c'était le cerveau qui était malade. Quelquefois aussi on prend les maladies de foie pour celles du poumon; tandis que, d'un autre côté, les poumons se sont trouvés remplis d'ulcères lorsqu'on les croyait très-sains, et qu'on supposait le foie attaqué.

Les convulsions sont un mal très-commun, surtout chez les enfans. Les convulsions sont un spasme; donc il faut les traiter avec des antispasmodiques. Voilà du moins ce que supposent les personnes étrangères à la médecine; et c'est aussi la théorie des vieux médecins, et des jeunes qui sont imparfaitement instruits. Mais, dans la réalité, ces convulsions ne sont que le symptôme d'une maladie très-grave du cerveau. On ne peut sauver ou du moins soulager le malade que par une prompte et vigoureuse application des remèdes propres à guérir le cerveau; et le praticien dont l'esprit est préoccupé du symptôme, et qui prescrit des antispasmodiques, non seulement perd un tems précieux, mais, par ses remèdes, il alimente le feu qui dévore son malade.

Dans ces différens cas, il est impossible de ne pas se tromper sans une connaissance préalable de l'anatomie. Il n'y a qu'elle qui puisse prévenir l'erreur ou donner les moyens de la réparer quand elle a été commise. L'expérience, loin d'aider à la découvrir, ne sert, ordinairement, qu'à la fortifier. Jamais elle ne peut être d'aucune utilité à un praticien ignorant ou irréfléchi; car c'est surtout en médecine que l'on reconnaît la vérité de cet adage, que ce n'est qu'aux gens sages que profite l'expérience. Un homme qui ignore les principes et qui est in-

capable de réfléchir, peut avoir sous les yeux, pendant cinquante ans, les faits les plus concluans sans en tirer aucune conséquence raisonnable. Il arrive très-souvent que les médecins qui font le plus de bévues sont les plus âgés, et ceux qui ont eu la pratique la plus étendue. Ainsi une éducation médicale, fondée sur la connaissance de l'anatomie, est non-seulement indispensable pour prévenir les plus graves erreurs, mais aussi pour mettre à même de profiter de ces nombreux moyens d'instruction que fournit une grande pratique.

Bacon a dit que la science, c'était le pouvoir. C'est surtout quand il s'agit du chirurgien, que cette belle expression peut être appliquée à l'anatomie; car elle est pour lui le pouvoir de diminuer la douleur, de sauver la vie de ses semblables et de détruire ces maladies qui, sans elle, seraient incurables et fatales. Il est impossible de convaincre le lecteur de cette vérité sans citer deux ou trois des maladies capitales que le chirurgien est dans le cas de traiter journellement. L'anévrisme, par exemple, est une maladie des artères qui consiste en une dilatation extraordinaire de leurs tuniques. Cette dilatation est produite par la débilité du vaisseau, qui, trop faible pour résister à l'impulsion du sang, s'affaise et forme une espèce de poche. Lorsqu'une fois la maladie a commencé, cette poche s'augmente sans interruption jusqu'au moment où elle crève et où la perte de son sang fait spontanément expirer le malade. Lorsqu'elle est laissée à elle-même, cette terrible maladie finit presque toujours d'une manière funeste, et cependant, avant Galien, on n'en soupçonnait pas même l'existence. Les anciens qui croyaient que les artères étaient des tubes d'air, ne pouvaient pas concevoir qu'il y eût des anévrismes. Si le nombre de malades que la chirurgie guérit chaque année de cette maladie est l'équivalent du nombre de ceux qui en mou-

raient avant Galien, il est facile de calculer combien d'existences la science anatomique conserve aujourd'hui.

Le seul moyen de guérir un anévrisme, c'est de fermer la cavité de l'artère. C'est là l'objet de l'opération. L'artère malade est mise à découvert, et on la serre avec une ligature, au-dessus de la dilatation; dès-lors le sang ne peut plus s'introduire dans la poche, et une inflammation est excitée dans le vaisseau dont les côtés ne tardent pas à adhérer l'un à l'autre. Le succès de l'opération dépend entièrement de l'adhérence complète des parois du vaisseau et de l'oblitération de la cavité qui en est la suite. Cette adhérence ne peut pas avoir lieu lorsque la portion de l'artère à laquelle la ligature est appliquée ne se trouve pas en bon état. Si elle est affectée, comme cela arrive le plus souvent près de l'anévrisme, lorsque la ligature est détachée par l'action de la nature, l'hémorragie a lieu et le malade meurt de même que si on n'avait pas tenté de le guérir. Pendant long-tems la ligature fut appliquée aussi près que possible de l'anévrisme : le sac anévrismal était ouvert dans toute sa longueur, et on enlevait le sang qu'il contenait. Il en résultait qu'elle formait une plaie large et profonde, et il était nécessaire, pour la guérison du malade, que cette plaie suppurât, se granulât et se cicatrisât. Toutes les constitutions n'étaient pas assez fortes pour supporter ce traitement. Tant que l'ulcération n'était pas entièrement guérie, le malade était constamment en danger de mourir d'une hémorragie.

La profonde connaissance que John Hunter avait acquise, par l'anatomie, des lois qui régissent l'économie animale, lui suggéra un mode d'opérer qui, en sauvant la vie d'une multitude de malades, a dû le faire placer au nombre des bienfaiteurs de l'espèce humaine. Ce grand anatomiste se convainquit que c'était le mauvais

état de l'artère qui empêchait si souvent le succès de l'opération ordinaire. Il vit que le vaisseau, à quelque distance de l'artère, n'était point malade, et il pensa que si la ligature pouvait être appliquée à cet endroit éloigné, c'est-à-dire à une portion saine du vaisseau au lieu de l'être à une portion lésée, rien ne s'opposerait plus aux progrès rapides de la guérison. On pouvait objecter qu'il serait souvent nécessaire de placer la ligature au tronc principal de l'artère, au-dessus de l'endroit où il ramifie ses branches, et qu'alors les parties au-dessous de la ligature seraient privées de sang et ne tarderaient pas à se gangrener. Mais les communications entre les artères du corps humain sont si nombreuses, qu'Hunter calcula qu'une quantité suffisante de sang serait dirigée vers ces parties par les branches collatérales. Pour un anévrisme dans le jarret, il n'hésita pas à mettre à découvert le tronc principal de l'artère qui alimente l'extrémité inférieure, et il appliqua une ligature à l'endroit qui se trouve près du milieu de la cuisse, persuadé que quoique le membre serait ainsi privé du sang qu'il reçoit par le canal direct, il ne périrait pas pour cela. La profonde connaissance des phénomènes de l'économie animale lui avait fait supposer que lorsque le sac anévrismal ne serait plus en contact avec la force de la circulation, les progrès de la maladie s'arrêteraient ; que le sac lui-même, avec tout son contenu, serait absorbé ; que la tumeur disparaîtrait de cette manière, et que, par conséquent, il serait inutile de faire une ouverture. Cette belle expérience fut couronnée du plus brillant succès, et la satisfaction qu'Hunter éprouva, lorsqu'il vit l'événement confirmer son hypothèse, dut être une bien douce récompense de tous les travaux auxquels il s'était livré pour soulager ses semblables.

Après Hunter vint Abernethy, qui, marchant sur les

traces de son maître, plaça pour un anévrisme de l'artère fémorale, une ligature autour de l'artère iliaque externe. Dernièrement on a lié l'iliaque interne, et des chirurgiens ont placé des ligatures autour d'artères d'une si grande importance, qu'ils ont eux-mêmes été confondus de l'étendue de leurs succès. Tous les individus sur lesquels ces opérations sont bien faites sont arrachés à une mort autrement inévitable.

C'est surtout par leurs pulsations qu'on distingue les anévrismes des autres tumeurs. Mais lorsqu'un anévrisme devient considérable, il cesse d'avoir des pulsations, et quand un abcès est placé près d'une artère de première grandeur, il éprouve un mouvement très-marqué, attendu que les pulsations de l'artère sont perceptibles à travers l'abcès. Il est donc impossible de reconnaître la véritable nature de ces différentes affections, sans une connaissance exacte de la structure et de la position relative de toutes les parties qui sont dans le voisinage de la tumeur. Un des premiers chirurgiens de notre époque (1) fut un jour appelé chez un individu qui, après une longue promenade, avait senti une douleur très-vive dans la jambe. Au-dessus de l'endroit douloureux, il y avait une tumeur qui éprouvait des pulsations si violentes qu'elles repoussaient la main de l'observateur; on pouvait croire, d'après cela, que c'était un anévrisme. Cependant cet habile chirurgien, en comparant la portion malade avec celle qui ne l'était pas, observa que la dernière éprouvait un mouvement tout-à-fait semblable. Un nouvel examen lui fit découvrir que par une disposition particulière chez cet individu, une des principales artères de la jambe (l'artère tibiale antérieure) déviait de la direction ordinaire, et qu'au lieu de s'enfoncer profondément entre les muscles, elle s'étendait sous la peau et le muscle

(1) M. Pelletan.

fascia. La vérité est que cet homme s'était rompu en marchant quelques-unes des fibres musculaires, et que la distribution extraordinaire des artères avait donné à cet accident les symptômes singuliers que nous venons de rapporter. Il n'y avait qu'un anatomiste qui pût reconnaître, malgré ces indications trompeuses, la véritable nature du mal.

Le même chirurgien a soigné un homme qui, après s'être deux fois laissé tomber de cheval, avait éprouvé pendant plusieurs années un malaise dans le dos, et qui ensuite avait fini par ressentir une douleur très-vive dans l'abdomen. En même tems une tumeur formant un ovale irrégulier avait paru sur le flanc droit. Elle avait un mouvement d'oscillation très-marqué, et toutes les apparences d'un amas de pus produit par la carie des vertèbres. Le siége principal de la douleur se trouvait dans la portion inférieure de cette partie de l'épine qui forme le dos, lequel était en conséquence tout contourné; ce qui était de nature à confirmer encore dans l'idée que la maladie était un abcès des lombes avec carie. Mais le chirurgien, qui n'ignorait pas que lorsqu'un anévrisme s'étend, il peut attaquer les os qui sont dans le voisinage, ne douta pas que cet abcès prétendu ne fût une tumeur anévrismale, et il prédit que le malade périrait. A l'ouverture du corps, car il mourut dix jours après, on reconnut en effet un anévrisme qui remplissait presqu'entièrement la cavité de l'abdomen. Si cette maladie eût été traitée comme un abcès des lombes, et qu'on eût ouvert la tumeur pour faire sortir la matière, le malade serait mort dans quelques secondes.

Il n'y a guère de chirurgiens dont la sagacité n'ait été mise à l'épreuve, dans le cours de sa pratique, par des cas analogues. Les conséquences de l'erreur sont presque toujours immédiates et fatales. Richerand rapporte que

Ferrand, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, prit un anévrisme dans l'aisselle pour un abcès; qu'en conséquence il enfonça son bistouri dans la tumeur, et qu'il tua le malade. Haen parle d'un individu qui mourut par suite d'une opération qu'on lui avait faite, contrairement à l'avis de Boerhaave, pour une tumeur semblable qu'il avait au genou. Vesalius fut consulté pour une tumeur dans le dos, qu'il annonça être un anévrisme; mais un ignorant praticien ayant fait une incision, le malade perdit tout son sang et mourut. Il n'est pas facile de distinguer l'anévrisme de l'artère du cou, du gonflement de la substance cellulaire et des abcès de différente nature; mais lorsqu'un chirurgien commettra cette erreur, et qu'il ouvrira l'artère carotide, son malade mourra infailliblement quelques minutes après.

Il n'y a rien, dans l'art chirurgical, qui soit plus important que le traitement de l'hémorragie. Il faut avoir vu une personne dont le sang s'écoule par torrens, pour se former une idée de la terreur et de la confusion que cela produit parmi ceux qui en sont témoins, et qui ne savent presque jamais quel remède administrer; il en existe un cependant, dont le succès est infaillible, mais qu'on ne néglige pas impunément.

Il est impossible de concevoir une situation plus terrible que celle d'un chirurgien qui ne sait quel parti prendre dans une circonstance semblable: il se trouble, il hésite, et, tandis qu'il délibère sur les mesures qu'il doit adopter, le malade expire. Les anciens chirurgiens se trouvaient constamment dans cette situation, et l'effroi que leur inspiraient les hémorragies, a peut-être plus retardé les progrès de leur art que toutes les autres causes réunies. Non-seulement ils n'osaient pas essayer de guérir les affections les plus douloureuses et les plus destructives, quoique l'expérience ait démontré depuis que plusieurs

pouvaient être traitées sans risques et sans beaucoup de peines, mais ils craignaient même de couper les plus légères tumeurs. Lorsqu'ils se déterminaient à opérer, c'était au moyen de ligatures et de fers chauds, et jamais ils ne faisaient d'amputations que lorsque le membre était gangréné et que les peaux mortes étaient séparées des autres; car rien ne pouvait les décider à couper dans le vif. C'était par des astringens, de l'huile, de la poix ou de la térébenthine bouillantes qu'ils essayaient d'arrêter l'hémorragie, moyens à la fois inutiles et cruels. Les chirurgiens savent maintenant que, pour y parvenir, il suffit de comprimer le vaisseau qui saigne. Si la compression est faite sur le tronc d'une artère, quand bien même le sang jaillirait en même tems de toutes ses branches, l'hémorragie serait arrêtée. Si la situation de l'artère est telle qu'elle puisse être comprimée extérieurement, cela suffit; mais quand le vaisseau est placé de manière à ne pouvoir être comprimé par le dehors, on fait une incision et on contient l'hémorragie par une ligature. Il faut excuser Ambrose Paré d'avoir cru que cette manière d'opérer était une inspiration divine: grâces à cette méthode, à-la-fois si simple et si puissante, on peut faire avec une entière sécurité les opérations les plus formidables, et les hémorragies les plus violentes sont facilement contenues. Lors même que le sang coule avec tant d'abondance que la mort paraît devoir être immédiate, il suffit souvent, pour l'arrêter, d'appliquer le doigt sur le vaisseau blessé, jusqu'au moment où on pose la ligature. Mais il est évident que ces moyens ne peuvent être employés que par ceux qui ont appris, en étudiant l'anatomie, la direction des troncs et des branches des vaisseaux.

Aujourd'hui sur vingt amputés, il n'en meurt pas un, même en y comprenant ceux qui sont opérés dans les hôpitaux. Mais en mettant ces derniers à part, on a cal-

culé que, sur cent personnes opérées dans les maisons particulières, il n'en mourait pas cinq quand les amputations étaient faites en tems utile et d'une manière convenable. Voilà certes une preuve frappante de l'immense avantage des connaissances anatomiques !

Il n'existe peut-être aucune maladie pour laquelle ces connaissances soient plus nécessaires que pour les hernies. Dans cette maladie, quelques-uns des viscères de l'abdomen sortent de la cavité dans laquelle ils sont ordinairement contenus, et forment, avec le péritoine, une espèce de sac. On a calculé qu'il y a environ un seizième de l'espèce humaine qui en est affecté. Il arrive souvent que c'est une affection très-bénigne qui n'est accompagnée d'aucun accident sérieux; mais quelqu'innocente qu'elle paraisse, elle peut tout-à-coup changer de caractère par les causes les plus légères, et emporter le malade dans un petit nombre d'heures. Cette maladie est très-variée dans ses formes, et il est facile de la confondre avec plusieurs autres. Quelquefois il faut, sans perdre un seul moment, faire une opération très-grave et très-délicate, et quelquefois aussi cette opération est non-seulement inutile, mais fatale.

Les hernies deviennent dangereuses lorsqu'elles passent à l'état désigné par l'expression technique, d'*étranglement.* Lorsqu'un intestin sorti de la cavité du bas-ventre, éprouve un degré de pression tel que le passage de ce qu'il contient est totalement obstrué, on dit qu'il est étranglé. La pression produit l'inflammation : cette inflammation devient nécessairement fatale si on ne la fait cesser promptement; ce que l'on peut faire, dans beaucoup de cas, par une opération chirurgicale. Deux choses sont alors indispensables : la première, la justesse du coup-d'œil nécessaire pour s'assurer que les symptômes sont réellement produits par la pression; et la seconde,

quand une fois on s'en est convaincu, d'opérer avec adresse et promptitude. Pour distinguer la hernie étranglée, des affections qui lui ressemblent, il faut beaucoup de soins et d'attention. L'intestin engagé dans un sac herniaire peut être affecté d'une colique, ce qui lui donne l'apparence de l'étranglement. Il peut aussi se trouver dans un état d'irritation excitée par une fatigue extraordinaire, et alors il a tout les signes de l'inflammation. Il est possible, également, que l'inflammation soit produite dans l'intestin par ses causes ordinaires, sans que la hernie y ait contribué, et même sans qu'elle y participe. C'est dans ce cas que, si le chirurgien prend le change et qu'il opère, l'opération ne sera point seulement inutile, mais dangereuse. D'un autre côté, une très-petite portion de l'intestin peut être étranglée et rendre l'opération indispensable. Mais quand il n'y aura point de tumeur, un observateur superficiel ne manquera pas de prendre la hernie pour une inflammation du bas-ventre. La mort du malade sera, dans ce cas, la conséquence inévitable de l'erreur du médecin. Celles de ce genre sont malheureusement fort communes. Il y a quelques mois qu'un médecin fut appelé en toute hâte près d'un malade qui se mourait, lui dit-on, d'une inflammation d'entrailles. Mais, lorsqu'il arrriva, la personne pour laquelle on l'avait fait venir avait cessé de vivre; la maladie n'avait duré que trois jours. En examinant le cadavre, le médecin vit de suite qu'elle était morte d'une hernie. Le praticien qui l'avait soignée, n'avait point cherché à s'assurer du véritable principe du mal, et cette détestable incurie avait été la cause de sa mort. Toutes les fois qu'il y a des symptômes d'inflammation dans le bas-ventre, l'examen de l'abdomen est indispensable, et la vie du malade dépendra du soin qui présidera à cet examen.

On peut conclure de ce fait qu'il ne suffit pas que le chirurgien soit un bon observateur, et qu'il importe également qu'il sache promptement se décider. Si la résolution n'est pas immédiate, elle sera presque toujours trop tardive, tant les progrès de cette maladie sont rapides. Dans le cas précité, nous avons vu qu'elle avait emporté le malade dans trois jours; quelquefois elle l'emporte dans moins de vingt-quatre heures. Sir Astley Cooper parle d'un homme qui mourut huit heures après le commencement de la hernie. On en a vu qui mouraient au bout de deux heures, et dont tous les viscères étaient gangrenés. Quelle science anatomique, quelle justesse de coup-d'œil et quelle promptitude de décision ne faut-il pas pour traiter avec succès des maladies de ce genre!

Mais les chirurgiens ignorans ou mal habiles craignent d'opérer. Ils savent que cette opération est fort délicate, et, en conséquence, ils l'ajournent le plus possible. Lorsqu'après avoir employé toutes sortes d'expédiens inutiles, un secret sentiment de honte les décide enfin à recourir au seul remède efficace, il n'est plus tems. Tous les praticiens éclairés sont d'accord sur les dangers des retards. M. Hey, dans ses *Observations pratiques*, dit que lorsqu'il commença l'exercice de sa profession, il considérait l'opération comme la dernière ressource. « Par cette méthode dilatoire, ajoute-t-il, je perdais trois malades sur cinq que j'opérais. Mais lorsque j'eus plus d'expérience et que j'étais appelé près de quelqu'un malade depuis deux à trois jours, je n'attendais plus que deux heures, pour juger de l'effet de la saignée et d'un lavement de tabac, et sur neuf malades je n'en perdis plus que deux. J'ai fait maintenant cette opération trente-cinq fois, et si j'ai eu souvent à me repentir de l'avoir faite trop tard, jamais je ne me suis trouvé dans le cas de regretter de l'avoir faite trop tôt. »

Dès qu'une hernie est reconnue pour être étranglée, il faut tâcher de dégager les parties, de l'étranglement et les replacer dans leur position naturelle; c'est ce qu'on essaie de faire avec la main, et cette opération est désignée par l'expression technique de *taxis*. Si la pression est faite dans une mauvaise direction, et par une main mal habile, les organes, au lieu d'être rétablis dans leur ancienne place par l'ouverture convenable, sont, au contraire, froissés contre les parties qui mettent obstacle à leur retour. Il est arrivé très-souvent que la gangrène, et même la rupture de l'intestin, ont été, de cette manière, occasionées par des praticiens ignorans ou maladroits. Quand les organes ne peuvent pas être replacés avec la main, secondée par les remèdes dont l'expérience a démontré les avantages, on doit opérer sans perdre un seul instant: et, pour que l'opération réussisse, il faut qu'une main sûre et délicate dirige l'instrument. On commence par diviser les tégumens, par enlever couche par couche la substance cellulaire, et par ouvrir le sac lui-même. Cette partie de l'opération exige des précautions extrêmes. Lorsque le sac a été ouvert, et que par conséquent l'organe lésé se trouve exposé à la vue, le chirurgien doit s'assurer du point exact où se trouve l'étranglement, et quand il l'a reconnu, il doit faire son incision avec un instrument particulier, dans les limites convenables et dans une certaine direction. Si cette incision n'est pas faite avec beaucoup d'adresse et d'attention, le malade succombera infailliblement; car les parties comprises dans l'opération sont d'une nature fort délicate, et il y a dans le voisinage des vaisseaux très-importans. Mais comment cette dextérité pourrait-elle être acquise sans une profonde connaissance de l'anatomie, et sans l'habitude de disséquer? Il faut que l'œil se familiarise avec la vue des tégumens, de la substance cel-

lulaire placée au-dessous du sac herniaire et des altérations qu'il éprouve dans la maladie, et avec l'aspect des différens viscères qu'il contient; et que la main puisse faire ce que le jugement a résolu avec cette fermeté et cette promptitude d'exécution qui appartiennent seulement à l'homme qui n'ignore rien de ce qu'il doit savoir, et qui a la conscience de ce qu'il sait. Mais, ce n'est pas tout; lorsque cette opération aura été terminée avec succès, il faudra ensuite examiner avec beaucoup d'attention l'état des organes contenus dans le sac herniaire. S'ils sont agglutinés ensemble et s'il y en a de gangrenés, on ne pourrait, sans condamner le malade à une mort certaine, les replacer dans cet état dans la cavité de l'abdomen. Il est indispensable de faire cesser auparavant les adhérences qui ne sont point naturelles, et d'enlever les parties qui sont gangrenées.

Si les observations que nous venons de faire ne suffisaient pas pour démontrer l'importance de l'anatomie, il ne faudrait, pour s'en convaincre, que passer en revue les différentes théories médicales qui ont été successivement en crédit, depuis les tems anciens jusqu'à nos jours. Les doctrines du père de la médecine sont tout-à-fait vagues et dépourvues de sens. Hippocrate explique tout par un principe qu'il nomme la nature, à laquelle il attribue l'intelligence et l'amour de la justice, et qu'il représente comme possédant des facultés dont elle se sert pour l'exécution des différentes opérations des corps des animaux; pour leur distribuer le sang et la chaleur, et leur départir la vie et le sentiment. Il prétend qu'elle agit, en attirant ce qui est bon et utile aux différentes espèces, et en écartant ce qui leur est désagréable ou nuisible. Tel est le principe de ce qu'il nomme dépuration, coction et crise dans les fièvres; principe sur lequel il a tant insisté, ainsi que les médecins qui l'ont suivi. Lorsqu'en

suite il veut expliquer ce que c'est que la nature, il dit que c'est la chaleur qui, selon lui, a en elle un principe d'immortalité.

Asclepiade fut le grand antagoniste d'Hippocrate. Il soutenait que la matière n'était pas susceptible d'éprouver de changement; que tous les corps perceptibles se composent d'autres beaucoup moins grands, nommés corpuscules; que ces corpuscules sont séparés par une infinité de petits interstices intièrement vides; que l'ame elle-même est composée de corpuscules; que ce que l'on nomme la nature, n'est pas autre chose que la matière et le mouvement; qu'Hippocrate ne savait ce qu'il disait, lorsqu'il parlait de la nature comme d'un être intelligent, qui a des vertus et des qualités; que le corps humain, comme tous les autres corps, a de nombreux interstices ou pores; que les corpuscules qui passent à travers, diffèrent dans leurs dimensions; que ceux dont se compose le sang, sont les plus considérables, et que ceux dont se composent la chaleur et les esprits animaux, sont les plus petits. C'était sur ces étranges principes que reposait sa théorie médicale. Il enseignait qu'aussi long-tems que les corpuscules s'introduisent librement par les pores, le corps reste dans son état naturel; qu'au contraire il commence à sortir de cet état, quand des obstacles quelconques obstruent les passages; que ces embarras viennent ordinairement de ce que les corpuscules sont arrivés en trop grand nombre, et de ce qu'ils se meuvent trop vite ou trop lentement; que certaines maladies sont produites par la stagnation des plus grands corpuscules qui composent le sang; qu'au contraire, le délire, les langueurs, les hydropisies, etc., sont le résultat de la trop forte dilatation des pores; que l'hydropisie en particulier, provient de ce que la chair est perforée en une multitude de petits trous, au moyen desquels les alimens se convertissent en

eau ; que la faim est occasionée par l'ouverture des grands pores de l'estomac et du ventre ; et la soif, par celle des petits pores ; que les fièvres intermittentes ont la même origine ; que la fièvre quotidienne est produite par la retention des plus grands corpuscules ; la fièvre tierce par la retention de ceux qui sont plus petits, et la fièvre quarte, par la rétention des plus petits de tous.

Les remèdes d'Asclépiade étaient l'exercice, les frictions et le vin. Par des exercices plus ou moins violens il voulait dégager les pores des corpuscules qui les engorgeaient, et qui, de cette manière, causaient la plupart des maladies. Il prétendait aussi qu'une fièvre devait être guérie par une autre ; qu'il fallait entièrement épuiser la force des malades, et que pour cela on devait les tenir éveillés pendant les deux premiers jours de la maladie, et ne pas leur permettre de boire ni même de rafraîchir leur bouche avec un seule goutte d'eau. La diète d'Abernethy serait de l'intempérance comparée à l'abstinence prescrite par Asclépiade. Pendant les trois premiers jours, il ne donnait aucun aliment quelconque ; le quatrième il faisait prendre un peu de nourriture ; mais les jours suivans, jusqu'au septième, il prescrivait de nouveau une diète absolue. Il prétendait cependant que toutes les maladies devaient être soignées *tutò, celeriter et jucundè*. Il était sans contredit partisan de la doctrine des compensations ; car, dans les derniers tems de leurs maladies, il cherchait à dédommager ceux qu'il soignait, des privations qu'il leur avait imposées dans le principe. Dans toutes les fièvres et même dans les phrénésies, il leur faisait prendre du vin en quantité suffisante pour produire l'ivresse ; car, disait-il, il est extrêmement important que les phrénétiques puissent dormir, et le vin a une vertu narcotique. Il ne donnait pas le vin en moins grande quantité dans les léthargies, mais par une raison

tout-à-fait différente, et pour faire sortir les malades de leur engourdissement. Ce qui n'était pas moins extraordinaire, tandis qu'il les soumettait à des exercices très-violens, il recommandait le repos aux personnes qui se portaient bien.

Érasistrate, qui était un grand spéculateur, et qui dans la pratique se dirigeait nécessairement d'après ses principes théoriques, considérait l'emploi de la saignée comme funeste dans toutes les maladies, attendu, disait-il, que nous ne voyons pas la veine que nous saignons; que nous pouvons piquer une artère au lieu d'une veine; que nous sommes dans l'impossibilité de déterminer au juste la quantité de sang que nous faisons couler; que, s'il y en a trop, nous tuons le malade, et que, s'il n'y en a pas assez, notre but est manqué; et que, d'ailleurs, les esprits animaux s'échappent avec le sang. Malgré son horreur pour la saignée, Erasistrate était cependant un praticien fort hardi. Par exemple dans les tumeurs du foie, il n'hésitait pas à ouvrir l'abdomen, et à placer ses médicamens immédiatement sur l'organe malade; mais, malgré les libertés grandes qu'il prenait avec le foie, il avait beaucoup de répugnance pour la ponction dans les hydropisies du bas-ventre; car, suivant lui, lorsque les eaux sont évacuées, le foie qui est enflammé et qui devient dur comme une pierre, est pressé plus immédiatement par les parties environnantes dont les eaux le tenaient à distance, et cette pression entraîne la mort du malade.

Galien prétendait au contraire que le corps humain est composé de trois principes : les solides, les humeurs et les esprits. Suivant ce qu'il enseignait, les parties solides se composaient d'élémens identiques; les humeurs sont au nombre de quatre, savoir : le sang, le phlegme, la bile jaune et la bile noire; les esprits sont au nombre de trois, les esprits vitaux, animaux et naturels. Les

esprits animaux sont des vapeurs subtiles qui s'élèvent du sang, et qui viennent du foie, organe de la sanguification ; ces esprits se dirigent vers le cœur, où conjointement avec l'air attiré dans le poumon par la respiration, ils composent la seconde espèce d'esprits, c'est-à-dire les esprits vitaux; ceux-ci sont à leur tour convertis, dans le cerveau, en esprits animaux.

Après Galien et les médecins arabes vint Paracelse, qui peut être considéré comme le prince des charlatans, et qui se vantait d'avoir découvert l'élixir de vie. Il fit, à l'université de Bâle, un cours sur la théorie et la pratique de la médecine, qu'il commença en brûlant les œuvres de Galien et d'Avicenne, en présence de son auditoire. Il dit à ses élèves que « ces deux médecins n'étaient pas dignes de dénouer les cordons de ses souliers; que sa barbe avait à elle seule plus d'expérience que toutes les académies du monde, et que les cheveux de sa tête en savaient plus que tous les auteurs ensemble. » Un personnage de cette importance devait, comme de juste, avoir un nom imposant; et, en conséquence, il se faisait appeler Philippus-Aureolus-Theophrastus-Paracelsus-Bombast von Hohenheim. Il était chimiste, et, comme la plupart de ceux qui professent cette science, il était disposé à en faire de trop fréquentes applications à la médecine. Il croyait que les principes de la vie étaient les mêmes que ceux de son laboratoire, et que le soufre, le sel et le vif argent étaient les parties constituantes des corps organisés. Il enseignait que ces principes se combinaient entr'eux par des opérations chimiques; que leurs rapports étaient réglés par un démon, nommé Archée, qui remplissait les fonctions d'alchimiste dans l'estomac ; qui séparait les parties malfaisantes des alimens, de leurs parties nutritives, et qui versait l'infusion au moyen de laquelle la nourriture devenait susceptible de s'assimiler.

Il ajoutait que ce régulateur de l'estomac, ce *spiritus vitæ*, était la cause immédiate de toutes les maladies, comme le principal agent de leur guérison ; que chaque membre du corps avait son estomac particulier ; que lorsqu'Archée était malade, la putréfaction avait lieu, *localiter* ou *emunctorialiter*, etc., etc.

Nous ne pourrions, sans sortir de nos limites, exposer les théories des autres physiologistes qui voudraient tout expliquer par la chimie, et qui auraient été beaucoup plus propres à conduire des brasseries ou des distilleries, qu'à exercer la profession de médecin. Nous n'avons pas non plus l'espace nécessaire pour parler des physiologistes mécaniciens, qui comparent l'économie animale à un système de cordes, de leviers et de poulies combinées avec des tubes de longueurs et de diamètres inégaux, dans lesquels se meuvent divers fluides, avec des degrés de vélocité plus ou moins grands, selon la force de l'impulsion qu'ils ont reçue. Tous ces systèmes ne reposent sur aucune base, et sont dépourvus de toute espèce de preuves ; mais il ne faut pas en conclure, comme on l'a fait, que s'ils n'ont pas produit de bien, du moins ils n'ont fait aucun mal. Aucune opinion ne peut être plus fausse et plus dangereuse. En médecine, comme en philosophie et en morale, il n'y a point d'erreur innocente ; nos opinions influencent nécessairement notre conduite, et les médecins, de même que les autres hommes, agissent comme ils pensent. D'ailleurs, ces vaines théories, en préoccupant les imaginations, ont retardé les progrès de l'esprit d'observation, et par conséquent ceux de la science.

Certains médecins ont prétendu que toutes les maladies venaient de l'épaississement des humeurs, et, en conséquence, ils attachaient la plus grande importance aux boissons dissolvantes, et ils considéraient le thé en

particulier comme le remède souverain de toutes les maladies auxquelles le corps humain est exposé. « Le thé, dit Bentekoe, qui est le plus ardent de ses panégyristes, et qui, comme l'observe Blumenbach, aurait mérité d'être pensionné par la Compagnie des Indes, le thé est le meilleur, ou plutôt l'unique remède pour corriger la viscosité du sang, principe de toutes les maladies. Le thé fortifie la mémoire et l'ensemble des facultés intellectuelles. Il n'y a pas de remède plus efficace contre la fièvre, que quarante ou cinquante tasses de thé, avalées immédiatement l'une après l'autre; car c'est ainsi qu'on se débarrasse du suc pancréatique. »

Un autre médecin, le docteur Brown, a prétendu que toutes les maladies venaient de la surabondance ou de l'insuffisance de l'eau, ou du phlogistique. Il disait que lorsque c'était l'eau qui prédominait, les fluides devenaient visqueux, ce qui produisait les fièvres intermittentes et les affections anthritiques (1). Ses remèdes étaient conformes à sa théorie : c'étaient les sels volatils qui abondent en parties acres et caustiques. Il donnait ces médicamens, même dans les maladies inflammatoires, et il proscrivait, d'une manière absolue, l'emploi de la saignée. « La vie, disait-il, est un état forcé; c'est une flamme qu'on ne conserve que par l'excitement. Tout la stimule : certaines substances, trop violemment; d'autres, d'une manière insuffisante. Ainsi, pour guérir les maladies, il faut tantôt modérer les stimulans, et tantôt les augmenter. » Dans ce système, le typhus est le résultat d'une extrême débilité; nous devons par conséquent administrer les stimulans les plus énergiques à ceux qui en sont attaqués. La consomption et les apoplexies doivent être traitées de la même manière. On frémit en

(1) Terme générique pour les affections goutteuses.

pensant à tous les ravages qu'ont du faire les praticiens qui ont adopté cette doctrine. La doctrine de Cullen n'était pas moins dépourvue de raison et moins funeste que celle de Brown. Ce professeur célèbre enseignait que ce qui caractérisait surtout la fièvre, ou plutôt ce qui constituait son essence, c'était la faiblesse. Il fallait donc par-dessus tout entretenir les forces, et, en conséquence, il administrait le vin et le quinquina en immense quantité, même dans les inflammations les plus intenses. Le nombre de ceux que ce système a tués est incalculable.

En résumé, il n'existe peut-être aucune science où l'erreur soit plus funeste et la vérité plus utile que dans la médecine. La vérité détruit les maladies, prolonge l'existence, et diminue les souffrances de ceux qu'elle ne peut pas guérir. L'erreur est un principe de destruction d'une effrayante activité. Il n'y a pas une seule fausse théorie, pas un seul préjugé médical qui n'ait fait des milliers de victimes. Les systèmes de médecine et de chirurgie accrédités dans un pays, exercent plus d'influence sur la vie de ses habitans, que les maladies épidémiques produites par son climat, ou les déterminations de son gouvernement sur la paix et la guerre. Les ravages exercés par la fièvre jaune sont bien loin d'égaler ceux du système de Brown; et le champ de bataille de Waterloo ne contenait certainement point le dixième des victimes qu'a faites la théorie de Cullen sur la débilité. C'est l'étude approfondie de l'anatomie et de la physiologie qui doit à l'avenir nous mettre à l'abri du retour de toutes ces erreurs homicides.

Malheureusement des obstacles nombreux et puissans se sont, dans tous les tems et chez les différentes nations, opposés aux progrès de ces sciences. Le plus fort de tous a été sans aucun doute un sentiment naturel au cœur de l'homme. La personne de ceux que nous avons aimés,

nous rappelle les plus douces impressions. C'est avec leur forme corporelle que nous étions familiers ; c'est elle que nous considérions avec transport. Tout ce qui leur a appartenu, acquiert, par cela seul, à nos yeux, une valeur particulière ; leur anneau, leur montre, leurs livres, leur demeure. Et qu'on ne croie pas que la valeur de ces objets soit purement idéale ! ils exercent de l'empire sur nos esprits ; ils nous communiquent des impressions agréables ou fâcheuses ; ils nous calment ou nous agitent ; quelquefois aussi ils épurent nos sentimens, en nous donnant le désir d'imiter les vertus de ceux auxquels ils ont appartenu ; en un mot ils ont quelque chose de la propriété que l'Indien attribue aux dépouilles du guerrier qu'il a tué, lorsqu'il suppose qu'elles lui communiquent son courage. C'est vainement que l'on nous dit que lorsque la maladie a complété ses ravages, et que la mort a saisi sa proie, ce corps qui nous rappelle tant de souvenirs intéressans, n'est qu'une matière inerte ; qu'un regard intelligent n'animera plus la physionomie de notre ami, et que sa voix ne peut plus nous transmettre l'expression de sa tendresse. Ces traits que nous avons sous les yeux, n'en sont pas moins les siens, et, peu d'heures auparavant, il animait ce corps maintenant immobile. Nous nous en approchons avec respect, car c'est là tout ce que la mort nous a laissé de celui que nous aimions, et, lorsque nous l'avons rendu à la terre, l'endroit où il repose est cher à notre cœur, et en quelque sorte consacré.

Ces sentimens existent chez toutes les nations, chez les plus sauvages, comme chez les plus civilisées. Les différentes sociétés ont cru qu'il était de leur intérêt de chercher à les fortifier. L'on a supposé que plus on a de vénération pour les morts, plus on a d'égards pour les vivans, et que celui qui ne pouvait pas, sans un sentiment

de respect, approcher de la sépulture de ses semblables, devait envisager avec horreur tout ce qui pouvait compromettre leur existence. La religion a aussi contribué, d'une manière indirecte, mais puissante, à fortifier et à perpétuer ces impressions. Notre intention n'est pas de les détruire, mais seulement les soumettre à un contrôle : quelque légitimes et quelque naturelles qu'elles soient, nous voulons qu'elles cèdent à des considérations plus élevées, lorsqu'il s'en présente, et que le respect que nous éprouvons pour ceux qui sont morts, ne nous empêche pas de faire tout ce qui dépend de nous pour soulager les souffrances de ceux qui vivent.

Dans les tems anciens, la voix de la raison ne pouvait pas être entendue. On ne pouvait échapper ni résister à la superstition et aux usages qu'elle avait introduits. La dissection était alors regardée avec horreur. Dans les contrés brûlantes de l'Orient, elles n'était point sans danger, et d'ailleurs il était impossible de la concilier avec les idées et les coutumes qui y prévalaient à cette époque. Les lois religieuses des Juifs étaient, parmi eux, un obstacle insurmontable aux progrès de l'anatomie. Quiconque chez les Égyptiens ouvrait un corps mort était considéré avec horreur. Les philosophes grecs secouèrent cependant, jusqu'à un certain point, le joug de ce préjugé : la première dissection dont il ait été parlé fut faite par Démocrite d'Abdère, l'ami d'Hyppocrate, qui voulait découvrir le cours de la bile. Quant aux Romains, ils ne contribuèrent, en aucune manière, aux progrès de la science : ils se contentaient de chercher à se rendre favorables les divinités qui présidaient à la santé et aux maladies. Ils élevèrent, sur le mont Palatin, un temple à la déesse *Febris*, qu'ils adoraient à cause de la crainte qu'ils en avaient. Il faisaient aussi des sacrifices à la déesse *Ossipaga*, qui présidait, dit-on, à la croissance

des os, et à une autre appelée *Carna*, qui présidait aux viscères; on offrait à celle-ci du bouillon de pois et du lard, qu'on regardait comme les alimens les plus nutritifs. Les Arabes adoptèrent les idées juives, et la dissection fut interdite par leurs préceptes religieux. Abdullaliph, professeur d'anatomie, qui florissait vers l'an 1200, n'avait jamais disséqué. Lorsqu'il voulait faire voir des membres humains à ses élèves, il les conduisait dans un lieu de sépulture; mais il ne paraît pas avoir supposé que l'inspection d'un corps mort récemment, pouvait être beaucoup plus utile. Dans le principe, les chrétiens furent également contraires à la dissection. Boniface VIII rendit une bulle qui défendait la préparation des squelettes. Les prêtres étaient alors les seuls médecins, et ils abusèrent tellement de ce privilége qu'ils s'étaient attribué, qu'à la fin cela devint intolérable. L'Église elle-même fut obligée de leur défendre d'exercer la médecine, sous peine d'encourir des punitions sévères; mais ce ne fut que trois cents ans après cette interdiction et lorsqu'une bulle autorisa les médecins à se marier, que les ecclésiastiques renoncèrent entièrement à cette profession.

Dans le quatorzième siècle, Mundinus, professsur à Bologne, étonna le monde savant par la dissection publique de deux corps humains. Dans le quinzième siècle, Léonard de Vinci contribua essentiellement aux progrès de la science, par la publication de planches anatomiques admirablement exécutées. Dans le seizième siècle, l'empereur Charles-Quint consulta les théologiens de Salamanque pour savoir si on pouvait, sans crime, disséquer un corps humain, afin d'en connaître la structure. Dans le dix-septième siècle, Cortésius, autre professeur de Bologne, avait commencé un traité sur l'anatomie pratique, qu'il avait le plus grand désir de finir, mais il était alors

si difficile de se procurer des sujets, qu'il ne put en avoir que deux, dans le cours de vingt-quatre ans, et encore fut-il obligé de les disséquer avec trouble et à la hâte. En Russie, l'étude de l'anatomie et l'usage des squelettes furent défendus presque jusque dans les derniers tems; l'une comme contraire à l'humanité, et l'autre comme favorisant la sorcellerie. Le grand Luther, lui-même, se laissait, sur ce point, tellement influencer par les préjugés de son tems, qu'il attribuait toutes les maladies aux artifices du démon, et qu'il désapprouvait beaucoup les médecins qui leur cherchaient des causes naturelles.

L'Angleterre avait acquis la mauvaise renommée d'être la terre de prédilection des sorcières, et elle s'opposa le plus possible à l'étude de l'anatomie. Aujourd'hui même les préjugés du peuple à cet égard sont encore très-violens et profondément enracinés. La mesure de ces préjugés peut être appréciée par le degré d'horreur qu'inspire, en général, à ses habitans, ceux qui se chargent de fournir des sujets aux amphithéâtres. On ne peut, dans ce pays, se procurer des corps que par l'exhumation : il est assez naturel que ceux qui exercent cette misérable industrie, inspirent de l'aversion et du dégoût; mais ce n'est point une raison pour témoigner une satisfaction barbare et immodérée quand ils sont punis, et bien moins encore pour exercer contre eux des voies de fait. Les magistrats ont eu le tort quelquefois de partager ouvertement les préjugés du peuple, et même de lui donner la facilité d'exercer ses vengeances contre les objets de son aversion. La presse a aussi à se reprocher de s'être rendue complice de l'ignorance du vulgaire, et d'avoir concouru à enflammer les passions qu'il était de son devoir de calmer. Il est certain que, l'hiver dernier, il ne s'est pas écoulé une seule semaine où l'on ne trouvât, à ce sujet, dans les journaux, quelque récit aussi dégoûtant qu'exagéré. Il

faut plaindre les lecteurs qui s'intéressent à de pareils récits, et gémir de ce qu'il existe des gens de lettres disposés à satisfaire des goûts aussi vicieux.

Il y a un demi-siècle, il n'existait encore aucune difficulté pour se procurer des cadavres pour les amphithéâtres. Aussi la médecine et la chirurgie prirent tout-à-coup une nouvelle vie, et elles firent les progrès les plus brillans et les plus rapides. D'année en année, les nouvelles écoles fournissaient des médecins de la plus haute capacité, qui témoignaient de l'excellence du mode d'enseignement qui y était suivi, et des élèves y accouraient en foule de tous les points du globe.

Mais voilà qu'au dix-neuvième siècle, ce peuple Ecossais, si froid, si calculateur, le plus éclairé et le plus raisonnable de tous les peuples, a jugé à propos de revenir aux opinions des siècles les plus barbares. Il n'existe pas de crime qui puisse enflammer d'avantage le sang ordinairement si calme qui coule dans les veines d'un Écossais, que l'exhumation d'un cadavre. Il y a douze mois environ qu'un honnête fermier, nommé Scott, qui réside à Linlithgow, arrêta un pauvre diable qui exerçait sa triste industrie dans le cimetière de cette paroisse. Ce service parut si important dans tout le village, qu'on lui offrit une belle pièce de vaisselle plate. Dans l'hiver de 1823, on découvrit un corps humain que l'on transportait dans l'amphithéâtre d'un chirurgien de Glasgow, et malgré les efforts de la police, soutenue par la force armée, la populace en fureur détruisit l'habitation du médecin et tout ce qui s'y trouvait. Peu de tems auparavant trois hommes avaient été écroués dans la prison de Haddington : ils étaient prévenus d'avoir exhumé des cadavres dans le cimetière de cette ville. Le peuple était si furieux qu'il voulut forcer la prison. Lorsqu'on les conduisit devant la cour, ces malheureux furent attaqués,

arrachés des voitures et cruellement maltraités. Après leur acquittement, ils furent assaillis de nouveau avec encore plus de violence que précédemment, et il s'en fallut peu qu'on ne les tuât. En 1823, une scène scandaleuse eut lieu dans les rues d'Édinbourg. Une voiture contenant un cercueil vide et deux hommes, traversait le pont du Midi; le peuple imagina qu'on devait transporter dans cette voiture un corps enlevé dans un cimetière, et, en conséquence, il s'en empara. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les officiers de police purent protéger les deux hommes contre les assauts de la populace. Quant à la voiture, on en détacha les chevaux, et après l'avoir traînée, pendant quelque tems, dans les rues de la ville, on la brisa en mille pièces, en la précipitant de la ville haute, par l'endroit le plus escarpé. Le peuple en réunit ensuite les débris, y mit le feu, et, comme les sauvages de Robinson Crusoé, il dansa autour jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement consumés. Il est de fait cependant que cette voiture n'avait pas d'autre destination que de transporter, à son domicile, le corps d'un médecin qui était mort le matin, dans une maison de campagne du voisinage.

Le peuple d'Edinbourg a annoncé l'intention de faire abandonner l'étude de l'anatomie, et, si on n'y met pas ordre, il y a tout lieu de croire qu'il parviendra à exécuter ses menaces. Les étudians en médecine s'élèvent dans cette ville, pendant chaque session, à environ sept cents. La difficulté de se procurer des cadavres est maintenant si grande, que sur environ sept cents élèves, il n'y en a pas deux cents qui puissent disséquer, ce qui, en dernier lieu, en a déterminé un assez grand nombre à quitter Édinbourg, et aller poursuivre ailleurs le cours de leurs études. Par le fait, l'école de médecine d'Édinbourg ne vit plus que sur son ancienne réputation, et si le système

n'est point changé, il ne tardera pas à tomber dans le plus complet discrédit.

M. Lizars, qui fait des leçons d'anatomie et de physiologie dans cette ville, a publié dernièrement d'excellentes planches anatomiques. « C'est, dit-il, pour suppléer, autant que les imitations de l'art peuvent le faire, à l'absence des sujets, que j'ai entrepris mon travail. Les poursuites judiciaires intentées contre ceux qui procurent des cadavres aux amphithéâtres, sont aujourd'hui si rigoureuses que pour peu que cela se prolonge, il deviendra impossible d'étudier l'anatomie en Écosse. Qui le croirait! j'ai été pendant plus de cinq mois obligé d'interrompre mon travail, faute d'un cadavre pour le continuer. Au lieu de vivre dans un siècle éclairé, il semblerait que nous sommes revenus aux tems les plus barbares et les plus superstitieux de notre ancienne histoire. On a excité les passions populaires contre ceux dont la profession est d'expliquer la structure du corps humain, et de faire connaître les fonctions des différens organes. Les rédacteurs des journaux quotidiens, par suite de la disposition qu'ils ont à flatter le goût du vulgaire pour les émotions violentes, contribuent à entretenir les préjugés de la multitude ; et d'autres personnes qui, d'ailleurs, font preuve de lumières, mais qui pensent que la dissolution des corps morts doit s'achever tranquillement, ont aussi apporté des obstacles aux progrès de l'art qui se propose de soulager les souffrances des corps vivans. Mais ce qui a le plus fortifié les préjugés du peuple, ce sont les arrêts des cours de justice qui infligent à ceux dont l'industrie est de fournir des sujets aux amphithéâtres, les punitions réservées aux plus graves délits.

Nous attendions mieux de l'Amérique. Aussi il nous serait impossible d'exprimer l'étonnement et l'indignation que nous avons éprouvés, quand nous avons appris que

l'état de New-York avait déclaré crime de félonie, l'exhumation des cadavres, sans déterminer par quel autre moyen les amphithéâtres de chirurgie pourraient s'en procurer. Si cet article tombe dans les mains de quelques-uns de nos frères des États-Unis, nous les engageons à en lire avec attention la première partie, et à réfléchir au préjudice que les membres de la législature de New-York ont porté aux autres et à eux-mêmes, en rendant ce statut. Il faudra désormais que les jeunes chirurgiens de cet état fassent leurs essais sur des corps vivans, au lieu de les faire sur des corps inanimés, et le plus souvent ils donneront le coup de la mort à ceux dont ils tenteront de sauver la vie.

La législation de l'Angleterre n'est pas, à cet égard, comme nous l'avons déjà vu, plus sensée que celle de l'Écosse et des États-Unis. Pendant le cours de l'année précédente, il y a eu, à notre connaissance, quatorze individus condamnés à des détentions et à des amendes plus ou moins prolongées, pour avoir livré des cadavres aux écoles de médecine. La difficulté de s'en procurer est si grande, qu'on en fait venir des côtes de France. Mais comme ceux que l'on obtient de cette manière sont insuffisans, il faut concurremment recourir à l'exhumation. Tant que les lois ne donneront pas aux chirurgiens d'autres moyens de s'en procurer, quelle que soit la sévérité des magistrats, des juges et des jurés, et la violence des préjugés populaires, il sera impossible d'empêcher les exhumations. Qu'en résultera-t-il? c'est qu'il existera une classe d'individus habituée à se faire un jeu de violer la loi. Ces individus continueront à se réunir, dans l'épaisseur des ténèbres, pour commettre leurs spoliations, et des spoliations de la plus horrible espèce, dont l'habitude tend à abrutir l'esprit, et à éteindre dans le cœur tout sentiment humain. Ce qu'il y a de plus déplorable,

c'est que des hommes d'un véritable talent, et qui exercent une des professions les plus honorables de la société, sont, bon gré mal gré, obligés de se mettre en contact avec ces misérables, et d'encourager, par l'argent qu'ils leur distribuent, les larcins qu'ils commettent dans les sépultures.

Il s'en faut bien, d'ailleurs, que l'exhumation fournisse aux écoles de chirurgie tout les sujets nécessaires. Loin d'en avoir par ce moyen, autant qu'il en faudrait, il leur arrive souvent d'en manquer pendant plusieurs mois. Il est cependant de la plus haute importance qu'elles puissent s'en procurer d'une manière régulière et à bon marché. Le nombre des jeunes gens qui viennent, chaque année, à Londres, pour étudier la médecine ou la chirurgie, peut être évalué à un millier. Leurs dépenses sont nécessairement considérables, pendant leur séjour dans la métropole, et, comme il est rare qu'ils appartiennent à des familles aisées, il en est bien peu qui restent à Londres, un mois en sus du tems prescrit par le collége des chirurgiens. Ce n'est cependant qu'à cette époque qu'ils peuvent acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de leur profession. S'ils emploient mal ce tems précieux, ou si on leur refuse les moyens de l'employer convenablement, ils resteront ignorans tout le reste de leur vie. Lorsqu'ils auront quitté Londres, ils n'auront plus d'occasions de disséquer, et cependant, comme nous l'avons vu, ce n'est qu'en disséquant qu'ils peuvent apprendre les principes de leur art. Nous avons vu également qu'il existe des affections très-graves, pour lesquelles il faut faire sans perdre un seul moment des opérations fort délicates, sans quoi le malade ne peut manquer de succomber. Supposons qu'un chirurgien de campagne, et la plupart de ces jeunes gens vont à la campagne, soit appelé dans un de ces cas. Dans quelle situation cruelle se trouvera

ce jeune homme qui sait peut-être ce qu'il doit faire, mais qui sait également que sa main n'est pas assez exercée pour le tenter; et qui, d'un autre côté, n'a point le tems nécessaire pour envoyer chercher de l'assistance. Supposons, au contraire, que le chirurgien que l'on fait venir, tout aussi ignorant que l'autre, soit moins timide, et qu'avec une audace criminelle, il n'hésite pas à entreprendre les opérations qui exigent le plus de dextérité. Combien de fois ce misérable, en voulant opérer une hernie, ne blessera-t-il pas l'intestin, ou ne prendra-t-il pas une tumeur pour un anévrisme! Si c'est une mère, une femme, une sœur, un enfant, ou toute autre personne qui nous soit chère, que nous voyons périr sous sa main, quelle ne sera pas notre indignation contre une législation absurde, qui est cause que la plupart des chirurgiens ne sont par le fait que des assassins privilégiés?

L'étude de l'anatomie est une étude pénible et laborieuse; la dissection en particulier est rebutante à bien des égards; elle n'est même point sans dangers pour la vie, et il est bien rare qu'un hiver se passe, sans que plusieurs étudians n'en meurent victimes. Les hommes raisonnables et surtout ceux qui ont un tour d'esprit philosophique, ne tardent point sans doute à se réconcilier avec l'anatomie, et elle finit par compenser amplement le dégoût qu'elle a commencé par exciter. Mais il n'en est pas de même des esprits ordinaires : il n'y a que le stimulant de la nécessité qui puisse les déterminer à surmonter la fatigue des salles de dissection et les impressions désagréables qu'elles produisent sur leurs sens. Au lieu donc de les décourager, quand ils ont envie de disséquer, il serait au contraire dans l'intérêt de la société d'exciter leur zèle par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

La France a fait preuve sous ce rapport de plus de philosophie que l'Angleterre. Depuis sa révolution, qui

a aboli tant de vieux abus et détruit tant de vieilles erreurs, les amphithéâtres sont convenablement approvisionnés de sujets par les soins de l'autorité. Voici, à cet égard, ce que l'on nous mande de Paris. « La faculté de médecine est autorisée à prendre, dans les hôpitaux civils, dans les prisons et dans les dépôts de mendicité, tous les corps dont elle a besoin pour enseigner l'anatomie. C'est la convention nationale qui lui a attribué cette faculté, et, depuis, le préfet de police et le conseil des hospices n'y ont mis aucune entrave. Tous les jours la faculté de médecine envoie un chariot dans les différens hôpitaux de Paris, qui en rapporte tous les corps qui sont nécessaires. Le nombre des corps s'est quelquefois élevé à 2,000 par an, sans compter ceux que l'on disséquait à l'hôpital de la Pitié. Mais depuis l'attention particulière que l'on accorde à l'anatomie pathologique, un grand nombre de corps sont ouverts dans les hôpitaux civils et militaires, et la faculté de médecine en obtient rarement plus de 1,000 à 1,200. Le prix des corps varie de 5 à 10 fr. Après la dissection les corps sont enveloppés dans un linceul, et on les conduit dans le cimetière voisin. La pratique des exhumations est abolie, et elles n'ont lieu que lorsque les tribunaux les ordonnent pour une instruction judiciaire. Quoiqu'en France le peuple ait, comme ailleurs, de la répugnance pour la dissection, cependant il ne cherche pas à s'y opposer, pourvu que les lois de la décence soient respectées, et qu'on n'omette point les précautions nécessaires pour la salubrité. Il est même fort rare que les parens de la personne décédée s'opposent à l'ouverture du corps, si le médecin la croit utile. Il en résulte que tous les étudians en médecine sont, en France, habitués à disséquer, et qu'un chirurgien ou un médecin qui ne connaîtrait pas l'anatomie, y serait considéré comme le plus ignorant des hommes.

On objecte contre cet état de choses que les corps des pauvres deviennent la propriété du public. Mais n'est-il pas bien juste que les restes mortels de ceux que le public a nourris ou fait soigner, puissent tourner à son profit! Et, d'ailleurs, toute la question est de savoir s'il ne vaut pas mieux que le chirurgien fasse son éducation sur les corps morts que sur les vivans. Sans aucun doute lorsque le riche voudra se faire opérer, il pourra toujours choisir le chirurgien dont l'habileté lui sera garantie par des succès antérieurs; mais il n'en est pas de même des pauvres : ou les praticiens qui les soignent auront acquis de l'expérience, en disséquant, ou ils en acquerront sur eux, en les mutilant, et très-souvent en leur portant des coups mortels; et alors les hôpitaux ne seront plus que des écoles où les chirurgiens apprendront, aux dépens des malheureux qui s'y trouvent, et en leur faisant souffrir d'épouvantables douleurs, à opérer adroitement les riches.

Tels seront toujours les résultats de cette fausse philanthropie, qui fait cent fois plus de mal qu'elle ne veut en prévenir. Ainsi que nous avons déjà eu occasion de l'observer plus d'une fois (1), il ne suffit pas, pour être utile à la société, d'être animé de bonnes intentions, il faut aussi avoir de la raison et des lumières. Heureusement nous sommes arrivés à une époque où tout l'édifice des anciens préjugés s'ébranle : encore quelque tems, et il ne tardera pas à crouler de toutes parts. Le moment est venu pour les médecins et les chirurgiens de l'Angleterre, de réclamer contre un système qui a été si préjudiciable au pays, et qui a tant nui aux progrès de leur art. Nous sommes convaincus qu'il existe aujourd'hui assez de raison dans les différentes classes de la nation et dans les deux

(1) Voyez l'article si remarquable inséré dans notre précédent numéro, sur les *Institutions de charité*.

chambres de la législature, pour entendre leurs représentations, et qu'elles ne tarderont pas à être couronnées du plus heureux succès, s'ils les font de concert, avec modération et persévérance (1).

(*Westminster Rewiew*).

LITTÉRATURE.

DU THÉATRE ET DES ROMANS.

> Les théâtres sont beaucoup plus considérables par ce qu'ils ont été et par ce qu'ils pourraient être, que par ce qu'ils sont.
>
> (Mme DE STAEL.)

Si l'on étudie avec soin l'histoire des ouvrages d'imagination dans les derniers tems, on se convaincra que le genre dramatique que les modernes ont emprunté des anciens, cède graduellement la place à la seule branche de littérature qui soit peut-être d'origine moderne, *la Nouvelle* ou *le Roman.*

Dans la Grèce antique, les masses ne lisaient point;

(1) NOTE DU TR. Quoique le traducteur de ce bel article, emprunté à la *Revue de Westminster*, n'ait point fait, par état, une étude particulière des sciences médicales, il aurait pu, cependant, se servir davantage des termes techniques. Mais il a pensé que cette facile érudition n'aurait d'autre résultat que de rendre l'article moins clair et partant moins utile. Ce qui a fait le succès des recueils périodiques de l'Angleterre, et ce qui en constitue par-dessus tout l'utilité, c'est que leurs rédacteurs se sont appliqués à faire sortir la science de l'enceinte des académies, et à l'introduire dans les salons et dans le cabinet de l'homme du monde. Pour cela, ils l'ont dégagée autant que possible de la phraséologie convenue entre les savans de profession. Le langage ordinaire a tant de ressources; il est si flexible et si varié, qu'il est bien rare qu'il ne suffise pas à l'expression des principes généraux des sciences et à l'exposé de leurs résultats les plus importans. S. F.

du moins les livres leur manquaient. Aussi l'ode et l'épopée, confiées d'abord à la lyre des rhapsodes, et embellies par la pantomime, durent-elles insensiblement s'y fondre dans une forme de composition, où la danse et la musique étaient encore rehaussées par l'action scénique et par la pompe théâtrale. L'art et le génie se concertaient pour compléter le charme de ces compositions aux yeux d'un peuple aimable, doué d'une imagination aussi ardente que son climat, et dont les talens naturels surpassaient de beaucoup les lumières acquises.

Les Romains puisèrent chez les Grecs les formes et jusqu'aux sujets du drame; mais le drame avait peu d'importance pour une nation essentiellement guerrière. La gymnastique et ses pompes militaires, surtout l'horrible intérêt qu'elle attachait aux jeux sanglans du cirque, ne lui permettaient guère de goûter les plaisirs plus nobles et plus délicats que procure le spectacle des vicissitudes ou des faiblesses humaines.

Aussi, même au jour de la plus grande corruption, la profession de comédien était-elle, sauf une ou deux exceptions, l'objet de son mépris. Ce peuple avait adopté, dès le principe, les formes du drame grec; et, comme il n'était pas doué d'un génie inventif, il ne fit plus tard aucun effort pour avoir un drame national.

La littérature poétique de l'Europe moderne commença, comme celle des anciens, par des poèmes chantés, par des romances et des ballades; mais, dans les premiers siècles du moyen âge, l'opulence inconnue dans les cités, ne brillait que dans les camps et les châteaux; le ménestrel, pour satisfaire la curiosité d'un siècle barbare, se transforma en conteur, en romancier; au lieu de s'élever jusqu'au drame, comme les rhapsodes de la Grèce, et de se vouer au développement de l'intelligence du peuple dans les capitales, il passait sa vie à cheminer d'ab-

bayes en abbayes, de castel en castel. Ainsi, la ballade se fondit dans le roman de chevalerie, et les saillies bouffones du *Trouvère* firent place à la *Nouvelle* italienne. Cervantes ne tarda pas à paraître; son génie réunit deux genres jusque-là divisés, et il annoblit plutôt qu'il n'inventa un mode de composition qui, depuis, n'a point éprouvé d'altération essentielle, et qui paraît aujourd'hui plus populaire que les formes dramatiques empruntées à la littérature de la Grèce.

Rien de plus remarquable que la rapidité avec laquelle le drame moderne atteignit sa perfection, dans tous les pays où cette branche de littérature fut cultivée avec quelque succès. Cervantes avait assisté dans sa jeunesse à la représentation de farces barbares, avant d'applaudir aux drames de Lopès de Véga; et s'il fût mort quelques années plus tard, il eût pu admirer les chefs-d'œuvre de Calderon. Une révolution presqu'aussi soudaine transporta les Français, des ignobles tréteaux où des moines parodiaient les mystères, au théâtre immortalisé par Corneille et Molière; chez nous *Romeo et Juliette* suivit de bien près les pitoyables essais de *Grammar Gurton*, et, en Allemagne, la palme est restée aux dramaturges qui ont ouvert la carrière.

Pourquoi, lorsque toutes les autres branches de la littérature se sont perfectionnées, l'art dramatique a-t-il décliné aussi rapidement qu'il était parvenu à son apogée? D'où vient que, depuis deux siècles, les Espagnols n'admirent que Lopès et Calderon; que les Français osent à peine placer Voltaire à côté des trois poètes dramatiques qui ont immortalisé le siècle de Louis XIV? D'où vient que l'Angleterré, si féconde en écrivains célèbres, ne prodigue son admiration qu'aux drames de Shakspeare, et ne distingue après lui que Jonson et un petit nombre de ses successeurs immédiats? C'est

que le genre dramatique a été créé pour un état de société où la lecture n'était point l'occupation de la masse du peuple. Ses conditions essentielles sont la concision dans l'expression, la concentration de l'intérêt; il puise aussi ses effets dans la pompe scénique, et plus encore dans l'ébranlement donné coup sur coup à l'imagination du spectateur, par les événemens qui se pressent sous ses yeux. Mais quoique le drame ait exercé le génie des auteurs les plus célèbres, et que, grâce à leurs succès, il brille au premier rang dans les annales de la littérature, il est douteux que son influence et sa popularité s'étendent par la diffusion des lumières. Les chefs-d'œuvre dramatiques de la Grèce ont tous été produits dans l'intervalle d'un siècle, et ce n'était point l'époque où cette nation comptait le plus grand nombre de lecteurs.

La lecture est un genre de jouissance qui n'a point à craindre de rival. Quiconque est habitué à exercer son esprit, ne pourra consumer plusieurs heures à danser, à voir représenter un ballet ou un opéra, ou à d'autres divertissemens frivoles. Il n'y a pas un homme instruit qui n'avoue, s'il veut être sincère, que le plaisir que cause le spectacle composé des meilleures pièces, jouées par les meilleurs acteurs, ne saurait durer plus de trois heures. Mais combien il est rare d'y trouver un ensemble parfait? Je doute qu'il existe un théâtre d'où les spectateurs éclairés ne rapportent, à la fin de la représentation, presque autant d'ennui que de plaisir. Les gens de goût que la lecture a familiarisés avec notre répertoire se conduisent à la comédie comme à l'opéra; ils n'assistent qu'aux représentations où jouent Kemble, Young ou Kean, et leur attention se détourne vers de plus aimables distractions, quand la scène n'est plus animée par la présence de ces grands acteurs. Mais ces distractions sont réservées aux hommes de plaisir, et l'habitude de les chercher

produit l'indifférence. Quant à celui qui n'assiste pas tous les jours au spectacle, il ne peut supporter sans peine et sans efforts une représentation où il faut payer les jouissances de l'esprit par des tortures physiques; l'éclat dont la salle resplendit, et le bruit continuel qu'on y fait, le condamnent à une attention fatigante, et, loin de pouvoir admirer Othello sans penser à ses interlocuteurs, Desdemona, et Yago, *tutti-quanti*, il est forcé, pour suivre le fil de la pièce, de les écouter lorsque le maure de Venise est rentré dans la coulisse. Or, parmi les admirateurs éclairés de Shakspeare, dont l'Angleterre fourmille, combien peu ont vu jouer ses drames dans tout leur ensemble, d'une manière supportable!

Cependant la presse enfante tous les ans des milliers d'exemplaires de ses œuvres complètes ou de ses pièces détachées. On les vend à si bas prix que Macbeth, imprimé avec une correction et une élégance qui défient la critique, coûte moins que l'Alphabet ne coûtait il y a un siècle. Nous sommes décidément un peuple de lecteurs; nous lisons plus qu'aucune autre nation de l'Europe; et voilà pourquoi le théâtre est plus négligé chez nous que partout ailleurs. Après que Shakspeare a charmé la solitude de notre cabinet, nous allons voir *Aladin* ou rire avec *Paul Pry;* mais nous n'avons pas de drames nouveaux, tandis que chaque année enfante des bibliothèques de romans ou de nouvelles.

Le soin de peindre nos mœurs et de châtier nos vices est réellement échu en partage à nos romanciers, depuis que Fielding, Smollet et Sterne les ont retracés avec tant de vigueur et de vérité. Ces écrivains étaient dans leur tems ce que Jonson a été dans un autre, ce que Wicherley et Vanbrurgh n'ont pas été dans le leur. Ils ont eu pour successeurs une foule d'écrivains doués, pour la plupart, d'un génie bien inférieur, mais qui cepen-

dant ont exercé sur leurs contemporains une influence plus décisive qu'aucun des poètes dramatiques qui aient paru chez nous à la même époque. Nous en exceptons le célèbre Foote, dont la brillante usurpation, en détronnant quelque tems le roman, a produit, qu'on nous passe l'expression, *les cent jours* de la satyre théâtrale.

Quoique le spectacle ait toujours été le plaisir favori des Parisiens, cependant, depuis l'apparition de Gil Blas, ce sont les romanciers et non les poètes dramatiques qui ont retracé l'esprit et les mœurs français dans toutes leurs métamorphoses; eux seuls ont pu peindre tour-à-tour leurs intrigues galantes, leur enthousiasme, leur corruption, leur dévotion, leur impiété, leur jacobinisme et leur fanatisme ressucité : les ouvrages d'imagination qui ont le plus puissamment influé sur l'esprit national, ou qui en ont le mieux réfléchi les traits, appartiennent à cette classe. La nouvelle Héloïse, seule, a fait plus de bien et de mal que des milliers de drames; et il nous suffirait de lire les romans que la France a produits pour écrire son histoire. (*The Representative*).

JOUNAL D'ANTOINE VITERBI,

RÉDIGÉ PAR LUI-MÊME, TANDIS QU'IL SE LAISSAIT VOLONTAIREMENT MOURIR DE FAIM, DANS LES PRISONS DE BASTIA, EN 1821.

Luc-Antoine Viterbi, fils de Simon-Paul Viterbi, naquit à Penta, en Corse, l'an 1796. Son éducation fut commencée par son père, homme qui parait avoir eu beaucoup d'instruction, et se termina à Florence. De deux mariages, il eut un fils, Orso Paolo, et sept filles. Il menait une vie paisible, livré à la culture des lettres,

et jouissant du bonheur qui prend sa source dans les affections domestiques, lorsque la révolution française vint fixer l'attention des Corses. Antoine et son père marquaient alors parmi les avocats du pays les plus distingués. Quand les *notables* du canton de Casinca s'assemblèrent au couvent de Venzolasca, Simon Viterbi s'y rendit avec ses deux fils, ses parens et quelques-uns de ses amis. Les notables se réunirent dans le réfectoire. On proposa d'exclure de l'assemblée électorale les Frédiani, famille noble, et, comme telle, accusée d'être ennemie de la liberté. Simon Viterbi s'opposa d'abord à cette proposition; mais il finit par se joindre à la majorité, et les Frédiani furent exclus. Pierre-Jean Serpentine, leur ami, et qui était un des notables, reprocha vivement à Simon Viterbi sa vacillation, et s'écria : « C'est toi, bavard, » qui seras chassé! — Je suis surpris, répliqua Simon, » qu'un lâche tel que toi ose élever la voix dans cette » enceinte. » A ces mots, Serpentine s'élança sur Viterbi, et le poignarda. Le bruit de cet événement parvint sur-le-champ aux oreilles de ses fils, Antoine et Pierre Viterbi, qui étaient dans la cour du couvent. Antoine, forçant la porte du réfectoire, accourut donner des secours à son père; et tandis qu'il y était occupé, il apprit qu'André Frédiani venait d'être tué à la porte de la salle. Ce meurtre fut imputé aux Viterbi, particulièrement à Antoine, et l'opinion publique confirma ce soupçon. De là naquit une haine implacable entre ces deux familles.

Quatre mois après la mort d'André, quelques-uns des partisans de ces derniers arrivèrent à la Penta, du canton de Vallerentia, et, vers le milieu du jour, on les vit entrer chez Venturino Suzzavini, dont la maison était vis-à-vis la demeure des Viterbi, et dont l'attachement aux Frédiani était connu de tout le monde. Les Viterbi prévenus de cet incident, et en soupçonnant le motif, se

mirent en défense. Bientôt commença une fusillade dans laquelle Suzzavini et quelques hommes de son parti furent blessés, et deux tués. Antoine était à Balagna, il ne se trouva point à cette affaire. Au bout de cinq mois, Pierre, son frère, passant à cheval près de la maison de Donato Frédiani, fut blessé à l'épaule d'une balle de mousquet ; il n'y eut point de doute sur l'endroit d'où le coup était parti. Tel était l'état des choses, lorsque Paoli revint en Corse comme mandataire de la république française. L'arrivée de cet ancien chef sembla, pour un tems, avoir calmé les animosités des deux familles, et il paraît que les Viterbi épousèrent chaudement la cause de Paoli ; mais ils l'abandonnèrent du moment que, désertant la cause de la France, il appela le secours de la Grande-Bretagne.

Lors de la capitulation de Bastia avec les Anglais, les Viterbi s'embarquèrent pour Toulon. A peine furent-ils partis que les Frédiani, qui s'étaient réunis à la faction anglaise, brûlèrent leurs maisons, dévastèrent leurs propriétés, et se rendirent seuls maîtres de Penta. Lorsque les Anglais quittèrent l'île, les Viterbi revinrent, et traduisirent les Frédiani devant les tribunaux, demandant à être indemnisés de leurs pertes. A cette époque, le père d'André Frédiani, désirant terminer les querelles qui depuis si long-tems portaient le trouble dans l'une et l'autre famille, proposa le mariage de son petit-fils avec une des filles d'Antoine. Cette offre fut acceptée, et Simon Viterbi, pour que la célébration du mariage n'essuyât point de délais, se mit en route pour Porta d'Ampugnani, afin d'arrêter les procédures. Le voyage de ce vieillard fut mal interprété par le parti contraire, et, comme il revenait de Porta, il fut mortellement blessé par des assassins. Antoine, à la tête de la gendarmerie, poursuivit les Frédiani qui furent tous arrêtés. Un seul

échappa, Charles Frediani : il se réfugia dans les marais du canton de Tavagna, où il mourut. Antoine fut accusé de l'avoir exhumé, et même d'avoir donné des coups de poignard à son cadavre. Le tribunal procéda contre les Frediani, soit par suite de la plainte primitive, soit comme accusés de l'assassinat de Simon Viterbi; et les principaux membres de cette famille furent condamnés en même tems aux indemnités réclamées par les Viterbi, et aux galères pour dix ans. C'était le moment où le gouvernement français organisait les tribunaux, et Antoine fut nommé *accusateur public.* Il remplit cet office avec honneur et le conserva jusqu'à son refus de voter pour l'élévation de Bonaparte à l'empire. Retiré à Penta, il y vivait dans une tranquille obscurité; mais les agens de l'empereur lui firent éprouver mille vexations, et il fut emprisonné sans sujet, par ordre du général Berthier. En 1814, Donato Frediani fut tué en entrant dans sa propre maison. Quoique, dans le principe, les soupçons fussent tombés sur d'autres, Antoine fut définitivement accusé comme complice, et son fils dénoncé comme le véritable auteur du crime. Cependant avant que les poursuites contr'eux fussent commencées, la Corse se mit en mouvement en apprenant que Napoléon s'était échappé de l'île d'Elbe. La plaine de Bivinco fut assignée pour rendez-vous à la population de l'arrondissement de Bastia, et Antoine, suivi d'une centaine d'hommes, se mit en chemin pour le camp. Dans sa marche, il rencontra le général Casalta, qui commandait un autre corps, et, comme ils étaient l'un et l'autre ennemis de Napoléon, ils cheminèrent ensemble. En approchant du camp, ils apprirent que les Cecaldi et autres ennemis personnels des Viterbi s'y étaient déjà rendus. Antoine, qu'on cherchait à en éloigner, répondit que la bonne cause avait besoin de lui, et il marcha

en avant : mais il ne fut pas sitôt arrivé qu'une escarmouche eut lieu entre les siens et les Cecaldi, qui perdirent deux des leurs. Antoine s'enfuit à Borgo avec son fils, et dans leur absence, par l'influence des partisans de Napoléon, ils furent condamnés à mort, quoiqu'il paraisse que les Cecaldi avaient été les agresseurs. Il fut en outre décrété que les propriétés de Viterbi seraient confisquées, sa maison détruite et une colonne d'infamie élevée sur l'emplacement. Le père et le fils échappèrent pendant quelque tems aux recherches de leurs ennemis : mais les troubles de l'île une fois apaisés, les Cecaldi commencèrent un nouveau procès contre eux, et tous deux ils furent traduits dans les prisons de Bastia.

Après une instruction qui dura plusieurs jours, ils furent acquittés et mis en liberté. Antoine revint alors dans le sein de sa famille. En arrivant au pont qui traverse le Golo, il trouva soixante-dix de ses partisans réunis pour l'attendre. Ils voulurent absolument l'accompagner jusqu'à Penta. Il était nuit lorsqu'il entra dans son bourg natal, ce qui n'empêcha point les habitans d'accourir en foule à sa rencontre. Viterbi les harangua, les remercia de l'intérêt qu'ils avaient pris à ses malheurs, et leur dit que « la justice était intervenue, et qu'elle » avait fait triompher son innocence. » Viterbi comptait désormais passer tranquillement le reste de ses jours : mais cette perspective s'évanouit bientôt par suite d'un nouveau procès intenté contre son fils et lui, pour l'assassinat de Donato Frediani. Le fils se sauva sur le continent. Le père, après un appel infructueux de la juridiction de Bastia à la cour d'assises d'Aix en Provence, fut arrêté par les gendarmes. Ses parens et ses amis voulaient le délivrer ; mais il leur dit qu'il n'avait rien à se reprocher, et leur rappela le respect dû à la loi. On le conduisit en prison à Bastia. Son frère, Pierre Viterbi,

de retour en Corse, après avoir servi long-tems dans les armées françaises, sollicita son élargissement; mais n'ayant pu l'obtenir, il se retira à Penta, où il mourut de chagrin, en s'écriant à son dernier soupir: « Que l'in» trigue et la méchanceté l'emporteraient sur l'innocence » de son frère. » La Cour royale tint séance pendant quinze jours consécutifs pour l'affaire d'Antoine, et, le 16 septembre 1821, il fut condamné à la peine capitale. Durant cette longue session, et quoiqu'on ne lui eût point caché la mort déplorable de son frère, Antoine se défendit avec une présence d'esprit et un courage qui excitèrent l'étonnement général. Lors même que la sentence fut prononcée, il ne perdit rien de sa fermeté et ne songea plus qu'à s'épargner l'ignominie d'une exécution publique. Dans cette vue, il appela de la décision de ses juges, mais uniquement pour avoir le tems de mettre son projet à exécution. Il se laissa volontairement mourir de faim, et succomba le 27 décembre, après dix-huit jours d'une épouvantable agonie.

Viterbi avait désiré être enterré solennellement à Penta. Sa mort n'eut pas été plus tôt annoncée que six cents paysans environ, se mirent en route pour venir chercher son corps à Bastia. Ils apprirent en chemin qu'on l'y avait inhumé dans de la chaux vive, par ordre de l'autorité, et qu'une brigade était chargée de garder sa tombe. Une centaine d'entr'eux poussèrent jusqu'à la ville pour constater le fait et enlever le corps, s'il était possible. La mort extraordinaire de Viterbi fit une grande sensation à Bastia. Son glas fut sonné dans toutes les églises, et les confréries, avant qu'elles connussent les ordres du général, se préparaient à accompagner ses restes jusqu'au pont de Bivinco.

La taille de cet homme remarquable était d'environ cinq pieds six pouces d'Angleterre; sa physionomie,

sombre et pleine d'expression. Son caractère se composait de bonnes et de mauvaises qualités. Irréprochable comme époux et comme père, il était généreux et plein de dévoûment pour ses amis, mais sa haine était implacable. Il croyait à l'existence de Dieu, sans avoir de foi dans la religion révélée. Sa force d'esprit égalait sa force corporelle. Telle était sa prodigieuse mémoire qu'àprès deux lectures on l'a vu réciter quatre-vingt dix mots latins sans liaison. Pendant sa captivité, et même après sa condamnation, il composa des poèmes sur ses infortunes et tint le journal qu'on va lire et dont l'exactitude est connue de tous ceux qui l'ont approché dans ses derniers momens. Nous l'empruntons à un livre fort intéressant, publié l'année précédente par M. Benson, sous le titre d'*Esquisses de la Corse* (Sketches of Corsica).

JOURNAL COMMENCÉ LE 25 NOVEMBRE 1821.

25 Novembre. — A dix heures du matin, j'ai mangé avec appétit et considérablement. — A trois heures après midi, j'ai pris onze gouttes d'une préparation narcotique. Jusqu'à onze heures de la nuit je suis resté éveillé, mais parfaitement tranquille. Une douce chaleur s'était glissée dans mes veines et toutes mes douleurs on cessé. — Vers onze heures, je me suis endormi d'un profond sommeil qui a duré jusqu'à une heure. Un des gardiens m'a alors demandé si j'étais éveillé, et c'est avec beaucoup de peine que je suis parvenu à lui répondre que je l'étais.

26. — Je me suis endormi subitement et j'ai passé quatre heures dans une léthargie complète. J'ai passé la journée sans éprouver de malaise : je me suis aperçu que l'élixir narcotique cessait d'opérer. — Le 26 s'est terminé fort tranquillement ; le soir venu, j'ai commencé, avec les gar-

diens de la prison et les soldats de garde, une conversation qui a duré jusqu'à minuit.

27.—Je me suis endormi vers une heure, et mon sommeil s'est prolongé jusqu'à trois heures et demie.— A quatre heures un quart, je me suis rendormi pendant plus d'une heure. A mon réveil, je me suis trouvé plein de force et sans le moindre sentiment de malaise, si ce n'est que ma bouche était un peu amère. Voici la fin du second jour que j'ai passé sans manger : je n'en ressens aucune incommodité, et n'éprouve aucun besoin.

Il y a ici une lacune : la copie ne parle point des quatre jours écoulés entre le 27 novembre et le 2 décembre.

2 Décembre.— Aujourd'hui, à trois heures, j'ai mangé avec appétit et j'ai passé une nuit fort tranquille.

3.— Lundi, aucune espèce de nourriture; je ne souffre point de cette privation.

4.—Même abstinence; le jour et la nuit se sont passés d'une manière qui eût donné du courage à quiconque ne serait pas dans ma situation.

5.—La nuit précédente, je n'ai point dormi, quoique je n'éprouvasse aucune inquiétude physique; mon esprit seul était extrêmement agité. Dans la matinée, il est devenu plus calme, et ce calme se soutient. Il est maintenant deux heures après midi, et depuis trois jours mon pouls ne manifeste aucun mouvement fébrile; il est un peu plus rapide et ses palpitations sont plus fortes et plus sourdes. Je ne sens aucune sorte de malaise. L'estomac et les intestins sont dans un repos parfait. La tête est libre; mon imagination active et ardente; ma vue extrêmement claire. Nulle envie de boire ou de manger; il est positif que je n'éprouve de velléité ni pour l'un ni pour l'autre. —Dans une heure, trois jours se seront écoulés depuis que je m'abstiens de toute nourriture.—La bouche exempte d'amertume; l'ouïe très-fine; un sentiment de force dans

tout l'individu.—Vers quatre heures et demie, j'ai fermé les yeux pendant quelques instans, mais un tremblement général m'a bientôt éveillé.—A cinq heures et demie environ, j'ai commencé à ressentir des douleurs vagues dans la partie gauche de la poitrine. Le pouls se dirige vers le coude en s'étendant comme un fil bien uni.—Après huit heures, j'ai dormi paisiblement pendant une heure; à mon réveil, le pouls était parfaitement calme. Depuis environ neuf heures et demie jusqu'à onze, un doux et profond sommeil; faiblesse très-sensible dans le pouls, qui reste régulier et profond : point d'autre altération.—A minuit, tranquillité absolue dans toute l'économie animale, particulièrement dans le pouls.—A une heure, la gorge aride, une soif excessive.—A huit heures et demie, même sensation, excepté une légère douleur au cœur. Le pouls à gauche rend des oscillations autres que celles de droite, ce qui annonce le désordre produit par l'absence de nourriture.

6.—Pendant la première partie de cette journée, la raison et le courage m'ont abandonné : ma situation ne pouvait être plus déplorable. De tous les moyens sûrs qui pouvaient me conduire à mon but, celui que j'ai pris est le seul qui fût à ma disposition. Chaque rapport, chaque mot flattait mon imagination. Le médecin m'a conseillé de manger, m'assurant que l'abstinence à laquelle je m'obstinais, prolongerait mon existence de quinze jours. La trop grande délicatesse de l'avocat Mari est la cause des souffrances que j'endure. Je me suis déterminé à remplir mon estomac, dans l'espérance qu'un excès produirait l'effet désiré. Il a produit l'effet contraire, et la diarrhée s'est arrêtée : en un mot, j'ai été malheureux en tout (1).—Point de fièvre, et cependant

(1) Viterbi voulut d'abord se détruire par l'opium. Trompé dans son attente, après une première abstinence de plusieurs jours, il prit des ali-

depuis quatre jours entiers je n'ai ni bu, ni mangé. Je mérite la pitié, la compassion, et non des reproches. J'ai commencé avec la fermeté d'un Caton; elle ne se démentira point. Je supporte une soif, une faim dévorantes avec un courage à toute épreuve et une constance inexorable. — A dix heures, le pouls est faible et régulier; ma tête commence à se troubler. — A minuit précis, le pouls droit est devenu sensiblement intermittent, et cette intermittence était encore plus marquée et plus distincte à gauche. — A trois heures, le pouls, extrêmement faible, a cessé d'être intermittent; la vue est vacillante. — A quatre, le pouls est de nouveau intermittent et la tête un peu confuse. — A six, l'intermittence du pouls disparaît; il est plus fort et régulier. — A neuf, prostration de forces; le pouls assez régulier; la bouche sèche; le pouls a éprouvé de singulières variations; en ce moment il est faible et régulier. La bouche et le gosier desséchés; sommeil tranquille d'une demie heure environ.

7. — Depuis six heures et demie, j'ai dormi tranquillement pendant plus de quatre heures. Des vertiges au réveil, une soif brûlante, le pouls dans une grande agitation. — A neuf heures, le pouls, resté calme, devient convulsif, avec des intermittences des deux côtés; celles de droite sont plus lentes; la soif diminue. — A midi, pouls régulier. — A deux heures, soif ardente; le pouls faible, mais sans mouvement fébrile. — A quatre, intermittences sensibles à l'un et l'autre pouls. — A six, le pouls extrêmement calme. Grande soif depuis douze heures; la bouche amère; le pouls tranquille. Repos dans tout le reste du corps.

8. — A quatre heures du matin, soif brûlante; calme et

mens avec excès, s'imaginant que la mort en serait la suite. Mais cette espérance encore déçue, la seule ressource qui lui resta fut de mourir de faim.

régularité dans les autres parties du corps ; sommeil paisible de quelques heures.— A huit, nouveau sommeil de deux heures, et fort tranquille ; la bouche extrêmement desséchée ; la gorge brûlante ; la langue si chargée qu'à peine puis-je parler.— A onze heures, pouls intermittent. — A midi, tranquillité parfaite ; soif ardente et continuelle.— A quatre heures, par intervalles, sommeil paisible et léger d'une demi-heure et plus. Au réveil, vertiges de deux minutes ; calme et régularité dans le pouls ; toujours la même soif ; repos complet de toute l'organisation : diminution des forces. — A huit heures du soir, pouls vigoureux intermittent à chaque troisième pulsation ; tranquillité générale : même soif. — (*Ici finit la partie de ce journal écrite de la main de Viterbi ; mais le reste a été dicté, approuvé et signé par lui.*) — A dix heures, l'intermittence du pouls continue de trois en trois battemens, et les vibrations sont très-rapides.— A minuit, une heure de sommeil, suivie d'un vertige effrayant : le pouls intermittent et désordonné : soif brûlante ; faiblesse générale, particulièrement pendant la nuit.

9.—A trois heures ; depuis minuit, une heure de repos, après laquelle de légers vertiges, accompagnés des symptômes ci-dessus mentionnés.— A six, une heure de sommeil, suivie des mêmes symptômes.— A dix heures ; depuis sept heures le pouls n'a point eu de mouvemens fébriles ni d'intermittence ; faiblesse extrême dans les pulsations : soif brûlante. — A trois heures après midi ; une demi-heure d'un bon sommeil, à la fin duquel le pouls est intermittent ; des vertiges, une soif ardente et continuelle. Ensuite la tête est tranquille ; l'estomac et les intestins sans aucune agitation ; pulsations régulières. —Entre midi et deux heures, les oreilles, les mains et le nez froids ; à présent ces parties sont réchauffées.—A huit heures ; le pouls fort et régulier, la tête libre, l'estomac

et les entrailles en bon état ; la vue claire, l'oreille bonne, une soif terrible, le corps plein de vigueur. La seule crainte de l'ignominie et non celle de la mort, m'a fait prendre l'extraordinaire, mais irrévocable résolution que j'exécute au prix des plus horribles souffrances et d'une effroyable agonie. Mon courage et mon innocence me donneront la force de les supporter jusqu'au bout. Je pardonne à ceux de mes juges qui m'ont condamné d'après leur conviction : mais je lègue à mes derniers descendans, une haine éternelle, implacable, contre l'infâme, l'exécrable, le sanguinaire B... ; contre ce misérable qui, n'écoutant que ses animosités personnelles et poussé par le seul esprit de la vengeance, a consommé le sacrifice de toute une famille innocente et respectable. —Les mêmes symptômes continuent ; le pouls est tranquille et la soif ardente.

10.—Huit heures du matin ; pouls régulier, soif ardente jusqu'à six heures, mais qui a considérablement diminué de six à huit. Deux heures d'un sommeil paisible, à deux intervalles différens. Légers vertiges en m'éveillant : le pouls très-faible, mais régulier.—S'il est vrai que dans les champs Élisées nous conservions un souvenir fidèle des choses de ce monde, j'aurai toujours devant les yeux l'image du protecteur de l'innocence et de la vérité, du vénérable conseiller Abattucci. Puissent toutes les faveurs de la fortune et du ciel pleuvoir sur lui et sa postérité ! Ce vœu jaillit d'un cœur pénétré de la reconnaissance la plus sincère. — A midi ; la tête libre, l'estomac et les entrailles en bon état ; la vue claire, l'oreille bonne. La régularité du pouls se maintient : la soif reprend toute sa force. Je continue à prendre du tabac avec plaisir : je ne sens aucun désir de manger.—A dix heures, soif continuelle et toujours plus ardente : pouls régulier, quoiqu'un peu accéléré. Une forte envie de

manger m'a pris à plusieurs reprises dans l'après-midi ; je n'ai ressenti d'ailleurs ni trouble, ni douleur dans aucune partie du corps.

11.— Six heures du matin ; depuis dix heures du soir, le pouls a été régulier, mais ses pulsations violentes. Avant minuit, désir de manger ; soif inextinguible ; sommeil tranquille pendant une heure. A mon réveil après minuit, j'ai trouvé mon pouls diminué de force, mais conservant la même régularité. Dans la matinée, un bon sommeil ; la soif la plus intolérable. Le pouls, extrêmenènt faible, annonce que ma fin approche.— J'ai conçu et exécuté le projet le plus étrange peut être qui jamais soit entré dans la tête d'un homme ; je le remplis au milieu de souffrances terribles, inouïes, pour soustraire mes parens et mes amis à l'opprobre et au déshonneur ; pour enlever à mes ennemis la satisfaction de voir tomber ma tête sous la hache du bourreau, et pour montrer à celui qui fut mon atroce, mon unique et détestable assassin, quels sont l'ame et le caractère d'un véritable Corse. Lorsqu'il apprendra la manière dont j'ai voulu mourir, qu'il tremble qu'un émule de mon courage n'entreprenne de venger l'innocente victime de ses infernales machinations. —Deux heures après midi ; mon extrême faiblesse a diminué depuis une heure : la pouls a repris toute sa vigueur et conservé jusqu'à ce moment une régularité qui m'alarme. Mon corps tout entier n'éprouve aucun dérangement, aucune altération, mais je m'aperçois d'un affaiblissement sensible.— A six heures ; mes facultés intellectuelles ont maintenant toute l'énergie accoutumée ; la soif est brûlante, mais tolérable : la faim a cessé tout-à-fait. Mes forces physiques décroissent sensiblement ; le pouls est faible et régulier ; la vue claire ; l'estomac et les intestins ne me causent aucun malaise.—A dix heures ; pouls faible et régulier ; soif horrible : nul désir de man-

ger. Tout le reste de l'organisation, soit physique, soit morale, est dans un état qui n'annonce ni dérangement, ni déclin.— *Deus in nomine tuo salvum fac me, et in virtute tua libera me.* « Mon Dieu ! que ton nom soit mon salut, et ta force mon réfuge. »— Ce peu de mots latins renferme tous mes principes religieux, et dans toute leur étendue. Depuis ma dix-septième année j'ai toujours cru en un Dieu, rémunérateur et vengeur. Cette croyance m'a toujours soutenu dans mes épreuves.

12.— Je me suis levé dans la matinée. Depuis dix heures du soir jusqu'à une heure, point de changement ni d'altération ; sommeil léthargique de quatre heures et demie. Au réveil, les mouvemens du pouls et l'état de tout l'individu ne présentaient que des présages mortels, et tous mes sens étaient dans une prostration complète. Cette situation a duré plus d'une heure.— A six heures et demie, je me suis ranimé. En ce moment le pouls est faible et tout à fait régulier, et la soif un peu abattue.—A dix heures ; le pouls un peu faible, mais toujours régulier. Nulle envie de manger, mais la soif plus ardente. Les facultés intellectuelles sans aucune altération ; point d'assoupissement ; énergie dans toutes les parties du corps. —A dix heures du soir ; soif prodigieuse ; pouls très-faible et régulier. Pendant plusieurs heures, cessation au cœur du mouvement de systole et de diastole : insomnie constante : langueur universelle : extrême fatigue et incapacité de supporter la lumière.

13.—A dix heures du matin ; à minuit le pouls est devenu extrêmement faible et intermittent ; la soif est très-forte : prostration générale des forces.—Dans cette crise, la raison m'a abandonné, et, par un mouvement machinal, j'ai saisi la cruche à l'eau et j'ai bu à grands traits. Le froid s'en est augmenté dans toutes les parties ; un instant après, les mains les pieds, le nez et les oreilles

sont devenus glacés. Le pouls alors a cessé de battre : tous les symptômes étaient mortels. Le médecin était arrivé une heure auparavant. Pendant les mouvemens convulsifs où je ne conservais plus l'usage de ma raison, il m'a demandé si je désirais quelque chose, et m'a proposé un peu de vin. Quatre ou cinq cuillerées qu'il m'a données m'ont rendu les forces et la vie. J'ai bu ensuite, pour la seconde fois, une grande quantité d'eau froide. Maintenant je me trouve à peu près dans le même état où j'étais hier matin ; mais la soif est beaucoup moins violente et je puis la supporter sans grande difficulté. — A deux heures ; la soif tolérable ; le pouls régulier, mais faible : nul malaise remarquable dans aucune partie du corps ; point d'envie de manger : le battement du cœur entièrement arrêté.— A six heures ; le cœur dans le même état ; pouls faible et lent : la soif n'est point absolument insupportable : même indifférence pour la nourriture. La tête saine ; la vue perçante ; les facultés intellectuelles sans altération quelconque. — Dix heures du soir ; à dix heures et demie, un sommeil fort paisible ; j'ai ressenti un léger réfroidissement par tout le corps ; le pouls a cessé ou s'est trouvé presqu'imperceptible. Soif tolérable : facultés intellectuelles dans leur état naturel et nullement diminuées. Le froid continue, quoique léger, et s'étend sur tous les membres : les pieds chauds ; les oreilles et le nez froids.

14.—A une heure ; après les convulsions décrites ci-dessus, trois heures d'un profond sommeil, avec des songes, non pas tels que les enfante une imagination triste ou délirante, mais agréables et paisibles. Au réveil, une soif brûlante ; les deux pouls très-faibles ; le mouvement du cœur presque nul ; les facultés mentales parfaites ; la force physique un peu plus atténuée que le jour précédent. — A sept heures du soir ; depuis une heure

après midi, la soif s'est augmentée outre mesure. Les battemens du pouls sont tantôt forts et tantôt très-faibles, mais toujours réguliers. Les mouvemens du cœur ont cessé entièrement; les facultés morales et physiques sont dans un aussi bon état que mon affaiblissement le permet. — Tout le monde m'abandonne, mais je conserverai jusqu'au bout le plus précieux de mesbiens, mon courage.

Lundi soir.—Le 10 de ce mois, je fus tourmenté d'une soif si violente qu'ayant rempli ma bouche d'eau, je ne pus résister et fus obligé de l'avaler. Dans la crise du 12, je bus un verre d'eau et plus, en présence du médecin, et le 13, dans une crise semblable, un peu plus d'un demi-verre; le tout ne se monte pas à plus d'une demi-pinte, et cela dans l'espace de douze jours et demi.— A dix heures du soir; la soif intolérable, ainsi qu'elle a été pendant toute la journée; les pulsations fébriles; chaleur par tout le corps; symptômes de convulsions pareilles à celles des deux nuits précédentes.—Depuis le 2 décembre, je suis privé de toute consolation. Point de nouvelles de ma famille; on a défendu à mes amis, dans la ville, d'approcher de cette prison. Sept soldats inexorables sont postés dans la petite chambre où je suis confiné: ils épient, d'un regard inquisitorial, mes plus légers mouvemens, tous mes gestes, toutes mes paroles; des précautions si étranges, si barbares seraient plus convenables dans les prisons du sérail d'un pacha de St.-Jean-d'Acre que dans celle d'un gouverneur français, qui se pique d'humanité. Ils voudraient empêcher ma mort, mais j'ai l'espérance et la confiance de rendre inutiles, de faire avorter tous les efforts, tous les moyens et toutes les mesures employés à cet effet.

15.— Depuis dix heures du soir jusqu'à trois heures du matin, le pouls faible; chaleur fébrile par tout le

corps : soif extrême ; jusqu'à six heures, sommeil paisible ; faiblesse et défaillance pendant une demi-heure ; à six heures et demie, j'ai recouvré mes sens ; point de pulsation jusqu'à sept. Depuis sept jusqu'à minuit, pouls extrêmement faible et bas.

16.—Depuis la dixième jusqu'à la quatrième heure, soif ardente ; calme sous tous les autres rapports. Depuis quatre heures, le pouls agité, accompagné d'une chaleur fébrile. A une heure du matin, sommeil paisible ; à deux, absence du pouls ; à trois, il recommence à marquer, mais il est extrêmement faible. Il est près de sept heures, et telle est ma faiblesse que j'espère toucher à la fin de ma vie et de mes souffrances.

Après ma mort, que ce journal soit remis à mon neveu Giovese Girolamo Guarini, qui en prendra des copies pour MM. les présidens Mezaud, Pasqualini, Suzzoni, puis une quatrième pour le seigneur Rigo, que je conjure de remplir mes intentions que je lui ai préalablement expliquées de vive voix.

17.—A dix heures ; toute la journée d'hier fut tranquille ; la soif supportable ; le pouls régulier ; la vue claire ; la tête dégagée ; l'estomac et les intestins dans une parfaite quiétude. Aujourd'hui je me trouve dans le même état, sauf que j'ai le pouls excessivement faible. Je meurs après une vie pure et innocente, et je la vois s'éteindre avec autant de tranquillité que Socrate, Sénèque et Pétrone.

18.—A onze heures ; j'arrive au terme de mon existence avec la sérénité du juste. La faim ne me tourmente plus ; la soif a entièrement cessé ; l'estomac et les intestins sont tranquilles ; la tête sans nuages, la vue claire. En un mot, un calme universel règne, non-seulement dans mon cœur et dans ma conscience, mais encore dans toute mon organisation. Le peu de momens qui me res-

tent s'écoulent tout doucement comme l'eau d'un petit ruisseau à travers une belle et délicieuse prairie. La lampe va s'éteindre faute d'huile.......

Signé Antonio Viterbi.

Ici se termine le journal; Viterbi ne mourut cependant que le 20. A l'instant d'expirer, il s'allongea sur son lit, en disant : « Je suis préparé à quitter ce monde. » et rendit le dernier soupir. (*London Magazine*).

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Journal d'un anglais, prisonnier de guerre, a Paris, pendant les quatre premiers mois de 1814.

(Cinquième article.)

SIX SEMAINES DE LA RESTAURATION.

2 *Avril.* En passant le matin sur la place Vendôme, j'observai que la statue de Napoléon était environnée d'une grosse toile d'emballage. Je fus déjeûner chez madame de L. Elle me dit que la compagnie de la garde-nationale, dans laquelle était son beau-frère, M. T., conseiller à la cour impériale, avait résolu, à l'exception du capitaine et de trois simples gardes, de soutenir la cause des Bourbons et de se battre contre Napoléon, s'il attaquait Paris. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on ne savait pas plus où se trouvait l'armée de ce dernier, que quelques jours auparavant, on ne savait où était celle des alliés.

En quittant madame de L., je me rendis au faubourg du Temple. Un poste russe était placé à la barrière, mais les commis n'en continuaient pas moins leurs perceptions. Je fus ensuite à Belleville : il y avait eu, la nuit précédente, un bivouac russe, tout près de l'entrée, dans un petit champ situé à gauche de la route ; mais les troupes étaient parties le matin. Des enfans et quelques autres individus s'occupaient activement de la recherche des pièces de monnaie et des autres petits objets oubliés par les soldats. Le succès de leurs recherches m'explique comment il se faisait qu'on trouvait tant de pièces de bronze ou d'argent dans les anciens campemens des Romains. On ramassait avec avidité jusqu'aux débris des animaux tués par les soldats. Mais un certain nombre de voitures de fourrages et de bagages conduites par des paysans russes, de l'aspect le plus sauvage, arriva dans ce champ, et les Français se retirèrent.

Les effets de la guerre se faisaient voir dans Belleville sous les formes les plus variées et les plus horribles. Les cadavres d'un assez grand nombre de soldats français étaient appuyés contre les murs des maisons. On les avait retirés du milieu de la grande rue, parce qu'ils auraient empêché la circulation des voitures ; mais personne ne songeait à les enterrer. Comme, pendant la bataille, les habitans s'étaient réfugiés dans Paris, toutes les maisons avaient été forcées et pillées. Cependant les propriétaires commençaient à revenir pour connaître l'étendue du dommage, et retirer ceux de leurs meubles qu'on n'avait pas détruits. Les chariots employés à cette destination et les fourgons des Russes encombraient tellement les rues, qu'il était impossible de les parcourir à pied sans se heurter contre des cadavres. Mais cela paraissait ne faire que très-peu d'impression sur les personnes que je rencontrais. Plus je m'avançais, plus cette scène de déso-

lation devenait affreuse. Les murs et les maisons qui se trouvaient sur ma droite avaient été, en beaucoup d'endroits, traversés par des boulets dont plusieurs s'étaient enfoncés dans le côté opposé.

En arrivant dans le pré St-Gervais, je le trouvai rempli de cadavres d'hommes et de chevaux. Les jardins potagers et les élégantes plantations de lilas de ce joli endroit avaient été foulés aux pieds, ainsi que les petits arbres fruitiers. Les gros avaient été percés par la mousqueterie ou renversés par le canon. Tout annonçait l'acharnement avec lequel les deux armées s'étaient battues ; quoique beaucoup de corps morts eussent été jetés dans un fossé voisin, j'en vis encore plusieurs centaines sur l'inclinaison de la colline, qu'on n'avait pas enterrés. Quelques-uns des propriétaires des jardins où se trouvaient les cadavres, faisaient des fosses peu profondes dans lesquelles ils les déposaient, et ils s'appropriaient les dépouilles des morts pour s'indemniser de ce devoir d'humanité qu'ils remplissaient si imparfaitement. Les maisons et les cours du pré St-Gervais étaient remplies des corps de ceux qui s'étaient retirés du tumulte de la bataille pour mourir plus tranquillement.

En me dirigeant vers le bois de Romainville, je vis un nombre de morts plus considérable. Six ou sept chirurgiens français s'occupaient de rechercher ceux des blessés qui vivaient encore et de panser leurs blessures. J'en vis trois entr'autres qui, depuis le vendredi, n'avaient reçu aucun secours, et avaient été livrés à toutes les horreurs de la faim et de la soif, sans que personne songeât à les faire transporter à l'hôpital. Je sentis alors à quel prix s'achète la gloire militaire. Pendant que je me trouvais là, un Cosaque à cheval passa près d'un Russe qui avait reçu plusieurs blessures à la tête et qui paraissait horriblement souffrir ; il tira un pistolet de sa ceinture

en annonçant, par ses signes, l'intention de le tuer pour terminer ses souffrances ; mais, comme on se hâta de lui dire de n'en rien faire, il remit son pistolet à sa ceinture et continua tranquillement sa route.

Les morts avaient, en général, un de leurs bras étendu. Rien ne rappelait, dans leur air, les passions violentes dont ils avaient dû être animés au moment d'expirer. Les hommes tués par le canon étaient horriblement mutilés. Mais, à l'exception de ceux dont le visage était gonflé, leur physionomie avait un caractère paisible. Lorsque leurs traits ne suffisaient pas pour les reconnaître, on pouvait distinguer les Français aux taches que leurs habits bleus avaient faites sur leurs chemises. Un assez grand nombre d'individus des plus basses classes étaient occupés à dépouiller les morts. Comme les armes à feu, quand elles étaient en bon état, étaient saisies aux barrières, ils les brisaient en plusieurs pièces afin de les introduire dans Paris. Le petit nombre de personnes qui étaient venues visiter le champ de bataille par curiosité, marchaient en troupe pour se protéger réciproquement contre les Cosaques et même contre la populace accourue de la ville. Mais, malgré cette précaution, plusieurs furent pillées.

En revenant, je vis, dans la rue St-Denis, au coin de la rue Thiéry, n° 136, la maison qui avait brûlé pendant la bataille. Toutes les maisons, dans cette partie de Belleville, avaient été pillées; chaque porte, chaque volet était brisé, mais une patrouille russe chassait tous les soldats qui glanaient dans les restes du pillage. Un des trois moulins à vent qui se trouvent de ce côté du village, avait été détruit par le canon. La campagne était entièrement ravagée. D'innombrables bouteilles vides, qui étaient répandues dans cette partie de la plaine, annonçaient que des milliers d'hommes y avaient bivouaqué

après la bataille. De tems à autre on entendait résonner le canon du château de Vincennes, qui continuait à tenir.

Je revins à quatre heures de l'après-midi. Du boulevart du Temple au boulevart des Italiens, je ne rencontrai pas vingt personnes qui eussent des cocardes blanches. A la vérité il y en avait plusieurs au café Tortoni, mais c'était un des points de réunion du parti.

Comme quelques gardes-nationaux et même des agens de police avaient arraché, la veille, des cocardes blanches, le général Sacken fit insérer dans les journaux, et placarder sur les murs de Paris, l'avis suivant :

« Le gouverneur général de Paris, baron Sacken, défend expressément que personne dans cette ville puisse être inquiété, offensé et molesté par qui que ce soit, pour fait d'opinion politique et pour les signes extérieurs qui pourraient être portés.

Baron Sacken,
Gouverneur général de Paris.

Paris, le 1er avril 1814.

La proclamation du conseil général du département de la Seine et du conseil municipal de Paris, était affichée sur les murs et se vendait dans les rues. Le conseil général déclarait qu'il ne voulait plus obéir à Napoléon, et il exprimait chaudement le désir de voir rétablir le gouvernement de la maison de Bourbon, dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes. Cette pièce, remarquable par son énergie, avait été rédigée par M. Bellart, qui, le jour de la bataille, avait réuni les membres de sa famille et leur avait dit que le moment était arrivé de se délivrer du joug de Napoléon; qu'il considérait comme un devoir d'exposer sa vie pour exécuter cette résolution, mais que, comme le tyran

pourrait ensuite se venger sur eux, il ne voulait rien faire sans avoir d'abord leur agrément. Tous l'engagèrent à exécuter ce projet : en conséquence, il provoqua, le 1[er] avril, une réunion des deux conseils à l'Hôtel-de-Ville, et proposa ses résolutions. M. Gauthier fut le seul qui les appuya. Un membre, probablement influencé par la crainte, témoigna de l'opposition. Le baron Thibon, sous-gouverneur de la Banque, dit qu'attendu les obligations personnelles qu'il avait à l'empereur, il ne pouvait pas prendre part à cette démarche, mais qu'au surplus il en désirait le succès. Quatre membres étaient absens. Après quelques discussions, les conseils approuvèrent le projet de proclamation présenté par M. Bellart, qui a puissamment contribué, de cette manière, à la chute du gouvernement impérial, et à la restauration de la maison de Bourbon.

Cet acte des conseils eut beaucoup d'influence sur le Sénat, dont les déterminations fixèrent ensuite les dispositions très-vacillantes de l'empereur de Russie. Suivant ce que me dit le comte A. de Laborde, le vendredi au soir, l'empereur Alexandre était bien loin d'avoir définitivement résolu la restauration de l'ancienne dynastie. Malgré la déclaration du 31 mars, il semblait même pencher pour la régence, et il n'accordait qu'une demi-confiance à M. de Talleyrand. Le général Pozzo di Borgo, né en Corse, et qui avait pour Napoléon une haine personnelle, insistait fortement pour le rappel des Bourbons. Mais, d'un autre côté, M. de Nesselrode penchait pour la régence, ainsi que le duc de Dalberg, l'un des membres du gouvernement provisoire. La proclamation des conseils mit fin à ces irrésolutions.

Le soir, le roi de Prusse vint au théâtre de l'Opéra-Comique. *Cendrillon* était annoncée; mais on joua la *Fausse magie* et ensuite le *Déserteur*. Le roi ne resta pas

jusqu'à la fin du spectacle. Les spectateurs témoignèrent un vif enthousiasme pour la maison de Bourbon. St-Aubin jouait le rôle de l'invalide : on jeta une cocarde blanche sur le théâtre, et on lui cria de la prendre. Il la porta pendant tout le reste de la soirée. Lorsqu'après la grâce du déserteur, on cria sur le théâtre : *Vive le Roi!* ce cri fut répété dans toute la salle. Ce fut dans ce moment que j'arrivai : quand la pièce fut finie, on demanda pour les jours suivans plusieurs opéras qui avaient été interdits par la censure.

Le *Moniteur* du jour ne rendait aucun compte de la bataille. On y avait inséré la déclaration de l'empereur Alexandre, et un supplément contenait le procès-verbal des séances du sénat, du 1er avril.

Le 3, le sénat-conservateur rendit le sénatus-consulte suivant :

1° Napoléon Bonaparte est déchu du trône, et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli ;

2° Le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Bonaparte ;

3° Le présent décret sera transmis, par un message, au gouvernement provisoire de la France, envoyé de suite à tous les départemens et aux armées, et proclamé immédiatement dans tous les quartiers de la Capitale.

Les président et secrétaires,
BARTHÉLEMY, le comte de Valence, PASTORET.

Le corps législatif s'assembla, sur l'invitation du gouvernement provisoire. Le duc de Massa, qui était président, avait accompagné la régente à Blois. Le comte Henri de Montesquiou, vice-président, ne voulut pas, dans cette circonstance, occuper le fauteuil. Ce fut, en conséquence, l'autre vice-président, M. Félix Faulcon,

qui présida ; il lut le message du gouvernement provisoire qui annonçait que le sénat avait déchu du trône Napoléon Bonaparte, à cause des infractions qu'il avait faites au pacte constitutionnel. Le corps-législatif adhéra immédiatement à l'acte du sénat, et déclara la déchéance de Napoléon et de sa famille. Cette déclaration fut présentée successivement à la signature de chacun des soixante dix-sept membres qui assistaient à cette séance. Quoique le comte H. de Montesquiou eût voté, il refusa de signer. M. Fornier de St-Lary proposa de clore la liste des signatures, afin que les membres présens à la séance eussent seuls le mérite de la résolution que le corps-législatif venait de prendre. Mais on passa à l'ordre du jour sur cette proposition.

Le résultat de la séance du sénat, du 1er avril, relativement à la formation d'un gouvernement provisoire, et l'acte par lequel il avait, le 2, déclaré Napoléon déchu du trône, étaient insérés dans le *Moniteur* et dans d'autres journaux, ainsi que l'adresse du nouveau gouvernement à l'armée française. On les criait et on les vendait aussi dans les rues. Personne ne paraissait plus hésiter à se prononcer contre l'empereur, quoiqu'on continuât à ignorer où il était. Après avoir déjeûné au café anglais avec mon ami A., professeur de mathématiques à l'école Polytechnique, je fus me promener avec mademoiselle D., le long des boulevarts. J'y vis un très-grand nombre de cocardes blanches ; il y avait des marchands qui en vendaient sur la place Vendôme. Les vieux chevaliers de St-Louis avaient repris leurs anciennes croix, cachées pendant si long-tems, et les étalaient à leur boutonnière. Les Champs-Élysées, depuis la place Louis XV jusqu'à l'Élysée-Bourbon, étaient couverts de militaires.

Les Prussiens bivouaquaient sur le côté gauche de la route, avec toute la régularité de troupes disciplinées.

Dans le quinconce du nord, était le camp des Cosaques. On n'y voyait ni l'ordre, ni le luxe militaire, ni même les armes des armées modernes. On n'y remarquait qu'un amas confus de barbares du Don, des déserts de la Tartarie et des bords de la mer Caspienne. En examinant ce tableau, il me semblait que le tems avait rétrogradé et que j'étais transporté dans un autre monde et dans un autre siècle. A l'entrée des huttes, qui paraissaient plutôt avoir été construites pour mettre les produits de leur pillage à l'abri, que pour les loger, car aucune n'était assez élevée pour qu'ils pussent se tenir debout, plusieurs racommodaient leurs bizarres vêtemens, leurs bottes, ou considéraient leur butin. D'autres vendaient des schalls, des montres, etc., que beaucoup de Français s'empressaient d'acheter, sans calculer que, de cette manière, ils encourageaient le pillage de leur propre pays. Quelques-uns faisaient leur cuisine, mais la plupart étaient assoupis au milieu des débris des animaux qu'ils avaient tués, et dont le sol était tout couvert, ou sur la litière de leurs chevaux, qui mangeaient l'écorce des arbres auxquels ils étaient attachés. Ces arbres étaient couverts d'armes de différentes espèces ; de lances d'une longueur prodigieuse, de carquois, de flèches, de sabres, de pistolets, mêlés à des uniformes et à des effets de harnachement d'un travail grossier. Tout ce désordre avait cependant un caractère très-pittoresque. Les Français se promenaient au milieu des Cosaques, sans que ceux-ci y missent aucun obstacle, et même sans qu'ils parussent y faire attention. Un grand nombre de marchands leur vendaient des oranges, des pommes, des harengs, du pain, du vin, de l'eau-de-vie, de la petite bière. Cette dernière boisson n'était point de leur goût, et, après en avoir bu, ils faisaient la plus étrange gri-

mace, et ne semblaient pas disposés à recommencer. Mais les Russes de toutes les classes témoignaient beaucoup de goût pour les oranges. A tout moment, il s'élevait des discussions sur la valeur relative des monnaies russes et des monnaies françaises. Ces discussions, par suite de la bonhomie et de l'indifférence des Cosaques, se terminaient presque toujours à l'avantage des marchands : les efforts que ceux-ci faisaient pour les duper, n'avaient d'autre résultat que d'exciter la bonne humeur des Cosaques et de les faire rire.

Après nous être amusés quelque tems de cette scène intéressante, nous nous rendîmes au Champ-de-Mars par le pont d'Iéna. Dans l'avenue se trouvait un camp russe, au milieu duquel il y avait un parc considérable d'artillerie française, dont un officier russe faisait l'inventaire, conjointement avec un commis français. Comme les caissons étaient remplis de poudre, l'officier engagea, avec politesse, les gardes-nationaux à faire un peu éloigner les spectateurs, dans la crainte que leurs pipes ou les clous de leurs souliers ne causassent quelqu'accident. Au Gros-Caillou, quartier qui est principalement habité par des blanchisseuses, il y avait beaucoup de linge étendu pour sécher. Pendant que nous étions là, quelques misérables de la lie du peuple engagèrent les soldats russes à s'en emparer et à le leur vendre ensuite à vil prix ; mais cela leur profita peu, car les gardes-nationaux les arrêtèrent aussitôt qu'ils furent en possession du linge, et les conduisirent à la préfecture de police.

En sortant du Champ-de-Mars, nous fûmes aux Invalides. Comme mademoiselle D. observait que les canons avaient été ôtés de la plate-forme, un vieil invalide qui l'entendit s'écria : « Hélas, à quoi nous serviraient-ils actuellement ! on les employait autrefois pour annoncer

nos victoires. » Beaucoup de ces vieux guerriers paraissaient satisfaits de se retrouver encore une fois au milieu du tumulte d'un camp ; ils parcouraient celui des Allemands, qui occupait tout l'espace compris entre la porte en fer et la Seine. Au centre du camp, était ce lion ailé enlevé à Venise, et qui, selon l'inscription du piédestal, avait été placé en 1804, par ordre de Napoléon, empereur des Français « sous les yeux des guerriers dont il atteste les exploits. » Il y avait des huttes construites à la hâte, dans lesquelles j'aperçus plusieurs femmes bien vêtues. Quelques vaches, qui venaient des bords du Rhin, paissaient sur le gazon. Sur la droite se trouvaient les voitures de forges où l'on réparait les armes endommagées dans le cours de la campagne.

Pendant toute notre promenade, nous ne vîmes, dans les soldats alliés, aucune disposition à être insolens : ils avaient, au contraire, une sorte d'ostentation de douceur et de bonté. Nous revînmes par le jardin des Tuileries, qui avait été rouvert. Il était rempli des promeneurs ordinaires du dimanche, dont un assez grand nombre portaient des cocardes blanches ; plusieurs femmes en portaient aussi. Un soldat russe et un garde-national étaient en sentinelle à chacune des issues.

La rue St-Honoré présentait l'aspect le plus extraordinaire : on y voyait circuler en même tems des Allemands, des Russes et des Asiatiques venus de la grande muraille de la Chine, des bords de la mer Caspienne et de ceux de la mer Noire. C'étaient des Cosaques avec leurs peaux de mouton, leurs longues lances, leurs barbes rousses et touffues et le petit fouet nommé *knout*, attaché à leur cou ; des Calmouks et d'autres tribus tartares, remarquables par leur nez plat, leurs petits yeux et leur teint d'un rouge foncé ; des Baschkires et des Tungous

de Sibérie, armés d'arcs et de flèches; des chefs circassiens, nés au pied du Caucase, entièrement couverts de brillantes cottes de mailles en acier, et qui portaient sur leur tête de longs casques pointus, tout-à-fait semblables à ceux que l'on portait en Angleterre dans les douzième et treizième siècles; des officiers russes et prussiens avec des uniformes tout couverts de décorations. Beaucoup d'officiers russes sortaient à peine de l'enfance : ils étaient étroitement serrés, par une ceinture, au-dessus des hanches; leur poitrine rembourrée faisait une forte saillie; leurs cheveux, tout ébouriffés, descendaient jusqu'à leurs épaules. Les cheveux des simples soldats étaient, au contraire, coupés aussi ras que possible. Les voitures russes, qui s'avançaient au milieu de cette foule, étaient attelées avec des cordes, et conduites par des cochers à longues barbes, vêtus de robes d'une couleur foncée, et la tête couverte de chapeaux plats à petits bords. Tel était l'équipage du général Sacken, gouverneur général de Paris !

Le Palais-Royal offrait une scène d'un autre genre, mais non moins curieuse. Il s'y trouvait encore plus de monde que de coutume. C'était à qui en couvrirait les murailles de placards remplis d'outrages contre un homme qu'on avait cessé de craindre, et des protestations de dévouement à des princes que, pendant vingt-cinq ans, on avait oubliés dans l'exil. On voulait, de cette manière, se recommander à la bienveillance du nouveau gouvernement. Les plus remarquables de ces placards étaient ceux de Lemarre, auteur de quelques écrits philologiques, et du fils de Brissot de Warville, qui avait été expulsé, par ordre de Napoléon, de l'école Polytechnique. Mais, le lendemain, le gouvernement provisoire défendit ce genre de manifestation des sentimens publics.

Un grand nombre d'affiches imprimées avec plus de luxe que de coutume annonçaient l'écrit de M. de Châteaubriand, intitulé : *de Buonaparte et des Bourbons.*

A deux heures de l'après-midi, le général Sacken envoya au préfet de police l'ordre de mettre en réquisition toutes les barques qui se trouvaient sur la rivière, pour construire un pont au-dessus de la barrière de Bercy. Cet ordre fut mis sur-le-champ à exécution. A sept heures, l'ordre arriva d'en construire un second, et, à minuit, celui d'en construire un troisième. Deux mille pontoniers et soldats, la plupart Bavarois, se mirent immédiatement à l'ouvrage, et travaillèrent jusqu'au mardi matin; mais les travaux furent alors arrêtés. Il y avait un pont de construit et un autre qui l'était à moitié. Le général Mufflin, chef d'état-major de Blucher, me dit que c'était lui qui avait provoqué la construction de ces ponts, attendu que, s'il y avait eu une bataille, le passage des troupes dans l'intérieur de Paris aurait produit beaucoup de désordre, et que, d'ailleurs, on ne pouvait, sans de grands dangers, y faire passer des caissons chargés de poudre.

Le 5, la pièce suivante fut insérée dans le *Moniteur :*

Copie des lettres de créance de M. le commissaire nommé par S. M. l'empereur de toutes les Russies, pour résider près le gouvernement provisoire.

« En m'éloignant de Paris, j'ai pensé qu'il était nécessaire de pourvoir aux moyens d'établir les relations les plus suivies et les plus fréquentes avec le gouvernement provisoire ; j'ai, à cet effet, nommé mon général-major, Pozzo di Borgo, pour résider auprès de lui en qualité de commissaire général. Je vous invite, Mes-

sieurs, à ajouter foi à tout ce qu'il sera dans le cas de vous dire de ma part, et à me transmettre, par son entremise, toutes les communications que vous auriez à me faire. Il jouit de ma confiance et la justifiera surement encore, dans cette occasion, en ne négligeant aucun moyen de cimenter les rapports de paix et d'amitié si heureusement établis entre la Russie et la France. »

Recevez, Messieurs, l'assurance de toute mon estime.

Signé ALEXANDRE.

Paris, le 23 mars (4 avril 1814.)

Le 5 au soir, il y eut une réunion du gouvernement provisoire, qui se tint, comme de coutume, dans l'entresol de M. de Talleyrand. R. L., qui y assistait, me dit que l'empereur Alexandre était présent, et que, par suite de la conversation qu'il avait eue avec le maréchal Macdonald, le maréchal Ney et le duc de Vicence, et des craintes que lui inspiraient les troupes qui restaient à Napoléon, il annonça l'intention d'abandonner la cause des Bourbons et de transiger au moyen de la régence. Ce fut le général Dessoles qui, par un discours éloquent et animé, le dissuada de cette idée. Le général Dessoles dit à l'empereur que, s'il persistait dans sa résolution d'abandonner les Bourbons, il espérait du moins qu'il donnerait des passeports pour la Russie à leurs partisans.

Il n'y avait d'autres nouvelles des armées, dans le *Moniteur* du même jour, que le petit paragraphe suivant : « Le général russe Kaisaroff a pris aujourd'hui la ville de Melun ; il a surpris le camp de cavalerie qui la couvrait, l'a mis entièrement en déroute, et a fait beaucoup de prisonniers. » La proclamation du duc d'Angoulême, datée de Saint-Jean-de-Luz, du 2 février, et qu'il avait

publiée à Bordeaux, le 15 mars, se trouvait également dans le *Moniteur*.

6 *Avril*. Quoique l'empereur Alexandre parût hier décidé à ne pas abandonner la cause des Bourbons, R. L. me dit qu'il avait ensuite changé d'avis; qu'il était entré à 6 heures du matin dans la chambre à coucher de M. de Talleyrand, et qu'il avait témoigné de nouveau l'intention de traiter avec la régente. Après avoir causé quelque tems avec M. de Talleyrand, l'empereur s'en fut à pied chez le roi de Prusse. Mais ce dernier étant peu favorable à la régence, le rappel de la maison de Bourbon fut irrévocablement décidé. L'abbé de Pradt était présent quand L. me conta ces faits, et il me les confirma. M., qui alors ne quittait pas M. de Talleyrand, m'en garantit aussi l'exactitude.

Le 8 avril, le gouvernement provisoire rendit le décret suivant :

Paris, le 8 avril 1814.

« Le gouvernement provisoire, considérant que le système de diriger exclusivement vers l'état et l'esprit militaires les hommes, leur inclination et leurs talens, a porté le dernier gouvernement à soustraire un grand nombre d'enfans à l'autorité paternelle, ou à celle de leur famille, pour les faire entrer et élever, suivant ses vues particulières, dans des établissemens publics; que rien n'est plus attentatoire aux droits de la puissance paternelle, et que, d'un autre côté, cette mesure vexatoire s'oppose directement au développement des différens genres de génie, de talens et d'esprit que donne la nature, et dont l'ensemble varié forme la richesse morale publique; qu'enfin, la prolongation d'un pareil désordre serait une véritable contradiction avec les principes d'un gouvernement libre; arrête :

Que les formes et la direction de l'éducation des enfans seront rendues à l'autorité des pères et mères, tuteurs ou familles, et que tous ces enfans qui ont été placés dans des écoles, lycées, institutions et autres établissemens publics, sans le vœu de leurs parens, ou qui seront réclamés par eux, leur seront sur-le-champ rendus, et remis en liberté. »

Les membres du gouvernement provisoire, signé :

Le prince DE BÉNÉVENT;
Le duc DE DALBERG;
François DE JAUCOURT;
Le général comte DE BEURNONVILLE;
L'abbé DE MONTESQUIOU.

Pour copie conforme,

Signé DUPONT (de Nemours) *secrétaire.*

10 *Avril.* Entre huit et neuf heures du matin, l'infanterie de l'armée alliée occupait le côté nord des boulevarts, depuis la rue Royale jusqu'à la place de la Bastille. Le côté opposé était occupé par la garde-nationale. Par ordre de la police aucune voiture ne pouvait circuler sur les boulevarts, et même aucun piéton n'était admis sur la place Louis XV, réservée aux souverains et aux troupes qui devaient assister à la solennité religieuse qu'on allait y célébrer.

Je me rendis, dès le matin, à la terrasse N. W. du jardin des Tuileries, d'où je découvrais parfaitement toute la place Louis XV. Au centre, tout près de l'endroit où Louis XVI a été exécuté, se trouvait une plateforme carrée, élevée d'une douzaine de marches et sur laquelle on avait dressé un autel. Les avenues de la place étaient gardées par la garde-nationale.

A midi moins dix minutes, sept prêtres du rite grec, portant de longues barbes et de riches vêtemens, traver-

sèrent lentement la place, et vinrent se placer près de l'autel. A midi et demi, l'infanterie alliée s'avança, en marchant sur vingt-trois de front, par la rue Royale. Elle était suivie par la cavalerie. Les troupes se rangèrent avec la plus grande précision autour de la place, jusqu'à ce qu'elle fût remplie. Les souverains s'avançaient à cheval derrière ces troupes, suivis d'un brillant état-major, dans lequel je remarquai quelques uniformes anglais. Lorsque les souverains arrivèrent au pied de l'autel, ils descendirent de cheval, et montèrent sur la plate-forme. Ils se découvrirent ensuite, ainsi que toutes les troupes, à l'exception des gardes-nationaux français, qui conservèrent leurs châpeaux. Le service divin commença, et le plus profond silence régna au milieu de cette multitude armée qui remplissait la place, pendant cette imposante cérémonie, qui dura environ une demi-heure. Cent coups de canon en annoncèrent la fin. Les journaux, et les affiches posées par l'ordre du préfet de police, avaient annoncé cette décharge, afin qu'elle n'excitât pas d'alarmes.

Lorsque l'empereur Alexandre fut de retour chez M. de Talleyrand, il parut aux fenêtres et fut très-applaudi. Le même jour M. Bellart, rédacteur de l'adresse du conseil municipal, reçut une invitation à dîner de M. de Talleyrand; il fut présenté à l'empereur, et dîna avec lui, honneur auquel il ne s'attendait pas. Ce prince lui dit : « Je désirais beaucoup connaître un homme aussi profondément vertueux, et rapporter en Russie le souvenir de vos traits. »

Le 11, la *Gazette de Santé*, feuille périodique qui paraît tous les dix jours, annonçait que les maladies régnantes de la capitale, étaient la fièvre d'hôpital ou *typhus*, et la maladie, plus dangereuse encore, qu'on nomme *pourriture des hôpitaux* ou *gangrène humide des plaies*. La *Gazette de Santé* ajoutait que tous les hôpi-

taux étaient infectés par ces deux maladies; qu'elles y faisaient beaucoup de ravages, et que plusieurs jeunes médecins en étaient morts victimes. Le docteur Friedlander, médecin prussien établi à Paris, me dit que la moyenne de la mortalité dans l'armée alliée était d'un sur vingt par jour; mais qu'elle était plus forte parmi les Français, et que, sur seize malades, ils en perdaient un.

Après le décret du gouvernement provisoire du 4 avril, qui autorisait tous les conscrits et les gardes-nationaux mobilisés à retourner dans leurs foyers, les rues de Paris étaient remplies de pauvres jeunes gens d'une pâleur et d'une maigreur excessives, dont un grand nombre avaient été atteints par la contagion des hôpitaux. Le maréchal Marmont me dit que la crainte augmentait encore les effets de cette contagion. L'armée française avait cruellement souffert du froid, pendant le cours de cette campagne, surtout dans la nuit du 9 au 10 mars, qui fit périr beaucoup de soldats. Le général Letort et d'autres officiers qui avaient fait la campagne de Russie, m'assurèrent que, cette nuit, le froid avait été plus vif qu'à aucune époque de cette désastreuse campagne.

12 *Avril.* Je me rendis à l'extrémité supérieure du faubourg St-Martin, et je m'arrêtai à l'endroit où la route de la Villette coupe celle de Pantin, par où S. A. R. Monsieur, lieutenant général du royaume, devait faire son entrée dans Paris. Il avait passé la nuit au château de M.me Charles de Damas, où il était arrivé, le jour précédent, à trois heures de l'après-midi. La garde-nationale bordait la ligne, depuis la barrière jusqu'à Notre-Dame.

A environ une heure moins un quart, les voitures de M. de Talleyrand, des maréchaux et du corps municipal, traversèrent la barrière pour recevoir Monsieur. M. de Talleyrand le harangua au nom du gouvernement pro-

visoire : il répondit, et alors il entra avec le préfet de la Seine. Le cortége fut coupé à l'endroit où je me trouvais, et sa marche interrompue par une colonne d'environ vingt mille hommes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie russes qui sortait de Paris par la barrière de la Villette. Je ne doutai pas que cette interruption n'eût été concertée pour convaincre le peuple que les Alliés se retiraient à l'approche des Bourbons.

Un corps de musique, qui jouait l'air *vive Henri IV*, ouvrait la marche. Derrière se trouvait une compagnie de gardes-nationaux à cheval. Tous avaient de grands plumets blancs à leurs chapeaux. Je remarquai parmi eux M. de Châteaubriand et M. de Chastenay. Monsieur venait ensuite : il portait l'uniforme de la garde-nationale et les insignes de l'ordre du St-Esprit. Il était monté sur un beau cheval blanc, richement caparaçonné, et entouré d'un nombreux et brillant état-major, composé du maréchal Oudinot, du général Nansouty, et de quelques personnes qui portent les noms les plus illustres de l'ancienne monarchie, tels que le duc de Mortemart, le duc de Luxembourg, MM. de Crillon, Fernand de Chabot, de la Bourdonnaye, etc., avec leurs uniformes de l'armée impériale. Je remarquai, au milieu d'eux, quelques officiers supérieurs de l'armée alliée, et entr'autres un de mes compatriotes, M. H. Seymour. Un autre escadron de la garde-nationale marchait derrière, et un détachement de Cosaques fermait la marche, quoique les journaux annonçassent le lendemain qu'aucun corps de troupes étrangères n'avait fait partie du cortége. L'enthousiasme public n'eût pas paru très-vif, sans les gardes-nationaux à cheval qui agitaient leurs sabres au-dessus de leurs têtes, et donnaient l'impulsion des cris de *vive le roi ! vivent les Bourbons!* Je vis cependant un assez grand nombre de spectateurs qui parais-

saient vivement émus, et dont quelques-uns même répandaient des larmes. Mais cela n'était point assez général pour nous rassurer entièrement sur les dispositions des Français ; et M. L. me dit qu'il ne croyait pas que les Bourbons pussent rester six mois en France, après le départ des Alliés.

Lorsque le cortége eut défilé, je me rendis sur le boulevart des Italiens, qui était bordé de chaque côté par la garde-nationale. A cinq heures un quart, je vis passer le cortége dans le même ordre, à son retour de Notre-Dame où on avait chanté un *te Deum*. Mais comme il pouvait mieux se développer sur les boulevarts, il me parut plus beau ; je trouvai aussi l'enthousiasme plus vif. Les croisées étaient occupées par un grand nombre de femmes élégamment vêtues qui agitaient leurs mouchoirs blancs.

Monsieur est un homme d'une tournure élégante et noble, et jamais je n'ai vu un cavalier qui me parût plus accompli. Il était impossible de saluer le peuple avec plus de grâce et de dignité : aussi, sur les boulevarts, chacun paraissait-il sympathiser avec la joie qui rayonnait dans ses regards. Il arriva au château des Tuileries à six heures moins dix minutes, et aussitôt un drapeau blanc fut arboré sur le pavillon du centre, où l'étendard tricolore avait flotté pendant si long-tems. Une demi-heure après, Monsieur se présenta à une croisée du rez-de-chaussée, précédemment occupée par l'impératice Marie-Louise, et il fut accueilli par les acclamations de la multitude. Plusieurs personnes qui l'avaient connu autrefois, s'écriaient : « C'est lui ! c'est bien lui ! » il y en avait quelques-unes qui témoignaient un étonnement naïf de ce qu'il avait vieilli, depuis vingt-cinq ans qu'elles ne l'avaient vu.

Le soir, plusieurs maisons furent illuminées. Le même jour, l'empereur Alexandre quitta l'hôtel de M. de Talleyrand et alla s'établir à l'Élysée-Bourbon.

13 *Avril.* J'entrai en conversation avec un hussard noir, que je vis contempler avidement Paris depuis les hauteurs de Montmartre. Il avait fait plusieurs lieues à cheval pour voir cette ville maudite, dans laquelle il ne pouvait entrer. Il me dit que les Prussiens avaient fait cette campagne comme une croisade. Des hommes de toutes les classes et du plus haut rang, et même les plus savans professeurs des universités, s'étaient volontairement enrolés comme simples soldats, résolus à ne pas revenir sans avoir assuré l'indépendance de leur patrie, et vengé, sur la nation française, les injures qu'ils en avaient reçues. Un sentiment unique paraissait animer tous les Prussiens, et ceux que je vis, quels que fussent leurs grades, ne semblaient pas se croire plus que les autres ou supposer qu'ils avaient participé davantage à l'affranchissement de leur pays. Tous ceux qui, par des circonstances impérieuses, étaient restés en Prusse, considéraient cette nécessité comme le plus grand des malheurs. Des cent soixante mille hommes qui composaient l'armée prussienne à la bataille de Lutzen, en 1813, il n'y en avait pas la moitié en vie à la prise de Paris. Pendant toute la campagne, le roi de Prusse s'était exposé comme un simple soldat, et il lui arrivait souvent de rester le dernier sur le champ de bataille.

Vers le milieu d'avril, le roi de Prusse reçut, à l'hôtel du prince Eugène, où il logeait, les maréchaux et les généraux français. Il a habituellement de la roideur dans les manières; et, quoique bonhomme au fond, il est peu aimable. Dans cette occasion, il se conduisit avec beaucoup de hauteur. Il reprocha vivement au duc de Feltre, ancien ministre de la guerre de Napoléon, d'avoir fait fusiller un Prussien, de la manière la plus arbitraire, lorsqu'il était gouverneur de Berlin. Il dit à Berthier,

qu'il espérait qu'il avait bien administré la principauté de Neufchâtel, qui avait autrefois appartenu à la Prusse, et qui allait lui appartenir de nouveau. Il tendit la main au maréchal Oudinot, en lui disant qu'il se félicitait de revoir un homme qui s'était toujours conduit avec honneur et modération dans ses états.

Le 14, Monsieur vint à l'Opéra, pour la première fois; on y jouait *Œdipe à Colonne* et le ballet de *Nina*. L'ancienne loge de l'empereur avait été préparée pour lui, et richement tendue en velours bleu, brodé avec des fleurs de lis. Il fut accueilli, d'une manière très-flatteuse, et on leva aussitôt la toile. Dix minutes après, les empereurs de Russie, d'Autriche et le roi de Prusse arrivèrent, et vinrent se placer dans la loge du fond. L'empereur d'Autriche se plaça au centre, l'empereur de Russie à droite et le roi de Prusse à gauche. Il me parut qu'on mettait de l'affectation à mieux les recevoir que Monsieur. Dans les loges de droite, se trouvaient le prince de Schwartzenberg, le baron de Stein, le comte de Nesselrode, le baron Sacken et lord Burghersh, qui portait son uniforme de Windsor. Lady Burghersh, qui avait accompagné son mari, pendant toute la campagne, était la seule femme qui fût avec eux. Dans la loge de gauche était M. de Metternich et lord Castlereagh. Après le premier acte, Monsieur vint dans la loge des souverains et y resta pendant toute la durée du second. A la fin de l'opéra, comme l'on chantait quelques couplets de circonstance pour les souverains, Monsieur se leva, et une voix s'écria : « Parterre debout! puisque le roi y est. » Tous les spectateurs se levèrent alors, et ce fut à qui crierait le plus fort. Entre les deux pièces, les souverains vinrent rendre visite à Monsieur, dans sa loge, et la salle retentit d'acclamations encore plus bruyantes. Parmi ceux qui voci-

féraient le plus fort, j'observai plusieurs individus qui, pendant les vingt dernières années, avaient été dans les antichambres de tous les ministres; cherchant à enivrer la *grande nation*, avec leurs tableaux, leurs poèmes, leurs compositions dramatiques; offrant à l'admiration de l'univers et de la postérité, l'empereur déchu pour en obtenir des décorations, des tabatières, des boîtes enrichies de diamans; et, aujourd'hui, lui donnant lâchement le coup de pied de l'âne, pour conserver les faveurs qu'ils en avaient reçu et en acquérir de nouvelles.

Malgré ces égards publics de l'empereur Alexandre pour Monsieur, ce dernier ne tarda pas à en éprouver un procédé désagréable. Après le départ de Napoléon, M. de Caulincourt se présenta aux Tuileries, pour faire sa cour à Monsieur. Dès que le prince l'aperçut, il lui dit : « M. de Caulincourt, vous êtes accusé d'avoir participé à un crime affreux : j'espère que vous pourrez vous justifier; jusque là, il m'est impossible de vous recevoir. » M. de Caulincourt s'en fut sur-le-champ chez l'empereur Alexandre, près duquel il était en grande faveur, et il lui raconta ce qui venait de se passer. L'empereur s'écria : « Quelle susceptibilité! je suis entouré des assassins de mon père, et je n'ai pas de sujets plus fidèles. Mais, soyez tranquille, j'arrangerai cela. » En conséquence, il invita Monsieur à dîner, le fit asseoir à sa droite, et plaça près de lui M. de Caulincourt. Ce fait me fut raconté le soir même par un des convives.

Cependant les officiers et les soldats français commençaient à revenir en assez grand nombre à Paris. Ils ne tardèrent pas à insulter les militaires étrangers; ce qui détermina le général Sacken à ordonner à tous les officiers de l'armée alliée, qui n'étaient pas à Paris pour affaire de service, de retourner dans leurs corps respectifs.

Le gouvernement français prit des mesures semblables, et la garde-nationale reçut l'ordre d'arrêter tous ceux qui troubleraient la paix publique ; mais cela n'empêcha pas les Français de continuer leurs agressions, et d'arracher le feuillage que les soldats alliés portaient sur leur tête. De jour en jour les querelles devenaient plus fréquentes et les habitans finirent par y prendre part. Le 29 avril, il s'éleva une rixe violente dans le jardin du Palais-Royal : il y eut plusieurs individus blessés de part et d'autre. En conséquence, le dimanche 1er mai, on établit, dans l'intérieur du jardin, un poste composé de trente soldats russes et de trente gardes-nationaux. Comme la revue que Louis XVIII passa dans la cour des Tuileries, le 4 mai, attira encore un plus grand nombre de militaires français dans la Capitale, leurs attaques se multiplièrent toujours davantage, et ils essayèrent d'arracher jusqu'à la médaille de Moscou, que les Russes portaient sur leur poitrine.

Le 16 au matin, je causais avec l'impératrice Joséphine, dans sa galerie de tableaux, à la Malmaison. La dernière fois que j'avais eu l'honneur de l'entretenir, en mars dernier, elle m'avait témoigné beaucoup d'humeur contre Napoléon. « Cet homme, me dit-elle, me laisse sans argent : toute ma pension est en arrière. » Mais son ancienne affection pour lui paraissait lui être revenue, et elle exprimait la plus vive compassion pour son infortune. Elle avait été vivement offensée d'un paragraphe inséré dans le *Journal des Débats* de ce jour, et qui était ainsi conçu. « La mère du prince Eugène est de retour à la Malmaison. » « Qu'est-ce que cela signifie, disait-elle ? J'ai un nom ; je suis montée sur le trône, et j'ai été couronnée. Je suis honorée et protégée par l'empereur de Russie, qui aussitôt qu'il a été maître du

pont de Neuilly, a envoyé une sauve-garde à la Malmaison. » A peine avait-elle fini de prononcer ces paroles, qu'on lui annonça l'arrivée de ce prince, et il entra presqu'immédiatement dans la galerie. L'impératrice, avec son aplomb et sa grâce accoutumés, lui exprima combien elle était flattée de sa visite. Il répondit que c'était un hommage qu'il était heureux de lui rendre, attendu que, depuis qu'il était en France, il avait entendu bénir son som dans les châteaux comme dans les chaumières. Je me retirai dans une autre partie de la galerie, et je ne pus entendre leur conversation. Il me parut qu'elle devenait sérieuse. Quelques minutes après, ils s'en furent dans le jardin. Pendant qu'ils y étaient, la reine Hortense arriva en toute hâte de Paris. Elle alla rejoindre sa mère et elles se promenèrent pendant assez long-temps avec l'empereur, en s'appuyant sur ses bras.

Lord Béverley et ses deux fils déjeûnèrent, quelques jours après, à la Malmaison. L'impératrice dit que depuis la chute de Napoléon, les Anglais étaient les seuls qui eussent assez de générosité pour parler de lui convenablement. L'empereur Alexandre dîna avec elle le 22 avril, et le 10 mai.

Le 24 mai, elle éprouva un violent mal de gorge. Le roi de Prusse dînait, ce jour-là, à la Malmaison, et l'engagea à garder sa chambre. Mais elle voulut faire les honneurs de sa table, et comme elle avait eu un cercle le soir, elle se retira très-tard. A la fin de la soirée, elle était plus mal. Le 26, l'empereur de Russie lui fit une visite, et la trouvant plus gravement indisposée, il lui envoya son médecin. Le 27, on lui mit un vésicatoire, mais il était trop tard. Ce jour-là, Redouté, peintre célèbre de fleurs, était à la Malmaison; elle le fit entrer dans sa chambre, mais elle lui dit de ne pas appro-

cher de son lit, attendu qu'il pourrait gagner son mal de gorge. Elle lui parla de deux plantes qui étaient alors en fleurs ; lui dit d'en faire le dessin ; elle ajouta qu'elle espérait bientôt être assez bien portante pour aller visiter ses fleurs. Dans la nuit du 28 au 29, elle eut un sommeil léthargique qui dura cinq heures. Le 29, à dix heures du matin, elle dit à Bourdois, son médecin : « Comme ma fille est dévote, elle désirerait que je fisse venir un prêtre, et comme cela m'est tout-à-fait indifférent, j'y consentirai. »

A midi cette femme accomplie mourut de ce que les Français appellent une *esquinancie gangrenée.* Le 2 juin, ses funérailles eurent lieu, avec une grande pompe, dans l'église de Ruelle. Ses deux petits-fils conduisaient le deuil : il n'y avait qu'eux qui portassent des manteaux. Les généraux Sacken, Czernicheff, M. de Nesselrode, quelques autres étrangers, plusieurs généraux et maréchaux de l'armée française, et tous ceux qui avaient été à son service ou qui se considéraient comme ses obligés, faisaient partie du convoi. Il était escorté par un détachement de cavalerie russe et par la garde-nationale de Ruelle. Ce triste cortége sortit par l'avenue qui conduit à la route de St.-Germain. L'oraison funèbre fut prononcée par M. de Baral, archevêque de Tours. La reine Hortense se jeta, en arrivant, sur la tombe ; elle resta quelque tems en silence, et prononça ensuite une prière improvisée. Dans le même endroit, se trouvaient les corps de cent trente-trois personnes qui avaient été écrasées dans la rue Royale, en revenant du feu d'artifice tiré à l'occasion du mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Le 21, le duc de Berri arriva à Paris. Le même jour, l'empereur de Russie et le roi de Prusse avaient assisté à une séance publique de l'Institut. L'empereur adressa

quelques complimens à M. Villemain qui avait lu un discours sur les avantages et les inconvéniens de la critique littéraire.

Prix des fonds, le 21 : 5 *pr.* °/₀, 61 fr. 75 c., 62 fr. — *Actions de la Banque*, 607 fr. 50 c.

Le 2 mai, Louis XVIII arriva au château de St.-Ouen, qui depuis a été renversé et remplacé par une maison de campagne, dont ce prince a fait don à son amie, madame du Cayla, née Zoé Talon.

Le 3, le roi entra à Paris, dans une calèche découverte, avec la duchesse d'Angoulême. Il se rendit d'abord à Notre-Dame et ensuite aux Tuileries. Il y eut peu de démonstration de joie, soit de la part de ces augustes personnages, soit de la part du peuple. Le petit bonnet porté par la princesse, qui contrastait singulièrement avec les énormes coiffures qui étaient alors de mode, avait beaucoup choqué la frivolité parisienne, et l'étonnement qu'il produisait paraissait être, dans la foule, le sentiment dominant.

Le mécontentement et le dépit des bonapartistes se manifestaient par d'ignobles et grossières caricatures qui se vendaient sous le manteau. L'une représentait le vieux roi qui revenait en France, à cheval derrière un Cosaque, et galopant sur des cadavres : dans l'éloignement on apercevait des villages en flammes. L'autre, encore plus inconvenante, représentait le château des Tuileries, avec deux aigles et un aiglon qui en sortaient par la croisée, et un troupeau d'oies grasses qui y entraient par la porte.

L'irritation des soldats français était toujours croissante. Le 8, le roi avait passé en revue, dans la cour des Tuileries, l'ancienne garde impériale. Le soir, les soldats français tombèrent sur des soldats alliés qui dansaient dans un cabaret, près d'une barrière de Paris, et

en tuèrent plusieurs, ainsi que des grisettes qui dansaient avec eux. Le 19 mai, pour mettre fin à ces désordres, qui prenaient chaque jour un caractère plus grave, on publia un ordre du jour dont voici l'extrait :

GARDE NATIONALE DE PARIS.

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL.

Ordre du jour, Paris, *le* 19 *mai* 1814.

« Il n'y a qu'une vanité puérile ou une susceptibilité ridicule qui puisse s'offenser de la verdure que les troupes alliées portent sur leurs bonnets.

Les vieillards, les femmes, les enfans, ont droit aux égards dus au sexe et à l'âge. C'est un préjugé de croire qu'un ton dur et sec, ou des actes de violence, donnent un air plus militaire.

Signé : Le général commandant en chef la garde-nationale, Dessoles.

Sacken, gouverneur de Paris, pour les puissances alliées.

Général comte de Rochemart, commandant de Paris, pour l'empereur de Russie.

Général baron Herzogenbourg, commandant de Paris, pour l'empereur d'Autriche.

Général comte de Goltz, commandant de Paris, pour le roi de Prusse.

Comte Ricart, commandant de Paris, pour la France.

Peu de tems après le retour du roi, on joua *Hamlet*, au Théâtre Français. On accueillit, avec les plus vifs applaudissemens, le vers suivant :

« L'Angleterre en forfaits trop souvent fut féconde. »

Ce fut la première fois qu'il y eut une manifestation

publique de l'inimitié des Français contre l'Angleterre.

Les jeunes gens qui, pendant le règne de Napoléon, étaient les plus violens contre lui, ne tardèrent pas à oublier que les Bourbons les avaient délivrés du danger de la conscription. Ils haïssaient les Bourbons, à cause de leurs dispositions pacifiques, et les alliés, parce qu'ils avaient été vainqueurs, quoique ce fait fût toujours contesté, et que l'on soutînt que les Français avaient été trahis et vendus. Ceux de ces jeunes gens qui avaient réellement des inclinations militaires, regrettaient d'être obligés de travailler, au lieu de mener la vie oisive des camps. Les anciens militaires ne pouvaient se consoler d'être forcés de renoncer à leurs espérances d'avancement; les employés que l'on congédiait, à cause de la diminution du territoire, grossissaient aussi la troupe des mécontens.

Des fautes réelles, commises par le gouvernement, contribuèrent également à l'augmenter. Quelques-uns de ceux qui en faisaient partie, prirent bientôt le soin de confirmer ce mot fameux de M. de Talleyrand, « que le malheur ne leur avait rien appris ni rien fait oublier. » C'est cette série de fautes qui prépara le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, retour qui est sans contredit l'un des événemens les plus extraordinaires et les plus étonnans de l'histoire moderne. (*London Magazin.*)

(La suite au numéro prochain.)

RÉCIT DE L'ARRESTATION DE NAPOLÉON BONAPARTE, ET DE SA DÉTENTION A BORD DU BELLÉROPHON, DEPUIS LE 24 MAI JUSQU'AU 8 AOUT 1815; PAR LE CAPITAINE F. E. MAITLAND (1).

L'intérêt de la narration, l'agrément du style, un caractère de vérité que l'on n'imite point, placent ce document historique au nombre de ceux qui doivent le plus vivement exciter la curiosité publique.

Il paraît qu'il y a plus de dix ans qu'il est composé; mais que le gouvernement anglais avait désiré, et pour cause, que le capitaine Maitland en différât la publication. Quoiqu'on sût déjà une partie des faits qu'il contient, comme on ne les connaissait pas assez authentiquement pour l'histoire, c'est de la publication de l'écrit du capitaine Maitland que ces faits recevront un caractère historique. Le capitaine nous montre Napoléon sous un aspect plus favorable qu'on ne s'est plu jusqu'à présent à le représenter.

L'ouvrage commence par un exposé des mesures prises par le commandant de la station anglaise (l'amiral Keith) et le capitaine Maitland, qui était sous ses ordres, pour s'emparer de Napoléon. On soupçonnait qu'il tenterait de s'échapper par Bordeaux, Rochefort, l'île d'Aix ou quelque port voisin. Viennent ensuite les négociations entamées à bord d'un parlementaire, et conduites par MM. de Las Cases, Bertrand, Savary et Lallemand. Mais ce qui excite le plus vif intérêt, c'est la

(1) *Narrative of the surrender of Buonaparte, and of his residence on bord H. M. S. Bellérophon; witha detail of the principal events that occurred, in that ship, between 24 mai et 8 th august* 1815. By capt. F. L. Maitland, R. N. 8 vo., pp. 248. London, 1826. Colburn.

tenue, les actions et les paroles de Napoléon dans une des circonstances les plus pénibles de sa vie. A son arrivée à bord du Bellérophon, on ne lui rendit point les honneurs que reçoivent les personnes d'un rang ou d'un grade élevés; le gouvernement n'avait rien prescrit sur la manière de le traiter; il s'était borné à donner l'ordre, en cas que l'on parvînt à s'emparer de sa personne, de le transférer à bord de l'un des vaisseaux de S. M. Le capitaine s'excusa près de lui de la manière dont il l'avait reçu, en lui disant qu'il était trop matin pour qu'il pût le recevoir autrement. En effet, sur les vaisseaux anglais, les honneurs ne sont rendus qu'après huit heures du matin jusqu'au coucher du soleil.

« L'ex-empereur, dit M. Maitland, avait quitté l'*Épervier*, brick de guerre français, pour se rendre à bord du *Bellérophon.* » Aussi long-tems que l'on put apercevoir la chaloupe qui le transportait, l'équipage de l'*Épervier* ne cessa pas de faire entendre ses cris d'adieux. M. Mott, mon premier lieutenant, m'assura que tous les yeux étaient pleins de larmes. Officiers et matelots, tous exprimaient la plus profonde affliction.

» Le général Bertrand monta le premier à bord, et m'annonça que l'empereur était dans la chaloupe. Napoléon le suivit; quand il fut sur le gaillard-d'arrière, il dit d'une voix ferme : *Je suis venu me mettre sous la protection de votre prince et de vos lois.* Quand je l'eus conduit à la cabine : voilà une belle chambre, me dit-il, après l'avoir examinée; telle qu'elle est, *Monsieur*, répliquai-je, vous pouvez en disposer tant que vous serez sur le vaisseau que je commande.—Quelle est cette jeune personne, demanda-t-il en regardant le portrait de ma femme? Je la nommai. — Elle est fort jolie. Il s'informa du lieu de sa naissance, du mien; voulut savoir si j'avais des enfans, combien j'avais de tems de service, etc. J'ai

rapporté le petit fait qui concerne ma femme, pour faire voir le soin que Napoléon mettait à produire une impression agréable sur ceux avec lesquels il conversait. J'en eus plus tard une autre preuve, lorsque nous fûmes devant Plimouth. Dans l'après-midi, sir Richard et lady Strachan vinrent près du bâtiment avec Mrs. Maitland. Lorsque je lui dis que ma femme était dans le bateau, il ôta son chapeau, et l'engagea à monter; mais j'observai que mes ordres étaient tels que je ne pouvais pas même recevoir Mrs. Maitland. « Voilà qui est bien dur », répliqua-t-il; puis s'adressant à ma femme, il lui dit: « Lord Keith est bien sévère, n'est-ce pas madame? » et il ajouta, en se tournant vers moi : « Ma foi son portrait ne la flatte pas; elle est encore plus jolie.

» Peu d'instans après son arrivée à bord du *Bellérophon*, il exprima le désir de voir les officiers; je les lui présentai dans l'ordre de leur grade. Il fit à tous quelques questions sur leur pays, leurs années de service, leur emploi sur le vaisseau, les combats auxquels ils avaient pris part. Il demanda ensuite à visiter le vaisseau; mais, comme on n'avait pas fini de le nettoyer, je lui dis que notre usage était de faire cette opération immédiatement après le déjeûner de l'équipage, que les matelots en étaient occupés en ce moment, et que s'il voulait attendre qu'elle fût terminée, il serait plus satisfait de sa visite. »

A bord du *Bellérophon*, Napoléon montra constamment le plus grand calme, et même une sorte de gaîté. Il était plein de l'espoir qu'on lui permettrait de vivre en Angleterre comme un simple particulier, et ne conçut quelque inquiétude qu'en arrivant sur les côtes d'Angleterre, lorsque les gazettes lui eurent appris qu'il était question de l'envoyer à Sainte-Hélène. Cependant, lorsque cette fatale décision lui fut communiquée officiellement, il la reçut avec une étonnante fermeté.

« J'étais persuadé qu'après une telle communication Napoléon serait trop abattu pour monter ce jour-là sur le pont ; je le croyais si fermement, que j'avais fait prévenir quelques-uns de mes amis, qui s'étaient réunis pour le voir, que, selon toute apparence, il ne se montrerait pas. J'étais bien loin d'imaginer que notre prisonnier fût en état de paraître, après avoir appris une aussi terrible nouvelle. Quelle fut donc ma surprise lorsque je le vis à côté de moi ! Je ne pus me rendre compte d'un fait aussi extraordinaire qu'en supposant que l'empereur, déchu et condamné à une détention perpétuelle, n'envisageait pas sa destinée sous un aspect aussi sombre que je l'aurais vue à sa place, et qu'il pensait qu'en le voyant, le peuple anglais ne lui refuserait pas sa pitié et les égards qu'elle inspire.

» Pendant le dîner, sa conversation fut comme à l'ordinaire. La cruelle épreuve à laquelle il venait d'être soumis avait si peu troublé sa sérénité habituelle, qu'il nous parut absolument tel que nous l'avions vu jusqu'alors. Jamais Bonaparte ne me donna lieu de supposer qu'il pût concevoir l'idée de renoncer à la vie, et je ne crois pas que, dans aucune circonstance, il ait manifesté une telle pensée. Je ne lui ai entendu prononcer qu'une seule phrase que l'on pourrait, à la rigueur, interpréter comme un projet de suicide : il me disait un jour : « Je n'irai pas à Sainte-Hélène. »

» Par une morgue puérile, l'ex-empereur était redevenu le général Bonaparte. « Au lieu de me donner ce dernier titre, disait-il, on aurait pu tout aussi bien me donner celui d'archevêque, puisque je n'étais pas moins le chef du clergé de France que celui de l'armée. » « Tant que le *Bellérophon* fut en vue de la côte, et avant qu'un autre vaisseau eût reçu l'illustre prisonnier, personne n'avait la permission de venir à bord, à l'exception de

l'amiral et d'un petit nombre de fonctionnaires. La femme même du capitaine, ainsi qu'on l'a vu tout-à-l'heure, subissait la rigueur de cette interdiction, et ne pouvait converser avec son mari qu'au moyen d'un porte-voix, ni l'apercevoir sans lunette. Ce n'était pas seulement le prisonnnier qui était l'objet de ces excessives précautions; il fallait surtout éviter l'approche d'un monstre horrible, qu'il avait suffi de nommer pour jeter l'épouvante dans toute la flotte; ce monstre était un *lawyer* (homme de loi). Comme le gouvernement anglais ne paraissait pas disposé à permettre que Napoléon mît le pied en Angleterre, quelques mal intentionnés avaient imaginé, pour lui procurer l'occasion de débarquer, en dépit de toute opposition, de le faire citer juridiquement pour paraître comme témoin dans une cause que l'on plaidait alors au tribunal du banc du roi. Dès que la flotte en fut avertie, nos marins ne furent pas moins épouvantés que ne peuvent l'être des bandes de petits poissons envahies subitement par un goulu de mer. L'amiral se donna, dans cette circonstance, plus de mouvement qu'à aucune autre époque de sa carrière navale.

» Entre 7 et 8 heures, je me rendis chez l'amiral. Sa seigneurie m'apprit qu'il venait d'être informé que l'on avait obtenu un *habeas corpus* pour amener Bonaparte à terre, et qu'un lawyer, muni des pouvoirs nécessaires, s'était embarqué sur-le-champ pour mettre cet acte à exécution. En conséquence, je devais me tenir prêt à appareiller et gagner le large au premier signal. — A 9 heures et demie, je reçus l'ordre d'appareiller. Mais le vent, quoique faible, et surtout la marée nous étaient contraires; nous disposâmes des canots pour nous touer. Comme je vis dans une barque qui s'avançait vers le bâtiment, un *individu d'un extérieur très-suspect*, je fis détacher l'un des canots, et lui ordonnai de se placer à

l'arrière, pour éloigner toute embarcation qui, sous quelque prétexte que ce fût, tenterait de nous approcher. La barque soupçonnée vint en effet, et fut escortée. Nous avons su depuis qu'elle portait le redoutable *lawyer*, avec *l'habeas corpus*, l'assignation et toutes les pièces nécessaires pour nous forcer à laisser comparaître notre prisonnier devant la cour du banc du roi. Cet homme ne réussit point dans l'exécution de son mandat; lord Keith parvint à lui échapper en passant successivement à bord du *Prométhée*, puis sur le *Ramhead* où il se tint jusqu'à ce qu'il fût joint par le *Tonnant*, tandis que les canots empêchaient l'ennemi d'aborder le *Bellérophon* pour lancer sur moi l'écrit dont il était armé.

» Pendant que le vaisseau louvoyait pour gagner le large, je remarquai une barque qui s'en approchait autant que les canots le permettaient : elle portait deux dames très-parées, et qui agitaient leurs mouchoirs en l'air, toutes les fois que Bonaparte paraissait aux fenêtres.

» Le 4 août, dans l'après-midi, je me rendis à bord du *Prométhée* et du *Ramhead*, où flottait alors le pavillon amiral. Sa seigneurie me fit remettre la lettre suivante, sans date : *J'ai été poursuivi toute la journée par un lawyer, armé d'un* habeas corpus; *il a débarqué à Cawsand; mais il peut se remettre en course, pendant la nuit, dans un bateau à voiles.* Ayez soin de ne vous laisser approcher par aucune barque. Je prendrai les mêmes précautions, quel que soit le bâtiment sur lequel je me trouverai.

Au capitaine Maitland. KEITH.

» Dans la même soirée, Bonaparte écrivit pour la seconde fois au prince régent; je portai sa lettre à l'amiral qui me raconta comment il avait été poursuivi toute la journée par l'obstiné *lawyer*. Forcé de fuir en toute

hâte, il s'était réfugié sur le *Tonnant;* l'ennemi l'y poursuivit de bien près, car il n'eut que le tems de s'échapper d'un côté, tandis que l'homme de loi entrait de l'autre. Il avait continué la chasse du côté de Cawsand; mais la chaloupe de l'amiral, qui avait douze bons rameurs, prit de l'avance, et fut hors de vue à peu de distance du *Ram-head*. Ce fut après cette chasse infructueuse, que l'ennemi tenta d'approcher du *Bellérophon.* »

Lorsque Napoléon fut convaincu que le ministère anglais persistait dans la résolution de l'envoyer à Sainte-Hélène, il écrivit une protestation solennelle contre la manière dont on disposait de sa personne, et demanda au capitaine Maitland une attestation écrite: que c'était contre son gré et malgré ses réclamations qu'on l'avait fait sortir du vaisseau commandé par cet officier.

« A neuf heures et demie du soir, le général Bertrand vint me dire que Bonaparte désirait me parler: je me rendis aussitôt à sa chambre.—Bertrand vient de m'apprendre, me dit-il, que vous avez l'ordre de me faire passer à bord du *Northumberland*. — Cela est vrai. — N'auriez-vous point de répugnance à écrire à Bertrand une lettre pour l'en informer? Je serais bien aise d'avoir un document qui prouvât que c'est contre mon gré, et sans m'avoir consulté, que j'ai quitté votre bâtiment.— Je répondis que je ne voyais rien qui pût m'empêcher de faire ce qu'il demandait, et que la lettre serait écrite dans la soirée. J'allais me retirer, mais il me retint. — Votre gouvernement me traite bien sévèrement, me dit-il; j'en espérais, j'en attendais tout autre chose, d'après l'opinion que j'avais conçue du caractère de vos compatriotes. J'ai toujours été l'ennemi de l'Angleterre, je le sais: mais je ne lui ai jamais fait qu'une guerre franche et ouverte. En me remettant à la générosité de votre prince, je lui donnais, ce me semble, le plus ho-

norable témoignage d'estime qu'un homme puisse recevoir d'un autre homme. Au reste, je ne puis ignorer qu'il ne faut pas juger d'une nation par son gouvernement... On dit que je n'ai pas fait de conditions ; mais pouvais-je en faire ? un individu ne traite pas de la sorte avec une nation. Je ne demandais que l'hospitalité, ou, comme auraient dit les anciens, *l'usage de l'air et de l'eau*. Tous mes désirs se bornaient à pouvoir acheter en Angleterre une petite propriété dans laquelle j'aurais achevé paisiblement ma carrière. Quant à vous, capitaine (c'est le titre qu'il me donnait habituellement), je n'ai point à me plaindre de vous ; vous n'avez jamais cessé de vous conduire envers moi comme doit le faire un homme d'honneur ; mais je ne puis m'empêcher de ressentir fortement le malheur d'être condamné à finir mes jours dans une île déserte. — Il reprit ensuite avec force et dignité : Si votre gouvernement livrait Savary et Lallemand au roi de France, il couvrirait la nation anglaise d'un opprobre que le tems n'effacerait pas. — Je l'assurai qu'il était dans l'erreur, que très-certainement les ministres de sa majesté n'avaient point l'intention de livrer ceux dont il parlait. — Je l'espère, me dit-il ; et il se tut. »

Avant de transporter le prisonnier sur le bâtiment qui devait le conduire à Ste-Hélène, on remplit la singulière formalité de visiter ses effets : il est fort difficile de deviner pourquoi cette précaution fut jugée nécessaire.

« Sir Georges Cockburn, accompagné de M. Byng, son secrétaire, vint à bord pour visiter les effets du prisonnier. Ses instructions portaient qu'une personne, de la suite de Buonaparte, devait être présente à cette opération. On en fit la proposition au comte Bertrand ; mais il était si indigné d'un pareil procédé qu'il ne voulut point en entendre parler et refusa même de désigner

quelqu'un pour le remplacer. Enfin, Savary et Marchand voulurent bien se charger de cette commission. Les malles furent ouvertes ; M. Byng y plongea sa main de place en place, mais ne défit aucun paquet. Bonaparte, quoique retiré dans une autre pièce, voyait ce qui se passait : une ou deux fois, la porte du lieu où il était, fut ouverte, et il fit un salut à M. Byng, pour le remercier de la civilité avec laquelle il s'acquittait de sa mission ; quand on fit l'inventaire des deux caisses qui contenaient l'argent, le délégué anglais permit à Marchand d'y prendre ce qu'il fallait pour payer les gages des domestiques qui ne suivraien pas le prisonnier, et pour d'autres dépenses imprévues. Un coffre, contenant 4,000 napoléons d'or, fut mis à part, sous ma garde. A mon arrivée à Londres, je le remis à Sir Hudson Lowe, pour qu'il fût à la disposition de son propriétaire. »

La force d'ame, la sérénité de l'illustre proscrit ne l'abandonnèrent pas au moment où il passa sur le vaisseau qui allait le séparer pour jamais de tous les objets de ses affections.

« A onze heures du matin, lord Keith vint à bord, dans la chaloupe du *Tonnant*, pour accompagner Bonaparte dans son passage du *Bellérophon* sur le *Northumberland*. Le comte Bertrand se rendit à la chambre du prisonnier, pour lui annoncer l'arrivée de sa seigneurie. Près de deux heures s'écoulèrent avant qu'il nous fît dire qu'il était prêt à suivre l'amiral. Lorsque nous fûmes prévenus qu'il allait venir, on disposa tout pour le recevoir dans la barque de l'amiral. Tandis qu'il traversait le gaillard pour quitter le vaisseau, la troupe était sous les armes et lui rendit les honneurs militaires comme à un officier général ; sa seigneurie en avait donné l'ordre.

» En sortant de sa chambre, il vint à moi avec une démarche ferme et l'air aussi ouvert qu'à l'ordinaire.—

Capitaine Maitland, me dit-il, en me saluant, je veux vous remercier encore une dernière fois de la manière dont j'ai été traité pendant que j'ai été à votre bord : je vous prie de remercier aussi, en mon nom, les officiers et l'équipage que vous commandez. Puis, se tournant vers les officiers qui l'entouraient : Messieurs, leur dit-il, j'ai chargé votre capitaine de vous exprimer ma reconnaissance pour toutes les attentions que vous avez eues pour moi, et pour les personnes qui ont voulu partager mon sort.—Il se dirigea vers l'échelle, salua de nouveau l'équipage, et descendit. Les dames le suivirent, les officiers français descendirent ensuite, et, en dernier lieu, l'amiral. Lorsque la chaloupe fut à une trentaine de toises du vaisseau, Bonaparte se leva, se découvrit, salua de nouveau les officiers, ensuite l'équipage, se rassit et reprit la conversation avec l'amiral avec autant de tranquillité (au moins en apparence) que si son passage d'un vaisseau à l'autre n'eût eu pour but qu'une simple visite. »

Le capitaine Maitland a répandu beaucoup d'intérêt dans la description de la personne de son prisonnier, et de sa manière de vivre à bord de son bâtiment.

« C'était un homme robuste, bien constitué, dont tous les membres avaient de belles proportions. Son pied était fort petit, agrément auquel il semblait attacher du prix ; car, durant tout le tems qu'il fut sur le *Bellérophon*, on le vit toujours en souliers et en bas de soie. Il avait les mains potelées, et leur peau fine annonçait plutôt la délicatesse d'une femme que la vigueur d'un homme. Ses yeux étaient d'un gris clair, ses dents belles. Quand il souriait, l'expression de sa physionomie était extrêmement agréable ; mais elle devenait sombre et sévère lorsqu'il éprouvait quelque sentiment pénible. Ses cheveux, presque noirs, étaient assez rares vers le haut du front, mais sans aucun mélange de gris. Son teint jau-

nâtre était d'une couleur que je ne puis comparer à aucune autre, car je n'en ai jamais vu qui lui ressemblât. En prenant de l'embonpoint, il avait beaucoup perdu de son activité corporelle, et s'il faut s'en raporter au témoignage de ceux qui l'accompagnaient, son énergie morale s'était aussi considérablement affaiblie. En effet, ses habitudes semblaient dénoter une sorte d'apathie : il se couchait entre huit et neuf heures du soir, et ne se levait guères avant la même heure de la matinée. Ce long sommeil n'empêchait pas qu'il ne s'assoupît plusieurs fois dans la journée sur un sofa. En général, il paraissait plus âgé qu'il ne l'était réellement. Ses manières étaient extrêmement affables et prévenantes ; il prenait part à toutes les conversations, les animait en racontant une foule d'anecdotes, et ne négligeait aucun moyen d'exciter la bonne humeur autour de lui. Il ne repoussait point la familiarité, et se laissait contredire, quoiqu'en général tous ceux qui l'accompagnaient lui témoignassent beaucoup de respect. Il possédait, comme je l'ai déjà observé, au plus haut degré, le secret de produire, sur tous ceux avec lesquels il conversait, une impression favorable, et qui durait longtems ; ce qui tenait peut-être à l'adresse qu'il mettait dans le choix des sujets de conversation : il en avait pour tous les interlocuteurs, et chacun pouvait y paraître avec avantage ; tous les amours-propres étaient satisfaits. Lord Keith avait une si haute idée de ce qu'il y avait de séduisant dans la conversation de Bonaparte, qu'en me parlant un jour du désir qu'avait témoigné ce dernier d'avoir une entrevue avec le prince régent, il ne put s'empêcher de s'écrier : *Que le diable soit de cet homme ! s'il obtenait cette entrevue avec Son Altesse Royale, au bout d'une demi-heure, ils seraient la meilleure paire d'amis qu'il y ait dans toute l'Angleterre.*

» Quoique les infortunes qui s'accumulèrent sur lui

dans l'espace d'un petit nombre de jours, surtout à bord du *Bellérophon*, fussent hors de la mesure ordinaire de ce que le courage humain peut supporter, on ne l'entendit jamais proférer une seule plainte, tant il était maître de lui-même. On a vu plus haut que le jour même où il apprit officiellement qu'il serait transporté à Sainte-Hélène, il ne manifesta en aucune manière l'impression que cette terrible nouvelle devait produire sur lui. »

L'anecdote suivante dément beaucoup de calomnies, et donne une meilleure opinion du caractère de cet homme extraordinaire auquel le moment est enfin arrivé de rendre justice.

« Voici un fait qui donnera la mesure de la liberté que Napoléon laissait à ceux qui possédaient sa confiance. On parlait de la culture anglaise, et on la comparait à celle de France. On me demanda mon opinion : je dis que le climat de la France était, sans doute, beaucoup plus favorable que celui de mon pays, mais que je pensais que nous avions fait plus de progrès dans l'agriculture. Les assistans trouvèrent cette prétention ridicule. — Nous pouvons, dis-je, nous en rapporter à M. de Las Cases qui a passé plusieurs années en Angleterre. — Vous avez raison, dit-il sur-le-champ ; votre culture est certainement plus perfectionnée que la nôtre. Mais ce que j'admire le plus en Angleterre, ce sont les maisons de campagne des nobles opulens ; la France n'offre rien qu'on puisse leur comparer. — Le général Bertrand, se mêlant alors à la conversation, assura que l'entretien du parc de Blenheim coûtait annuellement 30,000 livres sterlings d'entretien. Bonaparte réduisit sur-le-champ cette somme en francs, et dit : cela n'est pas possible ; les Anglais ne sont pas des fous qui n'aient aucune idée de la valeur de l'argent ; aucun d'eux ne voudrait faire un pareil emploi d'une somme aussi considérable. — Il entra

dans quelques détails sur l'entretien de la Malmaison, qu'il estimait seulement à 900 livres sterlings. Bertrand insista, et finit par me prendre pour juge de ce différend. Je lui dis que la fortune du duc de Marlborough ne me semblait pas en état de supporter une aussi forte dépense, et à la fin, Bonaparte lui dit : Bah ! ce que vous dites ne peut pas être. — Si vous répondez de cette manière, répliqua Bertrand, du ton d'un homme très-piqué, autant vaut cesser l'entretien. — Bonaparte, loin de se fâcher, fit tout ce qu'il fallait pour ramener la bonne humeur de son compagnon d'exil, et il en vint facilement à bout. »

Napoléon était bien loin d'être aussi insensible qu'on l'a dit : le capitaine Maitland en fournit la preuve suivante :

« Un matin, il parlait de sa femme et de son fils, et disait à Marchand d'apporter leurs portraits pour me les montrer. Tout ce qu'il disait à ce sujet avait le caractère de la plus tendre affection. *Sous ce rapport*, me disait-il, *les procédés des souverains alliés sont cruels à mon égard. Quel droit ont-ils de me priver de toutes les consolations domestiques, de m'enlever les objets les plus précieux pour le cœur d'un homme, mon fils et sa mère ?* Tandis qu'il parlait ainsi, j'observais attentivement sa physionomie : ses yeux étaient pleins de larmes, et toute sa contenance exprimait une forte émotion. »

Outre ces récits intéressans, on trouvera dans l'ouvrage du capitaine Maitland un grand nombre d'anecdotes, dont quelques-unes ne sont pas indignes de l'histoire. L'auteur s'occupe aussi de sa justification, et repousse le reproche, qu'on lui fit dans le tems, d'avoir reçu l'ex-empereur sur son bâtiment, à des conditions qui ne furent pas observées.

(*London Magazine.*)

VOYAGES. — STATISTIQUE.

SOUVENIRS DU GOLFE PERSIQUE (1).

Rien, dans ce qui est relatif au golfe Persique, n'est plus remarquable que la fausseté des idées qu'en ont donné les différentes descriptions que l'on en a faites, sans cependant qu'on puisse accuser les auteurs de ces descriptions d'inexactitudes volontaires. Moore, dans sa belle exposition de *Lallah Rookh*, ne mentionne pas une seule pierre précieuse, ou une seule fleur, sans s'appuyer de l'autorité de quelque voyageur digne de foi, et probablement on pourrait rencontrer tout ce qu'il décrit ; mais, après l'avoir trouvé, on aurait bien de la peine à le reconnaître. Ce sont des bancs de perles et des îles de palmiers, des bosquets de vignes et de grenadiers ; mais une triste différence existe entre la peinture et le modèle. Dans le récit tout est brillant, frais, et embaumé : dans la réalité, les bancs de perles sont des tas infects de coquilles d'huîtres ; les bosquets de palmiers sont de chétives et hideuses plantations, dont le vert pâle et fané se détache à peine de la couleur des rochers nus qui les entourent, et du sol brûlé qui les porte. Les grenadiers sont constamment couverts

(1) Note du Tr. Les détails sur les harems et les habitudes domestiques des Arabes, contenus dans ces souvenirs, trahiraient infailliblement le sexe de l'auteur si elle ne l'eût indiqué elle-même. Une femme, en effet, pouvait seule être à même d'observer l'intérieur des habitations arabes, dont les étrangers de l'autre sexe sont exclus par la triple barrière de la religion, des mœurs et d'une jalousie effrénée. Cette relation a d'autant plus d'intérêt qu'elle contient les premiers renseignemens que l'on ait encore publiés sur un prince, l'iman de Mascate, dont jusqu'à ce jour on ne connaissait guère que le nom en Europe.

d'une poussière blanche ; les zéphirs sont étouffans ; le cristal des fontaines est une eau saumâtre, et les flacons où brille le rubis liquéfié sont des bouteilles bouchées avec un chiffon, et contenant du vin de Schiras qu'on prendrait pour du mauvais Porto mêlé avec de la bière. Rien ne ressemble moins à la mer verte des voyageurs et des poètes, parsemée d'îles enchantées, étincelante de l'éclat des perles, et rafraîchie par des brises parfumées, que le véritable golfe Persique, avec ses rives sauvages et stériles, desséchées par une atmosphère qui semble menacer de destruction tout ce qui existe. Lorsque la chaleur est extrême, je crois qu'elle a toujours plus d'intensité en mer qu'à terre. Le soleil, sans rayons, est suspendu au milieu d'une vapeur de feu ; le vent paraît sortir d'une fournaise ; il semble que l'on navigue à l'entrée de l'Averne, et que l'on en reçoive les brûlantes exhalaisons.

Il est probable que la magnificence si renommée d'Ormuz, est aussi idéale que les beautés naturelles du golfe. Sur des rapports parfaitement exacts, on s'est formé des idées très-fausses. A juger par ce qu'on voit de ce qu'on ne voit pas, je me figure que l'or et toutes les perles de l'Arabie qui peuvent s'y trouver, y produisent un effet qui n'est rien moins que magnifique. Je crois me faire un tableau assez fidèle d'Ormuz et de sa splendeur ; quelques poignées de perles sorties du turban ou de la ceinture de sales marchands, et enveloppées dans des bouts de chiffons qu'on craindrait de toucher ; des bracelets, des anneaux et autres bijoux du même genre, dont la matière est un métal d'une couleur terne où l'on ne tarde pas à reconnaître un or trop pur, pour être susceptible d'aucun poli ; des turquoises enchassées dans une matière ressemblant à de la poix ; des ballots de ce que les Indiens appellent *kincob*, et qui est une étoffe d'or assez estimée ; tout cela, j'oserai l'affirmer, se trouve confondu dans

des bazars mal-propres, avec le poisson, les dattes et les pastèques. Quant aux maisons, je puis m'en rapporter aux connaissances particulières que j'ai acquises sur l'élégance domestique du golfe Persique. Les mieux construites ont des toits en terrasses; et, par conséquent, donnent accès à l'eau des pluies, qui, à la vérité, ne sont pas fréquentes. Les murs ont toujours une épaisseur de deux ou trois pieds pour que la chaleur ne puisse les pénétrer; les chambres ont une longueur indéterminée, et qui varie selon le goût de l'architecte; mais leur largeur est invariablement fixée par l'élévation des tiges de dattiers qui servent de chevrons. Dans les maisons des cheiks, est un appartement élevé, espèce de chambre d'apparat surmontée d'une tourelle avec de nombreuses ouvertures.

Les appartemens les plus ornés sont ceux destinés aux dames. Ils sont couverts de tapis de Perse, et les murs peints en blancs sont garnis de tablettes chargées de bassins et de coupes en porcelaine. L'ameublement consiste en de grands coffres de bois, contenant la garde-robe et les bijoux, quelquefois très-riches, de ces dames. Ajoutez à cela une collection raisonnable de pantoufles jaunes, quelques petits miroirs persans, des pots d'antimoine jetés çà et là; le tout parfumé avec une essence dont la forte odeur vous suffoque, et vous aurez une idée exacte d'un boudoir du golfe Persique. Mais ce sont là seulement les maisons des grands; les autres sont les huttes les plus incommodes et les plus petites que puisse habiter une créature humaine. Couvertes de branches de dattiers, séparées par des haies du même bois, qui s'élèvent au-dessus de la tête des passans, elles forment entr'elles des rues dont la largeur ne permet pas à plus de deux personnes de marcher de front. Tout cela est rempli de chats, d'enfans aux yeux chassieux, et, par intervalle, on y rencontre une femme qui regarde furtivement par les deux

petits trous de son masque noir, et qui ressemble à une momie sortie de son coffre.

Les habitans de ces tristes contrées diffèrent beaucoup les uns des autres. On y trouve d'abord des Persans que j'ai eu peu d'occasion de voir, mais qui ne me paraissent pas valoir beaucoup mieux que leur réputation, les sujets de l'Iman de Mascate, qu'on peut considérer comme la classe polie et civilisée parmi les Arabes; et les Wahabites ou protestans mahométans, qui, d'après ce que nous dit l'un d'eux, regardent tous les autres Arabes comme des réprouvés. Ces Wahabites sont une race de pieux voleurs, qui pilleront un vaisseau, égorgeront l'équipage, et diront ensuite tranquillement leurs prières habituelles, chanteront un de leurs cinq offices journaliers, et remercieront Dieu de ce que leur conscience est exempte de reproches. Au reste, ils ne sont pas voleurs de profession. Ils s'occupent de la pêche, soit du poisson, soit des perles, et cultivent les dattiers; la piraterie n'est pour eux qu'un pis-aller. Ils ont un caractère énergique, franc et ouvert; leur esprit est indépendant, et, si l'on met de côté le meurtre et le vol, ils ont des mœurs et de la religion. Un de leurs chefs, retranché dans une espèce de fort sur une montagne, fut sommé de se rendre aux Anglais qui lui représentèrent la supériorité de leurs forces, et l'inutilité de la résistance. « Je sais fort bien, répondit-il, que mes forces ne peuvent se comparer aux vôtres, mais le Seigneur est encore plus fort que vous, et c'est en lui que j'ai mis toute ma confiance. Mon peuple et moi, nous ne faisons que défendre notre croyance et le culte du vrai Dieu. Il vaut mieux, pour nous, mourir pour notre religion que de vivre hors de son sein. Si vous voulez nous laisser tranquilles sur notre montagne, nous continuerons à adorer Dieu, et nous ne vous demanderons pas autre chose. » Ce vieux et rigide

puritain était une espèce d'apôtre des Wahabites, qui avait trouvé les moyens de convertir au culte réformé une grande partie des habitans des côtes. Lorsqu'il fut pris, on eût dit en quelque façon qu'il faisait partie de notre ménage. Comme sa tente était à côté de la mienne, j'entendais pendant la nuit sa dévotion s'exhaler en ferventes prières, et le jour en paroles qui me paraissaient des exhortations aux gens qui l'entouraient. Il avait grand besoin des consolations spirituelles; car, de toutes les affaires de ce monde, la seule chose qu'il parût se rappeler, c'est que lui et les siens étaient prisonniers. C'était un véritable oiseau de proie auquel on avait coupé les ailes.

Je ne dois pas oublier de retracer les bonnes qualités de mon ami l'iman, que je crois le modèle des souverains héréditaires, légitimes, orthodoxes et amis de la paix. Avec quelque chose du caractère entreprenant de son hérétique voisin, il ne lui eût pas été difficile de se rendre maître du golfe. Au reste il avait de la bravoure, un esprit éclairé et des manières polies. C'est, au fond, le seul Asiatique que j'aie vu répondre à l'idée que nous attachons à la qualification d'homme de bon ton. C'était de la nature qu'il tenait cette qualité, et son extrême politesse ne l'empêchait pas d'avoir la majesté d'un souverain.

J'allai un jour lui faire visite; et, malgré la nouveauté et la singularité d'un hôte tel que moi, sa courtoisie naturelle lui suggérait toutes les prévenances qu'aurait pu avoir l'Européen le mieux élevé. Tout difficile qu'il était pour lui de ne pas paraître maladroit en pareille circonstance, il montra autant d'aisance que de grâces. Pour se rendre raison de la difficulté de la position où il se trouvait, il faut se pénétrer des sentimens d'un homme qui, pendant toute sa vie, avait été servi par des femmes, et probablement

n'avait jamais eu la moindre attention pour aucune. Je me rappelle que, dans la suite, des dames de Mascate me demandèrent par qui j'avais été reçue, lorsque j'étais allée voir la famille de l'iman; quand je leur eus répondu par Seyd Saïd, titre ordinaire de l'iman chez les Arabes, la chose leur parut tellement étrange, qu'elles ne purent s'empêcher de faire un grand éclat de rire.

Quant aux dames de cette contrée, je pourrais parler des Persanes aux yeux de gazelles, et des beautés arabes dont les charmes feraient, sous leurs poids, gémir un chameau, selon l'expression d'un de leurs compatriotes qui était en même tems leur admirateur passionné. Mais j'aime mieux vous faire un récit détaillé de ma visite à l'iman.

Son altesse nous reçut à la porte de son palais, qui avait été jadis un couvent portugais, et nous conduisit dans un appartement où nous trouvâmes des siéges rangés de chaque côté. Je m'assis sur le second, mais l'iman me témoigna le désir de me voir prendre celui qui était plus près de la porte. Cette place paraît, chez eux, la plus honorable. On servit du café, ensuite des sorbets dans des tasses et des soucoupes d'argent, et, peu après, une autre espèce de sorbet parfumé avec de l'eau de rose. Après une conversation assez prolongée, pendant laquelle l'iman s'exprima avec beaucoup de sens sur l'inconvénient de la pluralité des femmes, source de dissensions et de querelles intérieures, il me proposa de me conduire au harem; j'étais préparée à cette visite, et l'on ne m'avait pas laissé ignorer que les femmes étaient très-curieuses de me voir. Mais je fus un peu surprise en m'apercevant que l'iman se disposait à m'accompagner. Il me conduisit par un grand escalier au haut de la maison, dans un petit appartement couvert d'un fort beau tapis de Perse, où nous trouvâmes sa femme assise et

entourée d'esclaves du même sexe, de tous les pays et de toutes les couleurs. Elle se leva pour nous recevoir, mais il n'y avait pas moyen de juger de sa beauté, car sa figure était cachée par un masque, et sa taille par un grand nombre de draperies lourdes et embarrassantes. Du menton à la ceinture, elle était, à la lettre, couverte de bijoux. Sa robe était rouge, avec une bordure en or, et elle avait, autour de la tête, un schall de cachemire jaune; mais, comme la chaleur augmentait, elle l'échangea contre un autre en mousseline d'un rouge pâle, avec une garniture en or. L'ameublement de l'appartement se composait du tapis dont je viens de parler, de quelques chaises et sofas, et d'une table qui paraissait avoir appartenu à des Portugais, et qui, je pense, avait été placée là provisoirement, et seulement pour ma commodité. Elle était couverte d'un linge blanc, et on y servit le déjeûner à l'arrangement duquel l'iman prit une part très-active; son altesse plaçant elle-même les plats. Ce déjeûner excellent consistait en volailles rôties, des pillaus de riz, beaucoup de confitures et de fruits, et deux ou trois sortes de sorbets. Les tasses et les assiettes étaient en belle porcelaine anglaise, mais de dimensions et d'espèces différentes. Les cuillers étaient en argent, les fourchettes et les couteaux neufs et fort beaux. Ces derniers meubles sont cependant fort inutiles dans une famille arabe, où les personnes de tous les rangs mangent avec leurs doigts. Après le déjeûner, auquel personne ne toucha que mon petit garçon et moi, l'iman nous quitta, disant qu'il reviendrait me prendre dans une heure ou deux. Les femmes se levèrent et se tinrent debout jusqu'à ce qu'il fût hors de la chambre. Elles reprirent alors leurs siéges, laissant paraître un air d'aisance et d'abandon bien différent des manières contraintes et réservées qu'elles avaient eues

jusqu'alors, et se mirent à causer avec beaucoup de volubilité. Une vieille dame persane qui était de la société, quitta aussitôt son voile, mais les femmes arabes gardèrent leurs masques, malgré le désir que j'exprimai d'obtenir la faveur de voir leurs traits. Elles examinaient mon costume avec beaucoup de curiosité, et je craignais sérieusement que la vieille dame ne finît par me déshabiller. Elles m'invitèrent à prendre un bain; je soupçonnai que cette politesse, à laquelle je ne m'attendais pas, leur était inspirée par le désir de pousser plus loin l'examen qu'elles faisaient de mon costume. Comme je m'y refusai, on apporta une petite boîte à antimoine en or, avec un poinçon du même métal qui y tenait par une chaîne, et elles me prièrent de leur permettre au moins de peindre mes yeux, ce qui, disaient-elles, donnerait plus d'expression et de vivacité à mon regard. La vieille dame s'efforça de me gagner en me parlant de l'effet que mes yeux produiraient avec cet ornement sur mes compatriotes lorsque je retournerais près d'eux. Une des esclaves qui parlait l'hindoustani, nous servait d'interprète. Je lui demandai à quoi s'occupaient ces dames pendant toute la journée; si elles travaillaient, si elles lisaient? Non, dit-elle, elles restent assises, voilà tout. Elles me donnèrent un échantillon de leurs amusemens en faisant avancer une petite fille esclave qui s'accroupit à terre, et, dans cette posture, se mit à sautiller pour faire imiter ses mouvemens par un gros perroquet blanc.

Quelque tems après, l'iman revint. Comme je lui témoignai le désir de me retirer, il me dit qu'un cheval et un palanquin m'attendaient, et que je prendrais celui des deux qui me conviendrait le mieux. Sa femme apporta un flacon en or contenant de l'essence de rose dont elle parfuma mes habits, et je pris congé. L'iman m'ac-

compagna ; il me fit monter en palanquin, fermant les portières pour me préserver du soleil, avec toutes les attentions et la politesse de l'occident.

De la maison de l'iman, je pensais qu'on me conduirait à celle de son ministre. Mais, après avoir monté un escalier roide et étroit, je trouvai une dame qui m'attendait pour me recevoir. Elle était Persane et n'avait ni voile ni masque. Sa coiffure était une espèce de tiare en or, d'une forme très-élégante, d'où pendait, en plis gracieux, une étoffe transparente brodée en or, qui descendait jusqu'à terre. Ses cheveux noirs, divisés en innombrables tresses, dépassaient ses genoux. Elle me prit la main et me conduisit dans un appartement rempli de femmes arabes et persanes ; on sent que toutes ses connaissances avaient saisi cette occasion pour satisfaire leur curiosité. Un second déjeûner fut servi, et nous fûmes obligés, mon petit garçon et moi, de tâcher d'y faire honneur, mais nos efforts ne répondirent pas à l'attente de ces dames qui nous exprimèrent leur surprise de nous voir manger si peu, en nous engageant à vaincre notre timidité. Leurs manières étaient bienveillantes et polies, mais d'une gaîté trop bruyante. Un pot d'antimoine fut encore mis en avant, et je fus obligée de défendre ma figure avec mes mains, pour empêcher qu'on ne me noircît les yeux. Elles étaient résolues à faire cette opération sur mon petit garçon, qui s'en fâcha sérieusement, et résista de toutes ses forces. Je reconnus que la dame qui m'avait reçue, était la principale femme du ministre, et je dois faire observer que, chez les grands, chaque femme occupe une maison séparée de celle du mari. Elle était plus agréable et plus polie que les dames arabes que je venais de quitter, supériorité que j'ai reconnue chez toutes les Persanes. Non-seulement ses yeux étaient noircis avec de l'antimoine, mais encore ses sour-

cils, dont les lignes prolongées de manière à se rencontrer, formaient à leur jonction, un ornement assez semblable à une fleur de lis. Une marque bleuâtre, à peu près de la grandeur d'un sou, placée de chaque côté de la bouche, et une autre un peu plus petite sur le menton, paraissaient avoir été faites par un procédé ressemblant au tatouage. Malheureusement pour tous ces ornemens, la chaleur était extrême, et la sueur détrempait le noir, qui coulait sur la figure de ces dames d'une manière fort désagréable.

De cette maison, je fus conduite dans celle qu'occupait le ministre lui-même, où je trouvai les Européens de notre société. J'y fus invitée à rendre visite à une autre de ses femmes. Je craignais un troisième déjeûner; heureusement elle se contenta de faire servir du thé. Un proverbe persan dit qu'un homme, pour être heureux, doit avoir du vin de Schiras, du pain de Yenduas et une femme du Yezid. Cette dame était du Yezid, et n'habitait Mascate que depuis trois mois. Je me rappelle qu'elle se plaignit beaucoup du climat, et ne me parut pas très-satisfaite de sa position. Elle avait une belle figure juive, un teint brun clair, et les plus beaux yeux que j'aie jamais vus; ils n'étaient pas peints, comme à l'ordinaire, mais toute la peinture possible n'aurait pu rien ajouter à la beauté de leurs longues paupières noires.

La plus amusante de toutes ces visites eut lieu après que j'eus fait plus ample connaissance avec les dames arabes. Je parvins à obtenir la faveur de voir leur figure. Elles ne voulaient pas ôter leur masque elles-mêmes, mais elles souffraient que leurs compagnes en détachassent les cordons par derrière. La honte et la modestie les portaient alors à se couvrir la figure avec les mains, et quelques-unes se jetaient à terre. Au reste elles n'avaient pas assez de beauté pour qu'il y eût de quoi faire tant

de façons, et je fus péniblement détrompée de l'idée que je m'en étais formé. Elles avaient un teint pâle, le nez long, les cheveux appliqués sur le front, et coupés droit et très-courts, comme les servantes les portaient chez nous pendant ma première jeunesse.

Le contraste entre les Arabes libres et les Persans esclaves, et les conséquences qui résultent de leurs conditions respectives, forment un tableau remarquable. D'un côté, les marques extérieures et évidentes de la servitude et de l'abaissement, de l'autre celles de l'indépendance et de l'égalité, ont quelque chose d'intéressant et de curieux. Pour en avoir une idée, lisez Fraser (1) ou tout autre voyageur en Perse; voyez ce qu'il dit du despote et de sa cour, des flatteries, des bassesses des esclaves, qui ne se relèvent de la poussière où ils sont prosternés, que pour fouler aux pieds tout ce qui est au-dessous d'eux; voyez ensuite les Arabes tels que je les ai vus, le chef au milieu de ses sujets, les recevant avec affection, prenant place parmi eux, sans autre distinction que les témoignages du respect inspiré par l'estime et l'affection. Une des particularités les plus singulières des mœurs arabes, est l'égalité qui semble confondre tous les rangs et toutes les conditions. Souverain et sujets, maîtres et serviteurs, forment la même société, mangent ensemble, conversent familièrement, et cependant le bon ordre et la subordination paraissent aussi solidement établis que s'ils étaient conservés par l'étiquette que l'on croit partout ailleurs si nécessaire à leur maintien. C'est surtout à bord d'un bâtiment arabe qu'on est à portée de reconnaître ce trait de caractère national, par l'opposition qu'il forme avec les usages des marines de l'Eu-

(1) Il a été rendu compte de son voyage dans le 3e numéro de la *Revue Britannique*.

rope. Au lieu de la hiérarchie sévère qui existe chez nous sur le moindre petit navire, ici toutes choses sont égales : officiers et matelots prennent leur repas, récitent leurs prières et fument ensemble. Cependant je n'ai vu sur les bâtimens où je me suis trouvée, ni défaut d'obéissance, ni infractions à la discipline ; et il est à remarquer, chose qui paraîtra incroyable aux officiers de la marine anglaise, que je n'ai jamais entendu parler de punitions. Après ce panégyrique de la simplicité des mœurs arabes, je ris au souvenir du citoyen Glib et de ses Hottentots ; *Peuple simple, que rien n'a corrompu ; qui ne connaît point les ridicules distinctions de rang, et ne s'est pas soumis à d'absurdes et incommodes cérémonies.* Le citoyen Glib aurait été enchanté de se voir affublé d'une robe et d'un capuchon de Wahabite, pourvu, toutefois, qu'un beau jour il n'eût pas pris envie à ses concitoyens que rien n'a encore corrompus, de lui couper le cou, et de s'approprier légitimement son bien. On sait que, chez eux, s'approprier légitimement, et voler, ont la même signification. Mais cette réflexion de madame de Stael : *quand une fois on a tourné l'enthousiasme en ridicule, on a tout défait hors l'argent et le pouvoir,* m'avertit de couper court à cette digression et à mes plaisanteries sur M. Glib.

Tandis que j'en suis sur les vertus des Arabes, je ne dois pas omettre leur douce bienveillance et leur affectueuse amitié. En mer, principalement, j'ai beaucoup vécu avec des Arabes ; j'ai été souvent seule au milieu d'eux, et j'ai toujours été l'objet des égards les plus attentifs. A bord d'une frégate, je montai un jour sur le pont au milieu du fracas occasioné par une violente bourrasque. J'éprouve encore un sentiment de plaisir et de reconnaissance, en pensant que, dans la confusion et l'embarras occasionés par une tempête, je ne passai

pas à côté d'un seul marin qu'il ne se tournât vers moi pour m'adresser quelques mots d'encouragement et de consolation. Dans le port je conversais fréquemment avec les officiers, qui étaient grands partisans du thé. Les sujets les plus ordinaires de nos conversations étaient, je crois, la théologie et la sorcellerie.

Le commandant de la frégate, Seyd Solyman, était un de mes grands amis; et, quand je quittai ce bâtiment, notre séparation fut des plus affectueuses. Il me dit qu'il me conserverait dans sa mémoire, et parlerait de moi toutes les fois qu'il ferait part à quelqu'un de l'excellent remède que je lui avais donné; c'était du réglisse d'Espagne. Il termina son compliment en disant que j'avais plus de savoir à moi seule que trois hommes ensemble. C'était un vieillard plein de bonhomie et de gaîté, parlant toujours, selon les idées des musulmans, de fatalisme et de prédestination, et cependant n'oubliant pas d'ajouter un câble, lorsque le vent soufflait de manière à rendre cette précaution nécessaire. Dans une circonstance semblable, il me disait: Ne craignez rien; Dieu est puissant, et j'ai quatre bonnes ancres. Il se complaisait à parler de son père, pour la mémoire duquel il conservait la plus grande vénération. Il nous racontait de lui qu'il s'était fait une loi d'avoir régulièrement un ménage de quatre femmes, et que, malgré cela, la discorde n'avait jamais pénétré dans sa maison. Le secret de cette harmonie consistait dans la stricte justice de sa conduite envers elles. Il avait soin de les traiter à tous égards avec la plus parfaite égalité, et il n'achetait pas une paire de souliers pour l'une qu'il n'en prît aussi pour les autres, et exactement à la même époque. Seyd Solyman ajoutait que son père avait eu pendant sa vie quarante femmes, soit par suite de divorce, soit autrement.

Nous n'avons vu les Wahabites qu'en passant, et après

leur défaite ; nous n'avons donc pu apprécier complètement les dispositions naturelles de ce peuple ; c'était un lion renfermé dans une cage. Quand on examine ses bonnes qualités, il est difficile d'en dire trop de bien ; mais il ne faut pas oublier qu'il est rude, féroce et superstitieux. Parmi ses petits défauts, on peut placer la malpropreté. Niebuhr, qui dit que les Arabes sont extrêmement propres, paraît avoir été induit en erreur en considérant cette qualité comme une conséquence naturelle de leurs fréquentes ablutions. Avec un peu d'attention il aurait reconnu le soin qu'ils mettent à suivre la lettre de la loi, et à en éviter l'esprit. Au reste, ce reproche, dans toute son extension, s'applique principalement aux Wahabites, car, à Mascate, les classes élevées ont assez de propreté.

Les Wahabites sont petits, grêles, d'un tempérament sec ; leur teint est olivâtre et leurs traits sont décharnés, durs et fortement prononcés. On les prendrait au premier coup-d'œil pour de vieilles femmes décrépites, avec un couteau fiché dans le cordon de leur tablier. Au reste, il ne faut pas confondre les différentes races ; la population de ce qu'on appelle les villes pirates, se compose en grande partie d'Arabes appartenant à la tribu de Voasmi et à quelques autres. Leur religion est celle des Wahabites, c'est-à-dire qu'ils sont sectateurs d'Ab-ul-Wahab, qui commença à prêcher il y a environ quatre-vingts ans, à Deria, contre la corruption qui s'était introduite dans la religion, mais ils ne forment qu'une faible partie de ces sectaires. Leurs habitudes maritimes les ont conduits à la piraterie. Les Wahabites qu'Ali bey a vus à la Mecque paraissent être d'une autre race.

L'extérieur des Bedouins a quelque chose de singulier, et leur physionomie diffère de celle de tous les autres Arabes. Quelques-uns sont très-beaux ; une grande délicatesse paraît être le caractère particulier de leurs traits ;

leur taille est peu élevée et l'ensemble de leur personne a quelque chose de mignon. Ils ne portent à la tête qu'un étroit bandeau en peau, d'où leurs cheveux, d'un noir éclatant, tombent en grandes boucles sur leurs épaules. Des dents blanches, régulières et très-petites, ajoutent encore au caractère délicat et efféminé de leur physionomie, d'autant plus singulière qu'elle s'éloigne davantage de celle des autres races, communément dure et fortement caractérisée. Le portrait que fait Ali-bey des Wahabites qu'il vit à la Mecque, prouve qu'ils appartenaient à cette race. Les mœurs des Bédouins, bienveillantes et douces, s'écartent beaucoup de l'âpreté et de la mâle hardiesse des autres Arabes. Au lieu d'une tunique, ils portent un vêtement attaché à la taille, et descendant jusqu'à mi-jambe, et une ceinture où ils tiennent leurs cartouches. Ils noircissent leurs yeux et se frottent de la tête aux pieds avec de l'huile mêlée à de la poudre noire, de manière qu'ils paraissent sortis d'un pot de décoction d'écorce de noix. On les appelle *Tahta sûf*, c'est-à-dire sous la laine, à cause de leurs tentes faites de cette manière : les autres se nomment *ul beït*, hommes des maisons.

Je n'ai eu, dans le golfe Persique, de relation qu'avec deux Persans. L'un était un *comprador*, ou pourvoyeur de navires, à qui ses talens avaient mérité le nom d'Ali *le fripon ;* l'autre était un vieillard rusé, qui se présenta d'une manière assez mystérieuse dans le camp anglais. Après avoir eu accès dans la tente du commandant, avoir fait beaucoup d'allées et venues, avoir examiné ce qui se passait, entendu ce qui se disait, il reprit sa canne à pomme d'ivoire et alla rejoindre l'iman de Mascate ; nous finîmes par apprendre qu'il n'était rien moins que son premier ministre.

Je crois que mon dégoût pour les mœurs persanes a

commencé lorsque j'apprenais la langue du pays, qu'à la vérité je ne poussai guères plus loin que l'alphabet. Cette étude me détermina à lire quelques traductions de plusieurs ouvrages persans, entr'autres du grand Saadi, poète et moraliste de la Perse. Mais je m'aperçus bientôt que sa morale était basse et servile : « puisque l'œil était si malade, je pensai que le corps entier devait être rempli de ténèbres. »

L'aspect de la côte de Perse est tout aussi affreux que celui du rivage opposé qui borde l'Arabie. J'y ai remarqué peu de différence, si ce n'est que, du côté de la Perse, la coupe des montagnes est plus variée et plus pittoresque. La bande étroite et sablonneuse comprise entre les montagnes et la mer, appelée par les Arabes le *Tehama,* est, sur les deux rives du golfe, également aride et brûlante. Au-delà des montagnes, se trouvent un autre pays, et un climat tout différent. Je n'en ai aperçu l'intérieur qu'une seule fois. D'un passage étroit et escarpé, au milieu des rochers situés derrière Mascate, je jouis du plus beau point de vue que j'aie rencontré dans l'Orient. Nous découvrîmes de cette hauteur une vallée couverte de chaumières et de grands arbres dont l'ombre et le feuillage brillant et varié nous rappelèrent, quoique faiblement et de bien loin, la belle verdure d'Angleterre. Cette vue me causa un plaisir d'autant plus vif, que, depuis près d'un an, je n'avais eu sous les yeux que l'aspect monotone de la mer ou du sable; c'est ce contraste qui explique les peintures exagérées qu'on a faites de ces contrées. Je me rappelle qu'un pauvre élève de marine, d'une faible santé, et à moitié mort de la fièvre du golfe Persique, alla à Mascate pour *changer d'air.* Il affirmait sérieusement, à son retour, avoir trouvé un endroit où il s'était baigné dans une eau courante et limpide, et où des raisins tombaient dans sa bouche, des vignes qui

l'ombrageaient en se courbant sur sa tête. Je suppose qu'il aura trouvé un filet d'eau supportable et une grappe de raisin. Les jardins de rosiers de Schiras n'auraient jamais été chantés par les poëtes, et célébrés par les voyageurs, s'ils n'étaient entourés du pays affreux décrit par Fraser. Je crois même que cé voyageur ne prend pas la peine de mentionner ces jardins. Cependant j'ai entendu ceux qui les avaient vus, en parler avec enthousiasme. Que leur beauté, au reste, soit réelle ou supposée, il n'en est pas moins certain que les rosiers croissent en grande abondance aux environs de Schiras. Un Anglais qui avait habité la Perse, me dit que rien n'y était plus ordinaire que de coucher sur des lits de feuilles de roses dans toute leur fraîcheur, et il ajoutait que l'on ne manquait jamais, en quittant ces lits voluptueux, d'avoir un gros rhume. La même personne parlait de la Géorgie comme d'un pays dont les habitans, le climat, et les productions sont d'une égale beauté.

Le hulwah est une espèce de confiture très-commune en Arabie. On l'introduit dans deux pots de terre en forme de soucoupe, qu'on applique ensuite l'un contre l'autre ; de cette manière, on peut le transporter aussi facilement qu'une huître. Lorsqu'un chef wahabite fait agenouiller ses chameaux, il prend le hulwah dans l'arçon de sa selle. Un auteur ancien ou moderne, que j'ai lu, parle d'un mets dont les Arabes se nourrissent pendant leurs voyages, et dont une très-petite quantité leur suffit ; ce doit être le hulwah. Mais une confiture bien plus singulière se fait, en Perse, avec une substance qui paraît ressembler beaucoup à la manne des Israélites. On la trouve, le matin, répandue sur les buissons, comme une gelée blanche, ou sur le sol en petits grains blancs. Elle a le goût des oublies faites avec du miel, et je l'ai entendu comparer à nos macarons ordinaires. On la pétrit

et on en fait des gâteaux qu'on vend dans les bazars du golfe Persique. Les Persans l'appellent *Taranjabin*. Richardson en parle dans son dictionnaire, à l'article *manne*. (*Westminster Review*).

ILES SANDWICH (1).

Il y a peu de tems que cette vaste partie du globe, à laquelle les géographes modernes ont donné le nom de Polynésie, nous était presque inconnue. Avant les découvertes de Cook, on n'avait que très-peu de notions sur les nombreux archipels épars au milieu de ces mers lointaines, quoique plusieurs eussent été visités par les navigateurs Européens.

La Polynésie s'étend depuis les îles Sandwich, dans l'hémisphère boréal, jusqu'à la Nouvelle-Zelande, dans l'hémisphère opposé, et depuis les côtes d'Amérique jusqu'aux îles des Amis. On y comprend l'archipel de la Société, les Marquises, et plusieurs autres qui ne sont pas considérés comme faisant partie de l'Asie ou de l'Amérique. L'étendue de cette nouvelle division géographique est d'environ 5,000 milles, du nord au sud, et 4,000 milles de l'est à l'ouest.

En comprenant toutes ces îles dans une division particulière, et en leur appliquant une dénomination collective, les géographes n'ont pas eu exclusivement pour objet d'en rendre la classification plus commode; ils n'ont pas consulté seulement les positions respectives, les relations de distances, les données purement géographiques : ils ont été guidés par des considérations encore plus puis-

(1) Cet article, comme celui du *Congrès de Panama*, dans le neuvième numéro, est emprunté au *North-American Review*, recueil périodique des États-Unis.

santes ; ils ont tenu compte de la constitution physique de ces terres, des productions du sol, du climat, et surtout de l'étonnante analogie que présentent partout les traits caractéristiques des habitans, les mœurs, les usages, la religion, le gouvernement, le langage : dans aucune autre partie du globe, on ne trouve dans une population éparse, sur une aussi grande étendue, des signes aussi certains d'une origine commune.

L'histoire de cette population, si elle n'est pas perdue sans ressources, sera le champ le plus vaste et le plus fécond. On aurait à rechercher comment elle est parvenue à se répandre dans ces îles innombrables, jetées au milieu de l'océan, à de grandes distances les unes des autres, avec des moyens de navigation si imparfaits, si l'on en juge par ceux que les voyageurs Européens y virent lorsque ces archipels furent découverts. Mais notre plan ne peut admettre les discussions qu'exigeraient, non les recherches à faire, mais seulement la manière de les préparer et de les diriger; la fixation du point de départ et l'organisation du travail. Nous nous bornerons, quant à présent, aux informations les plus récentes sur les Iles Sandwich, et sur la portion de la famille polynésienne confinée dans cette station intermédiaire entre l'Amérique et l'Asie, et qui paraît destinée à se placer très-promptement au rang des nations civilisées.

On a cru long-tems que le capitaine Cook était le premier navigateur qui eût visité ces îles où il perdit la vie ; mais La Pérouse a fait prévaloir l'opinion que, dès l'année 1542, elles avaient été découvertes par l'espagnol Gaetano. On assure qu'avant l'arrivée de Cook, les Sandwichois connaissaient l'usage du fer : et comme l'Archipel ne contient aucune mine de ce métal, on a dû conclure que les insulaires s'en étaient procuré par des relations antécédentes, soit avec les Européens, soit avec les peuples de la côte asiatique, ou les Japonais. On a fait, il est

vrai, l'objection, que le fer trouvé dans ces îles pouvait provenir des débris de navires que la mer apporte de tems en tems sur ces côtes : mais des conjectures telles que celles-là ne peuvent contrebalancer le témoignage de La Pérouse. Cependant, il paraît certain que Cook ne trouva chez ces peuples aucune trace d'anciennes relations avec des étrangers, ni aucun souvenir qui pût faire supposer qu'ils eussent été visités avant son arrivée.

L'archipel ou groupe des Sandwich est composé de dix îles dont huit sont habitées. Leur étendue superficielle est estimée à 5050 milles carrés, dont Haouaii (1) forme à-peu-près les quatre cinquièmes ; de sorte qu'elle est quatre fois aussi grande que tout le reste. On peut la comparer, quant à la mesure superficielle, à l'état de Connecticut. Sa longueur est de 97 milles, et sa largeur, de 78 milles. Sa population est évaluée très-diversement par les voyageurs : Cook estimait que tout le groupe pouvait contenir 400,000 habitans : mais les marins manquent presque toujours des données nécessaires pour ces sortes d'évaluations : celle-ci paraît fort exagérée, à moins que depuis la découverte de ces îles par les Européens, la population n'y ait diminué suivant une progression très-rapide. Les missionnaires américains, qui durant un long séjour ont pu se procurer des documens plus certains, ne portent qu'à 130,000 le nombre total des habitans, dont les deux tiers sont dans Haouaii.

Les Sandwich ont été visitées plus souvent qu'aucun autre groupe de la Polynésie : cette préférence est fondée sur plusieurs motifs ; le bois de sandal y est en abondance ; elles sont une station commode, un lieu de relâche pour les vaisseaux qui naviguent entre l'Amérique et l'Asie. Le commerce anglais et celui des États-Unis y entretiennent des agens, et ces relations continuelles

(1) C'est la même que l'on nomme aussi Owhyhée.

avec des peuples civilisés, ont déjà produit des changemens très-remarquables dans les habitudes des naturels. De nouveaux besoins ont fait faire à l'industrie de plus grands efforts : malheureusement, la contagion des vices nés au sein de la civilisation, s'est propagée encore plus rapidement que les biens dont une société convenablement réglée est la source. Dès que les hommes puissans ont connu des plaisirs nouveaux, ils ont pris les moyens les plus courts pour se les procurer ; ils ont appesanti le fardeau des faibles, exigé plus de travail et de contributions. C'est toujours ainsi que les produits des arts perfectionnés ont opéré sur les peuplades barbares auxquelles ils étaient offerts. La civilisation ne peut venir que lentement ; elle ne consiste point dans un ensemble d'idées, mais dans des habitudes : on ne l'apprend point comme une science, elle doit pénétrer intimement et modifier l'homme dans tout son être ; c'est, en quelque sorte, une nature acquise par l'éducation, fortifiée par l'influence de la société, les leçons de l'expérience et l'habitude de la réflexion : un sauvage ne peut être amené tout d'un coup à cet état. L'un des puissans moyens de la civilisation, c'est la contrainte qu'elle impose, la chaîne des relations sociales, et le sentiment des biens qu'elle procure. Lorsqu'on voit que chaque sacrifice est amplement recompensé, on se soumet sans résistance, et l'on contracte l'habitude de cette soumission utile et raisonnée. Le tact devient plus délicat, et saisit mieux les convenances : surtout, une religion noble et pure vient perfectionner toutes les notions morales, et leur imprimer son auguste caractère : c'est ainsi que se forme l'homme civilisé. Le sauvage laisse un libre cours aux appétits naturels ; il ne sait ni les réprimer, ni pourquoi il tenterait de les contenir. L'absence de toute instruction et l'inhabitude de la pensée, de la réflexion et des principaux emplois des facultés intellectuelles lui font perdre le caractère d'un être

moral, « tout est bien en sortant des mains de la nature » a dit un illustre écrivain : cette pensée, plus brillante que juste, n'a pas été examinée avec assez de soin. C'est, dit-on, la nature qui apprend au sauvage à se contenter de ce qu'il peut se procurer, à renfermer ses besoins dans le cercle étroit de ses moyens : non, c'est une force plus puissante encore, la nécessité. Mais quand on vient étaler aux yeux du sauvage les trésors de l'industrie, quand on lui fait sentir l'aiguillon du désir, lorsqu'il éprouve les tentations de l'homme civilisé, sans avoir appris à les combattre, où trouverait-il dans la nature les moyens de résister à de telles séductions ?

Les habitans des îles Sandwich restèrent dans cette position défavorable pour les progrès de la civilisation, tant qu'ils ne virent point d'autres Européens que des marins et des marchands, et qu'il ne fut question de part et d'autre que d'échanges auxquels la bonne foi ne présidait pas toujours. Ce ne fut qu'en 1820 que cet état de choses fut définitivement changé, et que l'on put concevoir, pour ce pays, l'espérance d'un meilleur avenir et de progrès réels vers le perfectionnement social. C'est à une mission américaine que ce pays aura le plus d'obligations. Cette mission s'embarqua le 23 octobre 1819 : elle était composée de sept hommes avec leurs femmes, savoir ; deux ecclésiastiques, MM. Bingham et Thurston ; un fermier, M. Chamberlain ; un médecin, M. Holman ; deux instituteurs, MM. Ruggles et Whitney (ce dernier était de plus mécanicien) ; un imprimeur, M. Louis. On leur avait donné pour interprètes trois jeunes Sandwichois élevés aux États-Unis, et qui se nommaient Honouri, Hopou et Tennou (1).

(1) La relation de leur voyage a paru, à Boston, en 1825, sous le titre de *Journal d'un voyage dans l'île de Haouaii Owhyhée, la plus grande des îles Sandwich*, par une députation de la mission envoyée dans ces îles.

Au mois d'avril 1820, tous débarquèrent heureusement à Haouaii, et le roi leur fit un accueil très-favorable. Leur premier soin fut de s'établir dans divers quartiers de l'île, où ils n'ont point cessé de travailler avec zèle et persévérance au perfectionnement moral, intellectuel et religieux des indigènes. Des écoles, des temples, une imprimerie, attestent leurs travaux : la célébration régulière et décente de l'office divin, des livres imprimés en langue du pays, le grand nombre d'habitans qui savent lire et écrire, et qui ont profité d'une éducation soignée ne laissent aucun doute sur leurs succès. C'est ainsi qu'il fallait préparer le champ, avant de lui confier la semence : actuellement, on peut compter sur une abondante moisson.

L'arrivée de nos missionnaires occupera une place remarquable dans l'histoire de ce peuple ; elle fixera l'une de ses époques. Les résultats heureux que l'on peut en attendre avaient été préparés par des événemens qu'il importe de faire connaître, et par lesquels nous allons commencer : ils nous conduiront à quelques détails sur le gouvernement établi par le grand roi Tamehameha, l'un de ces hommes extraordinaires, qui, par l'ascendant de leur caractère et de leurs talens, s'élèvent à une haute puissance et méritent une place distinguée dans les annales des peuples. Tamehameha fut le Pierre Ier, ou si l'on veut, le Napoléon de la Polynésie ; il étendit ses conquêtes aussi loin qu'il put transporter ses armées, et jouit, pendant toute sa vie, du pouvoir le plus absolu. Avant lui, les îles Sandwich étaient soumises à des chefs assez nombreux, indépendans, dont quelques-uns jouissaient d'une puissance héréditaire. Ils établissaient quelquefois des gouverneurs dans certaines parties de leurs états, surtout lorsque leur domination s'étendait dans plusieurs îles. Haouaii était alors partagée entre plusieurs

chefs ou souverains dont l'autorité était plus ou moins absolue. Les guerres étaient fréquentes, mais le pillage seul en était le but; aucun de ces petits souverains ne songeait à faire des conquêtes, à réunir plusieurs états pour augmenter sa puissance : cette entreprise était reservée à un simple particulier. Tamehameha naquit, dit-on, dans le district d'Halaoua, au nord de l'île. Son patrimoine se réduisait à quelques portions de terre, situées tant au lieu de sa naissance que dans un autre district limitrophe nommé Kona. Suivant l'usage, on raconte dans le pays, les faits remarquables de sa jeunesse; on y montre quelques monumens de son génie précoce; on cite des actes de son jeune courage. Il paraît constant que son ame grande et forte montra de bonne heure ce dont elle serait capable. Son aspect inspirait la confiance et l'estime; quoique très-jeune, il commandait le respect, et ses compagnons le regardaient comme un être supérieur auquel ils se dévouaient avec zèle; ils le suivaient et l'aidaient dans toutes ses entreprises. Adroit à tous les exercices du corps, habile dans tous les travaux, il se plaisait à chercher les difficultés pour les surmonter. Il creusait des puits, ouvrait des routes à travers des rochers, cultivait lui-même ses patates, et faisait tenir ses terres et celles du district dans un excellent état de culture. On montre aussi des bois qu'il a plantés, et que l'on conserve avec vénération. Ainsi que plusieurs héros de l'antiquité, il fut constamment guidé par une divinité tutélaire à laquelle il rendait un culte très-assidu : cet être surnaturel se nommait *Taïri*.

L'histoire des premiers tems de la vie politique de Tamehameha est très-obscure : on ignore comment et par quels motifs il fut engagé dans cette suite de guerres qui ne cessèrent que lorsqu'il eut tout soumis à son pouvoir. On sait seulement qu'en 1780, un grand combat fut

livré dans les plaines de Makouohai, près des lieux où le capitaine Cook fut tué : que de part et d'autre on se battit avec tant d'acharnement, que l'affaire ne fut terminée que le huitième jour, lorsque Tamehameha eut tué le roi, ce qui dispersa l'armée ennemie, et décida la victoire en faveur du conquérant. Ce champ de bataille fut témoin de prodiges de bravoure ; Tamehameha fit apporter son dieu Taïri, entouré de ses prêtres ; en présence de cette image vénérée, le chef, ses sœurs, qui combattaient à ses côtés, et ses compagnons d'armes se crurent invincibles, et chargèrent les ennemis avec la plus grande impétuosité. Cette victoire décida du sort d'Haouaii ; la dynastie des anciens rois disparut pour toujours, et tout le pays fut soumis à Tamehameha. Bientôt après, les autres îles tombèrent aussi sous sa domination, et depuis, il régna paisiblement, pendant quarante ans, sur toutes les îles Sandwich. On ne doit pas moins d'éloges à la prudence et à la sagesse du souverain qui sut maintenir en paix ce peuple sauvage, durant un aussi long règne, qu'aux talens et à la bravoure qui le placèrent sur le trône.

Lorsque les missionnaires abordèrent à Haouaii, la première nouvelle qu'ils apprirent fut celle de la mort de ce grand prince. En 1819, ce monarque avait cessé de vivre, et son fils Riho-Riho (1) avait pris possession de tous ses états. Le nouveau règne avait débuté par de très-grands changemens; le système religieux ou politique du *Tabou* était aboli, ainsi que le culte des idoles ; Haouaii avait changé de religion. Ce récit paraissait incroyable, et cependant, il était vrai dans tous ses détails. Les missionnaires virent avec admiration qu'un prince à demi sauvage,

(1) Note du Tr. C'est le même qui est mort à Londres en 1823. Il paraît qu'il était venu solliciter l'appui du gouvernement anglais contre la Russie, qui semblait disposée à s'emparer de ses états.

dont l'enfance et la jeunesse avaient été livrées aux superstitions les plus absurdes, eût pu renoncer aussi promptement à la religion de ses ancêtres, et s'armer de sa puissance, pour la détruire dans ses états. Cet événement était d'autant plus extraordinaire, que le jeune prince avait reçu de son père mourant la recommandation la plus pressante et la plus formelle d'observer exactement les rites de sa religion, de maintenir le culte de ces dieux qui étaient depuis si long-tems les proctecteurs de sa famille et de son peuple. Riho-Riho ne regarda point les dernières volontés de son père comme un ordre, ou bien, il ne pensa pas qu'il dût s'y soumettre; car dès qu'il fut le maître, les idoles furent détruites, les temples renversés, les prêtres dépouillés de leurs priviléges. Un changement aussi brusque ne pouvait s'opérer sans résistance; il y eut des soulèvemens, une partie du peuple s'arma pour la défense de ses dieux, il fallut livrer plusieurs combats : mais, après une lutte opiniâtre et sanglante, tout se soumit aux ordres du souverain, et ce qui est très-digne de remarque, l'opinion populaire fut changée; les vues du monarque furent approuvées, et l'idolâtrie, frappée d'un coup mortel, ne put se relever. Tous les amis du roi le secondaient à merveille, ainsi que les employés du gouvernement. *Keopouolani*, mère de Riho-Riho, consultée à ce sujet, répondit aux envoyés de son fils : « Vous parlez avec sagesse; nos dieux ne nous ont fait aucun bien : ils sont cruels. Que les désirs du roi et les vôtres soient accomplis ! » Il paraît qu'on n'a point eu recours aux moyens de rigueur; qu'on a laissé faire les dévots et ceux qui ne pouvaient renoncer aussi promptement aux vieilles pratiques de religion : l'exemple du roi et des chefs a été plus puissant qu'un code de lois pénales. Peu-à-peu les idoles ne furent plus que de la pierre ou du bois; les prêtres et les prêtresses, les sorciers et

les fanatiques, tout l'appareil d'une grossière superstition, toutes les illusions mensongères se retireront à mesure que l'instruction fera des progrès. Les esprits fatigués du joug de la plus absurde idolâtrie se sont trouvés disposés à recevoir des idées raisonnables. Mais en concevant en général comment cette révolution morale s'est opérée, il reste encore à rechercher ce qui l'a rendue si prompte, si facile et si complète. On ne peut attribuer une aussi grande influence aux relations avec les étrangers, au spectacle de nouvelles mœurs, à un petit nombre de notions qui manquaient encore : pour expliquer le mystère d'une conversion aussi subite, il faudrait plus de connaissance de ce peuple et de son histoire. Il est bien vrai que l'ancienne idolâtrie faisait peser un insupportable fardeau sur les malheureux habitans de ces îles ; elle remplissait l'ame d'une terreur continuelle ; ses dieux étaient sans cesse irrités, ses préceptes étaient cruels et anti-sociaux ; souvent elle exigeait des victimes humaines. La loi du *Tabou* ou des interdictions était, entre les mains des prêtres, l'arme la plus redoutable que la tyrannie ait jamais imaginée pour sa sureté et pour ses vengeances. Cette institution, dont l'histoire et les voyageurs ne font aucune mention hors de la Polynésie, agissait avec la plus grande force sur le moral de l'homme, et même sur des actions très-indifférentes : ce que nous allons rapporter suffira pour la faire apprécier.

Le Tabou ne permettait qu'aux prêtres et aux chefs de manger des noix de cacao. La viande de porc était interdite aux femmes. Défense aux deux sexes de prendre leur repas en commun, et surtout, de manger au même plat. Si un homme était surpris en un lieu plus élevé que la tête du roi, fût-ce même sur un arbre ou au haut d'un mât, il était dévoué aux dieux et sacrifié. Le même sort était réservé à celui qui aurait eu le malheur d'étendre sa main au-dessus de la tête du monarque.

Ces interdictions étaient générales, et de tous les tems : d'autres ne duraient que peu de jours ; alors, aucun canot ne pouvait mettre en mer, aucun habitant n'avait la permission de sortir de sa maison ; l'infraction était punie de mort. Pendant ces tems de retraite générale, les prêtres se chargeaient des idoles, et parcouraient les îles pour y lever des contributions au profit des dieux.

Si les prêtres manquaient de victimes pour les sacrifices, voici comment ils s'en procuraient. Ils imposaient un Tabou extraordinaire, et de telle nature qu'il était presque impossible de ne pas l'enfreindre en quelque point. Souvent même, ils omettaient de le publier dans quelques lieux, où il leur était d'autant plus aisé de trouver des coupables que des hommes apostés saisissaient, et traînaient aux autels où ils étaient sacrifiés.

Un étranger raconte que pendant un de ces tems de retraite, il vit un canot voguant en vue de plusieurs maisons, et paraissant prêt à être submergé par le ressac. L'un des hommes qui s'y trouvaient, tomba dans la mer : sur-le-champ, un vieillard sort d'une maison, et ne consultant que le désir de porter du secours à un autre homme, il court vers le rivage : des hommes apostés par les prêtres le saisissent, et vont le livrer aux cruels ministres des dieux, qui étaient tout prêts pour le sacrifice, dans un temple voisin. Pendant ce tems, l'homme qui avait fait semblant de se noyer, était rentré dans le canot qui prit le large, et fut bientôt perdu de vue.

Ces traits, quoique remarquables, ne représentent qu'imparfaitement l'institution non-seulement barbare, mais minutieuse et tracassière du Tabou qui prétendait régler toute la vie privée, qui troublait sans cesse l'imagination, accablait l'homme dans toutes les situations, soit de vaines terreurs, soit de privations et de souffrances trop réelles. Ce système religieux multipliait, à la charge du peuple, les temples, les cérémonies, les sacrifices.

On exigeait pour des idoles sans nombre des hommages assidus; la puissance sacerdotale n'était utile qu'au clergé, et n'offrait au peuple aucun avantage qui la fît supporter avec patience. Au contraire, les plaisirs les plus innocens étaient défendus, on n'osait se livrer aux plus douces affections du cœur.

Cependant parmi ces insulaires, quelques hommes n'étaient dépourvus ni d'intelligence, ni de bon sens. Lorsque des étrangers vinrent s'établir parmi eux, on remarqua bientôt la supériorité de ces nouveaux venus. On vit qu'ils ne s'imposaient aucunes privations, qu'ils vaquaient à leurs affaires dans tous les tems, et avec succès, quoiqu'ils n'adorassent pas les dieux d'Haouaii; qu'ils ne redoutaient point la colère de ces puissances surnaturelles, et qu'ils en parlaient même avec peu de respect. L'intelligence et la logique d'un sauvage suffirent pour déduire de ces observations les conséquences qui s'offrent sur-le-champ à tous les esprits droits. Ainsi, lorsque le jeune Riho-Riho monta sur le trône, tout se trouva suffisamment préparé pour la révolution qu'il méditait. L'inflexible Tamehameha devait tenir une autre conduite; il n'était point sensible aux impressions étrangères, et ses résolutions, quel qu'en fût le motif, ne venaient que de lui-même; elles étaient fortes et persévérantes, comme son caractère. Son enfance avait été imbue de la religion de son pays, il était plein de respect pour les divinités qu'elle consacrait, et c'est à son dieu Taïri qu'il rendait grâces de tous les succès qu'il avait obtenus. Après une longue prospérité, qu'aucun orage n'avait troublée, après un règne paisible de quarante ans sous la protection des dieux de ces îles, il ne pouvait concevoir la pensée d'adresser à d'autres ses vœux et son culte, ni même supposer qu'il y eût une religion préférable à la sienne. Cependant, on a déjà vu que les principaux chefs et les

conseillers du nouveau monarque approuvèrent les changemens qu'il effectua. Les rébellions qu'ils excitèrent d'abord furent dispersées par son premier ministre, qui avait fait sous Tamehameha l'apprentissage de la guerre et du gouvernement, et qui était peu inférieur à son maître, soit comme général, soit comme administrateur. L'ancienne reine elle-même, l'épouse de Tamehameha, donna son approbation à la conduite de son fils. Ainsi, la révolution s'accomplit sans de grands obstacles, et l'idolâtrie fut proscrite. On pense aussi que le conseil du jeune roi put être déterminé par les nouvelles apportées des îles de la Société; on avait appris que le roi Pomare y avait aboli l'ancienne religion et adopté celle des missionnaires anglais, établis depuis plusieurs années dans ses états.

Telles étaient donc la situation des affaires et la disposition des esprits, lorsque la mission des États-Unis débarqua dans les îles Sandwich. Tout semblait préparé d'avance pour le succès de leur entreprise; ils devaient penser que la Providence même les avait conduits dans ses voies, et qu'ils venaient exécuter ses desseins. Cependant, lorsqu'ils demandèrent la permission de prêcher la religion dans les différentes îles, quelques chefs les refusèrent d'abord; mais ils l'obtinrent du premier ministre Karaimoku et de la reine mère. Quant au roi, il ne voulut pas se décider sur-le-champ. *Qu'ils restent parmi nous*, dit-il; *dans un an, nous verrons ce qu'il conviendra de faire*. L'année s'écoula, les missionnaires toujours plus goûtés et mieux accueillis, purent enfin commencer leurs travaux apostoliques : ils les poursuivent avec un zèle infatigable et des succès qui surpassent même ce qu'ils avaient espéré.

Nos compatriotes regardèrent comme une faveur du ciel l'arrivée de M. Ellis, missionnaire anglais, qui avait fait un séjour de six ans dans les îles de la Société, et qui

vint les joindre au commencement de l'année 1822. Cet ecclésiastique savait parfaitement l'idiome de Taïti, qui diffère peu de celui d'Haouaii : il fut bientôt en état non-seulement de converser avec les naturels, mais de parler en public ; il fut d'un grand secours à nos missionnaires pour la composition du dictionnaire et de la grammaire de la langue du pays, et pour la rédaction d'ouvrages élémentaires appropriés aux besoins et à la capacité des indigènes. Il avait pour lui l'autorité de l'expérience ; nos compatriotes qui entraient dans la carrière, profitèrent de ses conseils ; il fut leur guide et leur appui ; c'est toujours avec affection et respect qu'ils parlent de ce digne ministre, et tous ceux qui ont pu le voir dans ce pays, l'année dernière, s'accordent à faire l'éloge de son caractère aimable, de ses talens et de son instruction, de son dévouement sincère et sans réserve pour la religion et le bonheur des hommes (1).

Au mois d'avril 1823, nos missionnaires reçurent un renfort qui les mit en état d'étendre leurs opérations. En conséquence, une commission fut chargée d'explorer l'île, et de désigner les lieux les plus convenables pour les stations des missionnaires. Les commissaires furent MM. William Ellis, Asa Thurston, Charles Stewart, Artèmes Bishop et Joseph Goodrich. C'est de leurs travaux et de leurs observations que nous avons à rendre compte. L'ouvrage qui contient ces précieux documens a été rédigé en grande partie d'après les notes de M. Ellis, recueillies et conservées avec soin par ses compa-

(1) On peut consulter, sur les travaux des missionnaires, un petit ouvrage plein d'intérêt intitulé : *Mémoires de Keopuolani, feue reine des Iles Sandwich*, écrits sur les lieux par l'un des missionnaires. Cette reine est un exemple remarquable de ce que peut l'instruction sur une ame saine et forte, même dans un âge où l'on cesse ordinairement de s'instruire, et au milieu de l'ignorance, de la superstition et de la barbarie.

gnons. On y trouve un grand nombre de faits curieux, et qui répandent beaucoup de lumière sur les îles Sandwich, sur leurs habitans, sur l'agriculture, l'histoire ou les traditions de ce pays devenu si intéressant pour le commerce de l'Europe et celui du Nouveau-Monde.

La commission débuta par une visite à Kuakini, principal chef ou gouverneur qui réside à Kairva, village sur la côte occidentale de l'île. Ils se dirigèrent ensuite vers le sud, et suivirent les côtes, en faisant de tems en tems des courses dans l'intérieur des terres pour y voir des villages, converser avec les habitans, prendre des informations, et prêcher lorsque l'occasion paraissait favoriser le zèle de nos missionnaires. Ce voyage de reconnaissances fut de deux mois : et la commission n'eut qu'à se féliciter de tout ce qu'elle avait appris. On leur avait donné un guide nommé Makoa, personnage très-singulier, dont les rédacteurs de la relation de ce voyage font le portrait suivant.

« C'était un ancien messager du roi. Il était de petite taille; il avait quarante à cinquante ans; une touffe de cheveux noirs, longs et bouclés, ombrageait son front ridé; deux autres touffes semblables tombaient de chaque côté de la tête, derrière les oreilles; tout le reste de la chevelure était rasé aussi bien qu'on pouvait le faire avec de gros ciseaux. Un tatouage prolongeait ses sourcils, et traçait un demi-cercle autour de ses petits yeux noirs; un autre tatouage représentait deux chèvres au-dessus de chaque sourcil; deux autres figures du même animal étaient placées des deux côtés du nez, à peu près comme les léopards qui soutiennent un écusson héraldique; enfin, deux autres chèvres occupaient les coins de sa bouche. Sa barbe était rasée comme sa chevelure, à l'exception de celle qui croissait sous le menton. Il nouait celle-ci à la longueur de deux ou trois pouces, et laissait

pendre le reste de cette touffe privilégiée. Son vêtement consistait en une pièce d'étoffe en forme de schall, jetée négligeamment sur ses épaules, et attachée par deux coins sur sa poitrine. Sa main était armée d'un grand éventail en feuilles de cocotier, dont il se servait pour chasser les mouches et écarter les petits garçons qui étaient toujours disposés à s'attrouper sur son passage et à l'importuner. »

Ce bizarre individu s'acquitta fort bien de ses fonctions de guide. Partout où il conduisit nos voyageurs, ils eurent à se louer de la manière dont ils furent reçus et traités. Six jours après leur départ de Kairva, ils étaient arrivés à la baie de Kairakekona, lieu de la catastrophe qui termina les jours du capitaine Cook. Ils y apprirent de nouveaux détails sur la fin de ce navigateur si digne de regrets, et sur ce qui se passa dans l'île après le départ du capitaine King : c'est à peu près tout ce qu'il sera possible de savoir sur cet événement.

« Dès l'aurore, M. Goodrich visita la place où le corps de l'illustre Cook fut coupé en morceaux, et où les chairs, séparées des os, furent brûlées. C'est un petit espace d'environ quinze pieds en carré, entouré d'un mur de cinq pieds de haut. On voit dans cette enceinte une sorte de fourneau de dix-huit pouces de hauteur, formé de pierres sèches; on y voyait encore les traces du feu qui avait consumé les restes de cet illustre marin, à l'exception des os que l'on avait mis à part, suivant les usages du pays. Quelques-uns de nous franchirent les rochers et voulurent voir la grotte où les insulaires avaient transporté le corps du capitaine, jusqu'à ce qu'ils lui rendissent les devoirs funèbres. On trouve encore dans l'île (1824) un assez grand nombre de témoins oculaires de ce déplorable événement, et même quelques hommes qui y prirent une part très-active. Nous en avons souvent

parlé avec eux, et quoique leurs relations différassent en quelques points peu essentiels, elles étaient généralement d'accord avec le récit du capitaine King, successeur de Cook.

» On ne peut faire aucun reproche à l'étranger, disent les insulaires. On lui avait volé sa barque, et il forma le projet de garder le roi en otage, jusqu'à ce que le vol fut restitué. Le capitaine et le roi (Teirapou) s'acheminaient vers le rivage, lorsqu'une foule de gens accoururent, et s'opposèrent à ce que le roi allât plus loin; en même tems un homme arrivant tout essoufflé, de l'autre côté de la barque, se mit à crier : *Guerre! Les étrangers nous ont attaqués les premiers; ils ont tiré sur un canot, et tué un chef.* Le peuple indigné s'imagina que l'on voulait aussi tuer son roi; les pierres, les massues, les lances furent préparées pour le combat. Kanona, épouse de Teirapou, le supplia de rester, et tous les chefs joignirent leurs instances aux siennes : le roi s'assit. L'étranger paraissait incertain et troublé, mais il insistait toujours sur la restitution de sa barque; un des nôtres le frappa d'un coup de lance; mais, en se retournant, il tua cet homme d'un coup de fusil. On commença alors à lui lancer des pierres, et, dès que l'équipage s'en aperçut, il fit feu sur le peuple. Le capitaine voulut donner quelques ordres à son équipage; mais le tumulte était si grand, qu'il ne put se faire entendre. Il essaya de parler au peuple; mais, à l'instant même, il reçut un coup de poignard (pahoa) dans le dos, et un coup de lance lui traversa le corps : il tomba mort dans l'eau. Dès qu'on reconnut qu'il avait cessé de vivre, les lamentations du peuple se firent entendre. On brûla sa chair, après l'avoir séparée des os, comme on le fait aux funérailles des chefs. » Une superstition des insulaires leur fit soupçonner que le capitaine Cook était leur dieu

Rono qui était venu leur faire une visite : ses os furent conservés avec soin, et consacrés par un culte religieux.

Plusieurs chefs ne pouvaient parler de cet événement qu'avec l'expression d'un vif regret, et ce sentiment est universel dans le peuple d'Haouaii. On n'accuse point le roi Teirapou ; on reconnaît que rien ne fut fait par ses ordres. Quant à la manière dont le corps du capitaine fut traité après sa mort, on l'a faussement interprétée en Europe. Loin que ce fût un acte de cannibale, il est hors de doute que c'était l'hommage du regret et de la vénération, suivant les usages du pays ; les missionnaires en ont acquis les preuves les moins équivoques, et ils les ont consignées dans leurs rapports.

Voici comment ils exposent l'origine de la croyance qui s'établit parmi les insulaires, que le capitaine Cook était un de leurs dieux. « Les tems historiques n'étaient pas encore arrivés pour ce peuple ; il n'avait point franchi l'intervalle des tems fabuleux. L'une de ses chroniques fait mention d'un roi nommé Rono, ou Crono, qui avait tué sa femme dans un moment de colère. L'infortuné ne tarda point à se repentir ; accablé de douleur et de regrets qui ne lui laissaient aucun repos, il perdit la raison. Dans cet état de folie, il se mit à parcourir toutes les îles, provoquant à la lutte et au combat à coups de poing tous ceux qu'il rencontrait ; enfin, il s'embarqua sur un canot pour des pays éloignés, et ne revint pas. Quelque tems après, ses sujets le mirent au nombre de leurs divinités, et des fêtes annuelles furent célébrées en son honneur : la lutte et le pugilat en étaient une partie essentielle. A l'arrivée du capitaine Cook, quelques gens le prirent pour le dieu Rono ; le bruit s'en répandit promptement, et fit le tour de l'île. Depuis lors, cette croyance s'est maintenue, de sorte que nos voyageurs l'ont retrouvée dans les lieux peu fréquen-

tés par les Européens. Cette superstition explique ce que l'on avait encore mal interprété; pourquoi dans les courses que Cook fit dans l'île, lorsqu'il traversait un village, on apportait les idoles autour de lui : c'étaient des dieux qui visitaient un dieu. Cependant lors du combat, lorsque l'on vit couler son sang et que l'on entendit un cri de douleur, les esprits forts osèrent dire : *Ce n'est pas Rono*. Mais l'opinion générale n'en fut pas ébranlée; les os du dieu furent déposés dans le *heiau* (temple) consacré à Rono, de l'autre côté de l'île; promenés annuellement en grande pompe, présentés aux autres divinités dans leurs temples, et colportés par les prêtres, lorsqu'ils allaient recueillir des taxes pour le dieu Rono, quoiqu'il fût mort. Ces reliques précieuses sont placées dans une corbeille d'osier, couvertes de plumes rouges. Aujourd'hui même, malgré l'abolition de l'ancien culte, les plumes rouges ont conservé leur privilége, elles sont l'ornement le plus précieux; on ne les applique qu'aux objets les plus vénérés, et on ne s'en pare que dans les grandes solennités.

« La mission anglaise établie aux îles de la Société, était informée, depuis quelques années, que les habitans des îles Sandwich conservaient, dans un de leurs temples les restes du capitaine Cook, et qu'ils leur rendaient un culte religieux. Depuis l'arrivée de M. Ellis, en 1822, nous fîmes, avec ce nouveau confrère, de laborieuses recherches pour éclaircir cette affaire, et découvrir ce singulier monument, s'il existait encore. Les informations que nous pûmes nous procurer se réduisent à ce que nous avons déjà dit : quelques sectateurs de Rono s'étaient emparés des os du capitaine, qu'ils prenaient pour leur dieu; mais nous ne pûmes savoir ce que ces reliques étaient devenues. Ce fut inutilement que nous eûmes recours au roi, au chef des prêtres, aux hommes le plus

en état d'aider nos recherches ; il paraît que depuis l'abolition de l'idolâtrie, en 1819, plusieurs objets de l'ancien culte ont été soustraits à la destruction, et cachés par les prêtres dans des grottes dont ils se sont réservé la connaissance. Si les restes de l'illustre navigateur sont cachés dans ces retraites mystérieuses, il faut renoncer à l'espoir de les retrouver. Les chefs, et surtout les prêtres, évitaient toutes les occasions qui pouvaient rappeler le souvenir de ce déplorable événement, et ne répondaient qu'avec une extrême répugnance à nos questions sur ce sujet. »

Les voyageurs rencontraient souvent des heiau, ou temples, presqu'en aussi bon état que lorsqu'ils servaient aux cérémonies idolâtres ; les habitans n'ont pas cessé de les respecter, comme si leurs divinités les habitaient encore. Voici la description de l'un de ces temples nommé *Bukohola*. Quoiqu'il ne soit pas le plus grand de tous ceux de l'île, comme ces édifices sont tous construits sur le même plan, il suffira pour donner une idée des autres. Ce temple fut élevé par Tamehameha, lorsqu'il achevait la conquête de l'archipel. Mavi, Ranai et Marakeï avaient déjà subi le joug, et le conquérant se disposait à prendre possession d'Oahu, lorsqu'une révolte éclata dans Haouaii, et le contraignit d'y revenir. Après avoir vaincu et soumis les rebelles, son premier soin fut de terminer la construction déjà commencée de cet édifice, qu'il voulait dédier à Taïri, son dieu des batailles ; il continua ensuite la conquête d'Oahu. Le Bukohola est une construction irrégulière, d'environ deux cent quatre pieds de long sur cent de large. Ses murs, en pierres sèches mais solides, ont vingt pieds de hauteur du côté des montagnes, et sept à huit du côté de la mer. Leur épaisseur, au sommet, varie comme leur hauteur : vers les montagnes, elle n'a pas moins de six pieds, sur une base à peu près double.

L'intérieur était pavé de pierres plates et polies, tirées de très-loin. Un enclos particulier, vers le sud, renfermait la divinité du temple, entourée des images des divinités subalternes. Au centre de cet enclos, s'élevait l'*anou*, pyramide ou obélisque tissue d'osiers d'où le prêtre faisait entendre ses oracles, lorsque le roi venait consulter le dieu, dans les circonstances les plus importantes. Au dehors, et près de l'entrée, on voyait autrefois le *rere* (autel) sur lequel on immolait les victimes. On nous fit remarquer les restes de l'un des piliers qui soutenaient cet autel, et nous vîmes tout à l'entour les débris des victimes humaines et autres dont le sang y avait été répandu. Dans l'intérieur du temple, vers le centre, le roi avait sa *maison sacrée*, où il passait le tems le plus rigoureux des *tabous*, et le prêtre partageait seul avec le monarque le droit de résider dans cette enceinte. La face intérieure des murs d'enceinte était criblée de niches où l'on avait placé les idoles de bois de toutes grandeurs et de toutes formes, plus ou moins hideuses. Taïri, ou *Koukai-rimokou*, était, comme nous l'avons dit, la principale divinité du temple : lorsqu'on y plaça son image, l'autel fut surchargé d'offrandes de fruits, de cochons et de chiens ; et onze victimes humaines complétèrent la dédicace. Quoique ces massives constructions ne ressemblent aujourd'hui qu'aux ruines d'une place forte, on ne peut les contempler sans horreur ; en pensant aux infernales cérémonies dont ces lieux furent si souvent témoins, on est plutôt tenté d'y voir un pandémonium qu'un édifice construit par des hommes.

Parmi les curiosités naturelles que présente l'île d'Haouaii, le grand cratère du volcan de Kéraouia doit être mis en première ligne ; nos voyageurs le visitèrent. « Nous avions sous les yeux un gouffre immense, en forme de croissant, de deux milles de long, sur un mille de

large, et dont la profondeur apparente était au moins de huit cents pieds. La lave bouillonnait au fond. Sur cette mer de feu, dont les vagues impétueuses s'entrechoquent ou se brisent contre les bords, on remarque cinquante-un cratères de différentes formes qui s'élèvent comme autant d'îles. Parmi ces volcans intérieurs, il y en a vingt-deux dont les sommets coniques lancent sans interruptions des colonnes de fumée grisâtre ou des jets de flamme brillante, tandis que les autres sont les sources des torrens de laves qui roulent sur les flancs noirs et déchirés des rochers, à travers lesquels les matières embrasées trouvent une issue. L'intérieur du cratère est à pic jusqu'à une profondeur d'environ quatre cents pieds. Là, on aperçoit un bourrelet ou ressaut horizontal, arrondi sur les bords et qui règne tout autour du gouffre. Il est évident que la lave liquide s'est élevée et maintenue quelque tems à cette hauteur, qu'elle s'y est refroidie et consolidée sur les bords; mais que la partie demeurée liquide, ayant trouvé une issue à quatre ou cinq cents pieds plus bas, s'est écoulée jusqu'au niveau qu'elle conserve aujourd'hui. Le plateau sur lequel nous étions placés, était crevassé dans tous les sens; de nombreuses colonnes de fumée, après s'être élevées dans l'air à une hauteur considérable, s'abattaient ensuite dans la plaine; des rochers aigus s'élevaient jusqu'à quatre cents pieds au-dessus de nos têtes, et de grands bancs de soufre étaient à nos pieds. Le bruit effrayant, le *rugissement* continuel des flammes souterraines, donnait encore un caractère plus imposant et plus sublime au vaste panorama volcanique dont nous étions environnés. »

Les observateurs avaient d'abord été contrariés par un brouillard épais et de sombres nuages dont le volcan était enveloppé. Vers minuit, le tems était serein, et ils virent parfaitement les grands effets d'ombres et de

lumière, les vagues liquides, de couleur bleuâtre comme le soufre enflammé, ou d'un éclat éblouissant comme un métal en fusion; les roches à pic, les pierres incandescentes lancées par les bouches intérieures, et qui retombaient avec fracas dans cette mer de feu; en un mot tout ce qui se passait dans ce gouffre immense, qu'on ne peut considérer sans un mélange d'épouvante et d'admiration.

Ce volcan n'est point au sommet d'une montagne, comme la plupart de ceux qui ont été observés jusqu'à présent; mais dans une plaine d'une élévation médiocre, au pied de l'énorme montagne de *Mouna-Roa.* Il n'en sort point de ruisseaux de laves; les matières en fusion passent par des canaux souterrains, et se font jour soit dans des plaines plus basses, à des distances plus ou moins grandes du cratère, soit dans la mer.

Les voyageurs aperçurent, à quelque distance de cette grande bouche volcanique, un autre cratère plus petit; et, avec leurs lunettes, ils découvrirent sur les flancs de Mouna-Roa un grand nombre de petits volcans éteints. Toute cette île paraît avoir été formée ou bouleversée par les feux souterrains. Les laves s'y présentent sous les formes les plus bizarres : tantôt elles s'élancent en pyramides, et tantôt elles sont creusées, et forment des cavernes spacieuses; elles couvrent presque toute l'étendue des côtes, ce qui rend le terrain très-inégal, raboteux et tourmenté. On n'a vu à la surface, ni dans Haouaii, ni dans les autres îles du groupe, aucune roche de formation primitive. Il est assez probable que ces terres sont sorties du sein des flots, soulevées par les feux souterrains, et que les hautes montagnes dont elles sont couvertes tirent leur origine des matières lancées par ces feux, et accumulées durant une longue suite de siècles. La combustion paraît se ralentir, sans doute faute d'alimens; les bouches actuelles n'ont pas une violence com-

parable à celle dont les traditions ont conservé l'effrayant récit : des tremblemens de terre annonçaient alors la colère des dieux, et les feux vengeurs qui allaient tomber sur les habitans. Le sol de l'île est une lave décomposée. La hauteur de Mouna-Roa n'a pas été mesurée exactement ; mais on estime qu'elle doit être de 16,000 à 18,000 pieds, ensorte que cette montagne s'élèverait de 5000 à 6000 pieds au-dessus du pic de Ténériffe, et de 1500 à 2000 pieds au-dessus du Mont-Blanc (1). Au nord de l'île, une autre montagne (*Mouna-Kea*) n'est guères moins élevée que Mouna-Roa.

Il n'est pas étonnant que l'aspect de ce volcan et de ses effets ait frappé de terreur les habitans de cette île, et entretenu leurs superstitions : ils croyaient qu'une puissance inconnue, menaçante et terrible se révélait par ces éruptions, ces feux, ces secousses violentes. Suivant les insulaires, *Pele* est la plus redoutable des divinités du volcan ; cet être imaginaire leur inspire encore une frayeur insurmontable ; ils osent bien rarement s'approcher du lieu qu'ils regardent comme sa demeure, de sorte que lorsque les missionnaires annoncèrent le projet de visiter le grand cratère, on essaya tous les moyens de les détourner d'une entreprise aussi périlleuse. Devaient-ils exposer leurs vies pour contenter une profane curiosité ? Les dieux du volcan, et surtout l'inflexible *Pele* ne puniraient-ils point ce téméraire attentat ? Makoa lui-même

(1) Note du Tr. Il est très-difficile d'admettre ces évaluations de hauteurs. En appliquant aux îles Sandwich les observations faites par de Saussure dans les Alpes, la base d'une montagne telle que Mouna, devrait couvrir toute l'île d'Haouaii ; cependant, un autre colosse, à peu près de même grandeur s'élève un peu plus loin, ce qui n'empêche pas que des chaînes d'une moindre élévation n'y trouvent aussi leur place. Pour que toutes ces montagnes atteignissent la hauteur que les missionnaires leur attribuent, il faudrait que l'île fût trois ou quatre fois aussi grande qu'elle ne l'est d'après les cartes.

qui jusque-là n'avait point manqué de résolution et de jugement, fut aussi épouvanté que tous les autres, et déclara nettement qu'il n'accompagnerait pas nos voyageurs. Enfin, quelques hommes moins timides se hasardèrent à leur servir de guides; mais pendant tout le tems qu'il fallut consacrer à cette course, ils furent dans des transes continuelles, et croyaient voir sans cesse la formidable *Pele* prête à les consumer dans sa colère. Pendant la nuit que l'on passa sur les bords du cratère, ils racontaient, à l'envi l'un de l'autre, des choses merveilleuses de cette déesse et de sa cour.

Les cratères coniques que l'on voyait au fond de l'abîme étaient les maisons de ces dieux; il y jouaient souvent au *konana*; le mugissement des laves était le retentissement de la musique, au son de laquelle toute cette cour dansait le *hura*. Les laves étaient les ondes où ces dieux prenaient leurs ébats. Toutes les vieilles traditions furent passées en revue, les hauts faits de *Pele* furent racontés avec les détails les plus merveilleux. Cependant, aucun des narrateurs n'avait aperçu la déesse dans sa demeure, mais ils n'en étaient pas moins persuadés qu'elle y était, telle que leur imagination se la représentait.

Pour faire voir combien cette superstition était enracinée, rapportons la singulière entrevue de nos missionnaires avec une prêtresse de *Pele*, nommée *Oani*. M. Ellis venait d'essayer de répandre quelques idées de notre religion parmi les naturels assemblés autour de lui, et qui paraissaient l'écouter avec attention; son exhortation finie, il allait se retirer.

« Une vieille femme qui était assise auprès du prédicateur, et qui l'avait écouté avec une sorte d'avidité, s'écria tout-à-coup : *Ils sont puissans, les dieux d'Haouaii! elle est grande, la déesse Pele! Elle sauvera Maaro* (c'était un chef malade, qui était présent). Une autre

femme entonna un hymne en l'honneur de la déesse : la plupart des spectateurs écoutèrent ce chant avec respect, quoique d'autres commençassent à rire. Nous crûmes que ces femmes étaient ivres ; mais lorsque nous sortîmes de la maison, quelques-uns des insulaires de notre suite nous dirent : *Elles n'ont pas bu de rhum ; l'une est inspirée par les déesses, et l'autre est Pele elle-même, sous la forme de l'une de ses prêtresses.* M. Ellis rentra dans la maison, et lorsque les chants eurent cessé, il entama une conversation avec la principale chanteuse. Il lui démanda si elle avait écouté son discours, et si elle l'avait compris ? très-bien, répondit-elle. — Et pensez-vous que Jehova soit un dieu bienfaisant, et qui rende heureux ceux qui le reconnaissent et le prennent pour leur dieu ? — Jehova est votre divinité, elle est bienfaisante pour vous, vous devez l'adorer ; mais *Pele* est ma divinité et celle d'Haouaii : Keraouia est sa demeure ; Ohiaatelani (pic au nord du volcan) est un coin de son palais ; elle y vint autrefois, des contrées qui sont au-delà du ciel..... Puis, elle reprit ses chants qui racontaient les actions et célébraient la puissance de la grande déesse. Son débit était si rapide et si bruyant, ses gestes si animés, sa pantomime si véhémente que l'on pouvait à peine saisir quelques mots de ce qu'elle chantait : enfin elle s'arrêta, presque hors d'elle-même. Lorsqu'elle fut un peu calmée, M. Ellis lui dit qu'elle se trompait, que le volcan n'était point le séjour d'une puissance surnaturelle, que *Pele* n'était qu'un être imaginé par les Kahous (dévots); que les volcans, leurs éruptions, leurs effets, tout l'univers étaient sous la puissante direction de Jehova, créateur de tout ce qui existe. — Non, dit la prêtresse ; je reconnais que Jehova est un dieu, mais il n'est pas le seul ; *Pele* est aussi une puissance divine : en ce moment, elle habite en moi, et veut se servir de moi

pour manifester son pouvoir et guérir le chef malade. Elle veut lui rendre la santé, et daigne venir elle-même le visiter. »

Le zèle de M. Ellis lui inspira de nouvelles exhortations qui furent sans effet sur la prêtresse. Elle prit un ton plus imposant : « Je suis *Pele*, dit-elle avec fierté ; je suis immortelle. Si ceux qui croient en moi font transporter leurs os à Keronia, ils vivront avec moi dans les feux brillans de la montagne. » — Vous êtes *Pele* ? — Oui certainement. ... Et la déesse allait faire l'énumération de ses magnifiques attributs, lorsque Makoa, qui jusqu'à ce moment avait gardé le silence, l'interrompit brusquement, et lui dit : « Vous êtes *Pele*, ou vous êtes de sa bande, soit ; vous nous avez fait bien du mal. C'est vous qui avez ravagé les terres du roi, dévoré son peuple, gâté les pêcheries ; depuis que vous êtes arrivée dans l'île, votre influence n'a été qu'une succession de calamités. Vous bouleversez les terres, vous les inondez de laves ; jamais il ne vous est arrivé de faire aucun bien. Si j'étais à la place du roi, je vous ferais jeter à la mer, vous et les vôtres, ou je vous chasserais de toutes les îles. Haouaii serait tranquille, si vous n'y étiez plus. »

Cette attaque vigoureuse et imprévue surprit les assistans ; mais la déesse du volcan ne fut point déconcertée. — « Autrefois, dit-elle, nous avons détruit une partie des terres ; mais leurs possesseurs étaient rebelles au roi, ou des hommes méchans. Aujourd'hui, nous sommes paisibles dans Kerania. Qui oserait dire que nous ne respectons pas les sujets du roi ? Qui a causé la perte d'un si grand nombre de braves chefs (elle en nomma plusieurs)? Ce n'est pas à *Pele* qu'il faut s'en prendre, mais au rum de ces étrangers dont le dieu vous séduit ; leurs maladies, et leur rum ont causé plus de maux que tous les volcans de l'île. » — M. Ellis exprime le regret que ses

compatriotes aient introduit dans le pays des maladies dont il était préservé ; il ajoute que c'était pour ses compatriotes et surtout pour lui, un motif de plus pour s'attacher à les dédommager de ces maux, par les avantages de l'instruction, de la civilisation et d'une religion bienfaisante.

Faisons encore un extrait qui suffira pour donner une idée de cette relation. On y verra des traits bien caractérisés, et fort différens de ceux que nous avons esquissés jusqu'à présent. C'est l'image du cœur humain, dans son état naturel, indépendamment des habitudes qu'il a pu contracter dans une société plus ou moins avancée. Sa voix touchante adoucit le sauvage, aussi bien que l'homme civilisé. Il y a dans notre nature un type inaltérable et toujours facile à reconnaître, quoique nous ne paraissions opposer aucune résistance au pouvoir des habitudes, à l'influence des objets qui nous environnent, à ce que les tems et les lieux nous prescrivent impérieusement.

« Nous approchions de Kaïmou, c'est le lieu de naissance de Maouaï, jeune homme attaché au gouvernement, et qu'il nous avait envoyé avec le canot ; il nous servait de guide depuis que nous avions quitté Honouapa. Presque toute sa famille demeurait à Kaïmou. Notre jeune guide nous précédait, lorsque nous arrivâmes au village. A mesure qu'il passait près des maisons, il recevait les félicitations des vieillards sur son heureuse arrivée. Les jeunes gens des deux sexes vinrent à sa rencontre et le saluèrent à la mode du pays, en touchant son nez avec le leur ; tous pleuraient de joie en revoyant leur compagnon d'enfance. On lui ôta son chapeau, pour orner sa tête d'une couronne de fleurs, on entoura son cou d'un collier de noix de pandanus odorant ; on y suspendit des branches élégantes d'une liane assez semblable au

lierre, et d'une odeur très-douce. Lorsque nous approchâmes de la maison de l'une de ses sœurs, elle accourut, se jeta dans ses bras avec l'émotion la plus affectueuse, et ne put quitter sa main, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à la maison paternelle. La foule de jeunes gens et d'enfans qui escortaient le nouvel arrivé, récitaient ou chantaient une sorte de poëme ou de chanson qui célébrait le nom de l'objet de cette fête, celui de ses parens, le lieu, et les circonstances les plus remarquables de sa naissance. Nous apprîmes un peu plus tard de Maouaï lui-même que cette pièce de poésie que nous avions écoutée avec beaucoup d'intérêt, avait été composée en son honneur, lorsqu'il vint au monde.

« Ce cortége nous accompagna jusqu'à la maison du père de notre jeune guide, où nous eûmes le touchant spectacle de la joie et de la tendresse la plus vive : nous étions nous-mêmes fort émus ; les enfans nous avaient servi de couriers, ils nous avaient annoncés. Le vieux père sortit de sa maison, suivi de ses frères et de quelques autres parens. Ce fut sous l'ombre d'un grand et bel arbre que le père et le fils se rencontrèrent, et s'embrassèrent en sanglottant ; après quelques minutes, ils furent un peu plus calmes ; et les parens ramenèrent le père et le fils à la maison, en traversant un petit jardin fort bien cultivé. Le jeune homme fut placé sur une natte ; ses frères et ses sœurs l'entourèrent, les uns détachèrent ses sandales et frottèrent ses membres ; d'autres s'étaient emparés de ses mains et les caressaient en les touchant avec leurs nez ; d'autres enfin lui apportaient de l'eau fraîche et une pipe allumée. Nous remarquâmes surtout une de ses sœurs qui, assise auprès de lui, tenait une de ses mains, et paraissait excessivement attendrie ; elle fondait en larmes. Nous n'aurions point compris ces témoignages d'affection, si nous n'avions point su que dans la Polynésie, la

joie et la douleur s'expriment également par des larmes. Tout ce qui se passait sous nos yeux était la simple nature. Aucune fête ne peut être plus touchante ; chacun des assistans y prenait une part active et variée, suivant son caractère : quant à nous, placés sur une natte, nous demeurions spectateurs silencieux, mais non point indifférens. »

La commission avait terminé ses travaux. Huit stations furent indiquées, comme les lieux les plus convenables pour la résidence des missionnaires. Le gouverneur Kouakini, plus connu sous le nom de *John Adams* et fort attaché à nos missionnaires et à l'objet de leurs travaux, a fait construire une église dans sa résidence de Kairoua, et donne beaucoup d'encouragemens aux écoles. Il semble que tout est disposé, dans ces îles, au moins de la part des chefs, pour que nos zélés et pieux compatriotes obtiennent un plein succès. Ils ne seront plus arrêtés par le plus grand obstacle qu'ils aient rencontré lors de leur arrivée ; ils ne savaient pas la langue du pays, ils la parlent aujourd'hui avec facilité. Ils ont fait plus que de l'apprendre ; ils sont parvenus à l'écrire, ce qui exige qu'on l'ait analysée et que l'on ait fait sa grammaire, travail fort difficile, lorsqu'il s'agit d'une langue imparfaite, dont les sons varient suivant les organes de ceux qui la parlent, et qui, n'exprimant qu'un très-petit nombre d'idées, n'est point disposée pour les applications scientifiques auxquelles les langues plus perfectionnées nous ont accoutumés. Des livres imprimés en *Haouaïs* ont été fort répandus, et surtout dans les écoles où beaucoup d'insulaires ont appris non-seulement à lire, mais à écrire et à entretenir une correspondance. Les livres et ces écoles sont parfaitement en harmonie, et appropriés aux besoins et au dégré d'instruction du peuple qu'il s'agit d'amener à la civilisation. Ce premier résultat est un bienfait immense,

quand même on n'irait pas plus loin : mais les travaux des missionnaires, et plus encore leurs exemples, sont une autre instruction dont les effets moraux et religieux seront aussi d'un très-grand prix.

Pour fixer l'orthographe de l'idiome haouaïnais, on a profité des travaux de M. Pickering sur les langues des indigènes du nord de l'Amérique, et l'alphabet de cet auteur a été mis à l'essai. On a trouvé qu'il a beaucoup d'analogie avec celui qui avait déjà donné les moyens de rédiger les vocabulaires de la Nouvelle-Zélande et des îles de la Société. Remarquons à ce sujet que la langue Polynésienne compte cinq dialectes, qui sont *l'haouaïnais*, le *taïtien*, qui est en usage dans toutes les îles de la Société, le *marquésien*, le *zélandais* et le *tongatabouan*, que l'on parle dans les îles des Amis. Cette observation, que nous empruntons à la préface de la grammaire taïtienne, publiée dans le pays même, en 1823, est le résultat de recherches actives, pendant vingt années consacrées aux travaux apostoliques des missions dans la Polynésie, et aux études que ces travaux rendaient nécessaires. La langue parlée dans chacune des petites îles solitaires qui sont plus ou moins éloignées des principaux archipels, se rapproche assez de l'un ou de l'autre de ces cinq dialectes pour que l'on doive l'y réunir. Les mêmes recherches ont démontré que ces dialectes appartiennent à une même langue, et par conséquent, il est d'autant plus indispensable de leur appliquer le même système d'orthographe. Par ce moyen, les habitans de toutes ces îles, quoique séparés par des distances de plus de mille lieues, pourront lire presque sans étude les écrits publiés dans chacun des cinq idiomes. On sera bien pénétré de la nécessité de donner à la langue Polynésienne écrite, des principes fixes, de la stabilité et de l'uniformité, si l'on considère qu'elle doit servir un jour à trans-

mettre la pensée, les lumières, et les biens qu'elles répandent; dans ces vastes contrées lorsque les beaux jours du christianisme et de la civilisation seront arrivés pour elles; que l'intelligence y exercera toute son activité; que la curiosité sera excitée; que le jugement y sera continuellement occupé par l'affluence des idées, des faits, de tous les élémens de nos connaissances; lorsqu'enfin ce peuple si nouveau possédera des livres d'arts, de sciences, de morale, de religion, de politique. Ces heureux changemens seront amenés par l'éducation qui prépare de nouveaux rapports sociaux et d'autres habitudes: le goût fera sentir sa douce influence; le pouvoir magique de la poésie soumettra tout à ses irrésistibles charmes. A cette époque peu éloignée peut-être, et qu'il est doux de prévoir avec certitude, on appréciera les avantages d'un bon système d'orthographe, d'une langue écrite, fixée par des signes bien choisis, et qui puisse arrêter l'altération continuelle de la langue parlée.

Dix-sept lettres suffisent pour exprimer tous les sons de la langue d'Haouaii; ce sont les cinq voyelles: *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et douze consonnes: *b*, *d*, *h*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *t*, *v*, *w*. Les missionnaires pensent même que l'on pourrait se passer des cinq suivantes: *b*, *d*, *r*, *t*, *v*; car il est si difficile de les distinguer de leurs analogues dans cette langue, qu'il n'y aurait presque point d'inconvénient à écrire *p* au lieu de *b*, *l* pour *d* ou *r*, *k* pour *t*, et *w* pour *v*. Pour donner un exemple de cette substitution, d'une lettre à une autre, on rapporte que lorsque le nom du feu roi fut imprimé pour la première fois, on le consulta sur le choix entre ces deux manières de l'écrire, *Riho-Riho* et *Liho-Liho*: il se décida pour la première. Dans cette langue, les voyelles et les consonnes sont tellement indécises, qu'il est presqu'impossible d'apercevoir, et encore plus d'exprimer les nuances qui

les distinguent ; mais la langue écrite fera disparaître ces incertitudes ; peu-à-peu, la prononciation deviendra plus nette et plus ferme, l'organe de la voix sera plus exercé, et l'oreille plus exigeante ; comme les idées seront plus nettes, on s'attachera à les exprimer par des signes plus distincts, et la langue parlée perdra sa mollesse, en même tems que la confusion qu'on peut lui reprocher aujourd'hui.

Dans les idiomes d'Haouaii et de Taïti, chaque syllabe et par conséquent chaque mot est terminé par une voyelle ; on ne sait pas encore si les autres dialectes Polynésiens donnent lieu à la même observation. Il est impossible à un Taïtien de prononcer un mot terminé par une consonne ; il y ajoute, malgré lui, une voyelle. C'est ainsi que les noms des missionnaires *Nott* et *Ellis* étaient devenus *Notti* et *Elikë :* dans ce dernier nom, le *k* remplace l'*s* qui manque dans la langue, et que les habitans de ces îles ne peuvent venir à bout de prononcer. La multitude des voyelles et leur rencontre fréquente rendent la prononciation confuse, et limitent beaucoup les combinaisons de sons. Il sera cependant nécessaire d'en introduire de nouveaux pour donner à cette langue trop pauvre, des ressources dont elle ne peut se passer. Mais la plus grande difficulté sera de façonner les organes de ces insulaires, de les rendre capables d'exprimer les sons des langues étrangères, et notamment de l'anglais.

La langue Polynésienne est essentiellement différente de toutes celles que l'on connaît, non-seulement par les mots, mais par d'autres traits encore plus remarquables, par sa structure et sa grammaire. Il n'en est aucune qui soit répandue sur un aussi grand espace, et dont les dialectes varient si peu, malgré les distances et le nombre des peuplades diverses qui la parlent. Les recherches relatives à l'origine de cette langue ne peuvent être sépa-

rées de celles que l'on fera sur les habitans de la Polynésie, de l'Amérique et de l'est de l'ancien continent. On ne sait encore presque rien sur la place que ces races doivent occuper dans la famille humaine ; la population de l'Amérique et la manière dont le passage d'un continent à l'autre a pu s'effectuer, est un problême dont la solution n'est guère avancée.

Nos missionnaires s'occupent en ce moment d'une traduction du Nouveau-Testament en langue haouaïnaise, et ils sentent péniblement la difficulté de rendre les mots dérivés du grec, qui n'ont point d'équivalent dans la langue de la traduction. Tels sont, par exemple, les mots *foi*, *sainteté*, *trône*, *domination*, *ange*, *démon*. Pour désigner un ange, ils emploient le mot *akua*, dieu, divinité, ou *kanakalele*, homme volant. En parcourant les traductions que nous avons entre les mains, nous y avons vu que le mot *dieu* y est rendu par *atua* dans les dialectes zélandais et taïtien, ou *akua*, en haouaïnais ; mais ce mot, dans la langue polynésienne, semble désigner en général un être malfaisant et redoutable, un génie du mal, ce dont on peut se convaincre par une multitude de faits épars dans les récits des voyageurs. Comment le même mot donnerait-il l'idée de l'Être-Suprême, source de tous les biens? N'est-il pas à craindre qu'il ne continue long-tems encore à rappeler des idées qu'il faut changer, qu'il n'embarrasse l'intelligence et qu'il n'altère les notions religieuses que l'on s'efforce de propager? Employer, dans la traduction des saintes écritures, le nom des divinités des peuples idolâtres, pour le substituer à celui du vrai Dieu, ce n'est point traduire : il vaudrait mieux introduire un mot nouveau, puisqu'il s'agit d'exprimer une idée toute nouvelle. Ce nouveau terme, et la notion que l'on y attache arrivant en même tems, deviendraient inséparables ; on n'aurait qu'à semer

et recueillir, au lieu qu'en procédant comme l'on fait, on s'impose la nécessité de défricher le sol, d'arracher les plantes nuisibles qui continueront à pousser au milieu de celles que l'on veut cultiver. Pourquoi, par exemple, ne pas adopter exclusivement le mot *Jehova*, comme nom de l'Être-Suprême? Il faudrait aussi des mots nouveaux pour les notions d'*ange*, d'*esprit*, etc. Ces observations nous paraissent importantes, et nous les soumettons avec confiance aux missionnaires dont le zèle actif et judicieux cherche toujours la voie la plus courte et la plus sûre pour conduire à la vérité les peuples auxquels ils se dévouent. Nous pouvons invoquer, à l'appui de notre opinion, l'autorité du célèbre apôtre des Indiens, Elliot; le titre de sa traduction indienne de la Bible est : *up Biblum God*. Il a conservé le nom anglais de la divinité, plutôt que d'employer aucun mot de la langue du pays, et dans tout l'ouvrage, partout où il s'agissait d'exprimer les idées d'Être-Suprême, de Créateur, de Seigneur, etc., il ne lui arrive jamais de se servir d'un terme qui rappelle des croyances superstitieuses

Nos missionnaires ont dissipé l'erreur des géographes et des philologues qui regardaient la langue polynésienne comme un idiome du malais. Il n'est donc pas constant que la Polynésie se soit peuplée aux dépens de l'Asie; on pourrait dire avec autant ou aussi peu de fondement, que des colonies polynésiennes se sont établies sur le continent asiatique.

Les succès de nos missionnaires sont très-encourageans, quoiqu'il reste encore beaucoup à faire pour dissipér entièrement les ténèbres de l'idolâtrie, et répandre dans tout le peuple haonaïnais les lumières de la foi chrétienne. Ce peuple est docile, intelligent, les enfans fréquentent les écoles, et ils se placeront un jour dans la société avec des avantages qui manquent à la génération actuelle. Il

y a des écoles dans tous les villages, et les instituteurs sont du pays. Les guerres ont cessé; la barbarie a disparu; le gouvernement, quoiqu'il soit encore despotique, commence à se diriger d'après des principes fixes, et bientôt il sera prêt pour une législation complète et tout-à-fait régulière. Le territoire, partagé en arrondissemens, a reçu des administrateurs dirigés et surveillés par le roi et son conseil, et l'action du gouvernement est très-modérée. Les arts sont cultivés, et la civilisation fait des progrès rapides, tandis que le service divin, célébré régulièrement en beaucoup de lieux, annonce que ce pays est une nouvelle conquête du christianisme. Voilà certainement de beaux résultats, une noble récompense des travaux et des souffrances des missionnaires, de la persévérance qui leur a fait surmonter tous les obstacles, du courage qui les soutient depuis trente ans, et qui ne s'affaiblira point tant qu'ils auront des occasions de servir la religion et l'humanité.

Aux îles Sandwich, les missionnaires américains sont encouragés par les chefs. Plus de mille enfans reçoivent l'instruction dans les écoles. Il est vrai que la mort de Riho-Riho prive les missionnaires d'un protecteur et d'un ami dont le secours contribuait puissamment à l'accélération de la réforme générale qu'ils ont entreprise; mais il paraît que cette perte n'a pas beaucoup influé sur leur position, et qu'elle ne compromet pas leurs succès. Karaimokou, chef du conseil, homme très-habile, et que les Anglais nomment communément *Billy Pitt*, n'a pas cessé de favoriser les missions. Il est imité par le gouverneur Kuakini : l'un et l'autre savent lire et écrire dans leur langue, ce qui était plus aisé, plus attrayant et plus utile pour eux que l'étude d'une langue étangère. Ceux qui ont fait à ce pays l'inestimable présent d'une langue écrite, y ont ouvert la voie à toutes les améliora-

tions; ce sont eux qui l'auront civilisé. Les progrès des arts ont suivi ceux de l'instruction : aujourd'hui les insulaires construisent, non des pirogues, mais des vaisseaux, et les manœuvrent comme des matelots européens. Une correspondance régulière est établie entre toutes les îles du groupe, et les bâtimens qui en sont chargés sont presque toujours porteurs de quelques lettres. « Cette écriture est une chose étonnante, disait un chef à M. Ellis, après avoir lu une lettre qu'il venait de recevoir de l'une de ses sœurs, établie dans une autre île : autrefois ma sœur confiait ses messages à un tiers qui, avant d'arriver jusqu'à moi, avait fait part à tout le monde de la moitié de ce qu'il devait me dire, et oublié le reste; maintenant elle dépose ses pensées sur du papier, et c'est comme si elle me parlait à l'oreille. »

Les avantages du commerce sont appréciés aux îles Sandwich, et les entreprises deviennent de jour en jour plus multipliées et plus importantes. Tamehameha fut le premier qui tenta d'envoyer à la Chine une cargaison de bois de Sandal; il n'en tira point de profit, et ne voulut point faire un second essai. Riho-Riho, ayant envoyé au Kamtchaka un bâtiment chargé de sel, il fut très-content de cette spéculation. En dernier lieu, Karaimakou, en société avec les jeunes filles du feu roi, a chargé un brick dont le retour a produit un bénéfice de 12,000 dollars. L'heureuse position de cet archipel lui assure une part dans les progrès du commerce entre les côtes opposées de l'Amérique et de l'Asie, outre ce que les habitans entreprendront avec leurs propres ressources, à mesure que l'industrie et les cultures y prendront plus d'étendue. Quoique les îles Sandwich ne soient pas, à beaucoup près, les plus grandes de la Polynésie, elles en seront la métropole, ou, tout au moins, le centre des relations commerciales. Des ports commodes, des baies spacieuses

et d'un ancrage sûr, sont des avantages qu'elles ne peuvent perdre, et que les navigateurs reconnaîtront dans tous les tems.

Un sol volcanisé ne peut être fertile qu'aux lieux où les laves sont décomposées; ainsi, par cette cause seule, une grande partie d'Haouaii est condamnée à une stérilité de plusieurs siècles. Le reste de l'île, couvert de hautes montagnes chargées de neige, quoiqu'entre les tropiques, ne laisse à la culture que peu de plaines où il sera possible de cultiver avec la charrue. Un autre obstacle aux progrès de la culture, c'est le peu d'abondance des eaux : point de ruisseaux qui se rendent à la mer, si ce n'est au fond de la baie de Waiaké, sur la côte orientale de l'île. Dans la saison des pluies, les torrens qui tombent des montagnes sont plutôt des agens de destruction que des moyens de fertilité. Si la nature végétale n'a pas traité les habitans avec une grande faveur, ils y suppléent par l'industrie : même avant l'arrivée des Européens, les Haourïnais cultivaient des plantes alimentaires jusques vers la limite des neiges éternelles, car le besoin d'eau les a forcés, en quelques lieux, de placer leurs villages à une aussi grande élévation. Leur principale nourriture végétale est une colorase (*arum esculentum*) dont une variété très-savoureuse croît dans les plaines basses, tandis qu'une autre, moins agréable au goût, mais très-mangeable, vient dans les terrains sablonneux des montagnes.

Faute d'animaux qui puissent aider l'homme dans ses travaux, les progrès de certaines industries seront lents et incomplets. Aujourd'hui la construction des navires exige de prodigieux efforts pour le transport des bois. L'exploitation du bois de Sandal ne se fait de même qu'en employant des centaines d'ouvriers, non pour abattre les arbres et les débiter, mais pour les tirer des montagnes où ils croissent.

Quoiqu'on n'ait point découvert de mines de fer proprement dites, on peut cependant regarder comme susceptibles d'exploitation les immenses amas de sable magnétique qui environnent le volcan de Kairaouea ; mais il sera plus utile pour les peuples polynésiens de se procurer par la voie d'échange ce métal de première nécessité, et les différens instrumens des arts qu'il fournit. Le moment où ils pourront s'affranchir de cette dépendance est encore si éloigné, qu'il est inutile d'y songer.

Les missionnaires étaient trop occupés de l'objet qui les attirait dans ces îles pour donner beaucoup d'attention aux finances, au système militaire et aux parties de l'administration publique qui n'ont point de rapports intimes avec la religion et les mœurs. D'un autre côté, les voyageurs anglais ne nous ont encore donné que des notions très-imparfaites sur ces objets trop négligéss par les missionnaires. Il faudra donc un nouveau voyage pour nous procurer une connaissance complète de cette station si intéressante pour les relations des deux continens. Il est à désirer qu'une expédition de découvertes y fasse un séjour assez prolongé pour recueillir les renseignemens dont on éprouve le besoin, observer les phénomènes des volcans, et résoudre plusieurs questions que les voyageurs se sont contentés de proposer, et sur lesquelles ils n'ont pu nous procurer encore que des renseignemens incomplets et insuffisans.

(*North american Review*).

La lettre que l'on va lire, et qui est d'un si haut intérêt pour la géographie, a été adressée par le capitaine Franklin à un de ses amis de Londres.

7 sept. 1825, lat. 65. 11. N. long. 123. 33. W.

« Je me félicite d'avoir à vous apprendre que, de l'île de Garry, nous avons pu distinguer une mer parfaitement ouverte, et qui ne contenait pas un seul morceau de glace; nouvelle qui vous fera sans doute plaisir, puisqu'elle vient à l'appui de votre hypothèse qui a été si vivement combattue. Nous n'avons rien vu, de ce côté, qui doive s'opposer au progrès des vaisseaux qui viennent à notre rencontre (1); au contraire, tout ce que nous sommes à même d'observer tend à encourager l'espérance que nous avons, qu'ils parviendront à franchir le passage qui nous sépare. Les Indiens prétendent, il est vrai, qu'au nord, entre le fleuve Mackensie et la rivière des Mines de cuivre, on découvre dans le lointain un point qui est ordinairement encombré de glaces; si cela est, les vaisseaux pourront sans doute être retardés dans leur marche, mais je ne crois pas que ce soit un obstacle insurmontable; je parle toujours dans l'hypothèse où ils auraient pu gagner la côte située à l'est de la Passe du Prince Régent. Au surplus, quant à ce point particulier, qui doit faire obstacle au passage des vaisseaux, aucun des Indiens que j'ai vus, n'en parle comme d'une chose qu'il aurait observée lui-même, et il est possible que cette allégation, comme tant d'autres que ces peuples répètent, ait passé de bouche en bouche sans examen, et sans avoir aucun fondement réel. En effet, les Indiens, proprement dits, sont étrangers à la côte

(1) NOTE DU TR. Les vaisseaux dont il est question ici sont ceux du cap. Parry.

qui n'est connue que des seuls Esquimaux, avec lesquels nous ne sommes pas encore entrés en communication. Ces derniers, pendant les mois d'été sont occupés, dit-on, à l'est du fleuve Mackensie, à pêcher la baleine; puis ils rentrent dans leurs foyers pour y passer l'hiver. Leurs voisins, les *Querelleurs* de Mackenzie ou Lanchéose des commerçans, leur ressemblent beaucoup, suivant ce qu'on m'assure, quant aux formes extérieures, au costume, aux mœurs, et même quant au langage; car les mots esquimaux employés par Auguste (1), sont compris par eux. Les Indiens Querelleurs et les Esquimaux sont, comme il n'arrive que trop souvent entre tribus voisines, presque toujours en guerre. Heureusement pour nous, ils ont fait la paix pendant l'été dernier, et si nous nous trouvons en rapport avec l'un et l'autre de ces peuples, nous ferons notre possible pour maintenir l'union entr'eux. Les Querelleurs ont paru enchantés de voir Auguste avec nous, et, à les en croire, nous n'avons rien à craindre d'hostile de la part des Esquimaux. Ils sont prévenus, nous dit-on, du projet que nous avons de les aller visiter. Auguste leur expliquera mieux que les Querelleurs, le but que nous avons pour entrer en relation avec eux.

» Nous avons vu à l'embouchure de la rivière (celle de Mackensie) beaucoup d'élans, de rennes et de grands troupeaux d'oies et de cygnes, qui viennent sans doute s'établir dans cet endroit, pendant la saison des chaleurs. Pendant l'hiver, ces animaux se retirent probablement dans les bois situés non loin de la côte. Les terrains d'alluvion qui s'étendent le long du fleuve Mackensie, sont couverts de sapins, qui offrent un excellent abri pour toute espèce d'animaux.

(1) Note du Tr. La lettre n'explique point quel est cet Auguste. Il est assez vraisemblable que c'est un indigène auquel les voyageurs auront donné ce nom.

» La chaîne des *montagnes rocheuses* qui se dirigent à l'ouest-nord-ouest, suit tout le cours du fleuve Mackensie, à partir du bras méridional, et paraît peu éloignée de ses bords. La première partie de cette chaîne est moins haute que je ne l'avais pensé d'abord, mais celle qui est vue de l'embouchure du fleuve a une hauteur prodigieuse, et paraît former la côte qui se prolonge à l'ouest. Nous nous rapprocherons de cette chaîne de montagnes, quand nous reprendrons nos courses l'été prochain; nous la verrons mieux, et nous serons alors à même d'en rendre un compte plus exact. En considérant ces montagnes, du point où nous sommes, et lorsque j'examine les formes et les caractères que présentent leurs cimes les plus élevées, je suis tenté de croire qu'elles sont volcaniques. Dans l'île de Garry, nous avons trouvé abondamment de houille et de bitume, gisant dans la terre noirâtre qui compose cette île. Quant à la rivière et au lac (1), le docteur Richardson vous en a déjà fourni, si je ne me trompe, un aperçu géologique; je ne vous offrirai donc pas mes vues imparfaites sur ce point. En contemplant la belle pierre à chaux dont les bords de la rivière sont formés, j'ai souvent désiré qu'on pût en transporter sur les bords de la Tamise. Je suis convaincu que nous gagnerions beaucoup à en fournir pour la reconstruction du pont de Londres; et, au moyen de cette pierre, on satisferait à peu de frais, cette passion pour bâtir, qui s'est emparée depuis quelque tems des habitans de notre capitale.

» Nous sommes maintenant tout occupés à achever nos propres constructions, qui cependant ne sont pas en pierre, mais simplement en bois, comme vous devez le penser. L'emplacement de notre habitation est sur le bord du lac : ce qui nous a paru nécessaire pour rendre plus commode la pêche, qui sera notre principale res-

(1) Note du Tr. Il s'agit de la rivière et du lac du Grand Ours. Cette rivière se jette dans le fleuve Mackensie.

source. Nous espérons, toutefois, arrêter et prendre quelques rennes dans leur migration vers le midi, au mois prochain. Pendant mon absence, mes compagnons ont donné à la maison qu'ils ont bâtie le nom de Fort-Franklin. Comme ils m'en ont vivement témoigné le désir, j'ai consenti à lui conserver ce nom. Le *Reliance* était celui que je lui destinais.

» J'ai congédié tous ceux des voyageurs du pays (1) qui ne nous étaient pas nécessaires, afin de réduire mon monde au plus petit nombre possible. Il se compose maintenant presqu'entièrement d'Anglais. Les gens que j'ai sous mes ordres se conduisent bien, et paraissent se plaire au service qu'ils font. J'aurai besoin de les occuper et de les entretenir dans un certain état de gaîté pendant l'hiver. Je ne puis donner trop d'éloges à mes officiers, qui, jusqu'ici, ont fait constamment preuve de zèle et d'activité. Vous jugerez qu'il en a dû être ainsi, pour que nous ayons pu nous avancer aussi loin. Nous nous trouvons établis ici de fort bonne heure; un mois avant l'époque où les employés de la Compagnie prennent leur quartier d'hiver. Nous avons mis six mois juste pour gagner la mer Arctique depuis Liverpool.

Signé JOHN FRANKLIN. (*Représentative.*).

MÉLANGES.

ASSASSINAT JURIDIQUE DU JEUNE BERNEY.

Le fragment suivant, tiré d'un vieux manuscrit de famille, a fourni de nos jours, à un romancier célèbre, la matière d'un de ses plus intéressans épisodes. Cette

(1) NOTE DU TR. Ce sont les Canadiens fournis par la compagnie de la baie d'Hudson, qui devaient seconder le cap. Franklin dans son entreprise.

circonstance, jointe à la nature singulière du fait qui y est rapporté, au ton naïf du récit, et à la preuve qu'il fournit de la légèreté avec laquelle la justice s'administrait sous le règne des Stuarts, nous a déterminés à l'insérer dans notre recueil.

» En 1684, année à jamais mémorable dans cette ville (Norwich) par un crime atroce qui y fut commis, et par une erreur déplorable de la justice, qui en fut la suite, on vit périr sur le gibet un jeune gentilhomme, fils du baronnet sir Thomas Berney, condamné à cette mort ignominieuse, comme coupable d'un meurtre dont il fut, peu de tems après, reconnu innocent. Voici les principaux faits qui se rattachent à ce meurtre, et au jugement dont il fut suivi.

« Il arriva qu'un soir, le jeune Berney se trouvant avec M. Benfield, son ami, à une taverne située dans la paroisse de St-André, un certain Havers, maître à danser de profession, vint se joindre à eux et en fut bénévolement accueilli. On se mit à boire, et tous les trois burent avec excès, mais Berney fut le premier à ressentir les effets du vin; ce jeune homme passa promptement de l'exaltation de l'ivresse à un sommeil profond. Les deux autres, échauffés à leur tour par la boisson, eurent une altercation très-vive, qui se termina par des injures, et, enfin, par des voies de fait. Havers, observant alors que Berney était dans un état de stupeur qui le privait de toute connaissance, en profita pour lui dérober son épée; puis, la tournant contre son adversaire, il le perça d'un coup mortel. Pendant qu'il poursuivait sa victime, il avait étouffé les cris qu'elle jetait, par d'autres cris plus élevés qui furent entendus de quelques personnes près de la taverne. Lorsqu'il eut consommé le meurtre, il remit l'épée toute sanglante dans le fourreau, sortit de la taverne et se hâta de quitter la ville.

» Dès que le jeune Berney eut un peu repris l'usage de ses sens et qu'il put marcher, il sortit de ce lieu de débauche, sans avoir aucune connaissance de la mort de son ami, et en arrivant chez lui, il se mit de suite au lit, après avoir placé son épée sur un siége voisin.

» Un meurtre commis dans un lieu aussi public, ne pouvait rester long-tems secret. Le bruit de celui-ci se répandit promptement dans la matinée du lendemain, et parvint aux magistrats de la ville, qui s'occupèrent de suite de rechercher les auteurs de ce crime. Les premiers soupçons tombèrent, ainsi que cela devait être, sur les individus qui avaient passé la soirée avec la victime. Comme l'un d'eux avait déjà disparu, le jeune Berney restait seul sous la main de la justice. Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. Lorsque ceux qui étaient chargés de l'exécuter, furent rendus au logis de Berney, ils le trouvèrent au lit et encore plongé dans le sommeil; son épée qui, comme je l'ai dit, avait été posée près de son lit, était toujours à la même place. Qu'on juge de la surprise de Berney, lorsque, réveillé par les gens de justice, il se vit accusé par eux du meurtre de son camarade et de son meilleur ami; et quel dût être son étonnement et sa confusion, quand, pour justifier une imputation si extraordinaire, on lui montra son épée que déjà on avait examinée, et qui était teinte du sang de la victime! tout coupable, cependant, que cet accusé dût paraître aux yeux des hommes, devant l'Éternel, il était innocent; aussi la justice divine atteignit-elle promptement le meurtrier véritable.

» En effet, le scélérat qui avait commis ce double crime, tant envers Benfield qu'envers le jeune Berney, passa à l'étranger pour fuir les poursuites qu'il devait redouter. Là, il se trouva bientôt sans ressources et sans pain, et il tomba dangereusement malade. Bourrelé de

remords et sentant approcher sa fin, il s'avoua l'auteur du meurtre de Benfield, et de la ruse criminelle par laquelle il avait compromis l'honneur et la vie de Berney. Cette confession, recueillie par un prêtre et un magistrat, fut transmise immédiatement en Angleterre, mais elle y parvint trop tard pour sauver l'innocence.

» Berney, accablé par les présomptions les plus graves, était resté entre les mains de la justice. Le meurtre en question, et l'arrestation dont il fut suivi, étaient arrivés à une époque où les assises annuelles du comté allaient se terminer. On crut donc devoir juger l'accusé sans délai pour qu'il ne fût pas renvoyé aux assises d'une autre année. Appelé devant ses juges, et interrogé par la formule d'usage : « Accusé, êtes-vous coupable ou non? » il répondit négativement, et ajouta que, bien que les apparences ne lui fussent pas favorables, il se confiait en son innocence et s'en remettait aux lumières et à l'équité du juri.

» Les apparences, en effet, déposaient fortement contre lui. Sa présence au lieu et à l'époque où le meurtre fut commis ; la débauche à laquelle il avait participé ; enfin l'épée ensanglantée, preuve matérielle qui venait encore en confirmation de toutes les autres, étaient, il faut l'avouer, de fortes présomptions de sa culpabilité, et le juri, par une fatale précipitation et sans attendre d'éclaircissemens ultérieurs, ne craignit pas de rendre un *verdict* de coupable. Dès-lors, il ne restait plus de ressources au condamné que dans la clémence du souverain.

» La nouvelle de cette condamnation remplit de deuil et de tristesse la ville de Norwich, et même toute la province de Norfolk. Issu d'une des meilleures familles de cette province, et cité jusqu'alors pour la bonté de son naturel et la douceur de ses mœurs, ce jeune homme était condamné à mort sur une supposition que démentait

tout le cours de sa vie, et dont aucun témoignage portant le caractère d'une évidence absolue, n'établissait la vérité. Dans cette triste conjoncture, les habitans de la ville de Norwich et ceux de tout le comté de Norfolk lui donnèrent une marque éclatante de leur commisération et de leur intérêt. Les plus influens d'entr'eux se réunirent et présentèrent au roi une supplique tendant à obtenir sa grâce, ou au moins un sursis, afin que l'on fît un examen plus approfondi de cette cause, qui laissait des doutes dans les esprits les plus éclairés. Toutefois, ce fut en vain qu'on invoqua la clémence du souverain; Charles II était fortement sollicité, pour que le jugement s'exécutât, par la famille Benfield, qui s'était distinguée pendant les troubles, par son dévouement à la cause royale, tandis que la famille Berney s'était montrée favorable à la cause populaire; et ces sollicitations étant vivement appuyées par le haut *shériff* du comté, il céda ces influences politiques et refusa de faire usage de la prérogative royale.

» Le jour fixé pour le supplice, le malheureux jeune homme vêtu de deuil et placé entre deux ministres de la religion, dans une voiture drapée de noir, fut conduit de la prison où il était détenu, jusqu'à la place où l'échafaud était préparé. Il portait des gants blancs et il tenait dans sa main un livre de prières sur lequel ses yeux restaient constamment attachés. Les rues par lesquelles défilait le cortége, étaient bordées d'une multitude de spectateurs, dont un assez grand nombre étaient venus de points éloignés de la province pour assister à ce triste spectacle. Durant tout le tems écoulé depuis le départ de la prison jusqu'au moment où le supplice fut consommé, les cloches de l'église St-Pierre de Mancroft et celles de St-Étienne ne cessèrent de faire retentir l'air de sons lugubres. Dans le moment fatal, c'est à dire celui

où l'échelle par laquelle l'infortuné avait monté au gibet fut retirée de dessous lui, il partit de la foule, réunie sur la place, un cri si général et si douloureux, qu'il semblait que la terre s'entrouvrît sous leurs propres pieds. J'ai dit infortuné, ajoute le pieux narrateur, mais pour quoi ce terme de compassion associé aujourd'hui au nom de Berney? il était innocent, et, comme tel, n'en doutons pas, il est heureux et il jouit maintenant dans le ciel du bonheur qui lui a été refusé sur la terre. »

(*London Magazine.*)

ORIGINE COMMUNE DE LA MAISON DE BOURBON ET DE LA MAISON D'HANOVRE.

Dans les *Annales de la maison d'Hanovre*, ouvrage intéressant qui vient de paraître, l'auteur, sir Andrew Halliday, fait remonter l'origine de cette illustre maison jusqu'à Edico, roi des Scyres, des Hérules et des Ruges, qui fut tué sur les bords de la Bollia, en combattant contre les Ostrogoths, dans l'année 456. Cet Edico fut l'ami d'Attila, roi des Huns, et après l'invasion de l'Italie par ce dernier, il s'établit avec ses peuples en Pannonie.

« D'après le rang qu'Edico occupait dans sa propre nation, celui de prince ou de roi, et l'influence qu'il obtint à la cour d'Attila, il nous sera facile, dit sir Andrew, de suivre jusqu'à son tems les annales de la famille des Guelfes. Dans la chronique qui rend compte de la bataille où il périt, le nom de Guelfe se présente pour la première fois, et on ne peut douter que celui qui le portait, ne fut ou le fils ou le frère d'Edico.

» Dans toute la table généalogique, ce même nom peut

se reconnaître sous les diverses modifications de Anulfe ou Hunulfe, Olfigonde, Welfe, Wolfard et Guelfe. Selon sir Andrew, Guelfe, comte d'Altdorf, descendu le dixième en ligne directe d'Edico, eut trois fils : le premier, nommé Ethico, ancêtre du roi d'Angleterre; le second, Conrad, ancêtre de la maison de Bourbon; et le troisième, Rodolphe, qui mourut sans postérité. Cette origine commune des deux familles royales de France et d'Angleterre, date de l'année 800 environ, c'est-à-dire il y a 1026 ans. La famille royale de Portugal, étant une branche de la tige des Capets, est par conséquent de la race des Guelfes, ainsi que celles d'Espagne et de Naples, branches cadettes des Bourbons. Il en résulte que, par un jeu bien extraordinaire de la fortune, la moitié de l'Europe, et, dans les autres parties du monde, une portion très-considérable du globe, puisque la couronne d'Angleterre a cent millions de sujets dans l'Inde, obéissent à des princes sortis de la même souche. Ces princes ont une origine asiatique comme tous ces rois et ces peuples armés qu'Attila traînait à sa suite. »

(*Représentative*).

CONDITION DES OFFICIERS DE L'ARMÉE BRITANNIQUE.

Les demandes pour remplir dans nos armées les places d'officiers se multiplient tous les jours, et jamais la concurrence n'a été plus grande. Cependant, quand on considère le tarif élevé de ces grades, le genre d'existence auquel se vouent nécessairement ceux qui les achètent, et le sort misérable qui les attend, pour la plupart, à la fin de leur carrière, on a lieu d'être surpris que cette concurrence se soutienne.

Le brevet de porte-drapeau ou sous-lieutenant dans

un régiment de ligne (infanterie) coûte 450 livres ster. (2500 fr.), ce qui fait pour les fonds de celui qui l'achète un placement à 22 p. °/₀; mais il est obligé de dépenser annuellement une autre somme de 100 liv. st., à prendre sur ses propres moyens, ou sur ceux de sa famille. Le grade de lieutenant coûte au jeune officier 250 liv. st. (6250 fr.) en sus de 450 payés comme prix de la sous-lieutenance, et il lui procure un revenu de 23 liv. st. (575 fr.), c'est-à-dire 9 p. °/₀ de sa nouvelle mise de fonds. Pour acheter une compagnie, il lui faudra mettre 1,100 liv. st. (27,500 fr.) en sus des versemens déjà faits, et ce grade de capitaine lui vaudra une augmentation de solde de 93 liv. st. (2325 fr.), ce qui fait 8 1/2 p. °/₀ du nouveau capital. Le grade de major coûte ensuite au capitaine une somme de 1,400 liv. st. (35,000 fr.), qui augmente sa solde de 82 liv. st. (2,050 fr.), environ 6 p. °/₀ du même capital. Enfin, un dernier versement est nécessaire pour acheter le grade de lieutenant-colonel, savoir : la somme de 1,300 liv. st. (32,500 fr.), et elle rapporte la somme anuelle de 18 liv. st. 5 sh. (456 fr. 25 c.), 1 1/4 p. °/₀ de celle déboursée.

Voilà donc un capital de 4,500 liv. st. (112,500 fr.) employé à l'acquisition du grade de lieutenant-colonel, le plus haut qui puisse s'acheter dans l'armée, et l'acquéreur n'a obtenu de ses fonds ainsi placés, qu'une rente viagère, ou solde de 316 liv. st. (7,900 fr.), c'est-à-dire 7 p. °/₀ de son capital, tandis que s'il avait consacré ce même capital à l'achat d'une rente viagère ordinaire, il en aurait obtenu 9 p. °/₀, outre qu'il se serait assuré une vie indépendante, et serait resté à l'abri des périls et des fatigues qui sont une suite naturelle du service.

On peut faire observer ici que l'acheteur de ces grades se trouve dans une position toujours moins favorable, à

mesure qu'il avance davantage dans sa carrière; car, le plus élevé celui de lieutenant-colonel, ne lui rend que 1 liv. st. 6 sh. 8 pences p. °/₀ de la somme employée à l'acheter, au lieu que le plus bas, savoir celui de sous-lieutenant, lui a donné 22 p. °/₀ lors de l'acquisition. On remarquera aussi que cette position désavantageuse a lieu pour l'officier à une époque de la vie où il aurait besoin, au contraire, de quelques adoucissemens; celle où il est généralement usé par les années et les services, et où sa santé est, le plus souvent, fort affaiblie. C'est cependant à cette même époque que le lieutenant-colonel, qui a acheté tous ses grades, et qui a passé peut-être trente années de sa vie sous le drapeau, reçoit ordinairement l'avis qu'il n'est plus en état de servir, qu'il est mis à demi-solde, ou *autorisé à vendre son brevet;* et quand il profite de cette dernière faculté, qu'est-ce qu'il retire de la vente de son brevet? Le prix rigoureusement fixé par le tarif (1), sans aucune gratification pour de si longs services qui, pour la plupart, auront été rendus loin de sa patrie et dans des climats inhospitaliers.

La vie de l'officier anglais a, en effet, quelque chose de dur et de pénible, et l'on pourrait affirmer, qu'en général, les armées britanniques ont, par la nature même de leur service, plus à souffrir que celles de tout autre état de l'Europe. Les troupes de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche, et même, à très-peu d'exceptions près, celles de la France, pourraient, quant à la nature et à la durée

(1) Note du Tr. Cela n'est pas tout-à-fait exact. Le prix du tarif est bien tout ce qu'il reçoit ostensiblement, mais le plus souvent, l'officier qui vend son brevet, touche une somme assez forte et toujours variable suivant les circonstances, de celui qui le remplace dans son grade, et avec lequel il a traité de gré à gré. Ces arrangemens particuliers ne sont pas autorisés, mais tolérés.

de leur service, être assimilées aux milices anglaises. Il n'y a qu'une faible partie de l'armée française, peut-être un trentième, qui soit employée dans les colonies. Mais il y a au moins la moitié des armées anglaises qui sont constamment en station sous les tropiques. Ni les Autrichiens, ni les Prussiens, ni les Russes ne sont jamais envoyés dans des pays assez éloignés du leur pour devoir craindre de ne plus le revoir, ou pour ne pouvoir communiquer facilement avec lui. Mais dans l'armée britannique, on citerait des régimens qui sont depuis vingt-quatre ans dans l'Inde, et, à part quelque officier riche qui peut se rencontrer dans ces régimens, aucun de ceux qui y servent, fût-il même pourvu d'un congé, n'est maître de revoir ses foyers. Il ne saurait profiter de ce congé, attendu que le voyage de retour en Europe, à bord d'un bâtiment quelconque, ne peut coûter moins de 200 liv. st. (5,000 fr.), somme presque toujours au-dessus de ses moyens.

Malheureusement on ne voit aucun moyen de remédier à ces inconvéniens attachés à la carrière militaire dans les armées britanniques. Tout ce qui serait possible, serait d'adoucir, par quelque indemnité pécuniaire, le sort de ceux qui ont le plus à souffrir. Quant à une augmentation générale dans la solde, que quelques officiers réclament, la situation actuelle des finances ne le permet guère, et elle le permettrait, qu'il n'y a pas d'apparence que cet augmentation fût accordée, tant que les places d'officiers dans nos armées seront, malgré tous les inconvéniens qui en résultent pour ceux qui les occupent, recherchées avec un si grand empressement.

(*Représentative*).

IMPORTANCE DE LA POSSESSION DE MONTE-VIDEO POUR LE BRÉSIL.

Un ouvrage qu'on vient de publier à Rio de Janeiro, et qui est intitulé : *du Brésil considéré comme état indépendant*, renferme sur Monte-Video et sur la navigation de la Plata quelques observations qui, vu la source sémi-officielle d'où elles sortent, pourront faire juger de toute l'importance que la cour du Brésil attache à la possession de cette province. L'auteur de cet ouvrage est M. de Scheffer, major dans la garde d'honneur de l'empereur don Pèdre.

« Il n'y a pas, dit-il, de province dans le Brésil dont la conservation importe davantage à la sûreté et à l'indépendance de cet empire, que celle de Monte-Video ou la *Cisplatine*. Cette province située sur la rive septentrionale de Rio de la Plata, est une contrée salubre et fertile, qui possède des ports excellens, et qui est le point de départ pour toutes les communications par eau dans le sud de l'empire brésilien; en effet, tous les fleuves qui arrosent cette région du Brésil, viennent se jeter dans la Plata, et la partie méridionale de l'empire ne peut pas plus se passer du port de Monte-Video, que la Pologne ne peut se passer de celui de Dantzick. Pour que le Brésil se consolide, comme état indépendant, il est absolument nécessaire qu'il soit maître de la navigation de la Plata, qu'il en domine l'embouchure, et qu'il possède en outre toutes les contrées situées sur l'Uraguay, le Parana et le Paraguay. La conservation de la conquête de ces pays est imposée à cet empire, comme condition de son existence dans le sud. Aussi, c'est avec raison que l'empereur don Pèdre Ier regarde la province de Monte-Video

comme le plus beau fleuron de sa couronne; il saura s'y maintenir, et conserver l'embouchure de la Plata, comme Pierre Ier de Russie sut conserver celle de la Neva.

» Il est inutile de faire observer que c'est cette province qui a été la cause et l'occasion de la guerre que fait maintenant la république de Buénos-Ayres au Brésil, pour lui en enlever la possession. La province de Monte-Video est habitée par une population qui est, comme celle de Buénos-Ayres, d'origine espagnole, et qui paraît supporter avec impatience le joug des Portugais du Brésil. » (*Representative.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

ASTRONOMIE.

Comètes. — Il est maintenant certain que la comète qui s'est montrée dans les années 1786, 1795, 1801-5-18 et 25, est toujours la même. Cette comète, dans sa course, ne dépasse jamais l'orbite de Jupiter. La plus courte période de sa révolution est d'environ trois années et un quart, et sa distance moyenne du soleil, n'est pas plus de deux fois celle de la terre. Elle paraît être liée spécialement au système dans lequel notre globe est placé, et elle traverse notre orbite, non moins de soixante fois dans le cours d'un siècle. M. Olbers, astronome célèbre de Brémen, qui l'a observée avec un soin particulier, s'est occupé dernièrement de calculer la

possibilité de son influence sur les destinées de notre globe. Les résultats de ses calculs sont, que dans 83,000 ans, à dater de l'époque actuelle, la comète se placera aussi près de la terre que la lune l'est *maintenant*; qu'en 4,000,000 années, elle n'en sera éloignée que de 7,700 milles géographiques, et que, si alors son attraction est égale à celle de la terre, les eaux de l'océan s'élèveront à la hauteur de 13,000 pieds; c'est-à-dire, qu'elles couvriront les sommets des plus hautes montagnes de l'Europe, celui du Mont-Blanc seul excepté. Les habitans des Andes et ceux des montagnes de l'Himalaya seront dans ce cas, les seuls qui échapperont à ce second déluge, mais ils ne profiteront de cette bonne fortune que pendant 216,000,000 ans, parce qu'à l'expiration de ce terme, notre globe, venant à se trouver directement sur le chemin de la comète, il en recevra probablement un choc si violent, que sa destruction finale s'accomplira. Telle est du moins la catastrophe dont M. Olbers menace le genre humain dans 216,000,000 d'années. Heureusement nous avons le tems de nous y préparer.

SCIENCES MÉDICALES.

De l'épidémie variolique qui a régné à Londres en 1825. — « Cette redoutable maladie, dit le docteur Grégory dans un rapport qu'il vient de publier, que le célèbre Jenner se flattait d'avoir détruite, a reparu à Londres dans l'année 1825, avec tous les caractères d'une épidémie. Le nombre de morts occasionnées par la petite-vérole dans le cours de cette année, a été, ainsi que les régistres mortuaires l'attestent, de 1,299; tandis que pour les quatre années précédentes, il n'a été, terme moyen, que de 653. A l'hôpital spécial établi pour cette maladie, *Small Pox hospital*, il a été reçu, en 1825, 419 malades, nombre qui est plus du double du terme

moyen dans les dernières vingt-cinq années, et qui se rapproche beaucoup de celui reçu dans ce même hôpital en 1796, époque où la petite-vérole fut plus meurtrière à Londres qu'à aucune époque antérieure. Toutefois, l'influence de la vaccine a été salutaire et incontestable; car, d'après les registres mortuaires, le nombre des morts, en 1825, ne fut guère que du tiers de celui de 1796. Il n'est peut-être aucune ville dans le Royaume-Uni, où le nombre des enfans vaccinés soit proportionnellement plus grand qu'à Londres, et la raison en est simple : la contagion de la petite-vérole ne s'établit dans les villes de provinces que par intervalle, au lieu qu'à Londres, elle existe en permanence, et tend toujours à se propager; d'où il résulte que les motifs qu'ont les parens pour faire vacciner leurs enfans, y sont beaucoup plus puissans que dans les provinces. A cette raison, il faut ajouter que les facilités pour obtenir le vaccin sont très-grandes dans la métropole; que les parens se le procurent non-seulement sans peine, mais, s'ils le désirent, sans dépense aucune.

Pendant les mois de juillet, d'août et de septembre, la petite-vérole fut très-répandue dans la capitale, et à cette époque, des individus *vaccinés* en assez grand nombre, contractèrent la maladie. Parmi les individus reçus dans le *Small-Pox hospital*, un tiers avait antérieurement été vaccinés; mais dans presque tous les cas où il y avait certitude de ce fait, la maladie se présenta sous des formes très-mitigées; et elle fut promptement arrêtée dans ses progrès. Chez trente individus, l'affection fut si bénigne, qu'elle ne pouvait être considérée que comme une varicelle, et nul doute qu'on l'aurait jugée telle, il y a trente ans, avant que la vaccine fût connue. Chez environ un même nombre d'autres, la maladie avait un caractère plus grave, et dans quelques cas, elle se termina d'une manière fatale; mais alors

les preuves de la vaccine étaient incomplètes, et les parens ou amis des malades témoignaient à cet égard de l'incertude. A tout prendre, les registres du *Small-Pox hospital,* attestent hautement les avantages de la vaccine. C'est un fait également remarquable et important, que pendant que la petite-vérole se répandait dans tous les quartiers de Londres, son antidote s'y propageait avec une activité non moins grande : quatre mille trois individus furent vaccinés dans le cours de cette année, au seul *Small-Pox hospital;* c'est-à-dire environ un cinquième du nombre des naissances qui avaient eu lieu cette même année dans la métropole. Ce dernier fait peut être considéré comme une preuve des avantages de la vaccine ; car il n'est pas présumable que les demandes pour la vaccine se fussent ainsi multipliées, si le public n'eût pas été satisfait et du *genre* et du *degré* de sûreté qu'elle procure contre cette terrible maladie. Lorsque les gelées qui ont eu lieu à Londres, au mois de décembre, ont commencé, la petite-vérole a tout à coup perdu son caractère épidémique. »

Ce rapport du docteur Grégory confirme, comme on voit, les faits qui se trouvent dans l'article du *Quarterly-Review*, inséré dans notre précédent numéro, sous le titre de *Nouvelles Observations sur la vaccine.*

STATISTIQUE.

Progrès de l'affranchissement des paysans russes. — Il est, dans l'histoire de la Russie, une circonstance mémorable qui fera toujours chérir, dans ce pays, le nom du feu comte de Romanzoff, chancelier de l'empire. C'est l'affranchissement des paysans russes, dont ce seigneur philanthrope donna le premier exemple.

En 1823, le comte de Romanzoff exprima le vœu d'être autorisé à donner la liberté à quelques-uns de ses

vassaux, et à leur céder certaines portions de terrain, dont ils deviendraient dès-lors cultivateurs indépendans, classe, jusqu'à cette époque, tout-à-fait inconnue en Russie. Rempli de sollicitudes pour le bien de ses peuples, l'empereur Alexandre accueillit favorablement ce vœu, et rendit, le 4 mars de cette même année, un oukase, par lequel l'autorisation demandée par le comte de Romanzoff était accordée, non-seulement à lui, mais à tout seigneur russe quelconque ; et par ce même acte, l'empereur créa dans ses états une nouvelle classe de sujets. Cet oukase autorisait tout propriétaire foncier en Russie à émanciper ses vassaux, comme bon lui semblerait, et à leur fournir certaines portions de terrain pour être occupées par eux, soit à titre de propriété, soit à tout autre, suivant que cela serait réglé entre le seigneur et ses serfs. Dans le cours de 1804, l'affranchissement des paysans se continua sans obstacle, bien qu'assez lentement. Le gouvernement eut soin de veiller à ce que les paysans qu'on affranchissait, fussent convenablement pourvus de moyens de subsistance, afin que cette liberté qu'on leur accordait, fût pour eux un bienfait réel. En 1805, M. de Solovoff, seigneur russe très-riche, donna un exemple de ce genre bien remarquable, en affranchissant d'une seule fois cinq mille de ses paysans, et en leur cédant des terrains pour la valeur d'un million et demi de roubles (1), qu'ils s'obligeaient à payer dans l'espace de dix-neuf ans. Cet exemple généreux a trouvé quelques imitateurs parmi la noblesse russe, et le souverain lui-même n'a cessé depuis cette époque, si ce n'est dans les derniers tems de sa vie, de favoriser ce système d'affranchissement pour la classe des paysans.

L'esclavage fut publiquement aboli en Courlande, par

(1) Le rouble en argent a une valeur d'environ 4 fr.

la noblesse de ce pays en 1818, et dans l'année suivante, son extinction graduelle fut décrétée également par celle de Livonie, de telle manière que, dans un délai qui finit en 1826, tous les paysans de cette dernière province seront libres. Par la même ordonnance, tous les enfans nés à compter de l'époque où elle fut rendue (1819) sont déclarés libres dès leur naissance.

Jeunes gens envoyés en France par le pacha d'Égypte. — Une lettre, datée d'Alexandrie le 13 avril dernier, porte ce qui suit : « La corvette française *la Truite,* a mis à la voile ce matin pour Marseille, enmenant à son bord quarante-deux jeunes Turcs et Arabes, qui vont être élevés en France. Ils sont, en général, fils des premiers *cheiks* du pays, ou d'officiers occupant un rang distingué. A l'exception de leur entretien, le gouvernement français se chargera de tous les frais concernant leur instruction et il fondera, à cet effet, une institution *spéciale.* Cette mesure fait voir le soin et l'adresse que met le consul français Drovetti, à profiter de toutes les circonstances qui peuvent favoriser l'ascendant des Français en Égypte. C'est un moyen indirect d'arriver au but que se proposait la France, lorsqu'elle y envoya une armée sous les ordres de Napoléon. Quand les jeunes gens que Mohammed-Ali envoie en France, reviendront en Égypte avec les connaissances de l'Europe, ils exerceront nécessairement la plus heureuse influence sur un peuple naturellement spirituel, comme le sont les Arabes qui forment aujourd'hui plus des trois quarts de la population de l'Égypte.

Nouvelles de Libérie, colonie américaine récemment formée sur la côte d'Afrique. — Le conseil des directeurs de la *Société américaine de colonisation,* a reçu depuis

peu des nouvelles de la colonie américaine établie sur la côte d'Afrique, et qui se compose en grande partie de nègres émancipés et d'autres qui ont été enlevés sur des bâtimens négriers. Les espérances des personnes qui s'intéressent à cette colonie naissante, paraissaient devoir, à tous égards, se réaliser. Par ces nouvelles, on apprend qu'un bâtiment parti il y a quelque tems de Boston, et ayant à son bord un certain nombre d'individus des deux sexes destinés pour la colonie, y est heureusement arrivé après trente-quatre jours de traversée, et que les nouveaux colons ont été accueillis en *frères et sœurs*, par ceux qui y étaient déjà établis. Suivant le rapport du capitaine qui donne ces nouvelles, le pays où la colonie est située, est très-fertile et fort agréable à habiter. Les dépêches de l'agent colonial renferment, à cet égard, des détails que nous comptons être bientôt à même de publier. Entre autres faits remarquables contenus dans ces dépêches, est celui de la destruction de trois factoreries à esclaves, opérée par les forces de la colonie et un accroissement de colons se composant de cent seize Africains libres qui ont été, de cette manière, acquis à la Libérie. Cette colonie prend tous les jours plus de consistance; les habitations se multiplient autour de son chef-lieu, qui a été appelé *Monrovia*, du nom de M. Monroe qui était président des États-Unis, à l'époque de son établissement; et les fondateurs de cette généreuse entreprise voient avec orgueil, dans cette petite société chrétienne, le germe d'un peuple libre, puissant et éclairé, qui se développera sur une côte qui avait été jusqu'alors plongée dans les ténèbres de l'ignorance et de la superstition. L'antique barbarie de l'Afrique se trouve maintenant attaquée simultanément par les Anglais, au sud, par Mohammed-Ali dans le nord, et par les Américains à l'occident.

États-Unis d'Amérique. — On compte dans les États-Unis d'Amérique, 10,000 médecins et 6,000 gens de loi; 9,000 lieux consacrés au culte et 5,000 ecclésiastiques. 1,000 journaux au moins s'impriment dans les divers États de l'Union. 5,000 bureaux de poste y sont établis. Les routes de poste mesurent 80 milles, et les routes à barrières 120 milles. 100 navires à vapeur, du port total de 14,000 tonneaux, naviguent à la fois sur le Missisipi.

Fait singulier arrivé à Charleston. — Un nègre vient d'être condamné à mort dans cette ville, pour le crime d'incendie. Transporté au lieu du supplice, il n'a pu être exécuté, attendu qu'il ne s'y est trouvé aucun individu qui ait voulu remplir la fonction de bourreau. Il a donc fallu le reconduire en prison. Ce fait peut être considéré comme une espèce de protestation de la société, contre la peine de mort.

LITTÉRATURE.

Foire de Leipsig. — La foire de Pâques de Leipsig a été plus abondante que celle de l'automne dernier, ce qui, au reste, ne doit pas surprendre, puisque, pour les savans et les gens de lettres, l'hiver est plus particulièrement la saison du travail. La nature produit plus dans l'été et la science davantage dans l'hiver.

Le catalogue de cette foire, forme un volume de 312 pages remplies par les titres d'ouvrages divers qui sont au nombre de 3,500. Deux cent soixante-dix-neuf de ces pages renferment les titres d'ouvrages qui ont été imprimés dans le cours de l'hiver, et qui ont déjà paru, et les 33 autres comprennent ceux d'ouvrages qui sont, dit-on, également imprimés, mais dont la publication est encore différée. Parmi ces derniers, il s'en trouve que les libraires se sont sans doute trop pressés d'annoncer. L'un, qu'on

peut sûrement ranger dans cette classe, est la vie de Napoléon, par Walter Scott, dont une traduction allemande est annoncée, bien que l'original n'ait pas encore été publié, ni même, que nous sachions, annoncé en Angleterre. Ce petit trait de charlatanisme appartient à MM. Schumann frères, de Zwikau en Saxe. Les neuf dixièmes du catalogue en question, sont occupés par les annonces d'ouvrages en langue allemande et en langues anciennes, et l'autre dixième en langues modernes étrangères. Les maisons de librairie qui y ont le plus d'annonces, sont celles de Treuttel et Würtz, de Hinrich; d'Arnold, de Dresde, et enfin de Cotta, qui, comme d'ordinaire, en a plus que les autres.

Les ouvrages relatifs aux sciences naturelles, et particulièrement à la médecine, sont ceux qui dominent de beaucoup dans le catalogue. Ils y sont au moins au nombre de mille. Ceux qui traitent de théologie, d'économie politique, d'éducation et de belles lettres, s'élèvent à plus de six cents. Les ouvrages en langues étrangères, roulent principalement sur la politique, l'histoire, la médecine et la poésie; et ceux en langue allemande, sur l'éducation et la théologie.

Quant aux ouvrages de théologie, ceux dont les auteurs appartiennent à la communion catholique, paraissent avoir fort augmenté. Dans le dernier catalogue, ils étaient, par rapport aux écrits protestans, comme un est à deux. Dans celui-ci, ils sont au moins comme deux sont à trois. La plupart de ces ouvrages sortent des presses de la Bavière, et sont destinés à l'instruction de la jeunesse. Le catalogue renferme quelques éditions nouvelles des Pères de l'Église. Il en contient deux de l'arabe Eutychius, et quatre de l'Imitation de Jésus-Christ, qui a déjà été réimprimée un millier de fois. Il offre aussi huit ouvrages différens sur le rit catho-

lique, et quatre sur l'ordre des jésuites. Parmi ces derniers, sont *la Démagogie des jésuites*, par Deppens, et *Règles pour la conduite des jésuites*, par Rohn. On y annonce, en outre, *des Observations sur le rétablissement des couvens*; une Histoire des capucins, dans ce même pays; une Apologie de la religion catholique, par Huber, et un Projet pour réunir toutes les autres églises à l'Église romaine.

La théologie protestante, a, sur ce catalogue, des journaux périodiques spéciaux; des sermons en grand nombre, et divers traités de dévotion, qui sont les uns dogmatiques ou exégétiques, les autres historiques ou polémiques. On y remarque des ouvrages sur le mysticisme et l'obscurantisme, sur les séparatistes, sur Schwedenborg, sur les Moraves, sur les Vaudois, sur les Grecs, en ce qui concerne leur église, et enfin sur les Juifs.

La philosophie, dont les sources semblaient taries l'an passé, s'est répandue à grands flots dans celui-ci. Sur trente ouvrages philosophiques qui sont annoncés, on trouve cinq nouveaux systèmes de logique, trois traités sur l'immortalité de l'ame, deux sur l'art d'être heureux, et un sur la loi naturelle. On voit, en outre, *l'Histoire du Panthéisme*, par Jaschi; *le Sort de la philosophie moderne*, par Windischmann; la suite et la fin de l'ouvrage de Hamann, et de nouvelles éditions de Kaul, de Hegel et de Descartes. Ces annonces se terminent par six traités sur les francs-maçons, considérés comme corps philosophique.

Les ouvrages historiques, au nombre de deux cents, renferment quelques productions remarquables. Dans cette dernière classe, il ne faut pas compter les manuels historiques sans nombre, fabriqués sur le modèle français; ouvrages par la publication desquels le libraire a tout à

gagner, le lecteur fort peu et les lettres rien ; mais des ouvrages, tels que la *troisième partie de l'Histoire de Rome*, par Niebuhr; *l'Histoire de l'Allemagne*, par Luden ; celle de la Macédoine, par Ohfried Muller, et divers écrits sortis de la plume des Huron, des Hormayer, des Spittler et autres, auxquels je joindrai les traductions de l'*histoire de Russie*, par Karamsin ; de *l'histoire de Venise*, par M. Daru ; *de la conquête d'Angleterre par les Normands*, par M. Thierry, et de la conclusion de l'*Histoire de France*, au 18e siècle, par M. Ch. Lacretelle. Dans ce dénombrement, je ne dois pas passer sous silence *le Commerce de la Russie, dans le moyen âge,* par Ramussen, les *descriptions de l'Asie centrale*, par M. Klaproth; une collection nouvelle d'anciens historiens suédois ; des documens curieux et nouveaux sur le sortilége et les enchantemens, et enfin une foule d'écrits intéressans qui traitent de biographie et d'histoire locale.

Les articles les plus remarquables sur l'histoire locale, sont *l'Histoire du lac de Constance*, par Gustave Schwabe ; *l'Histoire de l'île d'Heligoland*, et celles des anciennes villes de Westphalie, outre des mémoires particuliers sur les villes de Cologne, de Soest, de Salzbourg, de Bischweiller, de Hameln, de Camenz, d'Eschwege et d'autres. Parmi les ouvrages de biographie, qui sont au nombre de cinquante, on peut citer la *Vie de Napoléon*, par Arnault ; celle de l'empereur Alexandre et du roi Maximilien Joseph ; les mémoires de Tissot, de Schiller et de Paul Jones ; ceux de Berthier, de Duplessis Mornay, du prince de Montbarrey, du comte de Waldegrave, les mémoires secrets de la famille royale de France et ceux du tems de Struensée, par Falkenschield ; puis la vie de quelques contemporains, tels que la Margrave d'Anspach ; Goëthe et quelques Espagnols célèbres, parmi lesquels se trouvent le Trappiste, Morillo, Mina et autres.

Bibliothèque ambulante. — Nos lecteurs ont déjà probablement entendu parler des bibliothèques ambulantes établies en Écosse depuis plusieurs années. M. Samuel Brown, fondateur de ces institutions, vient de faire un rapport fort curieux sur la bibliothèque ambulante du comté de *East Lothian*, et nous tirons de ce rapport les détails suivans, qui auront certainement de l'intérêt pour tous ceux qui désirent la propagation des connaissances utiles dans les classes inférieures.

Cette bibliothèque est répartie en vingt-quatre divisions, composées chacune de cinquante volumes, et ces divisions sont stationnées en autant de villages du comté de *East Lothian*, durant l'espace de deux ans. Dans chaque village, la division est confiée à la garde et aux soins de quelqu'individu d'une moralité reconnue et qui veut bien se charger des fonctions de bibliothécaire. Au bout de deux ans, chaque division est transportée dans un autre village et remplacée, dans celui qu'elle quitte, par une division nouvelle, qui se compose d'ouvrages différens. Ces mutations se font simultanément pour toutes les divisions, qui circulent ainsi dans les principaux villages du comté; et au moyen de ce procédé, qui est également simple et peu dispendieux, chacun des vingt-quatre villages se trouve pourvu d'un nouvel assortiment de livres tous les deux ans. On ne demande aux lecteurs aucune rétribution pour l'usage des livres qui leur sont fournis de cette manière; lorsque quelque livre a éprouvé un dommage notable dans la main du lecteur, on exige de ces derniers une indemnité proportionnée à ce dommage.

Il avait été proposé à M. Brown, qui dirige la bibliothèque dont il est question dans ce rapport, et qui, dans le cours des deux dernières années, l'a augmentée à ses propres frais, de cinq nouvelles divisions, de demander

une rétribution, quelque faible qu'elle fût, aux lecteurs; mais après avoir mûrement examiné cette proposition, il s'est déterminé pour la négative, estimant que ce changement pourrait devenir un obstacle au succès de l'institution. Des donations de livres au profit de la bibliothèque sont acceptées, et des donations de fonds pour acquisitions de livres le sont également; et, dans ce cas, on achète le genre de livres qu'il plaît au donateur d'indiquer. D'après un relevé publié récemment, concernant le nombre des livres et celui des lecteurs, il paraît que mille volumes, répartis en vingt divisions, ont eu neuf cent vingt et un lecteurs dans le cours de l'année 1824, et six cent seize dans celui de 1825; différence qui s'explique facilement par la raison que l'année 1825 est la seconde dans laquelle chaque assortiment de livres est resté stationnaire dans le même endroit. En 1826, par suite de la mutation générale qui s'est faite, nul doute que le nombre des lecteurs ne soit beaucoup plus considérable que dans l'année précédente.

Cette bibliothèque, répartie en vingt-quatre divisions, est toutefois loin de suffire aux besoins du comté de East Lothian. Selon M. Brown, il serait à désirer que les assortimens de livres fussent portés au nombre de soixante-quatre, c'est-à-dire quarante en sus du nombre actuel; et, dans ce cas, il y aurait une division pour chaque carré de quatre milles; chaque hameau, et même chaque chaumière, dans le comté, serait convenablement pourvu de livres.

Les fonds qui seraient nécessaires, ajoute-t-il, pour établir ces soixante-quatre bibliothèques, y compris les frais nécessaires pour corps de bibliothèque et catalogues, ne s'éleveraient pas à plus de 600 liv. st. (15,000 fr.) et la dépense annuelle n'irait guère qu'à 30 liv. 14 s. (750 fr.). On voit par là que le bien peut se faire avec de faibles

moyens, lorsque ces moyens sont dirigés par un zèle éclairé et bienfaisant! Les bibliothèques ambulantes, par les importans résultats qu'elles doivent produire et par leur économie, pourront rivaliser avec les méthodes de Lancastre et de Bell. Il ne nous reste qu'à former le vœu que les personnes riches et influentes du comté de East Lothian, comme de tout autre comté dans lequel ces institutions pourront s'introduire, ne s'effarouchent pas de voir sortir les classes inférieures de leur avilissemunt intellectuel; mais, qu'au contraire, elles consentent à prêter leur appui à ces utiles institutions. Les ouvrages dont se composent les bibliothèques en question, sont très-diversifiés, quant aux matières qui en sont l'objet : ils comprennent principalement l'histoire, les voyages, les sciences, les arts; quelques-uns traitent aussi de religion et de morale. On y a joint quelques ouvrages sur l'agriculture, théorique et pratique; ces derniers ont été lus avec avidité par les classes qu'ils intéressent spécialement.

PHILOLOGIE.

Caractères babyloniens. — Les caractères qui partagent avec les hiéroglyphes l'attention des érudits, s'étaient refusés à une explication satisfaisante (1), lorsque M. Price annonça dans son voyage, qu'en Perse il était tombé dans ses mains un manuscrit contenant des caractères alphabétiques correspondans à ceux que distingue une configuration *à tête de flèche*. Depuis cette découverte, le savant orientaliste a continué ses recherches; et la seconde édition de son Voyage renferme de nouveaux éclaircissemens. Il a réussi à déchiffrer un certain nombre d'inscriptions persépolitaines, et lors-

(1) Note du Trad. Cette assertion est trop absolue; M. de Saint-Martin a fait, à cet égard, des recherches très-importantes et très-recommandables.

qu'on considère quels changemens rapides les langues de l'Europe ont subis pendant quelques siècles, on est étonné de la ressemblance qui existe entre certains mots de l'ancienne langue de Persépolis, et leur équivalent dans le persan moderne. Ainsi, par exemple, du mot *kacha* on a fait *khojëh*, et de *keibed, kobad*, etc.

Quant aux cylindres en terre cuite, couverts de caractères persépolitains, et qui ont été l'objet de tant de recherches de la part des antiquaires, M. Price les considère comme le résultat d'anciens procédés typographiques, destinés à multiplier les copies des écrits qui exigeaient une grande publicité.

Voici le premier morceau de ce genre qui ait été traduit dans une langue européenne : « Heureux l'homme » qui, sous le toit domestique, peut montrer son cœur » (*littéralement* ses reins) pur de la souillure du vice ; » car les fautes qu'il commet lui seront comptées dans » la demeure céleste. La vérité et la sincérité sont nos » soutiens. O Dieu ! au jour de la dissolution de notre » être, éloigne de nous ta colère. Les supplications des » tyrans leur seront inutiles à la mort ; n'auront-ils pas » à répondre de leurs crimes ? »

Espérons qu'on n'abandonnera point aux travaux isolés de M. Price la continuation de recherches si intéressantes pour le monde littéraire.

COMMERCE.

Le *Star* affirme, dans un article récent, que par suite de la crise commerciale qui a eu lieu en Angleterre en 1825, il a été rendu 130,000 arrêts de prise de corps pour dettes, dans le cours de cette même année, et que sur ce nombre de prises de corps, 75,000 ont été exécutés. Il calcule ensuite que les frais judiciaires occasionnés par ces arrêts, tant avant qu'après leur obtention,

n'ont pu se monter pour chacun, l'un portant l'autre, à moins de 100 livres sterl.; et que, par conséquent, la somme de 8,325,000 livres sterl. (208,125 fr.) a dû passer des mains des créanciers dans celles des gens de justice. Si l'on ajoute, dit-il, à ces frais, ceux encourus par les faillis, qui, d'après la liste officielle, ont été au nombre de 3,200, et que pour chacun de ces derniers, l'on suppose, terme moyen, que ses frais, tant avant qu'après la déclaration de faillite, se sont élévés à 300 livres sterl., on a, au profit de ces mêmes gens de justice, un total qui se monte à la somme énorme de 9,320,200 liv. st. (205,875,000 fr.)!

Spéculation singulière faite dans la Nouvelle-Galles. — Voici un exemple curieux des spéculations bizarres et irréfléchies auxquelles le commerce anglais s'est livré dans ces derniers tems. On écrit ce qui suit de la ville de Sidney, dans l'Australie. « Il y a quelques mois que l'on a fait, d'Angleterre dans cette colonie, un envoi de sels purgatifs d'Epsom, en quantité suffisante pour fournir deux millions de doses, telles qu'on les vend communément dans les pharmacies. Il y aurait dans cette quantité de quoi suffire à la consommation de la colonie, pendant cinquante ans, à supposer qu'il en fût administré à chaque individu, une dose par semaine. Les hommes et les femmes, ajoute la lettre, sont la marchandise qu'on demande le plus ici. Mais surtout les jeunes femmes, bien que on ne refuse pas les vieilles; car même à soixante ans, ces femmes deviennent mères dans la Nouvelle-Galles. »

AGRICULTURE.

L'éducation des vers à soie, dans les États-Unis d'Amérique. — Dans la séance tenue le 2 mai dernier par la chambre des représentans, M. Van Rensselaer, mem-

bre d'une commission chargée d'examiner un projet concernant l'éducation des vers à soie dans les divers États de l'Union, a fait à ce sujet un rapport dont l'impression a été ordonnée par la chambre à 2,000 exemplaires, en sus du nombre accoutumé.

« Votre commission, a-t-il dit, chargée d'examiner la proposition de M. Miner, tendante à répandre la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie, dans les États de l'Union, et dans le cas où elle approuverait cette proposition, de recueillir le plus de renseignemens possibles sur l'espèce de mûrier à préférer pour cette culture, les meilleurs sols, climats et procédés agricoles à adopter, et de donner son opinion sur ce genre d'exploitation, soumet à la chambre le rapport suivant :

« Elle a examiné attentivement cette question, et elle a fait toutes les démarches qui lui ont paru nécessaires pour recueillir des données positives.

» Il importe d'abord de savoir que le mûrier est une plante indigène dans tous les États de l'Union, et qu'on recueille la soie sur tous les points de notre territoire, depuis les contrées du midi, jusqu'à celles qui sont situées à la limite septentrionale de l'Union. La Géorgie fournissait autrefois la soie en quantité très-considérable. Dans l'année 1776, il fut exporté de cette province, en Angleterre, plus de 20,000 livres pesant de cocons. La production de la soie fut interrompue bientôt après, non par suite de difficultés tenant à la culture du mûrier ou à l'éducation des vers à soie, mais à cause des troubles politiques qui éclatèrent vers cette époque. Votre commission a appris avec plaisir que des dispositions avaient été récemment faites à Savannah, capitale de cet État, pour reprendre ce genre d'industrie, dans un territoire et sous un climat qui lui présentent tant de chances de succès.

Elle s'est convaincue également que, dans le Kentucky, la soie à coudre est produite maintenant en assez forte quantité, et qu'elle y est de qualité supérieure. Dans la Pensylvanie, l'attention s'est portée, il y a déjà bien des années, vers ce même genre de production. Le mûrier de Perse fut introduit à Bethléem, ville de cet État. par l'évêque Ettween ; il y réussit et il y prospère encore de nos jours. Dans le comté de Chester et dans quelques autres de la Pensylvanie, ces expériences ont eu un résultat non moins heureux. Toutefois, la grande demande pour les matières alimentaires et pour les céréales, en particulier, pendant les guerres provoquées par la révolution française, rendit la culture des grains si lucrative, qu'il était impossible que celle du mûrier n'en souffrît pas. En 1779, on fit deux cents livres pesant de soie a coudre dans la ville de Mansfield (État de Connecticut), et, en 1810, d'après le rapport de l'officier public, chargé alors du recensement, la valeur de la soie produite dans le comté de Wyndham, situé dans ce même État, fut estimée à 23,373 dollars.

Il résulte de ces faits, sur l'exactitude desquels on peut compter, que la production de la soie continue d'être un objet d'industrie dans divers États de l'Union, et que cette industrie présente des avantages notables. On peut donc établir en principe, que les Etats-Unis sont à même de produire la soie nécessaire à leur propre consommation, et que de plus, il leur serait facile d'en fournir pour la consommation de l'étranger, jusqu'à concurrence de la demande, quelle qu'elle fût. La Chambre sera sans doute bien frappée des résultats que présente l'exposé officiel que nous allons lui soumettre, sur la valeur des soieries importées dans les États-Unis, pendant les cinq dernières années :

Valeur de l'importation et de l'exportation des soieries, depuis l'année 1821 jusqu'à l'année 1825 inclusivement.

	Importation.	Exportation.
1821........	4,486,934 dollars (1)	1,057,233 dollars
1822........ ..	6,480,928	1,016,262
1823..........	6,713,771	1,512,449
1824..........	7,203,334	1,816,325
1825..........	10,271,527	2,505,742
	35,156,484	7,908,011

Ce tableau nous fait voir clairement quel est le tribut que nous payons chaque année à l'agriculture et à l'industrie des nations étrangères, tandis qu'avec quelques soins et quelque travail nous pourrions, dans peu de tems, tirer ces mêmes articles de notre propre sol. Nous verrons également, d'après un autre exposé, que la commission va soumettre à la Chambre, combien il nous importe de diriger notre industrie dans de nouvelles voies, puisque les demandes de l'étranger, pour les productions alimentaires, ont diminué et diminueront tous les jours de plus en plus.

	Dollars.
En 1817, l'exportation des productions alimentaires s'est élevée à..................................	20,374,000
En 1819, à..................................	15,388,000
En 1824, à..................................	6,799,246
En 1825, à..................................	5,717,997

Voilà donc une importation de soieries pour une valeur de dix millions de dollars, et une exportation de productions alimentaires, pour une valeur seulement de cinq. Ces faits parlent d'eux-mêmes : ils disent assez quelle est

(1) Nous avons déjà dit que le dollar valait environ 5 fr. 50 c.

l'importance de la proposition qui vous occupe, et quelle est la nécessité de stimuler notre industrie agricole, en la dirigeant vers des cultures plus productives. La science, comme on l'a dit, c'est le pouvoir : avoir des lumières, c'est avoir un capital et des moyens certains de prospérité. Nous croyons donc que la première et la plus importante mesure à prendre, c'est de recueillir et de répandre, parmi les cultivateurs, des renseignemens clairs et positifs sur certains points fondamentaux, et entr'autres sur les suivans : 1° l'importance de la culture du mûrier et de l'éducation des vers à soie, comparée avec celle d'autres productions dans les différens États de l'Union, et eu égard au capital et au travail employés dans les divers genres d'entreprises ; 2° l'espèce de mûrier la plus convenable au but qu'on se propose ; 3° le mode de culture le plus avantageux à suivre ; 4° la meilleure manière de traiter le ver à soie, et les procédés à faire subir à la soie, afin de la mettre dans l'état le plus favorable pour être livrée au consommateur. Voici, à-peu-près, la marche dont la commission recommanderait d'abord l'adoption : que chaque fermier ou planteur consacre à la culture du mûrier un carré de terrain, comme celui destiné communément à un verger à fruit, et suffisant pour donner autant de vers à soie que sa famille pourra en soigner sans encourir de dépense extraordinaire, et que jusqu'à ce que le succès de l'expérience ait été constaté, ce planteur ne souffre pas que cette nouvelle culture dérange en rien le cours de ses occupations habituelles. Un seul arpent planté de mûriers rendra de cinq à six cents livres pesant de soie brute, production dont la valeur compensera magnifiquement le capital et le travail que le cultivateur y aura consacrés.

Un fait qui mérite d'être rapporté ici, c'est que malgré le prix élevé des terres en Irlande, pays où le mon-

tant d'une année de loyer dépasse souvent celui du prix même du sol dans beaucoup de contrées aux États-Unis, le mûrier ne laisse pas d'y être considéré comme une plante très-précieuse, et tellement que, dans ces dernières années, on y a importé beaucoup de ces arbres dans le seul but d'y produire la soie.

En résumé, votre commission jugeant qu'il importe avant tout de recueillir et de répandre le plus de lumières possible sur l'objet dont il s'agit, propose à la Chambre, comme le moyen le plus sûr d'arriver à ce but, de prendre la résolution qui suit :

Résolu par la Chambre des représentans que le secrétaire du trésor fera préparer, avec soin, un manuel renfermant un exposé des meilleures théories pratiques pour la culture et la fabrication de la soie, et que ce travail sera soumis au congrès, au commencement de la session prochaine.

INDUSTRIE.

Ligne télégraphique entre Liverpool et Manchester.— Nous avons parlé, dans le cinquième numéro de la Revue Britannique (1), d'une compagnie qui se proposait d'établir des lignes télégraphiques dans toutes les directions de la Grande-Bretagne, et qui viendraient rayonner autour de Londres, placé au point central. Ce projet dont l'exécution pourra être si utile au commerce, dans l'intérêt duquel il a été conçu, va, dit-on, recevoir une exécution partielle entre Liverpool et Manchester. C'est déjà, comme on sait, à ces deux villes qu'ira aboutir la grande route à rainures (2) dont l'exécution vient d'être autorisée

(1) Voyez, dans ce numéro, l'article sur les *Télégraphes acoustiques*.

(2) Voyez, sur cette route, le 1er article du premier numéro de la *Revue Britannique*.

par le Parlement, et qu'aboutit déjà le canal qui a fondé la prodigieuse opulence de la famille Egerton.

Les auteurs du projet s'engagent à établir une ligne télégraphique entre Liverpool et Manchester, qui transmettra les dépêches de toute nature, avec promptitude et régularité, et avec le plus grand secret. D'après leurs calculs, une demi-heure suffira pour la transmission du message et de sa réponse (la distance entre ces deux villes est de 37 milles anglais (plus de 12 lieues). Les deux premières stations seront placées, dans chaque endroit, à la proximité de la Bourse, où les négocians pourront facilement expédier leurs dépêches et connaître sur-le-champ les réponses qu'on leur adressera. Des arrangemens ont été pris pour rendre l'expédition des messages simple et facile, au moyen d'un vocabulaire, disposé par ordre alphabétique et numérique, qui contiendra les mots et les phrases les plus propres aux correspondances commerciales et de tout genre, et d'une clé ou index. Ce télégraphe ne sera ouvert qu'aux souscripteurs, fournissant chacun une cotisation annuelle de 3 guinées (75 fr.), et payant en outre 6 pences (60 c. par signal); un message ordinaire se composera de cinq à six signaux. Ce simple exposé suffit pour faire voir que c'est le système français inventé par MM. Chappe, qui sera adopté. En présentant, dans notre 5e numéro, le tableau des heureuses innovations récemment introduites en Égypte, nous avons déjà eu occasion d'observer que les télégraphes établis entre Alexandrie et le Kaire, avaient également été construits d'après ce système.

Route projetée par le territoire des États-Unis, jusqu'à l'Océan pacifique. —Le gouvernement des États-Unis s'occupe, depuis quelque tems, du projet d'établir un poste militaire sur la côte de la mer Pacifique, afin de

protéger le commerce américain qui se fait sur cette côte; et il associe naturellement à ce projet, celui d'une route qui, partant du centre de ces mêmes états, aboutira au point où ce poste militaire serait fixé. Les *montagnes rocheuses* Cordillières, du continent septentrional, ont été, pendant long-tems, regardées comme une barrière insurmontable à toute communication de ce genre. Mais les nouvelles connaissances acquises sur ces montagnes, par suite de l'examen qu'en a fait le général Ashley, dans le cours de l'expédition dont il a été chargé par le gouvernement des États-Unis, ont heureusement prouvé que la construction de cette route présenterait moins de difficultés qu'on ne l'imaginait. La route projetée partirait de St-Louis capitale de la Louisiane, et, se dirigeant vers le nord, irait d'abord se rendre un peu en haut du point où la rivière Platte se joint au Missouri; de là elle suivrait plus ou moins le cours de la Platte jusqu'à ses sources, qui sont situées au milieu des montagnes rocheuses; ayant atteint ces montagnes qui forment une chaîne élevée et non interrompue, du nord au sud, la route en question les franchirait dans cet endroit, d'où, selon le général Ashley, sortent les eaux qui vont former le Rio Colorado. Dans cette même portion, se trouve une vaste brèche faite comme à dessein, pour livrer passage à une route de communication entre les contrées situées de l'un et l'autre côté des montagnes rocheuses. Après avoir pénétré par cette brèche et traversé sur ce point la chaîne de montagnes, elle descendrait dans les plaines de l'ouest, en se portant vers la rivière Bulnaventura qu'elle joindrait, et elle en suivrait ensuite le cours jusqu'à l'endroit où cette rivière se jette dans la mer Pacifique.

BOURSE DE LONDRES.

Prix des actions dans les différens canaux, docks, travaux hydrauliques, Compagnies des mines, etc., etc., pendant le mois de juin 1826.

	Prix primitif des Actions.	Montant des versemens des Actionnaires.	Cours en Juin 1826.
CANAUX.			
Ashton	»	110	280
Birmingham	»	17 10	295
Coventry	»	100	1050
Elesmere et Chester	»	133	100
Grande Jonction	»	100	260
Huddersfield	»	57	20
Kennet et Avon	»	40	23
Lancaster	»	47	40
Leeds et Liverpool	»	100	400
Oxford	»	100	650
Régent	»	40	[illegible]6
Rochdale	»	85	92
Stafford et Worcester	»	140	800
Trent et Mersey	»	100	1900
Warwick et Birmingham	»	100	265
Worcester et *idem*	»	78	40
DOCKS.			
Commercial	»	100	66 10
Indes orientales	»	100	85
Londres	»	100	84 10
Ste.-Catherine	100	20	3
Indes occidentales	»	100	185
TRAVAUX HYDRAULIQUES.			
Londres (orientale)	»	100	105
Grande Jonction	»	50	76
Kent	»	100	31
Londres (méridionale)	»	100	90
Middlesex occidental	»	59	65
COMPAGNIES DU GAZ.			
Cité de Londres	100	90	155
Nouvelle cité de Londres	100	50	85
Continentale	100	8	1
Impériale	50	44	[illegible]6
Générale unie	50	18	10 10
Westminster	50	50	50
COMPAGNIES D'ASSURANCE.			
Albion	500	50	53
Alliance	100	10	7 10
Id. maritime	100	5	3 10
Atlas	50	5	7
Globe		100	140
Tutrice	100	10	15 15
Hope	50	5	4 10
Impériale	500	50	95
id. sur la vie	100	10	10 10
Londres	25	12 10	19 10
Protecteur	20	2	1 2 6
Rock	20	2	3 10
Echange royal		100	250

COMPAGNIES DES MINES.	Prix primitifs des Actions.	Montant des versemens des Actionnaires	Cours en Juin 1826.
Anglo-Mexicaine	100	50	32 10
Id. Chili	100	8	3
Bolanos	400	100	50
Brésilienne	100	15	9
Castello	100	5	1
Chilienne	100	7 10	2 10
Colombienne	100	7 10	2 10
Mexicaine	100	15	6
Real del monte		400	260
Mexicaine-Unie	40	20	18 10
SOCIÉTÉS DIVERSES.			
Compagnie d'Agriculture Australienne	100	6	10
Exploitation du fer anglais	100	30	7
Compagnie d'Agriculture du Canada	100	10	15
Id. *id.* de la Colombie	100	5	1
Navigation par la vapeur	100	10	5
	100	15	6
Compagnie de Rio de la Plata	100	5	1
id. de la terre de Van Diemen	100	2 10	2
Id. des Indes occidentales	100	5	2 10

Cours des fonds publics anglais et étrangers, depuis le 24 *avril* 1826 *jusqu'au* 24 *mai* 1826.

FONDS ANGLAIS.	Plus haut.	Plus bas.	dern. cours.
Bank Stock, 8 p. o/o	201 1/2	198	201
3 pour o/o consolidés	79 1/2	77 1/4	78 3/4
3 p. o/o réduit	78 3/4	76 1/2	78
3 1/2 p. o/o réduit	85 1/2	82 7/8	84 5/8
Nouveau 4 p. o/o	95 1/8	93 1/4	95
Longues annuités expirant en 1860	19 1/4	18 7/16	18 3/4
Fonds de l'Inde, 10 1/2 p. o/o	236	224 1/2	234 1/2
Obligations de l'Inde, 4 p. o/o	10 s. p. m.	5 s. p. m.	8 s. p. m.
Billets de l'Échiquier, 2 d. par jour	12 s. p. m.	8 s. p. m.	9 s. p. m.

FONDS ÉTRANGERS.		Plus haut.	Plus bas.	dern. cours.
Obligations autrichiennes,	5 p. o/o	86	85 1/2	85 1/2
Id. du Brésil	*id*	56 1/2	55	56 »
Id. de Buenos-Ayres	6 p. o/o	60 1/2	58 3/4	60 1/2
Id. du Chili	*id*	42	40	41 1/2
Id. de Colombie, 1822	*id*	40	37 3/4	41 3/4
Id. *id.*, 1824	*id*	44 1/2	38 3/4	42 3/4
Id. du Danemarck	3 p. o/o	56 1/4	53 1/4	54 1/2

		Plus haut	Plus bas.	dern. cours.
Rentes françaises	5 p. 0/0	97	95 3/4	96 1/2
Id.	3 p. 0/0	65 1/2	64	64 1/2
Obligations grecques	5 p. 0/0	16	13 1/2	15 1/2
Id. Mexicaines	5 p. 0/0	55	50	53 1/2
Id. *Id.*	6 p. 0/0	65 1/2	50	63 »
Id. Péruviennes	6 p. 0/0	32	29 1/2	32 »
Id. Portugaises	5 p. 0/0	72	71 1/2	72 »
Id. Prussiennes, 1818	*id.*	91 1/2	89 3/4	90 1/4
Id. *id.* 1822	*id.*	92 3/4	91	91 1/2
Id. Russes	*id.*	77 1/2	75 3/4	77 1/2
Id. Espagnoles	*id.*	8 1/2	7 1/1	8 3/4

REVUE

BRITANNIQUE.

CATÉCHISME AUTRICHIEN

A L'USAGE DES PEUPLES DE L'ITALIE, SUR LES DEVOIRS DES SUJETS ENVERS LEUR SOUVERAIN (1).

Ce petit livre donnera à nos lecteurs une idée plus exacte de la condition réelle des sujets italiens de l'Autriche, que trois gros volumes de voyages, vingt-cinq pamphlets sur l'Italie, et un discours de M. Brougham au parlement, ne pourraient le faire. On a dit que tous les Anglais, whig ou tory, devenaient carbonari en Italie. Lisez le catéchisme politique autrichien, et vous apprendrez la cause de ce mystère. Il est à peine connu hors du pays où il a été imprimé, et nous ne croyons pas qu'il en existe plus de deux exemplaires dans la Grande-Bretagne.

Nous n'avons choisi que les passages les plus saillans, et nous les avons traduits aussi littéralement que possible. Le catéchisme est divisé en treize chapitres, qui portent les titres suivans : 1° De nos supérieurs. — 2° De l'autorité de nos supérieurs. — 3° Des devoirs des sujets en général. — 4° De l'obligation des sujets d'honorer leur

(1) *Doveri dei sudditi verso il loro monarca; per istruzione ed esercizio di lettura nella seconda classe delle scuole elementarie.* Milano, 1824. Dalla imperiale et regia stamperia.

souverain. — 5° Du devoir d'être fidèle. — 6° Du devoir de l'obéissance. — 7° Du devoir de payer les impôts. — 8° Des devoirs des sujets en tems de guerre. — 9° Des devoirs des soldats. — 10° Du parjure des soldats. — 11° Des punitions des déserteurs. — 12° Des devoirs des déserteurs. — 13° De l'amour de la patrie.

Le mot de supérieur est employé dans le sens de celui d'autorités, comme le prouvent la première question et la première réponse du catéchisme.

« *Demande*. Qu'entendez-vous par supérieurs ?

Réponse. J'entends par supérieurs ceux qui se trouvent placés au-dessus des autres, et qui sont investis du droit et du pouvoir de faire des lois, et de châtier ceux qui les transgressent. C'est par cette raison que les supérieurs sont aussi appelés autorités (*potestà*). »

Le but qu'on se propose, dans le Ier chapitre, est de prouver que la société ne pourrait pas se maintenir sans une autorité ; ce qu'assurément notre intention n'est pas de contester. Dans le IIe chapitre, on fait connaître la source du pouvoir des autorités.

« *D*. De qui les autorités ont-elles reçu le pouvoir ?

R. Elles l'ont reçu de Dieu.

D. Comment savez-vous cela ?

R. Par l'Écriture-Sainte. »

Viennent ensuite sept questions et autant de réponses, dans lesquelles sont cités les passages de l'Écriture, dont l'auteur du catéchisme s'autorise pour justifier cette assertion. Après quoi il continue comme il suit :

« *D*. Tous les gouvernans tiennent-ils leur pouvoir de Dieu ?

R. Oui ; tous les gouvernans qui sont arrivés au pouvoir, par droit héréditaire ou par élection, le tiennent de Dieu.

D. Pourquoi les empereurs, les rois et les autres autorités légitimes, ont-ils reçu leur pouvoir de Dieu ?

R. Ils ont reçu leur pouvoir de Dieu, parce qu'ils occupent sa place sur la terre.

D. Mais, est-ce que ce n'est pas Dieu qui gouverne le monde ?

R. Certainement, c'est Dieu qui gouverne le monde ; mais il est invisible, et il a nommé des rois et des princes qui peuvent être vus, et c'est par leur intermédiaire qu'il gouverne.

D. Est-ce que Dieu nous confère un bienfait en nous donnant des princes chrétiens ?

R. Sans doute, et c'est une des plus grandes grâces de sa miséricorde, lorsqu'il veut bien nous donner des princes bons, sages et chrétiens. Tel est celui sous lequel nous avons la bonne fortune de vivre. Aussi devons-nous prier sans cesse pour que le ciel prolonge le règne et l'existence de ce bien-aimé souverain. »

L'expression de bonne fortune ne nous paraît pas heureusement choisie par le rédacteur du catéchisme. En effet, d'après ses principes, des souverains bons, sages et chrétiens sont la conséquence nécessaire du régime établi dans le royaume Lombard-Vénitien. Il n'y a donc pas lieu d'adresser tant de prières au ciel, pour la conservation de celui qui existe, puisqu'il sera remplacé par un autre qui ne vaudra pas moins.

Malgré toutes ces belles doctrines sur le droit divin, il est cependant fort peu de gouvernemens qui aient plus souvent composé avec lui que le gouvernement autrichien. Un proscrit italien, M. Angeloni, dans un

livre qu'il vient de publier (1), rapporte à ce sujet une anecdote assez curieuse.

« A l'époque de la révolution de 1821, dit-il, un négociateur Napolitain avait été envoyé à Vienne, pour tâcher de s'entendre avec le gouvernement autrichien. Comme le chef des conseils de l'Autriche était fortement préoccupé de ce qui se passait en Italie, et qu'il était fort avide de toutes les nouvelles qui en arrivaient, le Napolitain n'eut pas de peine à en obtenir plusieurs audiences. Dans le cours de leurs conversations, M. de Metternich soutenait toujours que tous les gouvernemens de l'Europe, hors celui d'Angleterre, existaient *de jure*, et que, par conséquent, on ne pouvait les renverser sans crime. Le Napolitain, poussé à bout, lui dit un jour que cependant l'Autriche avait donné sa sanction à la révolution française, par les différens traités qu'elle avait conclus avec ses chefs. Sans aucun doute, reprit M. de Metternich, avec chaleur, mais du moins avec franchise; mais les Français étaient venus deux fois à Vienne en conquérans, et ils étaient sur le point d'y venir une troisième. Tâchez d'en faire autant, et alors nous nous arrangerons avec vous. »

Revenons au catéchisme. Le chapitre III contient un insipide verbiage, qui, d'ailleurs, ne donne lieu à aucune autre observation, sur la différence qui existe entre les *cittadini* et *contadini*, et sur les devoirs respectifs de ces deux classes. Mais nous ne devons pas glisser aussi légèrement sur le chapitre IV, car il contient des assertions et des argumens dignes d'attention.

« *D.* De quelle manière les souverains doivent-ils être honorés?

(1) *Della forza nelle cose politiche ragionamenti*, 1826. Londra: Schulze. 2 vols. in 8°.

R. Ils doivent être honorés de la même manière que nos pères et mères.

D. Pourquoi devons-nous honorer nos souverains comme nos pères et mères ?

R. Parce que les souverains sont les pères de leurs sujets.

D. Pourquoi dites-vous qu'ils sont les pères de leurs sujets?

R. Parce qu'ils ont autant de sollicitude pour le bonheur de leurs sujets, qu'un bon père pour celui de ses propres enfans.

D. Suffit-il que nous ayons pour nos souverains des marques extérieures de respect ?

R. Non, cela ne suffit pas : il faut en outre que nous les aimions, que nous les respections et que nous les honorions dans le fond de notre cœur; que nous priions Dieu de leur accorder une longue vie et un règne fortuné ; *et que nous soyons toujours prêts à obéir à leurs ordres.* »

Assurément; car ces pères des peuples ne leur sauraient pas un grand gré de leur affection, si elle ne produisait que des vœux et des prières, et si elle n'amenait pas quelques résultats plus positifs. Ce n'est pas sans adresse que cette dernière proposition se trouve réunie à celles qui précèdent. La logique de la demande et de la réponse qui suivent, ne paraîtra pas probablement très-serrée et très-concluante.

« *D.* Pourquoi devons-nous prier pour nos souverains ?

R. Nous devons prier pour nos souverains, afin d'avoir une vie heureuse, tranquille, *pieuse et chaste.* »

Maintenant que nous savons pourquoi nous devons aimer les souverains, nous allons voir pourquoi nous devons les craindre.

« *D*. Pourquoi devons-nous craindre les souverains ?

R. Parce que Dieu leur a remis son glaive.

D. Comment manquons-nous à nos devoirs envers notre souverain ?

R. Nous manquons à nos devoirs envers lui, lorsque nous lui souhaitons du mal, où que nous murmurons contre son gouvernement. »

Le chapitre suivant a au moins le mérite de la franchise : tous les voiles y sont intrépidement écartés, et l'on apprend aux sujets qu'ils n'ont rien qui leur appartienne en propre. Voici quel en est le début :

« *D*. Comment les sujets doivent-ils se conduire envers leur souverain ?

R. Les sujets doivent se conduire envers leur souverain, comme des serviteurs fidèles se conduisent envers leur maître.

D. Pourquoi les sujets doivent-ils se conduire comme des serviteurs fidèles ?

R. Les sujets doivent se conduire comme des serviteurs fidèles, parce que leur souverain est leur maître, et que non-seulement il peut disposer de leurs biens, mais aussi de leur vie. »

Il est juste d'admirer dans la demande et la réponse suivante, la dextérité avec laquelle le souverain est identifié avec le pays. Cette espèce de pétition de principe est un moyen fort habile d'embrouiller les questions.

« *D*. Quels sont les devoirs des sujets, quand il existe des projets dangereux contre le souverain et le pays ?

R. Quand il existe des projets de ce genre, ceux qui en ont connaissance sont obligés de les dénoncer de suite. »

On sent bien qu'on ne manque pas d'invoquer le secours de l'église à l'appui de ces belles doctrines.

« *D.* Dites-nous ce que les sujets infidèles ont à craindre ?

R. Les sujets infidèles, quand bien même leur déloyauté serait cachée aux yeux des hommes, ont à craindre les punitions temporelles et éternelles de Dieu. »

Le rédacteur du catéchisme a encore recours au même moyen, dans le chapitre qui suit. Lorsque la force est insuffisante, il faut essayer d'en imposer par la crainte. Si cela ne réussit pas, cela n'a du moins aucun inconvénient.

« *D.* Est-ce que la désobéissance est un péché?

R. Sans aucun doute la désobéissance est un péché ; et si c'est dans une circonstance grave, la désobéissance est même un péché mortel.

D. Les sujets sont-ils obligés d'obéir aux mauvais souverains ?

R. Oui, les sujets doivent obéir non-seulement aux bons princes, mais aussi aux méchans. »

Sans contredit, est-ce que cette distinction les regarde? La considération des effets du gouvernement sur leur bien-être doit leur être tout aussi étrangère, comme on va le voir.

« *D.* Les sujets sont-ils tenus d'obéir, lors même que l'obéissance leur est préjudiciable?

R. Oui, les sujets sont tenus d'obéir, quand bien même l'obéissance leur serait préjudiciable, et qu'elle entraînerait la perte de leurs biens.

D. Comment les sujets doivent-ils obéir à leurs souverains ?

R. De la même manière que les enfans obéissent à leurs pères. »

Les moyens de récompense étant très-limités, et le nombre des demandeurs fort considérable, on n'a jamais manqué de remettre à ceux auxquels on ne donnait rien, des traites sur l'éternité.

« *D.* Quelle considération doit nous engager à obéir à notre souverain ?

R. La considération des récompenses que Dieu a promises.

D. De quelle manière Dieu récompense-t-il l'obéissance des sujets ?

R. Dieu récompense l'obéissance des sujets par des biens spirituels et temporels. »

Bien entendu que les places, les pensions, les évêchés, les bénéfices, sont réservés aux privilégiés, et que les félicités spirituelles sont pour les bûcherons, les porteurs d'eau, en un mot, pour la tourbe des demandeurs. Si les traites qu'on leur délivre, ne sont pas toujours acquittées, du moins les endosseurs sont toujours à l'abri de leurs poursuites.

Le VII[e] chapitre commence par une naïveté que la traduction fait disparaître ou du moins qu'elle affaiblit.

« *D.* I sudditi sono eglino obbligati a pagare i tributi al loro sovrano ?

R. Senza dubbio.

D. Les sujets sont donc obligés de payer des impôts à leur souverain ?

R. Sans doute. »

Certes nous ne prétendons pas qu'un pays puisse être

gouverné pour rien; mais le *senza dubbio* pour toute réponse, nous paraît fort divertissant.

Ce qui suit est plus curieux encore; mais en le lisant, on est moins tenté de rire que de s'indigner.

« *D.* Que doivent faire les sujets pour faciliter le paiement des impôts?

R. Ils doivent travailler avec ardeur et vivre avec économie. »

Il est impossible de ne pas être confondu de l'audace avec laquelle on ose ici engager tout un peuple à l'économie et au travail, afin qu'il puisse mieux payer ses impôts, et sans alléguer aucun autre motif.

« *D.* Comment devons-nous payer nos impôts?

R. Nous devons les payer avec plaisir et empressement, de la même manière que nous venons au secours de nos pères et mères, quand ils ont besoin de nous. »

Puis l'assistance de l'église est réclamée de nouveau.

« *D.* Pourquoi est-ce un péché de ne pas payer ses impôts?

R. C'est un péché, parce que celui qui peut payer ses impôts, et qui ne le fait pas, désobéit aux ordres de Dieu. »

Il y a aussi, dans le chapitre VIII, sur les devoirs des sujets en tems de guerre, des choses qui ne laissent pas d'être curieuses.

« *D.* De quoi les sujets doivent-ils s'abstenir?

R. Les sujets doivent s'abstenir de parler des événemens de la guerre, parce que, n'étant pas à même d'être

au courant de ce qui s'y passe, ils pourraient induire le peuple (*la plebe*) en erreur.

D. Que doivent faire les citoyens et les paysans (*cittadini e contadini*) pour ne pas se rendre suspects?

R. Ils doivent rester tranquillement chez eux, s'occuper de leurs propres affaires, travailler et prier. »

On sent bien que s'occuper de ses propres affaires, veut dire ici ne pas se mêler des plus importantes, et en laisser le soin à d'autres qui veulent bien s'en charger par pure obligeance.

Le chapitre IX, sur les devoirs du soldat, et le chapitre X, sur le parjure des soldats, ne donnent lieu à aucune observation particulière. Il n'en est pas de même du chapitre XI, sur les punitions des déserteurs. On fait, encore, dans ce chapitre, un grand usage de ces terreurs spirituelles auxquelles le rédacteur du catéchisme a toujours recours, quand il a le sentiment de l'insuffisance du pouvoir. Comme la désertion est un crime difficile à découvrir, et qu'il est impossible de punir quand elle a eu lieu à l'ennemi, il a fallu qu'il mît en avant d'autres menaces que celles de la flagellation ou de la mort.

« *D.* Comment Dieu punit-il les déserteurs?

R. Dieu punit les déserteurs par des punitions temporelles et spirituelles.

D. Par quelles punitions temporelles Dieu punit-il les déserteurs?

R. Il les punit par la maladie, l'ignominie et la pauvreté. »

L'idée de représenter deux des plus grands maux qui puissent nous accabler, la pauvreté et la maladie, comme l'effet d'un jugement de Dieu, et, de cette manière,

d'affaiblir l'intérêt et la compassion qu'elles inspirent naturellement, est une idée horrible. C'est par des raisons analogues, que, dans les tems les plus barbares, la vieillesse et la laideur étaient considérées, dans le sexe le plus faible, comme des signes de sorcellerie, et qu'elles excitaient autant de crainte et d'antipathie que les dispositions les plus dangereuses et les plus malfaisantes.

« *D.* Par quelle autre punition Dieu punit-il les déserteurs ?

R. Par la damnation éternelle! »

Nous ne ferons qu'un seul extrait du chapitre XII, sur les devoirs des déserteurs.

« *D.* Est-il permis aux pères et mères d'envoyer de l'argent et des vêtemens à leurs enfans, lorsqu'ils ont déserté.

P. Non, cela ne leur est pas permis. »

Le chapitre XIII traite d'un sujet délicat pour un despote étranger, l'amour de la patrie. Nous nous rappelons d'avoir entendu dire à une des plus nobles victimes de cette cause sacrée, qui avait employé son tems et sa fortune à l'amélioration morale de ses concitoyens, et qui, dans ce but, avait fondé un journal, *il Conciliatore* (1), dont l'Autriche n'avait qu'impatiemment supporté la courte existence, qu'à une certaine époque, la simple insertion du mot *patria* avait été interdite par la censure. Un pareil fait n'a pas besoin de commentaires. Ces alarmes d'une ombrageuse tyrannie n'étaient pas au reste sans quelque fondement. Comment l'homme né sous le beau ciel de l'Italie, au milieu de ses riantes cam-

(1) Voyez ce qu'on dit de ce journal, dans la *Deuxième lettre sur l'état actuel de la littérature italienne*, pag. 5 du 9e numéro.

pagnes et des monumens de sa vieille gloire, pourrait-il considérer comme sa patrie, les tristes et froides régions du nord. La langue de ses maîtres, toute riche, toute abondante qu'elle est, ne peut même pas donner les moyens de faire une réponse conforme à leurs vues, à la première demande de ce chapitre. En effet, substituez le mot *vaterland* au mot *patria* (et, au fond, n'est-ce pas la même chose ?), et vous verrez comme l'assertion du catéchisme sera démentie rien que par l'emploi de ce mot.

« *D.* Qu'entendez-vous par le mot patrie?

R. J'entends par la patrie non-seulement le pays où nous sommes nés et élevés, mais aussi celui auquel nous avons été *incorporés*, et où nous jouissons de la protection du gouvernement et des avantages qui en résultent.

D. Est-ce que chaque homme est obligé d'aimer sa patrie ?

R. Chaque homme doit aimer sa patrie, comme il aime ses père et mère ; et c'est la nature elle-même qui a placé ce sentiment dans notre cœur. »

On a déjà imposé bien des obligations à la nature, mais jamais peut-être on ne lui en avait donné une plus rude que celle de faire considérer l'Autriche comme une mère, par les peuples de l'Italie. Mais continuons.

« *D.* Que doivent espérer ceux qui aiment leur pays ?

R. (Suivant l'Autriche.) Ceux qui aiment leur pays doivent espérer des honneurs et de la gloire sur la terre, et des récompenses éternelles dans les cieux. »

Par le fait, ceux qui, en Italie, sont dévoués aux intérêts de leur pays, doivent s'attendre à être chargés de chaines, à vivre dans des donjons, à périr sur l'échafaud, ou à perdre leurs biens, et à traîner une misérable exis-

tence dans un exil perpétuel. A l'heure qu'il est, il y a plus de cent mille Italiens sous les verrous de l'Autriche.

Quoique le catéchisme autrichien soit appris maintenant dans toutes les écoles du royaume Lombard-Vénitien, nous pouvons assurer que ces enseignemens serviles seront sans influence sur les habitans. Depuis les événemens de 1820, on juge les Italiens avec trop de rigueur. Si, à cette époque, les Piémontais n'ont pas mieux résisté à l'Autriche, c'est que leurs efforts ont été déconcertés par la défection du prince de Carignan. La conduite des Napolitains est sans doute plus difficile à justifier; mais cependant elle pourrait l'être par la trahison et l'impéritie de leurs chefs. Il est de fait que, dans aucun tems, et chez aucun peuple, il n'y eut une telle unanimité de sentimens qu'au moment où éclata la révolution de Naples.

« La nouvelle des événemens de Monteforte, dit l'écrivain que nous avons déjà cité, se répandit comme une étincelle électrique dans tout le royaume. La population tout entière s'émut au bruit de cette glorieuse entreprise. Dans l'espace de quelques jours, 50,000 individus accoururent à Naples, des contrées voisines, presque tous armés, et, en général, conduits par leurs curés respectifs qui voulaient prêter l'autorité de leur caractère à cette heureuse révolution. Il est inutile de dire que les habitans de la capitale accueillirent avec transport des citoyens aussi dévoués. Il en fut de même dans les campagnes qu'ils traversèrent, et, plus d'une fois, on jeta sur leurs têtes des fleurs et des couronnes. A leur arrivée à Naples, on voulut leur donner une solde, mais aucun d'eux ne consentit à l'accepter; et même, afin de ne pas être à charge aux habitans, ils refusèrent de loger dans l'intérieur des maisons, et ils passèrent la nuit sous les portiques des édifices publics, ou dans les rues, sans autre abri que le ciel. »

Après les préceptes politiques, viennent un certain nombre de règles de savoir vivre, *Regole della civiltà*, à la vérité peu susceptibles d'être controversées ; mais qui seraient fort inutiles ici, vu l'état avancé de notre civilisation. Il serait, par exemple, tout-à-fait superflu en Angleterre, de recommander d'empêcher *insetti schifosi d'annidarsi* dans nos têtes, ou de nous engager à ne pas cracher au visage de nos voisins, ou sur le plancher. Mais ce dernier précepte est fort essentiel dans toute l'étendue des états de S. M. A., et même à Paris, ce centre des manières élégantes. Les *Regole* sont divisées en trois chapitres qui portent les titres suivans : 1° De la propreté ; 2° De la manière dont nous devons nous tenir debout, nous asseoir et marcher ; 3° De la conversation.

La seule de ces règles contre laquelle nous ferons des objections, se trouve dans le chapitre de la conversation ; l'auteur du catéchisme engage à ne pas lire des lettres ou des livres, lorsque d'autres parlent. Or, nous croyons qu'une des plus belles découvertes que nous ayons faites en Angleterre, dans ces derniers tems, c'est de reconnaître que, lorsque nous n'avons rien à dire, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de nous taire. Rien n'est pire que les gens qui veulent être agréables et divertissans à tout propos, et nous les considérons comme les fléaux des nations civilisées. Nous avons rencontré plusieurs étrangers pleins de sens, pénétrés des inappréciables avantages de la prérogative dont jouissent les Anglais, qui ne se croient pas, comme les Français, obligés de parler quand ils ne savent plus que dire, ou d'écouter quand leur attention est épuisée. Tous ces diseurs d'agréables riens finissent ordinairement par être fort incommodes. Il existe beaucoup de règles de savoir vivre très-arbitraires, et dont on pourrait, sans aucun inconvénient, affranchir l'espèce humaine, mais il n'y en a

aucune qui effraie autant notre imagination que l'obligation de parler ou d'écouter perpétuellement.

Le judicieux auteur du catéchisme a terminé son livre par une assez longue série de proverbes, mais sans prendre, comme l'abbé Basile, la peine de les varier; et il a cru devoir leur conserver soigneusement leur innocence et leur simplicité primitives.

(*London Magazine.*)

ÉCONOMIE POLITIQUE.

PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE, PAR J. R. MAC CULLOCH.

La double nature de l'homme le soumet à deux sortes de besoins, ceux de l'ame et ceux du corps; elle lui ouvre aussi deux sources de jouissances très-différentes l'une de l'autre, et par leur origine et par leur influence sur le bonheur, soit des individus, soit des sociétés. Dans les pays civilisés, il n'est peut-être aucun individu bien constitué qui n'ait éprouvé combien les plaisirs de l'intelligence sont plus délicieux qu'aucun de ceux qui nous viennent des sens. Mais, dans tous les états de la société et de l'homme, les besoins physiques sont les premiers qui se fassent sentir; ils sont pressans, impérieux, et renaissent sans cesse: l'existence serait en péril, s'ils n'étaient satisfaits au moins jusqu'à un certain point. Le bien-être qui résulte de ces besoins satisfaits, est donc la première jouissance que tout homme ait éprouvée; elle est la première dans l'ordre du tems et de la nécessité, quoiqu'elle ne soit ni la plus vive ni la plus noble. Un assortiment

convenable des plaisirs de l'ame et du bien-être physique, est ce qui constitue le bonheur.

Mais la source des plus nobles jouissances de l'homme sur la terre n'est pas également accessible à tous : il en est qui sont réservées pour un petit nombre d'êtres privilégiés. Celles que procure l'exercice de l'intelligence, de l'imagination, du goût; l'épanchement des cœurs, les délices de l'amitié, l'amour de la patrie, de la gloire, les passions *héroïques*, comme Bacon les appelle, toutes ces affections des intelligences perfectionnées ou des ames fortes et d'un ordre supérieur, sont inconnues au vulgaire.

Les besoins physiques et les plaisirs qui en dérivent sont donc le mobile et le but des travaux du plus grand nombre des hommes. On peut les classer suivant leur degré d'importance, et leur appliquer les dénominations reçues de *nécessaire*, *d'aisance* et de *luxe*. La nourriture, le vêtement, l'habitation, le chauffage, etc., appartiennent essentiellement à la première division; mais, dans quelques cas, ils s'étendent jusqu'à la seconde et à la troisième. Il faut que la *sécurité* les accompagne, car elle fait partie du nécessaire. L'homme a besoin de repos, mais il peut, à la rigueur, se passer de loisir; la libre disposition d'une partie de son tems est de l'aisance. Elle est un des avantages de la fortune, qui en procure beaucoup d'autres, parmi lesquels il faut placer en première ligne la *considération personnelle*.

Le but et la première fonction de l'*économie politique* est d'assurer, d'étendre, de multiplier les jouissances du second ordre : c'est la science de la richesse des nations, du commerce, et, par conséquent, de la population. Elle s'occupe des moyens d'appliquer, le plus utilement pour la société, et avec le moins de travail possible, toutes les ressources de l'industrie, toutes les productions du sol et

des arts ; de procurer la plus grande somme de jouissances, en conservant le plus de loisir.

Si une telle science existe, si les vérités dont elle se compose ne sont pas connues de tout le monde, si elles sont le résultat de longues et profondes méditations, on devra, sans hésiter, la placer à la tête de toutes les sciences. Il n'en est certainement aucune dont les applications soient d'une aussi grande importance. On ne peut douter, aujourd'hui, que cette division de nos connaissances ne doive être admise, qu'il ne soit nécessaire de rassembler tout ce qui lui appartient, de la mettre sous la forme d'un corps de doctrines aussi bien liées et aussi complètes que son état actuel peut le permettre. Cependant, on ne l'a montrée encore que sous un seul aspect : l'économie politique ne se borne pas à diriger l'industrie, le commerce, à multiplier les sources de richesses, à augmenter les jouissances que les arts mécaniques peuvent procurer : c'est la *science sociale* (1), dans le sens le plus étendu de cette expression ; c'est en la perfectionnant et en suivant ses préceptes, que l'ordre, la justice et la véritable liberté régneront parmi les hommes, que toutes les améliorations intellectuelles et morales seront préparées, qu'un goût épuré, des mœurs polies, le sentiment universel des convenances, nous feront goûter tout le bonheur que l'homme peut espérer sur la terre.

C'est au sein du bonheur que l'homme se perfectionne. S'il n'a point de loisir, comment cultiverait-il son intelligence ? Si les besoins l'assiégent, il n'entendra point la voix intérieure qui lui parle en faveur de ses semblables : s'il est continuellement dans la nécessité de se défendre,

(1) Note du Tr. L'économie politique a été envisagée sous ce point de vue, dans un ouvrage très-remarquable récemment publié en français par M. Dunoyer.

il ne s'élèvera point jusqu'aux notions de la dignité de son être, ses pensées ne s'étendront pas au-delà de ses besoins les plus pressans. Ce n'est que lorsque tout son tems n'est plus absorbé par un travail pénible et machinal, et par le repos que ce travail rend indispensable, que les germes de son intelligence et de ses affections morales se développent, et qu'il se montre tout entier avec les hautes facultés qui le caractérisent. Ainsi, l'art d'assurer à tous les membres de la société une part équitable d'aisance et de loisir, est, en même tems, celui d'assurer les progrès de l'intelligence, et d'en recueillir les fruits. Cultivons donc avec zèle la science qui doit révéler l'admirable secret de répandre le plus de jouissances qu'il est possible, avec la moindre somme de travail, et en laissant à chacun la libre disposition du tems que la préparation de ces jouissances n'aura point absorbé.

L'homme a besoin d'activité : le pain qu'il mange à la sueur de son front, est souvent amer ; mais ce pain lui paraîtrait encore plus désagréable, s'il était condamné à le manger dans une oisiveté absolue et s'il ne lui était permis d'exercer ni son corps ni son esprit. Les riches, qui sont dispensés de travailler pour vivre, cherchent, dans un travail qu'ils s'imposent, des distractions et des jouissances de luxe. Ceux qui ont accumulé certaines sortes de produits, au-delà de ce qu'ils peuvent consommer, les échangent contre des objets qui leur manquent, ou qui leur plaisent. De nouveaux besoins se font sentir, et, pour les satisfaire, on crée des arts nouveaux ; à mesure que l'intelligence est exercée, elle se fortifie de plus en plus ; l'esprit d'invention, les talens et l'industrie sont mis en action ; chaque développement en prépare d'autres plus importans ; chaque pas que l'on fait dans la carrière, loin d'épuiser les forces, ne fait que les accroître, et redoubler le désir d'en mesurer toute l'étendue.

Lorsque Watt appliqua son génie au perfectionnement des machines à vapeur, il ne pensait vraisemblablement qu'à épuiser l'eau des mines de charbon, à substituer un moteur inanimé aux chevaux qu'on employait alors pour faire mouvoir les machines; mais si l'on considère combien de découvertes et de combinaisons ingénieuses sont rassemblées dans ce chef-d'œuvre de l'industrie humaine, pensera-t-on que les avantages qu'il aura procurés au monde, se borneront à faire baisser le prix du charbon et des tissus de coton? Il faut tenir compte également du plaisir que le spectacle de ces grands effets d'une machine produit sur tous ceux qui sont en état de les comprendre; de l'impulsion qu'il a communiquée partout à l'esprit de recherches; de l'activité que la pensée en a reçue; des efforts de génie qu'il a provoqués! Ajoutons à cela les connaissances acquises par l'illustre auteur de la découverte, pour lui et pour tous ceux qui ont marché sur ses traces, et les nobles jouissances que procure la conscience de ses forces et des services qu'on a rendus. Il nous arrive assez souvent de nous fâcher contre l'impertinent orgueil de l'homme opulent, sans goût ni sentiment du beau dans les arts, qui ose se croire un protecteur des grands artistes, parce qu'il achète à un prix modique leurs productions immortelles; nous sommes choqués d'une aussi énorme disproportion entre le salaire et la valeur réelle du travail; mais nous oublions que l'artiste au-dessus du vulgaire, trouve en lui-même la plus digne récompense de ses talens; nous n'attachons pas assez de prix aux plaisirs de l'intelligence et de l'imagination, aux émotions de l'enthousiasme, à l'ivresse du succès. Nous devrions aussi nous rappeler ce que l'artiste acquiert par son travail, les progrès de ses connaissances, le perfectionnement de ses facultés. Que la nécessité le contraigne à se séparer de ses belles compositions, à les abandonner

pour une misérable somme d'argent, peu lui importe : elles seront encore à lui par le souvenir qu'il en conserve ; il est le seul qui les connaisse, qui sache les voir, les sentir ; il en jouit mieux, malgré leur absence, que ceux qui les possèdent actuellement ; et même, ses œuvres précédentes ne sont que des ébauches en comparaison de ce qu'il se sent capable de produire. C'est dans sa tête qu'il conserve sa précieuse collection de modèles ; il n'est pas en son pouvoir de l'aliéner, pas plus que son génie, son goût exquis et son tact délicat. Son trésor lui reste tout entier ; il ne regrette point de très-légers sacrifices qui ne peuvent l'appauvrir, et ne s'occupe point de la modicité du prix qu'il a reçu. Il ne peut entrer dans sa pensée d'établir une comparaison entre un chef-d'œuvre et une somme d'argent.

Les exemples que nous avons choisis sont de l'ordre le plus élevé, des cas extrêmes ; mais tous les rangs de la société et les talens de tous les degrés donnent lieu aux mêmes observations, et viennent à l'appui des conséquences que nous en avons tirées. Dès que l'industrie a fait sentir son pouvoir, et que ses produits commencent à excéder les bornes du nécessaire, la société se divise nécessairement en deux parties : quelques individus se trouvent dispensés de tout travail manuel, et peuvent se livrer à des occupations purement intellectuelles, et aux jouissances de la vie sociale qui adoucissent les mœurs et constatent les progrès de la civilisation. Parmi ceux qui ne jouissent point d'autant de loisir, il en est plusieurs qui exercent des arts perfectionnés, où l'emploi de la force matérielle doit être dirigé par l'intelligence. Dans cette position, leurs idées prennent plus d'étendue, et ils parviennent à des notions plus justes des agrémens de la vie. Ce changement dans les opinions de la classe laborieuse, ce développement intellectuel et moral est de la plus haute

importance pour l'amélioration générale de la société. Il est vrai que la nécessité de travailler pèse encore sur le plus grand nombre, que le tems de loisir est court; mais enfin, le travail n'est plus tout-à-fait machinal, l'esprit y prend quelque part, et l'exercice simultané des diverses facultés de l'homme est beaucoup plus favorable à la nature de son être mixte, qu'une situation dans laquelle il n'emploierait que ses forces physiques pour se procurer avec peine une subsistance grossière et souvent insuffisante.

Dans les pays où l'économie politique est bien entendue, et que les circonstances favorisent, l'ouvrier intelligent est en possession d'une multitude d'avantages qu'il ne trouverait point dans une société moins civilisée. Comme le grand artiste dont nous avons parlé, il se plaît dans la contemplation de son ouvrage; il sent ce qu'il vaut, et s'attache à valoir toujours davantage; ses vues s'agrandissent, sa morale s'épure; il connaît mieux le prix de toutes choses, et il est moins exposé à se tromper sur le choix de la route qui peut le conduire au bonheur. Aucun autre moyen de perfectionnement moral et de civilisation ne peut agir efficacement sur la masse entière d'une société. Le raisonnement et l'observation sont d'accord sur ce point essentiel, que les progrès d'une société vers le plus noble but qu'elle puisse avoir en vue, sont constamment en raison de ses richesses et de son industrie; qu'en excitant les hommes à rechercher ces biens vulgaires que l'on achète avec un peu d'argent, et dont la possession semble devoir fortifier l'égoïsme, et accroître le besoin de jouissances purement sensuelles, on a pris, au contraire, le meilleur, peut-être le seul moyen de les rendre bons, sages, capables de toutes les vertus. A force de soins et de persévérance, on peut réussir à répandre

l'instruction, à avoir des savans, des musées, des académies ; mais si le sol n'a pas été préparé d'avance, si d'autres cultures et d'autres récoltes ne l'ont pas rendu propre à nourrir les plantes qu'on veut y cultiver, c'est en vain qu'on lui confiera des semences précieuses ; on n'obtiendra ni fleurs, ni fruits, ni moissons : la terre demeurera stérile, ou ne sera couverte que d'une végétation dont on ne pourra faire aucun usage.

Aujourd'hui même, dans les pays les plus civilisés de l'Europe, ce n'est pas le défaut d'instruction qui retarde les progrès de la morale publique, qui empêche que la population tout entière ne soit plus sensible aux jouissances de l'ame qu'aux plaisirs des sens ; mais le peuple n'est pas encore suffisamment modifié par une assez longue habitude d'une vie paisible et heureuse, et par un bon usage de son loisir. L'intelligence est encore faible, le goût n'est pas formé, la conscience et le raisonnement ne maîtrisent point les passions, la morale n'a pas assez d'empire. Il n'est aucune contrée qui n'ait beaucoup à gagner en perfectionnant son économie politique. Les gouvernemens, comme les individus, occasionent plus de maux par leurs erreurs que par leurs passions : on verra que l'ignorante imprévoyance de ceux qui prétendent encourager l'industrie, et la fausse direction qu'ils lui font prendre, ont été plus funestes que la haine de la liberté, les écarts de l'ambition, l'avidité du fisc, l'égoïsme des hommes chargés de l'administration publique. La tyrannie fait souffrir quelques individus ; une mauvaise administration ferme pour tout un peuple les sources de la prospérité et du bonheur ; elle éloigne, pour long-tems, tous les moyens d'amélioration ; elle répand la misère, et tous les fléaux qui l'accompagnent. Ne craignons point de le dire ; elle est encore plus cou-

pable envers l'humanité que la tyrannie dont on ne nous accusera certainement pas de faire l'éloge, ni de prendre la défense.

Si nous ne sommes point dans l'erreur, la science qui enseigne à bien administrer, et dont les préceptes, s'ils étaient suivis, assureraient aux peuples la plus grande somme de bonheur possible ; qui élèverait par degrés tous les hommes au-dessus des plaisirs grossiers, et les rendrait capables des jouissances intellectuelles, une telle science ne peut être trop estimée. Elle ne manque pourtant point de détracteurs, même parmi ceux qui admettent les vérités que nous venons d'énoncer. On prétend que l'économie politique ne consiste que dans l'énonciation fastueuse de quelques axiomes du sens commun, de quelques vérités triviales que l'on décore du nom de science; que chacun sait d'avance tout ce qu'elle prétend enseigner; qu'en dernière analyse, ses grandes maximes, fondées sur des principes si laborieusement établis, se réduisent à ce conseil très-simple : *Laissez faire les fabricans et les marchands; que chacun gouverne ses intérêts comme il les entend*, *afin que l'équilibre s'établisse de lui-même.* Il ne fallait, dit-on, ni génie, ni habileté, pour faire cette découverte, et l'on peut se passer de savans pour la propager. Au premier coup-d'œil, ce raisonnement semble plausible, et cette apparence de vérité est un piége dans lequel des esprits inattentifs peuvent tomber : il ne sera donc pas inutile de dissiper l'illusion, et de prouver que l'économie politique mérite le titre qu'on lui conteste.

Admettons, pour le moment, qu'elle soit effectivement une science : comme ses élémens et ses données ne sont ni des faits matériels, ni les lois générales du monde physique, elle ne peut être classée que parmi les *sciences morales*, et ne peut s'élever au-dessus du degré de

certitude fixé par les méthodes qu'elle emploie. L'expérience est rarement à sa portée; les faits qu'elle peut recueillir dans l'histoire, dans les récits des voyageurs, etc., ont besoin d'être soumis à une discussion sévère; elle n'a pas, comme les sciences expérimentales, la possibilité de mettre des preuves matérielles à la suite de ses raisonnemens, d'en appeler au témoignage de la nature, et d'en obtenir sur-le-champ des réponses qui portent dans les esprits la conviction la plus intime. Sans être absolument réduite aux seules ressources du raisonnement, comme les sciences où tout est étranger à la matière, elle est dans le même cas que la morale, la science du gouvernement, et celle de la législation. Puisque la vérité ne lui est accessible que par une seule voie, les écarts sont plus à craindre, et cependant il n'est pas moins difficile de les éviter. La raison peut s'égarer sans que rien l'avertisse, ni la ramène : ainsi la certitude s'affaiblit, un doute prudent et raisonnable suspend quelquefois les décisions les plus importantes; on ne procède qu'avec une extrême réserve. Mais enfin, lorsque les questions sont bien posées, lorsqu'une logique exacte les a discutées et résolues, si les vérités établies avec autant de soins ne sont contredites par aucune observation contraire, si elles se montrent sans nuages, et si elles sont de la plus haute importance pour le bonheur des hommes, non-seulement on ne refusera point à leur ensemble le titre de sciences, mais on devra lui assigner le premier rang dans l'ordre de nos connaissances : voilà ce qu'on pense de l'économie politique, après l'avoir étudiée. On est frappé de la simplicité de ses principes, de leur fécondité, de la grandeur, et du caractère imposant de leurs applications.

On reproche à ceux qui la cultivent, de travailler beaucoup plus à détruire qu'à élever de nouvelles construc-

tions sur les ruines de celles qu'ils ont démolies, de signaler des erreurs sans indiquer les vérités qui doivent les remplacer; mais cette marche est celle de l'esprit humain, dans la formation des sciences morales. Ses recherches sont embarrassées d'obstacles et de toutes sortes de difficultés; elle a été dans la nécessité de commencer par attaquer les erreurs, car il en est qui furent universelles, qui dominèrent long-tems; et c'est de leur destruction que datent les plus grands progrès des sociétés : elles étaient contraires à tous les intérêts, on en convient aujourd'hui, et cependant elles ne manquèrent pas de défenseurs, même parmi les hommes éclairés. Il est donc non-seulement possible, mais très-utile de substituer des vérités à ces erreurs. Ces vérités ne sont pas hors de notre portée, puisqu'on a déjà pu en découvrir quelques-unes, et que des biens immenses sont dus à leur application : elles ne sont pas des notions triviales dont tous les hommes de sens sont pourvus, puisque des erreurs qui leur sont directement opposées ont pu s'établir, s'étendre, exercer pendant des siècles une domination universelle. Elles sont essentiellement bienfaisantes, la preuve en est acquise : elles dérivent d'un petit nombre de principes, et forment, par conséquent, un corps de science : tous ces titres les recommandent aux méditations des penseurs et aux investigations de tous les amis de l'humanité.

On convient cependant que, parmi les maximes fondamentales de l'économie politique, il en est qui sont devenues populaires, ce qui ne peut être un mal; et que personne n'oserait plus combattre, ce qui est un très-grand bien. Elles ne seront plus remises en question; elles sont des règles de conduite pour beaucoup de gens qui les eussent ignorées ou méconnues, si une multitude d'erreurs qui les cachaient n'avaient pas été dissipées. Ainsi, par exemple, tout le monde convient des avan-

tages de la liberté du commerce ; on a cessé de déclamer contre le *luxe*, contre l'introduction de besoins factices ; la possession du numéraire n'est plus regardée comme préférable à celle de tout autre objet d'échange. Ces vérités de notre siècle passèrent pendant long-tems pour des erreurs funestes ; elles excitèrent les clameurs de tout le monde routinier ; des philosophes les condamnèrent, les hommes d'état les proscrivirent. Aujourd'hui même il est encore des lieux où elles sont considérées comme de vaines théories ; et en Angleterre, où ces grandes vérités ont pris naissance, on admet encore des exceptions : le commerce des grains a ses principes spéciaux d'administration ; la compagnie des Indes orientales obtient des priviléges ainsi que les colons des îles et du continent d'Amérique. L'erreur ne cède le terrain que pied à pied, et non sans combats ; mais ses défenseurs ont au moins la bonne foi de convenir qu'ils sont armés pour leurs intérêts, et non pour ceux de la vérité dont ils ne s'occupent nullement. Ainsi, chez les nations éclairées, les principes fondamentaux de l'économie politique n'ont réellement plus d'adversaires ; l'opinion publique les a reconnus, elle les garantit, et ne souffrira point qu'ils soient altérés. On est également d'accord sur d'autres points essentiels, tels que le papier monnaie, les lois sur les pauvres ; les traités de commerce entre des nations chez lesquelles le prix des salaires est à des taux différens.

Il y a sans doute des questions d'une haute importance qui ne sont point résolues, sur lesquelles l'opinion publique reste indécise, parce que celle des hommes instruits n'est pas unanime, et, jusqu'à présent, le pour et le contre ont été soutenus avec la même autorité et le même talent. Tant que ces débats ne seront pas terminés, on n'agira qu'avec défiance et circonspection ; on crain-

drait autrement de manquer de prudence. Ces points encore obscurs et contestés, sont la nature et le caractère des *valeurs*, les notions sur le *revenu*, l'effet réel des impôts et de la dette, etc.

Mais quand même les principes de l'économie politique auraient été amenés au dernier degré de simplicité et d'évidence, on n'aurait qu'une théorie; il s'agirait de vaincre les difficultés que présente l'application; ce qui est à la fois le plus important et le plus pénible. Il ne serait peut-être pas très-difficile de tracer la route que le commerce et l'industrie devraient suivre dans un pays neuf, où rien ne serait déplacé, où d'anciens préjugés et des usages invétérés ne recevraient point l'appui d'intérêts particuliers, qui ne subsistent que par les vices de l'ordre social, et qui auraient tout à perdre si les gouvernemens pouvaient être fondés sur les vrais principes, c'est-à-dire sur la base de l'intérêt général. Sans être un habile physicien, on peut avoir appris que les liquides tendent sans cesse à se mettre de niveau : une application raisonnée de ce principe d'hydrostatique aura nécessairement beaucoup de succès dans un pays couvert de lacs et où les sources abondent. Mais si des spéculateurs y ont formé des entreprises fondées sur des principes directement opposés; s'ils prétendent que des réservoirs se rempliront d'autant plus facilement qu'ils seront plus élevés au-dessus du niveau général, et que, de la hauteur où ils seront placés, la fertilité se répandra sur toute la contrée; s'ils ont réussi à faire croire que la nature nous trompe, que ses lois apparentes ne sont pas celles qu'elle suit réellement, et qu'eux seuls ont su découvrir quelques-uns de ses mystères, il faudra de la prudence et de l'habileté pour dissiper le prestige et rétablir la vérité dans ses droits, et un projet conforme à la raison ne réussira point sans un grand appareil de

calculs, d'expériences, de preuves de tout genre. Lorsqu'enfin on sera désabusé, la crainte de se tromper encore éloignera le moment de la conviction; telles sont les conséquences inévitables d'un premier écart, lorsqu'il a duré long-tems, et que l'on croit être dans la bonne voie. Rien de plus simple et de plus facile à trouver qu'un régime propre à conserver la santé; une telle découverte n'exige point un haut savoir médical, mais lorsqu'il s'agit de guérir un malade, vieux, cacochyme, dont la constitution est altérée par une longue habitude de débauches, il ne faut rien moins que toute l'habileté du médecin.

L'état de ce malade est l'image de la situation de presque toutes les nations de l'Europe, et particulièrement de celle de l'Angleterre avec l'inextricable labyrinthe de ses dettes, ses impôts, ses traités politiques et commerciaux, ses luttes intérieures entre des partis et des intérêts qui ne sont pas ceux du pays, ses colonies, ses corporations et ses énormes capitaux qui alimentent un commerce dont la continuation n'est point garantie, et qui serait prodigieusement réduit, si la liberté des échanges s'établissait partout. Il n'est pas facile, même pour l'homme d'état le plus exercé et le plus habile de préparer, avec des élémens si discordans et si divers, des améliorations certaines. Assurément, le navigateur ne serait pas plus embarrassé dans des parages inconnus, au milieu de courans dont il n'aurait pu observer la direction, ni mesurer la vitesse; ou, pour faire une comparaison encore plus exacte, le réformateur de la vieille Angleterre aurait à surmonter d'aussi grandes difficultés que celles d'un problème de chimie dans lequel il s'agirait d'opérer un changement prévu et déterminé dans un composé très-complexe, dont tous les élémens réagissent les uns sur les autres, suivant leurs affinités propres, où tous

les rapports et tous les équilibres peuvent être dérangés par l'addition d'un nouveau principe, et la soustraction de l'un de ceux que le composé renfermait déjà. Nulle science ne peut faire prévoir avec certitude le résultat de l'une ou de l'autre manière de procéder, et on ne peut se dispenser de consulter l'expérience.

L'économie politique a donc aussi ses mystères auxquels on ne peut être initié si l'on néglige de s'y préparer par la méditation et l'étude. Dans cette science, comme dans toute autre, on ne sait que ce que l'on a pris la peine d'apprendre. Tous les jours l'ignorance présomptueuse, munie de quelques apophtegmes d'Adam Smith et de quelques notions banales que l'on a cessé d'examiner, décide sans hésiter les questions les plus importantes et les plus difficiles de l'administration intérieure, et parle si haut qu'elle exerce un certain empire sur l'opinion publique. Ces impertinences ne doivent pas décrier le véritable savoir. En économie politique, il conduit à la certitude, plus, peut-être, que dans aucune autre division des sciences morales; il se compose de faits d'administration publique, de résultats, de préceptes et d'exemples de leur application. Il a pour objet les plus grands intérêts matériels de l homme; sa marche est sûre, éclairée; tous ses pas sont affermis et guidés par l'histoire. Ses discussions ne peuvent donc être arides, ni ses recherches fatigantes : l'instruction coûte peu de travail et profite beaucoup; celui qui la négligerait perdrait à la fois les plaisirs de l'étude et les avantages que procurent des connaissances applicables à toutes les positions sociales, aux occupations privées comme aux fonctions publiques.

Depuis un demi-siècle, l'économie politique s'est élevée de plus en plus dans l'estime générale; mais son importance est encore mieux sentie de nos jours, et dans notre

pays. Les rivalités guerrières ont fait place aux ambitions commerciales ; on parle beaucoup plus de finances que d'armées. Les richesses industrielles sont exploitées avec une activité qu'on ne vit dans aucun tems ; aucun moyen n'est négligé, toutes les têtes travaillent, et peu de bras demeurent oisifs. Une guerre longue et acharnée tenait toute l'Europe sous les armes ; elle cesse tout d'un coup : une révolution aussi brusque étonne et embarrasse ; on sent la nécessité de faire, à l'intérieur, des changemens relatifs à la nouvelle situation. D'anciens débouchés nous sont fermés, et s'ouvrent pour d'autres nations ; des concurrences nouvelles s'élèvent ; l'audace des entreprises peut obtenir les faveurs de la fortune : il est tems d'examiner si nos capitaux et notre travail sont employés pour notre plus grand avantage, et de fixer, s'il est possible, les principes qui doivent diriger notre conduite et les maximes conservatrices de notre prospérité.

La guerre gigantesque de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci a été, pour les observateurs, une source abondante d'instruction : les résultats commerciaux n'ont point échappé à leur attention. « L'expérience de plusieurs siècles, dit M. Mac Culloch, a été resserrée dans le court espace de trente années. Des circonstances toutes nouvelles ont mis à portée, non-seulement de vérifier les théories déjà faites et adoptées, mais elles ont révélé, même à des esprits médiocres, des vérités encore inconnues, et les bornes de la science ont été reculées. Les discussions relatives aux restrictions imposées aux paiemens en numéraire ont, par exemple, répandu beaucoup de lumières sur la théorie de l'argent et sur celle du crédit. On a traité aussi avec beaucoup de succès la question si délicate du commerce des grains : quelques hommes, dont toute la Grande-Bretagne estime le savoir et l'habileté, ont recherché les causes de la baisse extraor-

dinaire que toutes les valeurs ont éprouvées lorsque la paix fut conclue : ils ont repris l'examen des lois qui règlent le prix des produits bruts, le revenu des terres, les bénéfices commerciaux ; des vues nouvelles et plus étendues ont été exposées dans un ouvrage aussi important que celui de *la richesse des nations*, et qui est peut-être encore plus profond et plus original (1). »

Les grandes et irrésistibles circonstances qui ont forcé notre gouvernement à modifier sa politique, amèneront d'autres changemens et de nouvelles améliorations. Pour apprécier les conséquences de l'ordre de choses qui se prépare, les notions vulgaires ne suffisent point : on a besoin de toutes les ressources de la science. Les gouvernemens qui se disposent à diminuer les charges publiques, tâche si nouvelle et si agréable à remplir, seront obligés de s'aider des secours de l'économie politique, car ils ne trouveront point de route tracée, ni d'exemples à suivre, si ce n'est dans des tems et des circonstances qui n'ont pas assez d'analogie avec notre situation présente. Sous le règne précédent, le génie des finances n'a cherché la solution que d'un seul problème, celui *d'augmenter* les impôts sans trop décourager l'industrie : et Dieu sait comment il l'avait résolu ! Il s'agit maintenant du problème inverse ; on veut *encourager* l'industrie par la diminution des impôts.

Que ceux qui occupent les rangs supérieurs de la société, y fassent donc une attention sérieuse. Ce n'est pas impunément qu'ils resteraient étrangers aux lumières que propagent l'économie politique et, en général, toutes les connaissances utiles. Le savoir a pénétré partout, jusques dans les classes inférieures ; des connaissances variées et étendues sont maintenant le premier titre à la considé-

(1) Celui de M. Ricardo.

ration publique, après des vertus éminentes ou des services distingués; avec des lumières, l'homme devient une autorité et une puissance, quelle que soit sa condition. L'administration serait dans un grand embarras et dans une position fort périlleuse, si la classe ouvrière devenait plus intelligente et se montrait plus instruite que celle qui l'emploie : un changement aussi capital annoncerait infailliblement une transposition prochaine des élémens sociaux; la substitution d'une classe à une autre, au milieu des désordres et des calamités que ces révolutions répandent dans leur cours désastreux. La classe opulente est donc fortement intéressée à conserver sa supériorité intellectuelle, en se livrant à l'étude des sciences dont l'objet spécial est de maintenir l'harmonie dans les sociétés; de diriger vers le but le plus utile l'emploi de toutes les facultés; de prévenir les chocs dangereux, sans arrêter l'élan de la pensée, de la curiosité, de l'industrie; d'entretenir partout l'activité, les travaux; de répartir de justes salaires; de donner à l'ordre social ses plus sûres garanties. Que chacun soit instruit de tout ce qui l'intéresse véritablement, de ce qui peut améliorer sa position sans nuire aux droits des autres membres de la société; alors, les relations mutuelles seront établies sur une base équitable et solide. Lorsque ces connaissances manquent de part et d'autre, il est impossible que l'on se conduise avec sagesse et modération; les tribunaux et les législateurs, également ignorans et passionnés, ne pourront porter aucun remède aux maux de la société, si même ils ne les augmentent point.

Voilà ce dont les hommes d'état auront à s'occuper, ainsi que les simples particuliers, s'ils veulent être au niveau des circonstances actuelles. A chaque instant, des questions relatives à ces points capitaux doivent être résolues sur-le-champ, sans hésitation et sans erreurs.

C'est à ce prix que les gouvernans pourront conserver l'estime publique, et les particuliers, ne pas compromettre leurs intérêts privés. Nous ne sommes plus au tems où il suffisait de bien dire et de flatter une faction, pour arriver aux emplois ; le peuple est trop occupé pour donner une partie de son tems et de son attention aux manéges de la cour, ou à de vagues déclamations contre le gouvernement. Il est même à craindre que l'apathie générale ne laisse altérer la constitution, et porter atteinte aux droits des citoyens. Dans le trop petit nombre de ceux qui n'ont pas perdu l'habitude d'examiner comment on les gouverne, l'opinion dominante est qu'une assemblée représentative ferait un meilleur usage de son tems, si elle réglait l'administration par de sages mesures, au lieu de se livrer à d'interminables débats au sujet du personnel des administrateurs. Aujourd'hui, pour peu que les dépositaires du pouvoir veuillent bien ne puiser dans nos bourses qu'avec modération, et montrer quelques dispositions libérales, ils sont assurés de n'éprouver aucune résistance. Dans les tems calmes, lorsque tout suit ou paraît suivre l'ordre accoutumé, la vigilance politique s'endort quelquefois ; mais l'intérêt privé a toujours les yeux ouverts, et n'est jamais inattentif. L'art de satisfaire à la fois le plus grand nombre d'intérêts, ou de pourvoir à la prospérité générale, assure donc à celui qui le possède, le respect et l'admiration de ses compatriotes, l'ascendant sur les opinions, et la supériorité sociale ; ces avantages ne peuvent être acquis que par de profondes connaissances en économie politique.

Le but de cette science est en effet le plus grand bien de tous, la prospérité générale, et les moyens d'y arriver ; mais dans les pays où l'organisation sociale est fort compliquée, et où par conséquent des intérêts divers et

opposés se heurtent sans cesse, il est difficile de se faire une idée précise et juste des intérêts généraux. Cette instruction suppose la connaissance de tous les intérêts privés, de toutes les prétentions et de tous les droits, la comparaison de ces données et le moyen de les soumettre à une évaluation commune. Si, au milieu du conflit des intérêts, quelques parties sont mal défendues, elles ne pourront s'en prendre qu'à elles mêmes; ce sera toujours par ignorance qu'elles auront compromis leur cause, car on n'aura point, sans doute, à leur reprocher d'avoir manqué de zèle : l'impartialité des juges ne pourrait être accusée; on ne pourrait pas leur imposer l'obligation de prononcer suivant des instructions qu'on ne leur aurait pas fournies. Disons donc, encore une fois, que, pour éviter de graves erreurs dans ces jugemens, il est bien à désirer que l'instruction pénètre partout : et s'il est une classe qui ait plus spécialement besoin que justice lui soit rendue, c'est celle qui doit s'aider de toutes les ressources du savoir. L'ignorance universelle, non plus que le chaos, ne peut être la source d'aucun bien; lorsque tout est éclairé, l'ordre peut naître, l'organisation peut s'établir, les conditions de l'équilibre et de la stabilité peuvent être remplies; et c'est alors seulement que le bonheur public est fondé.

Assez de motifs invitent les hautes classes à se livrer à ces études qui leur sont recommandées : les hommes auxquels le soin des intérêts nationaux est confié, ne se laisseront point déshonorer par une honteuse ignorance de ce qu'ils sont chargés de défendre. Mais il est des vérités d'une très-grande importance pour les classes inférieures, et qui ne peuvent leur être révélées que par une assez haute instruction. Les maux qui pèsent sur les sociétés modernes, et les dangers qui les menaçent, viennent en très-grande partie de l'accroissement exces-

sif de cette foule d'individus qui se disputent une subsistance insuffisante pour tous. Ces hommes imprévoyans augmentent eux-mêmes leur détresse, en donnant le jour à d'autres malheureux qui viennent diminuer encore des portions déjà trop faibles. Cette vérité peut être mise à la portée de tout le monde et de ceux qu'elle intéresse le plus; elle donne des règles de conduite pour l'avenir et peut contribuer à faire supporter le présent avec plus de patience : on est surpris que les hommes les plus éclairés et les plus sages aient pu la méconnaître aussi long-tems. Il suffit, pour la démontrer, d'admettre un fait incontestable, c'est que, dans une société civilisée, toutes les richesses et toutes les subsistances sont entre les mains d'un petit nombre de propriétaires qui en consomment une partie pour leurs besoins. Ce qui excède cette consommation forme le *capital*, et sert à payer les salaires, et à préparer les avances.

Comme la somme totale est limitée, chacune de ses parties l'est aussi; il en résulte que la quantité de salaires et d'avances ne peut croître, quel que soit le nombre de ceux qui la partageront : il n'est pas en leur pouvoir de *gagner davantage*. Plus leur nombre augmentera, si tous travaillent, plus les salaires baisseront, à moins que les capitaux n'augmentent en même tems et dans le même rapport. Mais si, au contraire, les capitaux diminuent tandis que le nombre des travailleurs reçoit chaque jour de nouveaux accroissemens, le malaise devient extrême et la société est en péril. Il est donc indispensable de fixer, au moins entre des limites assez étroites, le rapport entre ces deux élémens, et de faire hausser ou baisser l'un, suivant les variations que l'on n'aura pu éviter dans l'autre. Lorsqu'une machine marche mal, on rétablit de tems en tems son mouvement par des secousses dont l'effet ne peut

être bien profitable : si l'on persiste dans l'emploi d'une telle machine et des fréquens supplémens de forces qu'elle exige, les produits décroîtront et la machine sera bientôt hors de service. Le mieux serait d'arrêter l'accroissement exagéré de la population, et de faire en sorte que les capitalistes allassent au devant des ouvriers, au lieu d'établir entre ceux-ci une dangereuse concurrence.

Quelques dévelòppemens de-plus seraient peut-être utiles pour bien faire sentir la vérité et l'importance de la maxime d'économic politique dont il est tems que l'on s'occupe, si l'on veut épargner aux ouvriers anglais et à l'Angleterre même, de plus grandes calamités : mais elle nous paraît claire, simple, et à la portée des ouvriers intelligens. Il resterait tout au plus à réfuter quelques objections, afin que toutes les obscurités fussent dissipées, et que le raisonnement pût opérer une conviction plus complète et plus durable. Parmi les notions que les ouvriers doivent acquérir, plusieurs sont plus compliquées, plus difficiles, plus *savantes* que celle-ci, mais il n'en est point qu'il leur importe autant de bien méditer, et de voir avec la plus grande évidence ; exprimons le vœu que des notions sur la théorie de la population et des salaires soient enseignées dans les précieux établissemens où les ouvriers apprennent la mécanique, et les élémens de physique et de chimie applicables à leurs professions : ce nouvel enseignement serait reçu avec reconnaissance et ne tarderait point à faire sentir les effets qu'il aurait produits. M. Mac Culloch expose si clairement cette théorie dans l'ouvrage qu'il vient de publier, que nous ne pouvons résister au désir de citer ses propres expressions, au risque de répéter une partie de ce que nous avons déjà dit.

« Les législateurs anciens et modernes ont cru que l'accroissement de la population était un signe certain de

la prospérité des nations : ils ont encouragé le mariage des jeunes gens, récompensé la fécondité des familles. Mais les doctrines de M. Malthus ont dévoilé les erreurs de ces opinions si générales, recommandées par tant de noms illustres et vénérés ; elles ont fait connaître les dangereux effets de cette influence des gouvernemens sur les progrès naturels de la population : l'opinion publique a été changée et ramenée promptement à la vérité. Cet auteur a prouvé ce que l'on n'aurait pas dû perdre de vue, que les moyens artificiels d'augmenter la population d'un état, s'ils ne sont pas accompagnés d'un accroissement proportionnel dans les moyens de subsistance, ne peuvent être que des causes de misère, et, un peu plus tard, de dépopulation : qu'il ne s'agissait pas seulement de faire naître des hommes, mais aussi de les nourrir, de les vêtir, de les élever : que la force d'accroissement dont la race humaine a été pourvue par la nature, doit être réglée par la prudence, bien loin qu'il faille chercher à développer toute son énergie et toute son action.

« Peu de mots suffiront pour convaincre les plus incrédules, et ne laisser aucun doute sur cette vérité fondamentale, que le bonheur des sociétés dépend de la sagesse et de l'habileté qui dirigeront les progrès de la population. Il suffit de n'être pas dépourvu des premières notions de la science que nous enseignons pour ne pas ignorer que le taux des salaires est *uniquement* réglé par le rapport qui s'établit entre le nombre des ouvriers et les travaux à exécuter. Ainsi, le seul moyen d'améliorer le sort de la majorité d'une société quelconque, c'est-à-dire de la classe laborieuse, c'est d'élever ce rapport autant que cela sera possible. Si l'on y parvient, le nombre des ouvriers pourra croître en raison des capitaux : mais de quelque manière que le rapport de la population

ouvrière et des capitaux vienne à diminuer, l'effet sera le même, c'est-à-dire également désastreux pour l'homme qui vit de son travail. Malheureusement cette classe d'hommes n'a que très-peu d'influence sur l'accroissement des capitaux, et ne peut guères les augmenter à son avantage; mais ce qui est toujours à sa disposition, c'est de fixer, au moins dans de certaines limites, le nombre des travailleurs et de l'accroître ou de le réduire selon sa convenance. Si elle avait assez d'intelligence, de bon sens et de résolution pour faire à cet égard, ce qui est le plus conforme à ses véritables intérêts, elle réglerait la quantité mise à la disposition de ceux qui l'emploient, ferait hausser le prix des salaires, même lorsqu'il y a peu de demandes d'ouvriers; mais si elle est assez mal avisée pour laisser croître indéfiniment le nombre des travailleurs, et en surcharger le marché, le taux des salaires baissera, même dans les circonstances favorables, lorsqu'il y aura le plus de capitaux et d'occupations. Le bien-être ou la misère de cette classe est entre ses mains; elle peut régler elle-même ses destinées. *Tous les secours qui lui viendraient d'ailleurs*, dit M. Malthus, *ne sont qu'un grain de poussière dans la balance, en comparaison de ce qui est remis à sa disposition.* On espérerait en vain que les ouvriers adopteront eux-mêmes ces moyens d'améliorer leur sort, tant que leur instruction sera bornée aux besoins de leur travail et qu'on ne leur aura pas fait comprendre la véritable doctrine des salaires. C'est par cette instruction qu'ils pourront être convaincus que, s'ils manquent du nécessaire et à plus forte raison des jouissances que procure le superflu, c'est à eux *seuls* qu'ils doivent l'imputer; grande et importante vérité qui, si elle était généralement appliquée, ferait beaucoup plus pour le repos des sociétés que des

ordonnances, une police sévère et même de bonnes institutions constitutionnelles (1).

« Cet exposé, très-court et très-incomplet, suffit néanmoins pour faire voir que les principes de l'*Essai sur la population*, par M. Malthus, et les conséquences que l'auteur en a tirées, ne sont pas aussi contraires au bonheur de l'humanité que les adversaires de sa doctrine voudraient nous le persuader. Des critiques de bonne foi sans doute, mais peu habiles, se sont élevés de toutes parts contre M. Malthus, avec plus de passion que de savoir; mais ils n'ont réussi qu'à retarder le triomphe de ses principes sur les erreurs qu'ils remplaceront. L'économie politique commence à répandre sa lumière; déjà les préjugés perdent de leur influence, les faits sont mieux connus et plus souvent cités dans les discussions. Le tems approche où tout le monde conviendra que la prospérité d'une nation ne doit point être mesurée par sa force numérique, mais par l'aisance qui y règne, par les moyens faciles et certains que chacun peut y trouver pour se procurer, non-seulement le nécessaire, mais des jouissances. On sera aussi d'accord sur cet autre point essentiel, que le bien-être de la classe laborieuse dépend du degré de prévoyance et d'attention que cette classe voudra mettre dans sa conduite, des moyens qu'elle prendra pour n'être jamais trop nombreuse, afin que les offres de travail ne soient pas trop multipliées, et que la concurrence ne puisse faire baisser le prix des salaires. »

Comme nous avons parlé assez longuement du sujet traité par M. Mac-Culloch, nous pouvons resserrer ce qui nous reste à dire sur son ouvrage. A la rigueur, ce

(1) Note du Tr. Voyez aussi sur les dangers du développement exagéré de la population, le bel article inséré dans notre 10e numéro, sur les *Institutions de Charité*.

n'est que le sommaire d'un traité, une introduction à l'étude de l'économie politique, ou, si l'on veut, un discours d'ouverture d'un cours complet de cette science. L'auteur n'a voulu faire qu'une esquisse : il expose son plan, l'origine et les progrès de la science dont il traite, et répond aux raisonnemens par lesquels on a essayé de faire abandonner, comme inutiles, toutes les discussions sur l'économie politique. Cette partie historique de l'ouvrage de M. Mac-Culloch annonce un écrivain d'un talent très-distingué ; c'est un excellent modèle de cette sorte de compositions. Outre les vérités les plus fécondes, exposées dans les ouvrages de Child, de Petty, de Dudley-North, on y trouve une notice très-substantielle des doctrines de Quesnay et des autres *économistes* français, ainsi qu'une analyse de quelques autres ouvrages étrangers qu'il fait très-bien connaître. Il fait remarquer, avec beaucoup de sagacité et de justesse, ce qu'il y a d'imparfait dans l'ouvrage d'Adam Smith, et la supériorité relative de MM. Malthus et Ricardo, qu'il juge aussi et dont il n'admet pas toutes les opinions. Mais, pour que nos lecteurs puissent juger à leur tour les doctrines de cet écrivain, essayons d'exposer en peu de mots celles qui nous paraissent les plus importantes et les plus souvent applicables.

L'auteur commence par nous prévenir qu'il ne faut pas espérer des changemens immédiats, rapides, étendus, quoique la science fasse des progrès, et que ses vérités se répandent : l'ignorance était générale, et ce qui passait pour de l'instruction était plus nuisible encore que l'absence de tout savoir. Il faut donc s'attendre que l'ancien état des choses subsistera plus ou moins long-tems, en présence des lumières qui en auront mis à découvert les vices et les graves inconvéniens. Il puise dans notre histoire et dans celles des autres nations, les preuves des

maux sans nombre causés par de fausses notions sur les intérêts de la société. Combien de fois, par exemple, les maux de la disette n'ont-ils pas été aggravés par des insurrections contre les *marchands de grains*, les *accaparemens*? Des *restrictions*, des mesures prohibitives n'ont-elles pas été sollicitées par des hommes que ces mesures allaient plonger dans une plus grande misère? Et que dirons-nous des attaques si fréquemment renouvellées contre les moyens d'abréger et de perfectionner le travail, contre les *machines* que la classe ouvrière traite en ennemies, tandis qu'il ne tient qu'à elle d'en tirer le plus grand profit? Faut-il reproduire encore ce que nous avons dit sur les maux dont une seule erreur a été la source, la multiplication illimitée des pauvres, l'abaissement des salaires, l'état déplorable des dernières classes de la société? Et comme l'erreur sur la cause du mal conduit à l'application d'un mauvais remède, la *charité publique* s'est chargée de soulager la misère. L'objet du fameux projet d'impôt, proposé en 1733 par sir Robert Walpole, n'était pas d'établir les droits du fisc sur toutes les consommations de quelque nature qu'elles fussent; il ne s'agissait que du commerce. *Londres devait être un port franc*, et *le marché général de l'univers.* La crainte de voir adopter cette proposition saisit tout le monde, la rebellion se répandit comme un incendie, et lorsque le ministère annonça qu'il avait reconcé à cet utile projet, l'enthousiasme fut au comble, et l'allégresse universelle. Enfin, les préjugés populaires opposèrent tant de résistance, qu'il ne fut pas possible, avant 1803, de commencer, dans le système de finance et de législation commerciale, les changemens que l'intérêt public réclamait le plus impérieusement.

« Les faits de cette nature sont si nombreux et si remarquables, qu'il est inutile d'en citer un plus grand

nombre. Je crois cependant devoir ajouter encore que la guerre de 1756, et presque toutes celles du dernier siècle, jusqu'à l'époque de la révolution française, eurent pour objet d'acquérir ou de conserver des avantages commerciaux. C'était ainsi que des vues chimériques entraînaient les gouvernemens, et que l'or et le sang des peuples étaient prodigués en pure perte. On ne savait point alors qu'un peuple ne peut réussir à s'assurer un monopole général ; on ne voyait point qu'en dernier résultat, on s'apauvrit soi-même en réduisant tout le monde à la pauvreté. Si cette vérité peut être mise hors de doute, si elle passe dans la pratique comme un principe fondamental, la paix ne sera plus troublée par des guerres inutiles, le commerce sera dégagé des entraves qui le gênent, et dirigé suivant des maximes libérales ; les nations ne suivront plus les conseils d'une cupidité à vues rétrécies ; elles ne seront plus les jouets de l'ambition aveugle et des petites passions de leurs gouvernemens. On ne doutera plus alors que l'économie politique ne puisse rendre quelques services à l'humanité : on jouira du bien qu'elle aura fait, et la source n'en sera point méconnue. »

Ailleurs, en assignant les attributions spéciales de l'économie politique pour la distinguer des autres divisions des sciences politiques, l'auteur fait la remarque suivante : « Il est certain que les États libres sont ceux où les richesses augmentent le plus rapidement : mais cet avantage n'est pas un résultat direct et nécessaire de leur constitution politique ; il tient à ce que cette forme de gouvernement garantit mieux la propriété, impose moins de gênes, et laisse à l'industrie plus d'indépendance ; à ce que les impôts y sont mieux répartis, perçus avec plus de facilité, administrés avec plus d'intelligence et d'économie. Peu importe que les droits politiques y soient plus étendus, et que plus de citoyens en jouissent ;

si une monarchie absolue offrait autant de garanties aux propriétés et au travail, elle s'élèverait aussi promptement au même degré de prospérité. L'industrie n'a pas besoin d'encouragemens qui lui soient étrangers; elle trouve en elle-même le principe de son activité, la source de ses perfectionnemens. L'aisance qu'elle procure, et le bonheur qui l'accompagne, furent dans tous les tems et dans tous les pays des motifs d'émulation sur lesquels on pût se reposer. Que les impôts soient modérés, le travail protégé; que les produits de l'industrie appartiennent aux producteurs, et la carrière des améliorations sera ouverte. Dailleurs, il est assez clair que, non-seulement en ce qui concerne l'industrie, mais en tout ce qui peut être soumis à un gouvernement, les connaissances et les talens de ceux qui gouvernent ont beaucoup plus d'influence que la forme des institutions et l'organisation politique. On a vu des monarchies parvenir à un très-haut degré de richesse publique et d'opulence chez les particuliers, tandis que des États libres s'appauvrissaient au point que leur existence même était en péril, parce que ces monarchies étaient administrées avec sagesse et suivant des maximes vraiment libérales, au lieu que dans les États libres dont nous parlons, le gouvernement était confié à des hommes sans capacité, intolérans comme tous les petits esprits, et d'autant plus opiniâtres qu'ils étaient plus ignorans et plus remplis de préjugés. »

Le paragraphe suivant mérite aussi beaucoup d'attention :

« C'est en Angleterre que l'économie politique est née : mais ce ne fut pas sur la terre natale qu'elle fut le mieux accueillie, tant que son enfance s'est prolongée, et même depuis qu'elle en est sortie. Quelques-uns de nos voisins aperçurent avant nous quelle heureuse influence elle exercerait sur l'opinion et sur la conduite

des hommes d'état, et des simples particuliers, s'il était possible de la répandre par un enseignement populaire. L'honneur d'avoir fondé le premier établissement en faveur de cette science ne nous appartient pas non plus : on en fut redevable à un philanthrope italien, au savant Barthelemy Intieri, de Florence, si justement estimé de ses compatriotes, en raison de l'étendue et de la diversité de ses connaissances. Il fut chargé pendant plusieurs années de la régie des biens des familles Corsini et Médicis, dans le royaume de Naples : son emploi le mit à portée de découvrir les abus de toutes espèces dont l'administration publique de ce pays avait contracté l'habitude ; il conçut la possibilité de les reformer, mais par un moyen que nul autre ne pouvait remplacer. il pensa que la première cause des désordres et des maux qui pesaient sur l'état et sur les peuples était l'ignorance des vrais principes d'une bonne administration ; que lorsque les véritables sources de la prospérité et de la misère seraient mieux connues, on s'empresserait de puiser aux unes, et l'on éviterait les autres. En retour du bon accueil qu'il avait reçu des Napolitains, pendant son séjour dans leur pays, il proposa de fonder à Naples, à ses frais, une chaire d'économie politique, aux conditions suivantes : le traitement annuel du professeur serait des trois cents écus ; l'enseignement serait en italien ; son ami Genovesi, savant recommandable, serait le premier professeur, et après sa mort, *aucun ecclésiastique* n'occuperait cette chaire. Le gouvernement eut le bon esprit d'accepter toutes ces conditions, et Genovesi fit l'ouverture de son cours le 5 novembre 1754. Ses leçons furent très-suivies et publiées en 1764, sous ce titre : *Lezioni di commercio, ossia di economia civile.* L'ouvrage est en deux volumes in-8° En 1769, l'impératrice Marie-Thérèse ajouta une chaire d'économie

politique à celles de l'université de Milan, et le premier professeur fut l'illustre marquis de Beccaria. Mais cette instruction ne peut guères obtenir de succès remarquable sous un gouvernement absolu, sans aucune liberté politique, et où la presse est asservie. L'Autriche et Naples se repentirent bientôt d'avoir laissé ouvrir dans leurs états une porte aux améliorations en favorisant l'instruction populaire : c'était le moyen d'exciter le peuple à être mécontent de son sort, et de provoquer des innovations, disaient les éternels ennemis de tout perfectionnement social : les chaires de Beccaria et d'Intieri furent donc supprimées.

» L'empereur Alexandre encouragea l'étude de l'économie politique ; c'est un éloge qu'on ne peut refuser à sa mémoire. Ce fut sur son invitation que M. Henry Storch composa, pour les grands ducs Nicolas et Michel, un cours d'économie politique, en langue française, publié en 1815. Cet ouvrage donne une haute idée des talens de son auteur, et annonce les intentions libérales du gouvernement qui le fit publier à ses frais. On y trouve une exposition claire et satisfaisante des principes de la production des richesses, des doctrines sur la liberté du commerce et de l'industrie, et des autres sujets sur lesquels on s'était exercé jusqu'alors ; et de plus, des recherches sur des sujets que ni les Anglais ni les Français n'avaient approfondis. Ses observations sur l'esclavage de l'ancienne Rome et de la Russie (1) moderne, et sur le papier-monnaie des différens états du continent européen, sont très-importantes et pleines d'instruction. Sans chercher à déprécier le mérite réel des écrivains qui ont traité la même matière, j'avoue que je place l'ouvrage

(1) Les observations de M. Storch, sur l'esclavage, ont été citées dans le 9e numéro de la *Revue*. Voyez l'article sur le *Travail libre et celui des esclaves*.

de M. Storch au-dessus de tout ce qui nous est arrivé du continent, sur l'économie politique.

» Tandis que des monarques absolus font enseigner à leurs sujets cette science qui, dans l'ordre des besoins des sociétés, doit être mise au premier rang, ici, nous la voyons lutter seule et sans appuis contre les préjugés, l'ignorance, les prétentions du pouvoir, et même contre la mode. Celui de tous les peuples qui a le plus d'intérêt au perfectionnement de l'économie politique, dont le système commercial et financier est le plus compliqué, dont l'opinion exerce le plus d'influence sur son gouvernement ; ce peuple est le seul de l'Europe qui n'ait pris aucun soin pour répandre une instruction dont il ne méconnaît point l'utilité. On ne la trouve point dans l'enseignement public où elle serait si bien placée pour donner un jour à l'état, des législateurs et des administrateurs plus instruits. S'ils en avaient acquis de bonne heure les premières notions, ils continueraient à la cultiver par goût, et les délibérations les plus importantes de l'état seraient éclairées par les doctrines qui doivent les diriger, au lieu d'être abandonnées comme elles le sont trop souvent, aux préventions et aux influences de certains intérêts privés qui ne sont pas ceux de la nation. Aujourd'hui, nos hommes d'état sont excusables ; ils agissent comme ils furent instruits. Ce n'est pas à eux qu'il faut demander pourquoi « *plerique ad honores adipiscendos et ad rempublicam gerendam nudi venirent et inermes ; nullâ cognitione rerum, nullâ scientiâ ornati !* »

Depuis que l'ouvrage de M. Mac-Culloch est publié, l'Angleterre ne mérite plus les reproches que l'auteur lui a faits. Un simple particulier, M. H. Drummond, a fondé une chaire d'économie politique à l'université d'Oxford : la reconnaissance publique a fait connaître le haut prix que l'on attache à cette munificence. L'ouvrage

de Ricardo a été enseigné avec un plein succès dans la métropole. Nous devons aussi faire mention du cours d'économie politique fait depuis plusieurs années par M. Malthus, au collége de la compagnie des Indes, à Hayleybury. En Écosse, M. Milne, professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow, fait, depuis quelque tems, un cours d'économie politique dont on reconnaît les bons effets. Il y a vingt-trois ans que notre illustre compatriote, Dugald-Stewart, fit deux cours abrégés de cette même science dans la chaire de philosophie morale de l'université de cette ville; nous savons aussi que des hommes très-respectables (on peut citer, entr'autres, les professeurs les plus distingués de notre université), ont proposé d'établir une chaire spéciale, sous la protection du roi, pour l'enseignement de l'économie politique: le corps universitaire n'y a pas consenti, par le motif, nous a-t-on dit, *que cet enseignement est compris dans les attributions du professeur de philosophie morale, et que le savant qui occupe actuellement cette chaire se charge de l'enseignement que l'on demande, que son cours est tout prêt, et commencera bientôt.*

Nous n'examinerons pas en ce moment si nos universités ont un droit bien fondé à ce monopole qu'elles paraissent vouloir s'arroger; ni quelle sorte d'émulation entre les professeurs peut contribuer aux progrès de l'enseignement; nous estimons et la personne et les talens de notre professeur de morale : mais il nous sera permis de dire que ses occupations actuelles suffisent pour employer tout son tems, et que les succès qu'il obtiendra peuvent satisfaire une ambition raisonnable. On ne sait peut-être pas hors de l'Écosse, en quoi consiste la division des sciences qui, dans nos universités, porte le nom de *philosophie morale*. On y comprend, outre la théorie

et les préceptes de la morale, toutes les branches de la métaphysique, et de ce que l'on nomme aujourd'hui *philosophie de l'esprit humain;* tout ce que la raison seule peut nous apprendre sur la divinité; les principes des lois civiles et politiques. Il est déjà fort difficile de bien traiter un si grand nombre de sujets qui exigent toutes les forces de la méditation, dans une chaire que Fergusson, Stewart et Brown, ont illustrée, et peut-être est-il imprudent d'ajouter encore un nouveau poids à un fardeau déjà si lourd. La science qui serait l'objet du nouvel enseignement est fort étendue; le travail continu de plusieurs années n'a point suffi à Adam Smith, pour achever de la développer; Malthus s'y consacra tout entier; elle ne laissa que bien peu de loisir à l'actif et laborieux Ricardo.

Nous n'avons point vu le diplôme du savant professeur : nous ne pouvons savoir s'il confère le droit exclusif d'enseigner tout ce qui peut être compris dans la division des sciences qu'il doit professer. Mais quand même ce droit serait expressément garanti; il semble que celui qui peut le faire valoir n'est pas contraint à le réclamer dans tous les cas, et qu'il ne serait point blâmé, si des considérations d'intérêt public le décidaient à y renoncer. Il ne peut être encore fort avancé dans le travail que lui imposent les nouveaux devoirs qu'il veut remplir; il ne perdra pas de vue les avantages de la *division du travail,* dans l'instruction aussi bien que dans les arts mécaniques; l'histoire de notre université en fournira des exemples qui sont des preuves. C'est ainsi qu'elle n'eut dans l'origine qu'un seul professeur de médecine, ou tout au plus deux, entre lesquels tous les étudians étaient partagés. Mais les progrès de la science amenèrent bientôt une augmentation dans le nombre des professeurs, et aujourd'hui l'ensei-

gnement de la médecine en occupe neuf. Dans une manufacture académique bien organisée, qu'on nous permette cette expression, un jeune docteur n'est *achevé*, qu'après avoir passé de mains en mains, comme les *épingles* dans les atteliers de ce genre de fabrication. Ebauché par le professeur d'*anatomie*, il faut qu'il livre successivement toutes les parties de son intelligence et de sa mémoire, à une série d'opérations qui est terminée par le professeur de *matière médicale*. Il n'est donc pas possible de soutenir que la constitution de notre université s'oppose à un partage analogue entre les sciences morales, et qu'elles ne peuvent admettre qu'un seul professeur qui demeurera chargé de l'économie politique. Dernièrement encore, le professeur de législation s'est laissé enlever une côte, comme le premier homme, et a fourni la substance dont on a formé le professeur des *transports*; une émanation de la *chirurgie* a pris le titre de *chirurgie-militaire*; et c'est ainsi que l'*anatomie* a souffert, sans réclamer, le partage de son domaine. A mesure que les sciences nouvelles prennent plus d'étendue et de développemens, elles admettent de nouvelles subdivisions. Jusqu'à présent, à l'exception de Stewart, aucun professeur de morale n'a joint à ses cours l'enseignement de l'économie politique; la science nouvelle a toujours été traitée à part; ses professeurs lui consacraient tout leur tems; elle serait moins bien enseignée, si on ne la considérait que comme une partie de quelqu'autre science; notre professeur de philosophie morale est trop judicieux pour ne pas convenir de cette vérité.

M. Mac Culloch est précisément ce qu'il nous faudrait; chargé deux fois, à Londres, de faire le cours de Ricardo, il a dû se mettre en relation avec les premiers négocians de la métropole, profiter de leur expérience, en recevoir des faits et des données exactes, et des matériaux

préparés avec le soin qu'exigent l'établissement des théories et l'utilité des applications. Toutefois, s'il se présentait un concurrent, avec des droits encore mieux fondés que ceux de M. Mac Culloch, cet illustre savant n'aurait point notre suffrage.

C'est par intérêt et par estime pour les premiers corps enseignans, que nous voudrions leur confier le sort de l'économie politique; il y a tout lieu de penser qu'ils feraient prospérer cette nouvelle instruction; que l'étude y serait plus régulière et plus universelle qu'elle ne peut l'être dans un établissement isolé. Si l'on veut que des notions élémentaires de cette science fassent partie de l'éducation publique, ce sont les universités qu'il faut charger de les répandre. Mais ces établissemens rares et dispendieux ne suffisent point; il serait nécessaire de mettre l'enseignement plus à la portée de tous; il faudrait que chaque grande ville, chaque population un peu considérable eût un professeur d'économie politique; le noble exemple donné par M. Drummond ne manquerait pas d'imitateurs. Dans les écoles où la mécanique est enseignée avec succès, on enseignerait aussi l'économie politique, et l'expérience ne tarderait pas à démontrer l'utilité de ses leçons pour la classe laborieuse (1).

(*Revue d'Édinbourg.*)

(1) Note du Tr. Au Conservatoire des arts et métiers de Paris, l'économie politique est enseignée par M. J.-B. Say. Cette chaire a été établie à l'époque où M. Guizot exerçait, au ministère de l'intérieur, une influence qui s'est manifestée par plusieurs fondations très-utiles. Dans des attaques récentes dirigées, à la chambre des députés, contre ce cours, et en général contre ceux du Conservatoire des arts et métiers, on a vu avec plaisir des hommes de différens partis les défendre avec chaleur. M. de Puymaurin a pris entr'autres la part la plus active et la plus honorable à cette discussion.

HISTOIRE NATURELLE.

DESTRUCTION D'UN ÉLÉPHANT A GENÈVE.

On avait, pendant une quinzaine de jours, offert à la curiosité du public de Genève un bel éléphant du Bengal(1). Les éléphans de cette espèce sont plus grands que ceux d'Afrique. Ils ont le crâne élevé, avec deux protubérances au sommet; l'os frontal est légèrement concave, et la tête plus forte en proportion que celle de l'éléphant d'Afrique; leurs défenses sont plus petites. L'animal dont nous parlons n'en avait qu'une; il avait perdu l'autre par accident. Sa hauteur était de neuf pieds et sa couleur était d'un brun foncé. Acheté à Londres, à l'âge de quatre ans, (il avait dix ans lors de l'événement que nous rapportons) il s'était attaché à mademoiselle Garnier, nièce du propriétaire, et voyageait toujours avec elle.

C'est à cette dame qu'avait appartenu l'éléphant qui s'échappa à Venise, il y a peu d'années, et qu'on fut obligé de tuer d'un coup de canon pour arrêter les ravages qu'il faisait dans cette ville.

Celui dont il s'agit était d'un caractère beaucoup plus doux, et pendant son séjour à Genève il avait excité un intérêt général, par sa docilité et son intelligence : il exécutait, au commandement de son cornac, tous les exercices que l'on enseigne à ces animaux, avec une promptitude d'obéissance, une dextérité, et l'on pourrait dire une grâce toute particulière. Quand mademoiselle Garnier assistait à ses exercices, ce qui avait lieu

(1) *Elephas indicus* (Cuvier), *Elephas maximus* (Linn).

fréquemment, il faisait admirer encore davantage les qualités de son instinct.

Nous avons appris de cette dame qu'il était si familier et si sociable, qu'il avait paru plusieurs fois sur le théâtre dans de grandes villes, comme à Lille, à Anvers, etc., tenant son rang dans un cortège, et paraissant fier de porter la dame qui jouait le rôle de la princesse; il pliait les genoux devant elle, pour la recevoir sur son dos. Loin d'être effrayé à la vue des lumières, par le son des instrumens de musique, ou par le bruit qui règne dans une salle de spectacle, il paraissait charmé de figurer dans la cérémonie.

Quoiqu'il fut accoutumé à la liberté et qu'il l'aimât beaucoup, il se laissait pourtant enfermer sans témoigner d'impatience, et quand son gardien venait l'attacher pour la nuit, il avançait le pied pour recevoir l'anneau de fer qui devait le tenir enchaîné jusqu'au matin à un poteau fixé dans la terre à une grande profondeur.

Il ne voyageait pas dans une cage; on le menait de nuit d'une ville à une autre : il avait trois conducteurs; savoir son gardien ou cornac proprement dit, et deux autres, dont un lui avait inspiré plus de crainte que d'attachement.

Durant la dernière partie de son séjour à Genève, il avait manifesté de l'impatience et de l'emportement, ce qui tenait à deux causes; l'une, les fréquentes décharges de mousqueterie des soldats qui faisaient l'exercice près de sa demeure, ce qui l'irritait beaucoup; l'autre, les paroxysmes auxquels ces animaux sont sujets pendant quelques semaines au printemps. Néanmoins, il n'avait jamais désobéi à ses gardiens et ne les avait pas encore menacés.

Son départ pour Lausanne ayant été décidé, il quitta Genève à minuit, les portes ayant été ouvertes

et les ponts-levis baissés par la permission du magistrat qui était à la tète de la police militaire (1). Il était conduit par son cornac et ses deux aides portant une lanterne. Mademoiselle Garnier devait le suivre dans la matinée. Il ne fit pas difficulté de passer le pont-levis et prit la route de la Suisse, en témoignant une grande joie de ce déplacement. Mais il n'était pas à un quart de lieue de la ville, qu'il commença à prendre de l'humeur contre son gardien, sans qu'on en ait pu découvrir la raison et se disposa à l'attaquer : le gardien s'enfuit vers la ville, poursuivi par l'éléphant jusqu'à la porte, que l'officier de garde prit sur sa responsabilité d'ouvrir, calculant sagement qu'il serait plus aisé de s'assurer de l'animal au-dedans que hors de la ville, et qu'il pourrait faire un mal prodigieux sur les grandes routes. Il rentra dans la ville sans hésiter, poursuivant plutôt qu'il ne suivait ses guides et son gardien, qui paraissaient n'avoir conservé sur lui aucune espèce d'influence, soit d'attachement, soit de crainte. Dès ce moment il fut entièrement son maître.

Il se promena pendant quelque tems sur la place Saint-Gervais, comme jouissant du plaisir de la liberté et de la beauté de la nuit. Il se reposa quelques minutes sur un monceau de sable qui était là pour quelques travaux de pavage, et joua avec des pierres amoncelées pour le même objet. Apercevant un de ses guides qui l'observait à l'entrée d'un des ponts du Rhône, il courut sur lui avec l'intention manifeste de l'attaquer ; il l'eût probablement maltraité si celui-ci ne l'eut évité à tems. Mademoiselle Garnier, informée de ce qui se passait, se rendit en toute hâte auprès de l'éléphant, et se confiant dans l'attachement qu'il lui avait toujours montré,

(1) Le syndic de la garde.

elle se hasarda à essayer son influence pour le conduire dans un endroit sûr. Elle s'approcha de lui avec courage, et en lui donnant quelques friandises qu'il aimait particulièrement, et lui parlant avec douceur et confiance, elle l'amena dans une place entourée de murs, près de la barraque qu'il avait précédemment occupée, mais où on ne put l'engager à rentrer. Cette place, appelé le Bastson de Hollande, touchait à un hangar contenant des caissons, des charriots et des affûts de canon. Dans une cour adjacente, se trouvaient aussi des boulets empilés. Lorsque l'animal se vit seul et qu'on eût fermé la porte sur lui, il s'amusa à exercer sa force et son adresse sur tout ce qui était à sa portée; il soulevait plusieurs caissons et les renversait sur le côté, prenant plaisir à tourner les roues; il prit les boulets avec sa trompe et les lança en l'air; puis il se mit à courir avec une vivacité qu'on aurait pu attribuer également à la gaîté ou à la colère.

A deux heures du matin, le syndic de la garde ayant eu connaissance de l'événement, se rendit sur les lieux pour décider ce qu'il y avait à faire. Il trouva mademoiselle Garnier dans une extrême inquiétude, demandant avec instance la mort de l'éléphant par le moyen le plus prompt et le plus certain. Le magistrat, qui partageait l'intérêt que le noble et intelligent animal avait excité dans la ville, s'opposa d'abord à sa résolution. Il représenta à sa maîtresse qu'il était dans un lieu où il ne pouvait nuire ni au public ni à lui-même; que son état actuel d'irritation était, de sa nature, passager, et céderait bientôt à un régime convenable.

Ces représentations furent sans effet; mademoiselle Garnier avait toujours présent à l'esprit ce qui s'était passé à Venise, et sentant que tout le poids de la responsabilité tomberait sur elle (car le cornac et les guides avaient refusé de reprendre la conduite de l'animal, et il n'était

pas facile d'en trouver d'autres dont il voulût se laisser approcher), elle persista dans sa demande; mais le magistrat ne voulut donner son consentement que lorsqu'elle l'eût écrit et signé.

Alors on s'occupa de tout disposer pour le mettre à mort d'une manière expéditive et sûre, soit par le poison, soit par les armes à feu. A cet effet, on demanda aux chimistes les drogues nécessaires, tandis que d'un autre côté on fit à la muraille deux brèches, à chacune desquelles on plaça une pièce de quatre qui devait être la *ratio ultima*, si le poison manquait son effet.

M. Mayor, chirurgien distingué, savant zélé pour l'histoire naturelle et l'un des directeurs du Musée, avait souvent visité l'éléphant pendant tout le tems de son séjour, et l'animal l'avait pris particulièrement en amitié. La connaissance de ce fait engagea le magistrat à charger M. Mayor d'administrer le poison. M. Mayor éprouvait une grande répugnance pour ce qui lui semblait presque un acte de trahison; mais la loi suprême, le *salus populi* commandait et fit taire toute autre considération. M. Mayor fit choix de l'acide prussique : après en avoir mêlé trois onces avec dix onces d'eau-de-vie, liqueur favorite de l'animal, il l'appela par son nom à l'une des brèches. L'éléphant accourut sur-le-champ au son d'une voix qui lui était chère et bien connue, saisit avec sa trompe la bouteille qui contenait le fatal breuvage, et l'avala d'un seul trait, comme si c'eût été sa boisson ordinaire. Mais ce poison, dont l'action est ordinairement si terrible et si prompte, lors même qu'on l'administre à petites doses, ne parut produire sur lui aucun effet sensible, il alla d'un pas ferme jusqu'au milieu de l'enceinte, où il se coucha pendant quelques momens. On pensait que le poison commençait à agir, mais il se leva bientôt et recommença à jouer avec les caissons, et à courir çà

et là dans la cour de l'arsenal. M. Mayor, présumant que l'acide prussique qui avait été gardé quelque tems, avait perdu sa force, prépara trois bols d'arsenic d'une once chacun ; il y avait mêlé du miel et du sucre. L'éléphant vint de nouveau à sa voix, et les prit de sa main. Après un quart d'heure il ne paraissait aucunement en ressentir les effets. On lui en présenta une nouvelle dose, il la prit, la flaira pendant quelques minutes, ensuite la jeta à quelque distance et continua ses jeux. Quelquefois il venait à la brêche, et entourant la bouche du canon avec sa trompe, il le repoussait fortement comme s'il eût eu une idée confuse du danger qui le menaçait.

Il était cinq heures du matin quand la première dose de poison fut administrée, une heure s'était écoulée et aucun symptôme de son action intérieure ne s'était déclaré. Cependant l'heure à laquelle se tient le marché approchait. L'espace autour des murs se remplissait rapidement et allait être bientôt obstrué par la foule des curieux. On donna l'ordre de faire feu. Le canonnier saisit adroitement le moment où l'éléphant, qui s'était avancé jusqu'à la brêche, se retirait en présentant le flanc, la bouche du canon le touchait presque. Le boulet entra près de l'oreille, derrière l'œil droit, et sortit derrière l'oreille gauche; il eut encore assez de force pour percer une épaisse cloison au côté opposé de la clôture et vint s'amortir contre une muraille. L'animal resta debout deux ou trois secondes, puis il chancela et tomba sur le côté, sans convulsion et sans faire aucun mouvement.

Cette nouvelle se répandit par toute la ville, avec la rapidité de l'éclair; le peuple, mû par un sentiment plus vif que la simple curiosité, se porta en foule vers le lieu de la scène. Le chagrin et le regret étaient peints sur tous les visages : ils ont tué l'éléphant! qu'avait donc fait le

pauvre animal? il était si bon, si bien apprivoisé, si aimable! quel dommage! et ils se précipitaient pour le voir de plus près. L'empressement était si grand que les autorités furent obligées de prendre des mesures pour établir l'ordre parmi cette foule, et l'on demanda à chaque spectateur une petite somme d'argent au profit du propriétaire. Le même soir, en conséquence d'un arrangement pris avec mademoiselle Garnier, pour assurer au Museum la possession des restes de l'animal, les chirurgiens procédèrent à l'ouverture du corps, qu'ils continuèrent à disséquer pendant plusieurs jours de suite. Les opérations furent habilement dirigées et presque entièrement exécutées par M. Mayor, le chevalier Bourdet (1) et M. Vichet (2). Leur courage et leur persévérance à braver pendant des journées entières les chaleurs de l'été, et les désagrémens, inséparables d'un pareil travail, ne peuvent être appréciés que par ceux qui en ont été les témoins. Dans le cours de ces opérations, et même avant de les commencer, ils mesurèrent exactement les dimensions de l'animal, afin de lui conserver parfaitement sa forme dans la carcasse artificielle. Ils tracèrent avec soin sa silhouette sur la muraille opposée, qu'on avait enduite à l'avance d'une couche de plâtre fin, et prirent aussi des moules séparés de la tête et des pieds d'un même côté. Tous les viscères principaux, à l'exception du foie, qui se décomposa trop rapidement, et de la cervelle, que le boulet avait dispersée, furent soigneusement enlevés et conservés dans une dissolution de muriate oxygéné de mercure. L'énormité de leurs dimensions les rendent précieux pour l'observateur et l'élève en anatomie. La rate de l'éléphant avait six pieds de longueur. Quant

(1) Naturaliste-voyageur.

(2) Élève distingué de l'école vétérinaire d'Alfort.

aux parties musculaires et charnues, comme la saison ne permettait pas de les soumettre à une lente dissection, on les découpa, plutôt avec la hache qu'avec le bistouri, et l'on n'eut pas de peine à en tirer parti ; on les donna au peuple qui s'accomoda fort bien de cette nourriture ; la chair de l'éléphant avait fort bonne mine, et on l'apprêta de différentes manières, sans s'inquiéter du poison qui, en effet, n'avait pas eu le tems de se développer dans le système musculaire. Trois ou quatre cents personnes en mangèrent, et aucune n'en fut incommodée, à l'exception d'un ou deux individus qui eurent une indigestion pour en avoir mangé à l'excès. La carcasse osseuse a été l'objet d'une attention particulière, et on l'a fait macérer long-tems avant de recomposer le squelette, qui est déposé dans le Museum d'histoire naturelle. L'intérêt que l'on prend à cet établissement est si grand qu'une somme considérable, nécessaire pour assurer l'entière possession de la carcasse de l'éléphant, fut obtenue en peu de jours par le moyen d'une souscription. On trouva que la peau était trop épaisse pour être tannée par le procédé ordinaire, et comme l'épiderme commençait à se détacher naturellement, on le sépara avec soin de la peau qu'il n'était pas essentiel de conserver entière. L'épiderme ayant gardé la consistance qui lui est propre, on parvint à la rendre souple par un procédé bien connu, puis on en couvrit la carcasse artificielle, que d'habiles ouvriers sont parvenus à construire sous la direction de MM. Mayor et Bourdet.

L'évènement qui a effrayé la ville de Venise, et celui dont nous avons donné les principaux détails, semblent prouver que les propriétaires d'éléphans ne devraient pas avoir la permission de voyager avec ces animaux à pied et en liberté. Dans l'Inde, où ils sont en quelque sorte domestiques, quand l'un d'eux est attaqué du paroxysme

dont celui-ci a été la victime, on envoie après lui deux vieux éléphans bien dressés. Ils le saisissent avec leurs trompes, et l'entraînent dans un lieu sûr où on le met au régime. S'il résiste avec violence, on envoie un troisième éléphant pour le pousser par derrière avec la pointe de ses défenses, de sorte qu'il est obligé de céder. Comme on ne peut user de semblables précautions en Europe, il est du devoir de la police d'en prendre d'équivalentes contre un danger qui ne peut être mis en doute. Il s'en est peu fallu que notre éléphant ne se soit trouvé en parfaite liberté au milieu d'une cité populeuse, dans un jour de marché. On ne peut sans frémir songer aux malheurs qui pouvaient et devaient probablement en résulter. (*London Magazine.*)

MŒURS DE L'ORIENT.

DES ARABES ET DES PERSANS.

On considère en général, comme une vérité reconnue, que l'ignorance des Musulmans, leur position stationnaire dans la carrière de la civilisation, leurs préjugés que rien ne peut déraciner, le despotisme de leurs gouvernemens, et tous les maux qui en découlent, inhérens à l'Islamisme, en sont les résultats immédiats et nécessaires. Cette opinion est tellement accréditée qu'il serait bien difficile de la combattre ; cependant elle est d'une assez haute importance pour mériter d'être approfondie ; et pour l'Angleterre surtout, son examen ne saurait être dépourvu d'intérêt. En effet, la Grande-Bretagne a

plusieurs millions de sujets Musulmans, qui n'ont aucune action, aucune influence sur le gouvernement auquel ils sont soumis ; il paraît donc assez important que ceux qui doivent leur donner des lois, connaissent leurs mœurs, et ayent sur leur compte des idées aussi justes que possible.

Il ne faut pas juger exclusivement les religions sur la conduite de ceux qui les professent. On ne cesse de répéter qu'un des premiers actes des apôtres de l'Islamisme, fut la destruction des livres et des monumens historiques. Mais on oublie trop, peut-être, que si des Musulmans brûlèrent la bibliothèque d'Alexandrie, d'autres firent de Cordoue le centre des sciences et des arts, et jetèrent sur le sol du midi de l'Europe, les premières semences de civilisation, dont le développement fut bientôt étouffé par les victoires du Sicambre Charles Martel. Tous nos idiomes sont pleins de débris qui attestent ce que leur doivent nos sciences ; les mots : *chiffre*, *tarif*, *karat*, *luth*, *alkali*, *alcohol*, *élixir*, *rob*, *julep*, *magasin*, *misaine*, *calibre*, *almanach*, *alchimie*, *algèbre*, *azimuth*, *nadir*, *zenith* et une foule d'autres, tous évidemment arabes, prouvent l'énorme quantité de choses utiles qui nous restent de ce peuple. Sans lui, probablement, nous ne connaîtrions ni les logarithmes, ni les tables de proportion, ni la manière de prendre hauteur, et la plupart de nos calculateurs et de nos teneurs de livres ne se doutent guères que les caractères, dont ils font journellement usage, nous viennent de l'Arabie.

Quelques auteurs ont accusé les Musulmans d'indifférence pour leur religion. Il est certain, cependant, que la première chose qui chez eux attire l'attention d'un voyageur, est le recueillement dont il est témoin pendant leurs exercices religieux. Entrez dans une mosquée, voyez le peuple qui la remplit, rangé en lignes, dans un

profond silence, et tous les fronts s'incliner et frapper en même temps la terre, au signal du chef de la prière, et vous serez convaincu que les Mahométans sont loin de manquer de recueillement pendant les cérémonies de leur culte. A la mesquine et bizarre cérémonie de la messe (1); à l'impression qu'elle produit sur les assistans, opposez l'aspect du fier Pacha, s'humiliant dans la poussière en présence du maître du ciel et de la terre, ou celui du chef Wahabite se mettant à genoux sur le sable à la tète de sa troupe, et donnant le ton au chœur grossier dans lequel l'enfance et la vieillesse confondent leurs voix pour louer le créateur, et vous jugerez si cette religion ne parle ni à l'ame, ni à l'imagination. On prétend qu'elle n'excite l'enthousiasme qu'en s'adressant aux passions les plus grossières, et qu'elle ne promet autre chose qu'un retour à l'état originel de l'homme; on dit qu'une foi aveugle aux contes les plus absurdes, est indispensable au maintien de ses doctrines, et cependant ces doctrines ne sont autre chose que le simple théïsme.

Le paradis de Mahomet a été surtout l'objet de violentes attaques. Le fait est, qu'il se borne à promettre à ses élus qu'ils reviendront après leur mort, dans le jardin d'Éden, et là-dessus il fait une brillante énumération des rivières, des arbres, et surtout des mets exquis dont ils auront la jouissance. On a avancé qu'il exclut les femmes de ce lieu de délices; c'est une fausseté supposée par ses antagonistes, car il déclare formellement que ceux qui feront le bien, quel que soit leur sexe, jouiront des mêmes récompenses et de la même gloire. Pour ne laisser aucun doute à cet égard, il dit que les fidèles

(1) Note du Tr. Il ne faut pas oublier que c'est un écrivain protestant qui parle.

entreront en paradis avec leurs pères, leurs femmes et leurs enfans. Il ajoute plus loin que *les épouses jouiront d'un doux repos sous des ombrages frais.* L'Éden de Milton est beaucoup moins chaste que celui des Arabes. Dans la peinture de celui-ci, rien ne réveille des idées de volupté. Ces femmes sont des vierges qui ont repris, avec la beauté, toute l'innocence de leur première jeunesse. Mais leur cou ne ressemble pas à une tour d'ivoire, leur sein à une grappe de raisin, leur gorge à deux chevreaux nourris ensemble parmi les lys, et leurs hanches à un bijou, chef-d'œuvre d'un habile ouvrier. Elles n'invitent pas leur amant céleste à leur prodiguer des baisers, à reposer toute la nuit sur leur sein comme un bouquet de myrte, à rester jusqu'au point du jour, comme un jeune cerf sur la montagne des aromates, à venir dans les champs où elles lui prodigueront leurs caresses. Ce sont-là les voluptés d'une autre foi, et les figures que les nations de l'Europe croient propres à faire naître de pieux désirs. Les beautés dont parle le prophète arabe, assises auprès de leurs époux, et baissant modestement leurs noires paupières, « sont semblables à des perles qui cachent leur éclat. « La polygamie même paraît être oubliée dans ce lieu, comme une institution tolérable sur la terre, mais trop impure pour le ciel. Les couples fortunés reposent entourés des plaisirs qui constituent dans l'Orient le bonheur domestique; et si par fois ils goûtent à la coupe d'autres voluptés, ces chastes jouissances ne troublent point le calme et la quiétude de leur ame. C'est ainsi que les représente celui qu'on a si amèrement calomnié. S'il fallait s'en rapporter aux clameurs élevées de toutes parts contre lui, on croirait qu'un livre entier du Coran est consacré à des peintures voluptueuses, tandis que l'auteur se borne à nous montrer, dans son second paradis, une femme

chaste et pure, assise à côté de son mari. Là-dessus, toute la tourbe monacale se soulève et crie au scandale. Les mêmes hommes, cependant, répètent avec beaucoup de ferveur des expressions qui, malgré leurs allusions divines, n'en présentent pas moins les idées les plus érotiques; expressions que la décence anglaise a dû rendre par des paraphrases, et qu'un lecteur qui n'en connaîtrait pas d'avance la céleste origine et la signification véritable, ne pourrait lire sans que sa modestie n'en fût révoltée. Assurément ce serait en vain qu'on chercherait à en trouver l'équivalent dans Ovide et bien moins encore dans Anacréon. Ce n'est point le Coran qui nous entretient sans cesse de lèvres de miel, de teint de lys et de roses. Dailleurs si Mahomet eut emprunté tout cela aux livres des Juifs, ce ne serait point aux Européens à le blâmer. Ils doivent enlever la poutre qu'ils ont dans l'œil, avant de voir la paille du voisin.

Sur d'autres point essentiels, la doctrine du législateur de l'Arabie a été attaquée avec la même mauvaise foi, ou la même ignorance, et ses adversaires lui font nier ce qu'il affirme positivement. On trouverait des milliers de personnes convaincues que Mahomet a dit que les femmes n'ont point d'ame; et, cependant, Mahomet s'est prononcé là dessus comme s'il eût prévu cette injuste inculpation. Avec la même prévention, on se persuade qu'il prêcha l'intolérance religieuse; et les expressions dont il se sert à cet égard attireraient en Europe, sur la tête d'un esprit fort, toutes les foudres du clergé. « Si telle eût été la volonté du Seigneur, dit-il, tous les hommes auraient eu la même croyance. Peux-tu contraindre un homme à avoir la foi ? On ne peut croire que par la permission de Dieu. » Certainement ce n'est point là le langage d'un apôtre de l'intolérance; ses lois sur la guerre ne sont que le développement de l'ancienne maxime, de ne jamais

faire de paix désavantageuse : « Combattez dans la voie du Seigneur ceux qui vous combattent, mais ne soyez jamais les agresseurs. » Maracci ajoute même : « N'attaquez jamais les premiers, car Dieu n'aime pas les agresseurs. Donnez la mort à vos ennemis partout où vous les trouverez, chassez-les des lieux qu'ils auront usurpés ; mais, s'ils cèdent, n'oubliez pas que le Seigneur est clément et miséricordieux. Quant aux infidèles qui ne vous ont point fait la guerre au sujet de la religion, et qui ne vous ont pas chassés de vos habitations, vous agirez avec douceur et justice envers eux, parce que Dieu aime ceux qui se conduisent avez justice. » Ces préceptes forment le plus grand contraste avec ceux dont l'histoire des Juifs offrait le modèle à Mahomet. Il n'entra jamais dans son esprit de faire égorger, dans un pays voisin, tous les mâles, tous les enfans du même sexe, toutes les femmes, et de réserver seulement pour les vainqueurs les filles qui n'étaient pas nubiles, et n'avaient pas connu d'hommes ; de faire trancher les pouces et les gros doigts du pied aux princes subjugués ; de couper en morceaux, avec la scie et la hache, les habitans des villes conquises, etc. On doit lui savoir gré de n'avoir point suivi des exemples qu'il trouvait dans des livres dont cependant il reconnaissait le caractère sacré. La plus grande rigueur dont il a usé envers les vaincus, a été de les soumettre à un impôt. Modération bien opposée à l'esprit des croisades et des dragonnades de l'Europe !

La définition que Mahomet donne de la vraie religion ne doit pas être passée sous silence. « La religion ne consiste pas à regarder l'Orient ou l'Occident, mais les fidèles sont ceux qui croient en Dieu, au dernier jour, aux anges, aux écritures et aux prophètes ; qui donnent leur bien pour l'amour du Seigneur aux orphelins, aux pauvres, aux voyageurs ; qui tiennent leur engagemens, qui

supportent avec courage les afflictions de l'adversité. Ceux-là seuls connaissent la vérité, et sont vraiment pieux. » La prohibition du vin, n'a rien d'exclusif et de fanatique. « Ils t'interrogeront sur le vin et les jeux de hasard; réponds-leur que l'un et l'autre procurent beaucoup de mal, et quelque bien à l'humanité; plus de mal que de bien. » Il eut dans un siècle d'ignorance assez de bonne foi pour désavouer le don des miracles, et c'est peut-être une franchise sans exemple.

Si l'on ne savait que la haine théologique s'accroît en raison inverse de la différence qui existe entre les cultes, on serait tenté de croire que Mahomet a maltraité l'auteur du christianisme, autant qu'il a été maltraité lui-même par les chrétiens. Bien loin de là, il reconnaît constamment sa mission divine, il l'appelle le Messie, le fils de Marie, l'envoyé de Dieu; et parle des circonstances miraculeuses de sa naissance, dans les mêmes termes que les évangélistes. Loin de penser que Mahomet voulût anéantir les connaissances, loin de les proscrire eux-mêmes, ses sectateurs ont conservé de lui, par tradition, cette maxime qu'ils font écrire à leurs enfans : « L'encre des savans est aussi précieuse que le sang des martyrs. »

On peut juger d'après cela, si c'est à la religion de Mahomet que la Perse doit son abaissement et sa dégradation. Certainement une monarchie absolue est une raison plus que suffisante pour expliquer les calamités de toute nature qui peuvent affliger un état, et le Coran ne dit pas un mot d'un gouvernement semblable. Le législateur arabe regardait sa mission de trop haut pour se faire le champion d'aucun pouvoir temporel, ou pour s'abaisser, comme dit Milton, à inculquer l'esclavage au fond des cœurs. Comme l'auteur du christianisme, il tonne contre l'injustice, sans distinction des personnes qui la commettent; et, si quelque chose est capable de

réprimer un instant les farouches despotes de l'Orient, c'est sans contredit une réclamation exprimée par un verset du Coran. Le livre entier ne contient pas un seul précepte qui fasse la moindre allusion à la servitude politique. Il fut écrit sur une terre de liberté, et ne pouvait traiter d'une chose qui y était inconnue. L'Arabie conserve encore sa sauvage indépendance. Si les esclaves du grand roi sont toujours esclaves, il ne faut donc pas en conclure que l'islamisme en est la cause.

Ce que Mahomet exige surtout de ses sectateurs, c'est une foi aveugle en sa mission. A cet égard on doit peut-être accorder quelque chose à la faiblesse humaine, et croire qu'un homme peut s'abuser lui-même par le désir ardent de propager une croyance qui lui est chère. Ainsi Numa eut sa nymphe Egérie; Socrate, son démon familier; Luther, son ange inspirateur; et, de nos jours, Wesley (1), ses impulsions surnaturelles. Il est impossible de savoir jusqu'à quel point ils se trompaient eux-mêmes. De l'enthousiasme à l'imposture, dit Gibbon, le pas est dangereux et glissant; le démon de Socrate est un exemple remarquable qui nous montre comment un sage peut s'abuser, et un homme vertueux chercher à tromper les autres, et se reposer dans un état moyen tenant de la persuasion et du désir d'en imposer.

Pour apprécier ce que Mahomet effectua, il faut se rappeler dans quel état se trouvaient les différentes religions lorsqu'il parut. Il ne connut le culte des Juifs que par leurs livres dont il copia une grande partie, et tout ce qu'il aurait pu en apprendre d'ailleurs, eût été peu favorable à ceux qui le professaient. Alors le monde chrétien en était venu à adorer des chapelets, des lambeaux

(1) C'est le fondateur de la secte des méthodistes qui a déjà de si nombreux prosélytes en Angleterre.

de toile et des ossemens. Il avait accordé la divinité à une foule de personnes des deux sexes, et n'était plus qu'un absurde polythéïsme. S'il existait encore dans quelques vallées inconnues une étincelle de la foi primitive, qui, se développant quelques siècles plus tard, devait former le faisceau de lumières des Wiclef et des Luther, on doit bien pardonner à Mahomet de ne l'avoir point aperçue, et il est permis à quelques églises réformées de l'Europe, de mettre en question si la doctrine de ce législateur, la simplicité de son paradis et de son enfer, ses dogmes sur le pardon et le repentir, ne sont pas plus propres à honorer la Divinité et à faire le bonheur des hommes, que ce prétendu christianisme qui consistait tout entier dans des doctrines conformes aux vues et aux intérêts particuliers de ses ministres. On peut dire qu'il fit connaître le culte d'un seul Dieu à des millions d'individus qui, jusque là, n'avaient adoré que des idoles muettes. S'il fut coupable en cela, que dira-t-on de ceux qui firent prendre au christianisme une direction toute opposé? Il se fia, pour l'exécution de ses desseins, à la supériorité de ses doctrines sur les pratiques grossières et la foi dégénérée des peuples qui l'entouraient. Il ne chercha point un auxiliaire dans la hiérarchie des pouvoirs, quoique les institutions des Juifs lui en offrissent un exemple fait pour le séduire. Celui qui put admettre les ablutions et le jeûne, et laisser de côté les dîmes de toute espèce, a dû nécessairement avoir beaucoup de bonne foi et de désintéressement dans ses projets.

S'il fallait désigner la partie des institutions de Mahomet qui a été la plus funeste à son peuple, on n'hésiterait pas à dire que c'est la polygamie et le divorce qui en est la suite naturelle. Par cela seul il a condamné tout un sexe à un état de dépendance avilissant, et l'autre à un état perpétuel de barbarie. C'est surtout à cet égard qu'on

peut reconnaître la supériorité des institutions de nos contrées. Tandis que l'Européen concentrait ses vœux sur un seul objet qu'il ne pouvait obtenir que par des actes de bravoure et d'un noble dévouement, le Musulman perdait son énergie en divisant ses affections entre plusieurs esclaves. Il pouvait, il est vrai, dans des circonstances importantes, faire preuve d'une ame forte, mais il perdait l'habitude d'en chercher les occasions.

L'idée de la prédestination dont le fondement se trouve jusqu'à un certain point dans le Coran, quoiqu'elle ait quelquefois ajouté à la bravoure des Musulmans, a contribué aussi à les empêcher de tâcher de parvenir au but qu'ils se proposent, par leurs propres moyens, et, par conséquent, a amené leur infériorité dans les arts de la civilisation et de la guerre. La différence entre le génie des Orientaux et celui des Européens, est toute entière dans l'habitude de ces derniers de chercher, par une longue série de combinaisons, des résultats incertains. Le Musulman peut gagner une bataille, parce que la Providence a permis que la bravoure fût un élément de succès, mais il en perdra deux, parce que la même Providence a voulu que ses adversaires fussent plus abondamment pourvus que lui des instrumens matériels de la victoire.

Mais si le théïsme philosophique paraît être à quelque chose près la croyance écrite des Arabes, il s'en suit que, par sa simplicité même, ce dogme était susceptible de corruption; et comme la nature de l'homme se ressemble partout, cette corruption est venue de la même source qui a altéré la pureté des autres religions. La même ambition des honneurs et du pouvoir, le même désir d'étendre ses dogmes, produisirent à la Meke et à Rome des effets semblables, et amenèrent les mêmes maux et le même remède. Vers l'année 1747, sortit des solitudes

du désert le Luther musulman, Abd-ul-Wahab. Comme un de ses prototypes d'une date bien plus reculée, il ne connaissait l'usage ni de la viande ni du vin. Il portait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de peau, et ne se nourrissait, à la lettre, que de sauterelles et de miel sauvage. Ce réformateur austère, s'appuyant sur les mêmes principes que celui de l'Europe, prit le texte des écritures pour la seule mesure de sa croyance. Les honneurs rendus aux saints, les respects accordés aux tombeaux et aux reliques, le rang auquel on avait élevé Mahomet, dont on avait fait un ministre et presqu'un associé de la divinité, la manière relâchée dont on obéissait à l'esprit des commandemens, sous prétexte d'en suivre exactement la lettre, tels furent les points sur lesquels le hardi novateur établit sa protestation contre les shérifs, les muftis, les ulémas et les sultans. Sa doctrine pouvait bien n'être vraie que relativement, mais celle de ses adversaires était évidemment fausse, puisqu'elle était en contradiction absolue avec la règle sur laquelle elle s'appuyait. Une vérité qui est produite à propos ne peut jamais être sans influence ; aussi Abd-ul-Wahab trouva bientôt des puissances temporelles disposées à épouser son opinion. Ibn-Saoud, le principal sheik des tribus arabes du voisinage de Deria, fut un de ses prosélytes, et tous ses sujets embrassèrent le nouveau culte. A la mort d'Ibn-Saoud, son successeur Abd-ul-Aziz augmenta encore les forces de cette nouvelle secte, soit par la persuasion, soit par des conquêtes, et se trouva assez puissant en 1801, pour s'avancer jusqu'aux environs de Bagdad. On ne doit pas dissimuler qu'il se conduisit dans cette première expédition comme un sectaire fanatique qui pense que la guerre, faite aux erreurs, autorise la cruauté envers les individus. En 1802, il envoya son fils Saoud s'emparer de la Meke, ce que

celui-ci effectua avec assez de facilité, mais ses tentatives contre Médine et Gedda, qui sont entourés de murs, échouèrent complètement, et il fut contraint de se retirer à Deria. Abd-ul-Aziz fut assassiné en 1803, et Saoud lui succéda. Celui-ci parvint à soumettre l'Iman de Mascate, et à s'emparer de Médine. Au commencement de 1807, le chef des Wahabites, maître de toute l'Arabie, à l'exception de Moka et de quelques autres villes de l'Yemen, étendait sa domination sur les pays compris entre Damas, Bagdad et Bassora.

Les apôtres des Wahabites sur les côtes leur rendirent le mauvais service de les brouiller à plusieurs reprises avec les Anglais, qui détruisirent leurs principales villes, et par conséquent semblèrent agir de concert avec les Turcs, leurs ennemis irréconciliables. L'homme extraordinaire qui gouverne l'Égypte, porta contre eux les forces qu'il devait plus tard diriger contre la Grèce, et parvint à les chasser du sépulcre de Mahomet, et à rétablir les anciens rites. Mais le wahabisme est une opinion, et les opinions sont hors de la portée du boulet, et ne peuvent être extirpées par le glaive. Celle-ci est conservée avec soin par les pasteurs du désert, et accroît encore son énergie de tous les fermens de la haine nationale. On peut considérer le wahabisme comme la protestation de l'Arabie contre la domination des Turcs, et, sous ce rapport, il fait partie de cette noble lutte en faveur de la liberté qui, sous différentes formes et avec plus ou moins d'activité, s'étend aujourd'hui sur toute la surface du globe. Si l'Iman de Mascate (1) était un Alfred ou un Gustave, il chercherait à résoudre la question de savoir si l'Arabie appartient aux Arabes. La soumission pai-

(1) Note du Tr. Voyez sur ce souverain des détails curieux insérés dans le n° 11, dans un article intitulé : *Souvenirs du golfe Persique*.

sible au pouvoir étranger n'est pas ce qui caractérise les enfans d'Ismaël, et peut-être un jour viendra où le bourreau de la Grèce sera contraint de rappeler chez lui toutes ses forces, pour repousser l'attaque soudaine de quelque Gédéon du désert. Aussi ce serait une chose habile de la part des chefs des Hellènes que de tâcher de s'entendre avec ceux des Wahabites, et surtout de leur fournir quelques pièces de canon, car c'est l'artillerie de Mohammed-Ali qui a déterminé ses victoires en Arabie.

Le gouvernement de la Perse est une monarchie tout-à-fait absolue, et comme c'est l'unique de ce genre, dans la vaste enceinte de la civilisation, il doit en résulter un état de choses qui ne ressemble à rien de ce qu'on remarque ailleurs. Dans presque tous les autres pays, on a fait des efforts pour introduire les élémens d'un nouveau pouvoir dans le cadre des institutions monarchiques. On peut remarquer en Turquie, en Russie, et même en Espagne, une action de résistance qui, malgré sa faiblesse et souvent sa fausse direction, ne laisse pas que de détourner la tendance oppressive du gouvernement, et de lui donner des entraves. Ici le voisinage d'une monarchie plus tempérée est un continuel sujet d'alarmes, et peut donner lieu à une comparaison dangereuse ; là, les connaissances sont répandues avec profusion dans diverses classes de la société. Le souverain, qu'on qualifie à tort d'autocrate de la Russie, est loin d'exercer un pouvoir sans limites et sans pondération. Il a une armée dont l'esprit doit être constamment surveillé ; il a une aristocratie dont il exile de tems à autre quelques membres en Sibérie, mais qui de son côté a fait faire plusieurs fois au souverain un voyage beaucoup plus long et sans retour. Tout ce qu'on peut dire du gouvernement de cet empire, c'est que jusqu'à présent le peuple n'y a point participé ; mais un jour peut-

être il pourra profiter de la rivalité de ses maitres, et faire le partage du lion dans la distribution des pouvoirs.

Le chef de la Sublime-Porte n'est point absolu. Il peut, à la vérité, faire remettre le cordon, sans forme de procès, à un pacha qui n'est pas assez puissant pour le lui renvoyer, mais ses actions sont contrôlées par sa propre garde, et un uléma, avec un verset du Coran, a le pouvoir de s'interposer entre lui et l'objet de ses désirs. Si on lit bien leur histoire, on verra que les Turcs ont toujours été plutôt des instrumens, que des objets d'oppression.

En Perse c'est tout autre chose; un homme seul est le maître absolu de l'État, et ses actions ne sont soumises à aucun contrôle. Il est aisé de démontrer que la disposition physique du pays et la position sociale des habitans, ont également contribué à amener ce déplorable régime.

En premier lieu, si l'on considère les relations extérieures de la Perse, on s'apercevra qu'elle n'est pas située de manière à nécessiter l'entretien d'une armée permanente. A l'est, les Turcomans, débris de ces hordes tartares qui envahirent jadis la Chine, l'Indostan, l'Asie-Mineure, et vinrent se montrer jusqu'auprès des remparts de Vienne, se contentent maintenant de faire, de tems à autre, quelques faibles excursions aux environs de Sharoud, de Nisapore et d'Ispahan. De ce côté, la Perse semble à l'abri de tout danger, par la difficulté qu'auront toujours à combiner une expédition de quelqu'importance, des tribus sauvages et indépendantes l'une de l'autre. Malgré la jalousie qu'inspirent les Anglais, dont les succès dans l'Indostan ont été un sujet d'alarmes pour les princes voisins, le gouvernement de la Perse ne doit avoir aucune crainte sur notre compte; car ce malheureux pays est beaucoup trop pauvre pour

nous tenter. A l'Occident, se trouve une monarchie dont la faiblesse et la caducité égalent celles de la Perse, et qui a cessé, dès long-tems, d'être formidable à ses voisins. En admettant que les Wahabites soient destinés à étendre un jour la sphère de leur domination et de leur croyance, ils ont éprouvé récemment un échec trop violent, pour inspirer aujourd'hui la moindre crainte. Au nord seulement, la Perse est en contact avec une puissance de fer, devant laquelle doit fléchir son frêle gouvernement, qui n'a tout juste que la force nécessaire pour écraser ses propres sujets. Mais ce n'est que depuis peu que la Russie a fait sentir sa puissance sur cette frontière éloignée, et le schah est peut-être encore à connaître exactement le caractère et les forces de son dangereux voisin.

Cette sécurité pour ce qui concerne l'extérieur, en soulageant le gouvernement de la nécessité d'avoir une armée régulière, qui serait, à défaut de quelque chose de mieux, un frein à son despotisme, l'a dispensé en même tems du besoin de se concilier l'affection du peuple, dont la situation est telle, qu'il peut être opprimé sans le secours d'une force militaire. A l'exception des provinces qui bordent la mer Caspienne, et de quelques traces de végétation qui s'offrent ailleurs par hasard, on peut parcourir la Perse d'une extrémité à l'autre, et n'y voir qu'une affreuse stérilité. Les montagnes sont des masses de rochers de l'aspect le plus triste, et le sol des plaines est formé de cailloux que les pluies ont détachés des hauteurs, ou d'une argile qui ne peut être fertilisée que par de continuels arrosemens ; mais la nature, quelquefois si libérale, a refusé la quantité d'eau nécessaire pour féconder cette argile. Les rivières qui existent sont très-faibles, et les ruisseaux en très-petit nombre. Dans les provinces le plus heureusement situées, les portions du

sol propres à la végétation, ne sont que des Oasis entourées d'une vaste étendue de terres stériles, et les cantons que l'on cultive se distinguent à peine des déserts qui couvrent le reste du pays. Les bourgs et les villages sont comme des îles au milieu d'une triste solitude, et les villes peu nombreuses, et à de grandes distances l'une de l'autre, n'ont presque pas de moyens de communiquer entr'elles.

On sent que, dans une contrée semblable, les rapprochemens et la sympathie ne peuvent exister nulle part. Une affreuse oppression peut accabler une province, une ville, un village, sans faire naître cet esprit général de résistance dont la crainte est le dernier préservatif qui défende les pays plus peuplés, des volontés arbitraires de leurs maîtres. Une grande population n'est pas moins nécessaire au maintien d'un bon gouvernement, qu'à la production. Ils sont bien pénétrés de cette vérité ceux qui gémissent des entraves données aux gouvernemens, et de là naissent leurs plaintes sur l'agrandissement des villes, et leur déchaînement contre ces intérêts qui augmentent les relations et multiplient les moyens de rapprochement.

Les Persans, quoiqu'ils aient une autre religion que la nôtre, éprouvent sans doute les mêmes besoins que nous, sont passibles des mêmes maux, et susceptibles de goûter les mêmes jouissances. Qu'on ne dise pas que les Asiatiques, esclaves par caractère, se courbent naturellement sous la tyrannie de leurs maîtres; nul homme n'est porté à chérir l'esclavage, nul homme ne le souffrirait s'il avait le pouvoir de s'y soustraire. Leur religion, qu'on se plaît à représenter comme un instrument de despotisme, est aussi la religion des Arabes qui sont libres, et celle des Turcs, qui, malgré tous leurs vices, ne doivent pas être flétris du nom d'esclaves. Ce n'est donc ni dans le caractère, ni dans le culte de ses habi-

tans, qu'il faut chercher l'explication et la cause de l'affreux régime auquel la Perse est soumise.

Une chose qui exerce aussi une influence très-fâcheuse sur cette nation, c'est qu'une grande partie de la population se compose de tribus nomades qui font de continuelles migrations d'un lieu de pâturages à un autre, et qui, ne reconnaissant guère d'autre autorité que celle de leurs vieillards, sont peut-être les seuls Persans qui échappent au despotisme du gouvernement. Changeant sans cesse de demeures, ils n'affectionnent aucun lieu, pillent les cantons agricoles, et sont dans un état permanent d'hostilité avec les autres tribus. Ils sont exactement, quant à leurs rapports avec le gouvernement et leurs voisins, ce qu'étaient les clans de l'Écosse avant que le général Ward les eût réduits. Seulement, pour se faire une juste idée de la Perse, il faut se représenter ces maraudeurs la parcourant en liberté, au lieu d'être confinés dans un coin du pays. On sent ce que peut être un pays où il n'y a qu'une seule classe qui soit libre, celle des voleurs.

Quelle que soit la source des nombreux démêlés qui ont lieu pour la succession au trône, et qui tiennent le gouvernement dans une agitation perpétuelle, il est certain qu'ils contribuent à augmenter son despotisme, en abaissant et annulant, pour ainsi dire, l'aristocratie. Le schah n'arrive au pouvoir que par une route sanglante, et, lorsqu'il y est parvenu, tous ceux qui pourraient lui porter ombrage ont succombé dans la lutte. Il a, d'ailleurs, trop peu de scrupules dans la manière de se consolider, pour laisser à ceux qui auraient survécu la possibilité d'organiser ultérieurement un système de résistance. Combien de sang n'ai-je pas fait couler, disait le dernier roi en montrant son neveu, pour que cet enfant règne paisiblement! Le neveu, guidé par les mêmes

principes, ne laissa pas exister un seul individu dont le pouvoir ou les richesses présentassent le moindre sujet de crainte. Il est certain que l'aristocratie et la monarchie réunies pèsent sur le peuple avec moins de force que l'une ou l'autre séparément. Dans le premier cas, la rivalité, qui ne peut manquer d'avoir lieu, favorise l'émancipation des citoyens. Mais, en Perse, l'aristocratie n'est qu'un ignoble instrument d'oppression, qu'on brise aussitôt qu'on s'en est servi.

Le clergé qui, partout ailleurs, a cherché à s'élever, n'a, en Perse, aucune existence politique, et n'exerce pas la moindre influence soit en bien, soit en mal. Il n'est pas hors de propos de noter en passant cette particularité concernant une religion généralement accusée d'avoir amené le despotisme des souverains et l'esclavage des peuples.

La population de la Perse est, comme on la vu, *éparpillée* sur un territoire immense, et divisée, par la coupe du sol, et par ses habitudes particulières, en petites communautés dont les unes sont sédentaires et d'autres nomades. Les premières, livrées exclusivement à l'agriculture, entourées de tous côtés par des hordes indépendantes ou par des monarchies barbares, n'ont que fort peu d'idées des gouvernemens européens, ne connaissent les Anglais que comme des conquérans encore plus redoutables que leurs propres souverains, et, par conséquent, sont à l'abri de tout contact qui pourrait leur suggérer les moyens de se protéger mutuellement contre un gouvernement qui n'existe que pour opprimer. Les malheureux habitans de la Perse n'ont pas même les avantages éventuels et précaires de l'aristocratie, de la hiérarchie des pouvoirs, et d'une armée permanente.

Le seul fruit à retirer d'un voyage en Perse, est donc de voir de près le gouvernement monarchique dans cet

état de pureté, qu'on peut considérer comme le zéro du thermomètre politique, et comparer aux différens degrés que les nations de l'Europe ont parcourus. En plaçant les États-Unis d'Amérique et la Perse aux deux extrémités opposées de l'échelle, l'intervalle qui les sépare est un vaste champ où l'observation peut rechercher la somme de bonheur que les diverses institutions politiques procurent à l'espèce humaine. Assurément une semblable analyse ne peut manquer d'être, pour le philosophe, une source abondante d'instruction.

C'est une chose reçue, que le roi de Perse dispose à son gré de la communauté. Il peut conférer des dignités ou les retirer, emprisonner, mettre à l'amende, condamner à mort, sans être obligé d'en donner la moindre raison. L'exercice de son pouvoir n'est restreint que par le danger de provoquer des soulèvemens ou des conspirations; mais, comme on l'a vu, les soulèvemens ne peuvent avoir lieu, et les conspirations sont prévenues par des exécutions de précaution; ainsi, son pouvoir n'a d'autres limites que celles de sa volonté.

Les gouvernemens les plus imparfaits ont toujours reconnu que l'existence est un droit appartenant à chaque individu. Celui d'Athènes même, que l'on a placé, soit à tort, soit à juste titre, parmi les plus vicieux, était dans l'usage de donner une raison quelconque de ses meurtres politiques, et de les attribuer ou à la sûreté de l'État, ou à la nécessité d'inspirer la crainte des lois. Mais un souverain absolu n'a besoin ni de raison d'État, ni d'apparence de danger pour exécuter ses desseins, et, sous son autorité, personne ne peut se dire le maître de sa propre existence. L'histoire de la Perse ancienne et moderne nous en offre de nombreux exemples. Nous y voyons le grand shah Abbas donner la mort de sa propre main à un voyageur endormi, dont la vue avait fait

cabrer son cheval, et couper le nez à un autre malheureux pour une offense tout aussi légère; Aga Mahomet Khan faire arracher les yeux à ceux qui osaient regarder sa hideuse figure, et immoler une foule de victimes pour des fautes supposées ou de peu d'importance; et shah Nadir répandre des flots de sang, sans autre nécessité que celle d'obéir à sa férocité naturelle. Si l'on retranche de ces exécutions le petit nombre de celles dont une légère apparence de danger a pu être le prétexte, il restera une effroyable liste de meurtres, résultats du caprice, d'une mauvaise digestion, d'une sombre mélancolie, ou de cette dépravation que le pouvoir illimité est si propre à faire naître chez ceux qui ont le malheur de le posséder.

Le même mépris pour la vie des citoyens se retrouve chez tous les fonctionnaires. La justice se vend, et la punition et l'expiation d'un crime ont leur prix respectif. Il s'établit, entre l'auteur d'un meurtre et celui qui en poursuit la vengeance, une lutte d'argent. Si le premier peut fournir la somme nécessaire, il obtient aisément du magistrat une attestation portant qu'après avoir examiné l'affaire, on l'a trouvée *telle qu'elle doit être.* Si l'autre parvient à faire le présent le plus considérable, il a l'option d'extorquer d'abord à son adversaire la somme qu'il a dépensée lui-même, et de le taxer ensuite à son gré pour la réparation de l'offense, ou de se venger d'une manière moins profitable, mais plus cruelle, en le traitant comme il a traité sa victime. Le coupable à son tour a des vengeurs, et un meurtre n'est ordinairement que le premier anneau d'une longue série de forfaits. Ainsi un peuple que la nature n'a pas fait cruel, s'habitue à venger par le sang la plus légère insulte; ainsi l'existence toujours précaire dans un état où la multitude gouverne, ne l'est pas moins sous l'autorité

d'un seul, avec cette différence que, dans la première hypothèse, les meurtres sont occasionés par des passions violemment agitées, et que, dans la seconde, ils sont le résultat d'une cruauté froide et réfléchie.

Comme la noblesse et les classes privilégiées se trouvent fréquemment en contact avec le souverain, et qu'elles sont, pour ainsi dire, sous sa main, elles doivent être l'objet direct et immédiat de sa tyrannie. On sait qu'une monarchie et une aristocratie ne peuvent pas se partager le pouvoir pendant bien long-tems, s'il n'existe pas auprès d'elles une classe intermédiaire, riche et éclairée, propre à les protéger l'une contre l'autre, ou à les rapprocher en leur inspirant la crainte d'un danger commun. L'une des deux, sans cette condition, ne tardera pas à s'emparer de toute la puissance. Si cette théorie manquait de preuves, l'exemple de la Perse pourrait suffire. Il n'y a pas de classe intermédiaire, et le monarque foule aux pieds l'aristocratie subjuguée. Le seigneur le plus puissant n'est pas plus le maître de sa personne et de ses biens que le dernier raya ; il peut être battu, mutilé de la manière la plus cruelle ; ses épouses, ses filles peuvent être livrées à la brutalité des palefreniers du souverain, sans qu'il ait un mot à dire, et que cela produise la plus légère sensation. *C'est la volonté du Schah :* voilà, dans tout son développement, le code qui régit la Perse.

Pour quelqu'un qui est accoutumé à l'exercice du pouvoir absolu, le roi actuel n'est point un méchant homme. Il n'est ni cruel, ni porté à l'injustice ; il a de la tempérance, une religion éclairée, et se montre bon père. Il est inutile d'ajouter que ces qualités sont proportionnées à l'échelle morale du pays ; car sa clémence ne l'a point empêché de faire mourir de faim un de ses oncles qui lui avait disputé l'empire, et son amour pour la justice, de faire couper la langue à son ministre Adji

Ibrahim, qui n'avait d'autre tort que de l'avoir trop bien servi. Au reste, à défaut de plus grands vices, Fet-Ali-Schah est dominé par un penchant dont les effets se font sentir à tous ses sujets, quel que soit leur rang. Il est porté à accumuler; il avoue que ses désirs à cet égard sont insatiables, et qu'il éprouve une espèce d'inquiétude et de malaise pendant les journées où il n'a pu parvenir, soit par des confiscations, soit par des amendes, soit en exigeant des présens, à amasser une forte somme. Il doit être rarement sujet à de pareilles indispositions qu'il a grand soin de prévenir en augmentant son trésor de presque toutes les richesses du royaume. Les revenus de la couronne sont divisés en deux parties : les impositions forment la première; l'autre se compose des confiscations et de ce que les rois appellent dons gratuits; celle-ci est la plus productive. Les officiers du gouvernement n'ont presque pas d'émolumens, et, par compensation, il leur est amplement permis d'extorquer tout ce qu'ils peuvent de leurs subordonnés. Mais tous les moyens possibles d'accumuler sont connus à sa majesté, qui a par conséquent la facilité de savoir, à peu de chose près, le montant intégral des exactions de chacun. Ainsi les fortunes faites par les gouverneurs et les ministres ne sont que des dépôts dont le souverain trouve le moyen de s'emparer lorsque le moment lui paraît favorable. Le *Amin-ad-doulat*, ou ministre des finances, passe pour très-riche, et l'on regarde comme un phénomène qu'il conserve sa faveur quoiqu'il ne fasse pas de présens. Mais des fonctionnaires, dans une position pareille, finissent toujours par devenir, pour leur maître, une très-grande ressource. Il les tient, pour ainsi dire, en réserve, et aussitôt qu'il se trouve avoir besoin de ce qu'ils ont amassé, il n'a qu'à les presser comme une éponge. Les moyens dont il se sert pour parvenir à ses fins, sont

quelquefois assez singuliers. Tous ses plaisirs, toutes ses parties finissent ordinairement par une extorsion nouvelle envers ceux qui l'entourent, et il serait difficile de décider s'il en coûte plus à ses courtisans de lui faire un présent que de le recevoir. Aucun de ceux qui ont le bonheur *d'approcher la poussière des pieds du roi des rois*, ne serait assez osé pour se présenter les mains vides. Le harem même est devenu une source de profits; sa majesté n'accorde ses faveurs qu'à celles qui sont à même de faire en retour un riche présent, et ses épouses doivent payer l'honneur de donner des héritiers à l'empire. Ses filles sont cédées pour des sommes considérables, et les femmes qu'il ne veut plus, sont livrées à des hommes opulens qui sont contraints de donner en échange un riche douaire. Enfin, lorsqu'on ne trouve pas d'autre expédient, on se sert de celui-ci, qui est infaillible: « Coquin, combien veux-tu donner pour racheter ta vie? Il faut cent mille tomans, le roi sait que tu les as », et la corde ou le bâton forcent bientôt l'infortuné à l'obéissance.

Dans le but, avoué par le schah, de devenir le seul possesseur des richesses du royaume, on prétend qu'il est guidé par un motif indépendant de son penchant à l'avarice. Il pense que le meilleur moyen de tenir la noblesse dans la soumission est de la rendre pauvre, et il a si bien agi dans ce sens que les grands, en général, et surtout les officiers du gouvernement sont accablés de dettes.

On a souvent présenté, comme une considération en faveur des monarchies, que, dans ces gouvernemens, le peuple n'est exposé qu'aux déprédations d'un seul homme, et qu'il est plus aisé de satisfaire un homme que plusieurs. Cette considération est moins réelle que spécieuse : il serait aisé de le prouver : mais un fait est souvent plus concluant que le raisonnement le plus so-

lide ; on pourrait croire, par exemple, que l'avarice du roi de Perse trouve un aliment suffisant dans les extorsions qu'il exerce sur ses ministres et ses officiers ; il n'en est rien : cette avarice fait sentir son influence dans les villages les plus éloignés et sous les plus pauvres chaumières. Chaque employé du gouvernement traite le dernier de ses subordonnés comme il est traité lui-même par le souverain. Dans un état tel que la Perse, l'emploi de percepteur des taxes ne peut être que très-lucratif, et il est ordinairement concédé pour tenir lieu d'un arriéré de solde long-tems attendu. Une lutte continuelle existe entre les gouverneurs des provinces, toujours disposés à exiger au-dessus de ce qu'on doit, et les cultivateurs qui emploient toutes les ruses possibles pour ne pas payer, même la contribution légale. Il s'en suit que ces derniers remettent rarement leur cote sans y être contraints par une assignation pour laquelle les porteurs exigent d'abord un droit particulier qu'il faut payer avant de parler du fond de l'affaire. Les villageois trouvent qu'il est de leur intérêt de satisfaire avant tout à ces premières réclamations, quoique ce ne soit pas le moins difficile. Mais il ne faut pas croire que cette partie du butin reste entière dans les mains de l'employé subalterne. Le ministre a calculé d'avance ce que chaque village rapportera, a fait son marché en conséquence, et a désigné la portion qui doit lui revenir. Cependant l'argent qu'il retire n'est point arrivé encore à sa dernière destination ; il est obligé d'en dégorger de tems à autre une partie dans le trésor royal, et, par conséquent, chaque acte arbitraire du souverain pèse doublement sur les malheureux paysans, malgré leur éloignement de la sphère où il exerce sa tyrannie. Les gouverneurs sont continuellement occupés à battre, à pressurer, à torturer les

rayas sous leurs ordres, afin qu'il reste quelque chose pour satisfaire leur cupidité, après avoir assouvi l'avarice royale.

La taxe rurale était autrefois le dixième du produit net, mais les cultivateurs étaient soumis à diverses taxes supplémentaires, qui pouvaient s'élever à un autre dixième. L'impôt régulier est fixé maintenant au cinquième, mais le *saderant* ou impôt extraordinaire est ce qu'il y a de plus onéreux. Il comprend toutes les dépenses imprévues faites par le gouvernement, et comme le revenu royal est absorbé par l'entretien des trois cents femmes du monarque et de leurs familles, et par les émolumens de ses gardes, tout le reste est à la charge des rayas. On ne dépense pas pour les établissemens publics une seule obole, de toutes les sommes qui passent dans les mains du Schah. Ce qui n'est pas dévoré par les besoins royaux, est dépensé en costumes magnifiques donnés à ceux que leur rang autorise à paraître devant le *père du monde*. Les Rayas paient jusqu'aux charités de leur souverain. S'il désire se populariser dans un canton, il ordonne d'envoyer une somme quelconque à une mosquée, ou de réparer un caravenserail, mais il est bien rare qu'il en fasse lui-même la dépense.

Il est d'usage en Perse de considérer les étrangers d'un rang élevé comme les hôtes du roi. Un officier appelé le *Mehmandar* est chargé de les accompagner et de remplir, auprès d'eux, les fonctions qu'exerçaient jadis les pourvoyeurs auprès de nos souverains, quand ils parcouraient leurs états. Cet emploi, extrêmement lucratif, donne les plus grandes facilités pour dépouiller le peuple, et ne s'obtient qu'au moyen d'une forte rétribution. Le ministre l'accorde ordinairement à l'une de ses créatures, en se réservant les deux tiers du butin. Le Mehmandar qui accompagna une députation anglaise, de Schiras à

Ispahan, acheta sa nomination deux cents tomans (1). Le voyage devait durer dix jours, et l'impôt légal à prélever en cette occasion, n'était que de trois tomans par jour. On peut évaluer, d'après cela, combien de fois cet impôt devait être perçu. Aussi il arrive assez fréquemment que lorsque les grands et les officiers du gouvernement voyagent pour le lever, dans toute la ligne qu'ils parcourent, les villages sont totalement abandonnés, et que des cantons entiers sont ruinés pour long-tems. Kâsim Khan, un des gendres du roi, se rendant à Shiras, s'arrêta à Deh-Girdon, misérable village qui se trouvait sur sa route, et y fit demander des sorbets et des confitures, dans le seul dessein de se procurer de l'argent. Les villageois répondirent qu'ils ne connaissaient pas même le nom de ce qu'on leur demandait, et finirent par prendre la fuite. Là-dessus le Khan mit le village au pillage, détruisit la récolte, et brûla toutes les maisons.

Le gouvernement des provinces est ordinairement donné aux fils du roi, jeunes gens dissolus, pour qui un semblable poste n'est qu'un établissement, et qui ont sous leurs ordres des ministres gérans et responsables. Le roi et le conseil fixent d'abord une somme à exiger de la province pour le trésor, indépendante des dépenses nécessaires à l'administration et à la solde des troupes. Après cela, il est permis au prince et à ses ministres de faire autant de perceptions qu'ils peuvent. Comme chacun de ces princes a des prétentions au trône, où il ne se fait pas scrupule de monter en se frayant un chemin sur le corps de ses frères, le seul objet de son administration est d'amasser l'argent qui doit lui servir dans la lutte qu'il prévoit. Ses subordonnés mettent la même activité à se

(1) Le toman a une valeur de soixante-dix fr. de notre monnaie.

procurer les moyens de faire tête à l'orage, et les uns et les autres ont deux devoirs à remplir ; celui d'assouvir l'avarice du maître, et de satisfaire leur propre cupidité. Tout cela s'exécute aux dépens du sujet, et la plus affreuse pauvreté désole les villes et les villages. Si l'on trouve par hasard un petit nombre de paysans qui jouissent de quelques-unes des commodités de la vie, on ne doit l'attribuer qu'aux ruses et à la fraude mises continuellement en usage pour tromper l'exigeance de leurs tyrans, et qui ne peuvent manquer de réussir quelquefois. Mais au fond les exactions du gouvernement ne sont limitées que par la crainte d'exterminer les sujets, et si quelque chose doit étonner, ce n'est pas que la Perse soit dépeuplée, mais d'y trouver encore un habitant.

La seule chose qui puisse égaler l'atrocité de ces mesures, est la grossière ignorance dont elles sont la preuve. Chaque employé, n'ayant pour objet que d'absorber le plus et de dépenser le moins qu'il peut, s'appuie sur un principe qui se détruit lui-même. Si l'on découvre une mine, on ne songe pas à l'exploiter. Si un canal est nécessaire pour fertiliser le pays, on n'a garde de l'ouvrir, car le gouvernement ne fait jamais de dépenses, et les particuliers ne sont pas disposés à entreprendre un travail dont un autre retirerait tous les bénéfices. Le gouvernement produit les mêmes effets sur le commerce et les manufactures, que le soleil brûlant de la Perse sur la végétation ; pendant deux mois du printems les flancs des montagnes sont parés d'une faible verdure ; pendant le reste de l'été, tout est dévoré par la chaleur. Les améliorations se montrent à peine, qu'elles sont anéanties par les impôts et la violence. Les meilleurs ouvriers sont enlevés pour le service de la Cour, avec aussi peu de cérémonie que les marins en Angleterre pour celui des escadres. Les négocians et les marchands en dé-

tail ne sont pas plus heureux. Un de ces derniers se faisait battre journellement par ses propres domestiques, et tous ses voisins étaient accoutumés à entendre les coups accompagnés des cris : *Amaun, amaun,* je n'ai rien, je n'ai rien ! Il cherchait à se fortifier par ce supplice expérimental et préparatoire, contre celui auquel il était bien certain de ne pas échapper tôt ou tard.

Chaque pas que fait le voyageur dans le royaume offre des monumens qui attestent une population en décadence, et ces monumens ne sont pas, comme dans quelques cantons des montagnes de l'Écosse, des restes de chaumières confondus avec les rochers, et n'ayant rien qui annonce une ancienne aisance; ce sont les restes d'une industrie qui n'est plus, les débris de l'agriculture et du travail. La nature, sans être très-libérale envers la Perse, l'a cependant traitée moins sévèrement que son gouvernement qui a partout imprimé sur le sol un cachet de ruine et de dévastation. On ne répare aucune route publique, on n'en fait pas de nouvelle; on ne construit ni ponts, ni caravenserails, et ce qui a été créé pendant les courts intervalles de prospérité, dépérit à vue d'œil. Les canaux qui arrosaient les plaines qu'ils parcourent, sont comblés, les villes et villages sont en ruines, ou ne présentent que quelques maisons habitables, mais désertes et entourées de décombres. Ici, ce n'est pas l'homme qui demande au désert une terre labourable, c'est le désert qui envahit l'habitation de l'homme.

Les exactions étant la seule occupation des rois et des ministres, ce serait vainement qu'on attendrait d'eux aucun de ces bienfaits qui sont une des conditions de la soumission des peuples. L'administration de la justice, l'accord des différends, le maintien du bon ordre, ne peuvent occuper ceux qui ne voient dans le peuple qu'une bête de somme. La police, incapable d'exterminer

les voleurs qui infestent les routes, n'a que l'énergie nécessaire pour piller les voyageurs, et empêcher les malheureux villageois de passer de la tyrannie atroce d'un Kasim-Kham à celle d'un autre gouverneur qui leur laisserait au moins de quoi ne pas mourir de faim. Dans un tel état de choses, on ne doit pas s'étonner des violences qui se commettent de sujets à sujets, et des actes de résistance provoqués par le désespoir. On ne croirait pas que ce dernier résultat pût avoir lieu sous un gouvernement aussi rigoureux que celui de la Perse, si l'on ne savait que le pouvoir absolu conduit immédiatement à l'anarchie.

La dégradation morale du peuple est la triste et dernière conséquence de son gouvernement. Les passions qui dominent le souverain, quand elles sont vicieuses surtout, sont toujours les passions du peuple. Peut-être, si le roi était libéral et magnanime, le peuple aurait-il les mêmes qualités. Il est bien malheureux, dans ce cas, que ces vertus soient aussi rares sur le trône de Perse.

Dans le moment actuel il est aisé de remarquer à quel point le caractère du peuple a pris la teinte de celui du souverain. Le schah est avare ; il dépouille ses ministres qui pillent les chefs des cantons ; ceux-ci se récupèrent sur les *zabits* qui, à leur tour, dépouillent les rayas. Ces malheureux, n'ayant personne au-dessous d'eux, ne peuvent résister à la tentation de se voler mutuellement ; ainsi, depuis le roi jusqu'au dernier raya, tout Persan convoite la propriété de son voisin, cherche à s'en emparer, et ne néglige aucune ruse pour y parvenir. C'est là le type du caractère national, avec cette différence, que ce que l'homme puissant enlève par force, le marchand et le raya le dérobent par finesse. Ce qu'on leur dit de la générosité des Européens, leur paraît une fiction. Chez eux, personne ne fait un présent sans at-

tendre, en retour, quelque chose d'équivalent, et n'en reçoit sans croire que l'intérêt guide uniquement celui qui donne.

On prétend que, dans quelques cantons que leur éloignement préserve de l'influence du gouvernement, les habitans ont une probité franche et loyale, et un caractère indépendant. Partout ailleurs on voit dominer les défauts contraires, et, comme chaque individu est en même tems l'esclave abject et soumis de ses supérieurs, et le tyran de tout ce qui est au-dessous de lui, on n'aperçoit guère dans le caractère national que les deux extrêmes de l'insolence et de la bassesse.

Les Persans se distinguent des autres habitans de l'Asie, par la vivacité de leur imagination, la souplesse de leur esprit, et une intelligence plus active. Mais ces qualités qui auraient pu leur assurer des succès dans les sciences morales et dans les lettres, ne donnent lieu qu'à des ruses criminelles. Au milieu de la triste nullité de leur histoire, apparaissent quelques ouvrages de génie qui, semblables à ces plantes vigoureuses qu'on est tout étonné de rencontrer dans un désert inculte, ne servent qu'à donner la mesure de l'intelligence et des talens que le gouvernement est parvenu à étouffer.

Quelques auteurs se sont occupés à examiner si, dans la lutte des pouvoirs, il est plus avantageux de voir dominer la monarchie absolue, ou la démocratie. La révolution française a fait pencher la majorité des opinions en faveur de la première, et l'on a recherché dans l'histoire l'exemple des calamités qu'entraînent les gouvernemens populaires. Si un gouvernement de ce genre pouvait offrir quelque chose de semblable à la situation de la Perse, ce serait un sujet de triomphe pour ceux qui se plaisent à nous présenter la démocratie d'Athènes comme le point le plus juste de comparaison. Sans faire

attention à la différence qui existe entre les peuples délibérant en masse, et ceux qui confient leurs intérêts à une réunion de mandataires, l'histoire des républiques anciennes a été montrée comme un épouvantail aux nations qui désirent se gouverner par elles-mêmes, ou qui osent s'immiscer dans l'administration de ceux qui les gouvernent. Mais, supposé que la démocratie d'Athènes ait été le gouvernement le plus défectueux, on ne peut le comparer un instant à la monarchie persane.

S'il était reconnu qu'à Athènes l'existence et la propriété fussent aussi précaires qu'elles le sont maintenant en Perse, que les désordres y fussent aussi fréquens, choses dont on ne saurait convenir, il n'en existerait pas moins une circonstance qui déterminerait le choix en faveur de la république.

Subtils, spirituels, ingénieux, avantageux et turbulens, les Persans sont doués des qualités bonnes et mauvaises qui caractérisaient les Athéniens. Leur religion les place dans une position plus avantageuse, puisque leur théisme est préférable au polythéisme de la mythologie grecque. Cela posé, observons la différence qui se trouve entre deux peuples que la nature et la religion ont mis dans des circonstances à peu près semblables. Dans l'un, l'esprit humain est presque descendu jusqu'à l'état de barbarie; dans l'autre, il avait atteint une hauteur qui a été rarement égalée. Athènes était peuplée de héros, de femmes spirituelles, embellie par les arts, la poésie, les sciences et la philosophie. Trouve-t-on quelque chose de semblable en Perse?

On objectera peut-être que la multiplicité et la violence des mouvemens qu'entraîne la succession au trône, est la source de maux inouis. Mais cette circonstance même n'est que le résultat de la nullité du peuple. Partout où il a quelque pouvoir, il acquiert bientôt assez

de connaissances pour ne pas souffrir que de pareilles commotions soient fréquentes et de longue durée. En cela, et sous bien d'autres rapports, les états européens ont ressemblé à la Perse, à mesure que leurs souverains se sont plus ou moins rapprochés de l'autorité absolue. Notre pays en offre un exemple ; qu'on se rappelle les guerres de la Rose rouge et de la Rose blanche, et ce que produisirent les efforts du monarque pour s'affranchir des entraves que les lois lui avaient imposées. Pendant la suspension des parlemens, sous Charles Ier, on peut remarquer tous les caractères que présente aujourd'hui le gouvernement de la Perse. Chez nous, comme en Perse, on vit alors fendre des nez, couper des oreilles, exercer des confiscations atroces, faire un monopole ruineux pour le commerce et l'industrie, et remplacer les cours de justice par des commissions temporaires qui mettaient les citoyens à la merci des volontés du prince.

La première idée qui s'offre à l'esprit en voyant un état de choses aussi déplorable, est de se demander quelle en pourra être l'issue. Il est certain que la Perse ne renferme dans son sein rien qui puisse contribuer à améliorer sa position. C'est du dehors que doit venir le remède à ses maux, et ce remède, cruel et d'un effet incertain, ne peut être que l'invasion de quelque peuple voisin. Les tribus de l'est, qui jadis détruisirent des empires de fond en comble, et en élevèrent d'autres sur leurs débris, peuvent de nouveau réunir leurs efforts pour tenter des conquêtes, et les Persans se soumettront avec joie à tout pouvoir assez fort pour briser leurs fers. L'exemple de l'Inde les porte à croire, dit-on, que les Anglais ont le dessein arrêté de s'assurer la possession de leur pays, et l'on ajoute même qu'ils ne dissimulent pas leur désir de voir cet événement se réaliser. Mais on peut affirmer que notre situation actuelle dans l'Inde

n'a rien qui puisse donner quelque probabilité à cette opinion.

La Russie, à en juger par sa politique et sa puissance, paraît devoir plutôt influer sur le sort de la Perse. Il est certain que, si le czar se rendait maître de cet empire, ce serait y appeler l'esprit de perfectionnement qui dans ses propres états fait des progrès rapides, quoïque peu favorisés. Mais les provinces fertiles qui bordent la mer Caspienne, peuvent seules être à la convenance de de la Russie, et il n'est pas vraisemblable qu'avec la perspective des riches possessions anglaises dans l'Inde, elle cherche à disputer au schah ses tristes déserts.

Si les réformateurs de l'Arabie devenaient assez puissans pour semer, dans les royaumes voisins, des germes d'indépendance, la constitution de la Perse se fondrait et disparaîtrait insensiblement dans une dynastie Wahabite. L'invention de la lithographie, qui permet d'imprimer les dialectes de l'Orient aussi facilement que ceux de l'Europe, a renversé les barrières qui interdisaient aux Arabes l'accès de nos connaissances ; on ne prend aucune précaution contre un danger dont on n'a pas l'idée, et l'invasion de nouvelles opinions serait un torrent à l'entraînement duquel la cour de Perse n'aurait rien à opposer.

(*Westminster Review*).

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Journal d'un anglais, prisonnier de guerre, a Paris, pendant les quatre premiers mois de 1814.

(Sixième article.)

NAPOLÉON A FONTAINEBLEAU.

Le 30 mars, à dix heures du matin, l'empereur Napoléon quitta Troyes, à cheval. Il était accompagné du général Bertrand, grand-maréchal du palais ; du duc de Vicence, grand-écuyer ; de M. de Saint-Aignan ; de deux aides-de-camp, et de deux officiers d'ordonnance. Le capitaine Lamezan, l'un de ces officiers, me communiqua, le 29 juin 1814, les détails suivans sur la manière dont se fit leur voyage. Les dix premières lieues furent franchies avec les mêmes chevaux, dans un peu plus de deux heures. L'empereur n'avait pas annoncé où ils allaient. A une heure ils étaient à Sens : après s'y être reposés une demi-heure, ils continuèrent leur route dans une mauvaise cariole, et arrivèrent à minuit et demi à la Cour-de-France, qui est la seconde poste de la route de Paris à Fontainebleau. Ce village se trouve entre la neuvième et la dixième borne, à quatre lieues et demie de la première de ces villes. Là ils rencontrèrent l'artillerie et la tête de colonne des troupes qui évacuaient la capitale. Le général Belliard qui marchait avec cette tête de colonne, apprit à l'empereur l'issue de la bataille de la veille. Napoléon reçut cette triste nouvelle avec le plus grand calme, se promena sur la route, en causant avec le général Belliard, pendant environ vingt minutes; en-

voya M. de Caulincourt au quartier-général des souverains alliés ; puis, entrant dans la maison de poste, il se fit apporter ses cartes, et marqua des positions avec des épingles, dont les têtes étaient diversement coloriées, jusqu'à trois heures du matin. Alors il monta en voiture pour se rendre à Fontainebleau, et, en y arrivant, il s'enferma dans son cabinet pendant tout le reste de la journée.

Le soir, l'empereur envoya chercher le duc de Raguse qui, en quittant Paris, avait établi son quartier-général à Essonne. Le maréchal arriva le 1er avril à Fontainebleau, entre deux et trois heures du matin, et lui rendit un compte détaillé de ce qui s'était passé devant Paris, dans la journée du 30. Napoléon lui demanda si son corps d'armée occupait une bonne position, et quoique sa réponse fût affirmative, il lui donna ordre cependant de retrancher son camp. Il paraissait incertain s'il se retirerait derrière la Loire, ou s'il marcherait sur Paris. Dans l'après-midi, il se rendit à Essonne pour voir les positions du duc de Raguse, il en fut satisfait, et annonça l'intention de manœuvrer et de livrer bataille, afin de dégager Paris. Il s'occupa alors, avec le plus grand sang-froid, de faire ses plans pour l'exécution de ce projet ; mais, tandis qu'il s'en occupait, les officiers que le duc de Raguse avait laissés à Paris pour en faire la remise aux alliés, arrivèrent et lui apprirent les événemens du jour. L'empereur, en les écoutant, devint furieux. Il parla de punir cette cité rebelle, d'y rentrer de vive force, et de la laisser piller par ses soldats. Ce fut dans ces dispositions qu'il se sépara du duc de Raguse, et qu'il retourna à Fontainebleau. M. de Caulincourt était revenu dans cette ville, pendant que l'empereur était à Essonne. Son air abattu annonçait le peu de succès de sa mission.

Le maréchal Marmont me dit, qu'ayant appris alors ce qui s'était passé au sénat, il avait commencé à réflé-

chir sérieusement que le gain d'une bataille, en donnant à Napoléon les moyens d'exercer ses vengeances sur Paris, ne changerait pas la situation des alliés; que ceux-ci, à cause de la supériorité de leur nombre, devaient toujours finir par être vainqueurs; qu'en se déclarant pour le sénat, il donnerait le signal de la défection, et que l'armée impériale serait tellement réduite, que toute résistance ultérieure deviendrait impossible. Il se décida en conséquence à abandonner la cause de Napoléon, qui, même avec le corps d'armée du maréchal Marmont, n'avait pas près de lui plus de trente mille hommes.

Les têtes de colonnes des troupes que l'empereur avait laissées à Troyes, arrivèrent le 1er à Fontainebleau, à huit heures du matin, et le reste peu d'heures après. Suivant ce que me dit le général Letort, ces troupes avaient fait soixante lieues, dans deux jours et demi.

Le 2 avril, l'empereur réunit ses maréchaux et ses généraux, et leur apprit ce qui s'était passé à Paris, à l'entrée des alliés, en leur recommandant de le laisser ignorer à l'armée. Il passa ensuite en revue, dans la grande cour du château, le deuxième et le septième corps. Après avoir parcouru les rangs, où il fut accueilli avec les plus vifs et les plus bruyans transports, il fit former en cercle les officiers et les sous-officiers, et il leur dit, d'une voix ferme, que l'ennemi avait gagné trois jours de marche sur eux et que Paris avait capitulé. « J'avais offert, continua-t-il, à l'empereur Alexandre d'acheter la paix par de grands sacrifices. J'abandonnais toutes les conquêtes de la révolution et je ne demandais que la France avec ses anciennes limites. Non-seulement il m'a refusé, mais il a écouté les suggestions d'une faction composée d'émigrés auxquels j'avais accordé un généreux pardon, et de traîtres que j'avais comblés de biens. C'est par leurs perfides insinuations que l'empe-

reur de Russie a consenti à ce qu'on arborât la cocarde blanche. Mais, reprit Napoléon, d'un ton plus animé, nous conserverons la nôtre, et, dans peu de jours, je marcherai sur Paris. Je compte sur vous : ai-je tort ? » Paris ! Paris ! Paris ! tel fut le cri qui retentit dans les rangs ; et tous les soldats, animés d'un zèle sauvage, témoignaient le désir d'entrer de vive force dans la capitale et de massacrer ceux des habitans qui ne se déclareraient pas pour leur empereur.

Pendant la nuit, les officiers-généraux, au lieu de prendre du repos, délibérèrent entre eux sur les effets probables de cette détermination de l'empereur. Dans cette ville, qu'on menaçait de détruire, se trouvaient les habitations des pères, des femmes, des enfans de beaucoup d'entre eux ; sa magnificence faisait l'orgueil de leur pays ; quand bien même on parviendrait à la reprendre, la guerre ne serait point terminée pour cela, mais elle irait exercer ses ravages dans des parties de la France qui en avaient, jusqu'à ce jour, été préservées. Ces considérations les déterminèrent à ne pas marcher contre Paris, et quelques-uns d'entre eux notifièrent cette décision à l'empereur, le 3 au matin. Napoléon reconnut aussi qu'un mouvement d'indécision avait succédé parmi les simples soldats à l'enthousiasme de la veille.

Le général Letort, colonel des dragons de la garde, me dit que c'était l'opinion générale à Fontainebleau, que si Napoléon, au lieu d'annoncer son projet et de laisser à l'armée le tems de délibérer, avait, aussitôt après sa résolution prise, marché jusqu'à quatre ou cinq lieues de Paris, et que là, seulement, il eût dit aux troupes ce qui venait de s'y passer, elles s'y seraient précipitées avec furie et s'y seraient ensevelies au milieu de ses ruines. L'attaque de Paris devait avoir lieu le 5.

Le 4, le *Moniteur* du jour précédent, contenant la dé-

cision du sénat et la formation d'un gouvernement provisoire, arriva à Fontainebleau. Les maréchaux Ney, Oudinot et Macdonald convinrent de communiquer ces nouvelles à l'empereur, après la revue. Ils le suivirent en conséquence dans son cabinet où Ney lui parla du sénatus-consulte qui prononçait sa déchéance, et il ajouta qu'ils étaient dans l'intention de reconnaître les actes du gouvernement provisoire. Napoléon affecta de ne pas croire à ces nouvelles et répliqua immédiatement: « C'est faux. » Ney lui présenta alors le *Moniteur* et lui dit d'abdiquer. Napoléon prit le *Moniteur,* feignit de le lire et parut très-agité, mais il ne répandit pas de larmes, comme quelques journaux l'annoncèrent. Tantôt il cherchait à séduire le maréchal Ney, par des propos caressans, et tantôt il le menaçait avec hauteur. Il lui dit entre autres que l'armée lui resterait fidèle. L'armée, répliqua le maréchal, suivra ses généraux. L'empereur dit alors: « Que voulez-vous que je fasse? — Il n'y a, reprit Ney, que l'abdication qui puisse vous tirer de là. » Pendant cette altercation, le duc de Dantzik avait été introduit: comme Napoléon lui témoignait sa surprise des actes du sénat qu'on venait de lui communiquer, le duc de Dantzik lui dit avec rudesse: « Vous voyez ce que vous avez gagné à ne pas suivre les conseils de vos amis, lorsqu'ils vous engageaient à faire la paix. » Napoléon finit en offrant d'abdiquer en faveur de son fils, et chargea le maréchal Ney, le maréchal Macdonald et le duc de Vicence d'aller négocier sur ces bases à Paris. Les maréchaux lui promirent de revenir près de lui, et de tâcher d'obtenir ces conditions par la force des armes, s'ils ne pouvaient pas les obtenir en négociant.

Il y avait alors quatre corps d'armée à Fontainebleau, savoir: le corps du duc de Reggio, fort de six mille hommes; ceux de Ney, de Macdonald et du général Gi-

rard qui en avaient ensemble un peu davantage, et la vieille garde, qui se composait d'environ sept mille hommes. Telles étaient les seules forces disponibles que Napoléon eût, dans ce moment, près de lui.

Dans la nuit du 4, quelques officiers du corps d'armée du maréchal Oudinot aperçurent des gendarmes qui rôdaient dans ses quartiers. Ils en avertirent le maréchal et lui dirent qu'ils craignaient que ces hommes ne fussent chargés de l'arrêter. Le duc de Reggio fut alors chez l'empereur, lui parla de l'avis qu'on venait de lui donner, et l'engagea à renoncer à des tentatives de ce genre, attendu qu'on pourrait lui rendre la pareille. Napoléon devint furieux en l'écoutant, et lui tint les propos les plus injurieux. Le maréchal lui dit que, comme il n'était plus son souverain, il ne supporterait pas de pareils outrages. « Vous êtes un ingrat ! » s'écrie l'empereur. Le duc de Reggio répliqua qu'il l'avait servi avec fidélité, tant qu'il avait été de son devoir de le faire.

Le jour suivant l'empereur vint à la parade, mais, comme il fut accueilli avec quelque froideur par les officiers et même par les soldats, il rentra au palais au bout de dix minutes, et ne reparut plus devant l'armée que pour lui faire ses adieux. Le maréchal Oudinot, dans la crainte que la garde-impériale ne séduisît son corps d'armée, le fit filer sur Essonne.

Le maréchal Ney, le maréchal Macdonald et le duc de Vicence arrivèrent de Paris, le 6, entre minuit et une heure du matin. Le maréchal Ney dit à l'empereur qu'on exigeait de lui une abdication pure et simple sans autre condition que sa sûreté personnelle qu'on lui garantissait. Napoléon refusa pendant quelque tems d'y consentir. A la fin il demanda où on voulait qu'il se retirât. « A l'ile d'Elbe, avec une pension de deux millions de francs. » C'est trop pour moi, répondit l'empereur ;

puisque je ne suis plus qu'un simple soldat, un louis par jour me suffit. L'abdication fut signée, le 11, sur une petite table circulaire d'acajou, dans une pièce à deux croisées et richement tendue avec une draperie de soie rouge brochée en or. Voici comment est conçue cette pièce mémorable :

ACTE D'ABDICATION DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce, pour lui et ses héritiers, aux trônes de France et d'Italie; et qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France.

Fait au palais de Fontainebleau, le 11 avril 1814,

Signé NAPOLÉON.

Pour copie conforme,

Signé DUPONT (DE NEMOURS),
Secrétaire-général du gouvernement provisoire.

A l'audience que les deux maréchaux et le duc de Vicence obtinrent de l'empereur de Russie, le maréchal Ney témoigna quelque surprise que, dans les arrangemens que l'on venait de prendre, les sentimens de l'armée n'eussent pas été consultés. Alexandre répondit : « Je ne traite qu'avec des rois ou avec des peuples ; ici j'ai traité avec le peuple. » Ce fut le maréchal Macdonald qui défendit les intérêts de Napoléon avec le plus de chaleur et qui fit le plus d'efforts pour obtenir la régence. De tous les maréchaux, Macdonald était cependant celui qui avait été le moins bien traité par Napoléon, mais la générosité naturelle de son ame l'éleva,

dans cette circonstance, au-dessus de ses ressentimens. Ce ne fut qu'après l'abdication de l'empereur, qu'il reconnut les actes du gouvernement provisoire. Cette reconnaissance était exprimée avec simplicité et noblesse. « Dégagé de mes sermens par l'abdication de l'empereur Napoléon, je déclare, disait-il, que j'adhère aux actes du sénat et du gouvernement provisoire. »

M. Michaud, qui alors ne quittait pas M. de Talleyrand, m'a dit que, dans cette conférence, l'empereur Alexandre avait été extrêmement ébranlé par les observations de M. de Caulincourt et des deux maréchaux, malgré ce qu'il leur avait dit qu'il ne traitait qu'avec des rois et des peuples. Dominé par la crainte des résultats d'une bataille, il était toujours prêt à abandonner la cause des Bourbons et à évacuer Paris. Nous avons déjà vu que c'était le général Dessoles qui, par ses vives observations, l'avait ramené à d'autres idées.

Du 1er au 5 avril, l'empereur s'était montré en public, comme à l'ordinaire, pour passer ses troupes en revue. Pendant ces revues, on lui présentait un plus grand nombre de pétitions que de coutume. Au lieu de les donner à un officier de sa suite, comme il faisait toujours, il les gardait lui-même et les emportait dans son cabinet.

Pendant son séjour à Fontainebleau, après son abdication, Napoléon se tint constamment dans la bibliothèque, lisant ou causant avec le duc de Bassano. Quelquefois il entrait dans la galerie et parlait familièrement avec les officiers qui s'y trouvaient, sur les événemens du jour et sur ce que les journaux disaient de lui. Un jour il arriva avec une gazette à la main, et d'un air indigné, il s'écria : « Ils disent que je suis un lâche ! » En général il s'exprimait sur les événemens avec le même sang-froid que s'il n'y eût pas eu d'intérêt particulier. Le roi

restauré était souvent le sujet de ses discours. « Les Français, disait-il, l'aimeront pendant six mois ; ils se refroidiront pendant les trois autres ; et, à la fin de l'année, adieu. » Il demanda un jour d'un air de candeur, à M. Lamezan, ce que signifiaient des insinuations qu'il trouvait dans les journaux sur la mort de Pichegru, ajoutant que c'était la première fois qu'il s'entendait attribuer cette mort. En lisant un récit des mauvais traitemens qu'avait soufferts le pape, il dit : « C'est vrai, le pape a été mal traité ; plus mal traité que je ne le voulais. » En causant avec le général Sebastiani, il observa que ce n'étaient point les Russes qui l'avaient vaincu, mais les idées libérales qu'il avait trop opprimées en Allemagne.

Il aurait pu assurément faire la même observation pour la France. La pièce suivante qui m'a été communiquée par M. M.*** éditeur d'un journal quotidien, qui paraissait sous le titre de *Publiciste*, fera voir quelle direction artificielle on cherchait à donner à l'opinion. Ce journal, qui avait 3,000 abonnés, fut supprimé en 1810 par ordre supérieur, à cause de sa tendance libérale. Ses rédacteurs habituels étaient MM. Suard, Guizot et mademoiselle Pauline de Meulan, maintenant madame Guizot. Pendant les 15 mois qui précédèrent la suppression de ce journal, l'éditeur ne put jamais se procurer la vue d'une seule gazette anglaise, ni même d'un journal espagnol, quoique ces derniers fussent rédigés sous la direction de la police du roi Joseph. Les articles anglais, qui paraissaient dans le *Publiciste*, lui étaient toujours envoyés de la secrétairerie d'état ; il n'y en avait pas un seul qui ne contînt des interpolations évidentes. Les lettres particulières, adressées au *Publiciste*, étaient arrêtées à la poste, et les nouvelles qu'elles contenaient communiquées à des journaux plus favorisés. L'éditeur

du journal était obligé de se rendre tous les jours chez l'homme de lettres qui en était le censeur, pour recevoir ses instructions sur la manière dont il fallait diriger l'esprit public. Lorsque la Hollande fut réunie à la France, ce censeur dit à M. M. que c'était un acte atroce et une atteinte à la civilisation, mais en même tems il lui ordonna d'écrire une lettre, sous la rubrique de Rotterdam, qui porterait que cet événement était d'autant plus heureux pour la Hollande, qu'elle n'était plus assez riche pour entretenir ses digues, et que son commerce reprendrait une activité nouvelle, lorsque ses canaux seraient prolongés jusqu'au centre de la France, etc.

DÉFENSES FAITES AU PUBLICISTE PAR LE MINISTRE DE LA POLICE,

« D'annoncer les nominations, avant leur publication dans le *Moniteur*. De mentionner les noms anciens des provinces françaises, tels que la Normandie, le Languedoc, la Touraine, etc. De parler de la construction des bâtimens de guerre.

» De parler des accidens qui pourraient être attribués à la négligence de la police, tels que les meurtres, les vols, les incendies; des personnes tuées dans les rues par des voitures ou la chute des pots de fleurs et des tuiles, etc. Défense également de parler des suicides qui pourraient être considérés comme des signes de la misère publique.

» Défense de parler des inondations, des orages, etc. Il y eut une inondation considérable, dans le département de l'Ain, au printems de 1810, dont l'éditeur du *Publiciste* reçut l'ordre exprès de ne pas parler, afin qu'on ne pût pas supposer qu'il y eût quelque partie de l'empire en souffrance.

» Défense de parler des mouvemens des armées et même de ceux des officiers de marque; de critiquer les

monumens publics érigés par ordre du gouvernement. Plusieurs de ces monumens avaient été commencés en tems de guerre, mais lorsqu'on les dégageait de leurs échafaudages, il arrivait souvent qu'on était en paix avec les puissances dont ils devaient rappeler les défaites. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1810, lorsque l'arc de triomphe du Carrousel fut découvert, on était en paix avec l'Autriche, dont ce monument représentait les revers. Le *Publiciste* reçut l'ordre de n'en parler que comme objet d'art, et de ne faire aucune mention des inscriptions et des bas-reliefs.

» Défense de se servir jamais du mot de Pologne, en parlant du grand-duché de Varsovie, et de mentionner la marine suédoise. Ordre, lorsqu'on rapportait des engagemens entre les Anglais et les Danois, de dire toujours que ces derniers avaient été vainqueurs.

» Défense de copier les articles des journaux des départemens voisins de l'Espagne, relatifs à la guerre de la Péninsule. Cette défense avait été faite à l'occasion d'un article du journal des Landes copié dans ceux de Paris, et qui disait que les Espagnols avaient été repoussés dans la vallée d'Aran, par des gardes nationaux de ce département; ce qui faisait voir que les Espagnols étaient en force sur la frontière.

» Défense de parler des succès des Russes sur les Turcs, ce qui aurait constaté la force de la Russie, et en même tems de mentionner les avantages des Turcs, attendu qu'à cette époque (1810), la Porte était disposée à se quereller avec la France. Ordre de parler toujours de M. Adair, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Constantinople, comme *d'un vil intrigant.*

» Défense de parler de l'état prospère dans lequel se trouvaient les colonies russes du sud de l'Europe, et ordre de dire que les ouvriers qui y étaient allés, avaient

été trompés, qu'ils cherchaient les moyens de retourner dans leurs contrées respectives, et qu'on en voyait plusieurs qui revenaient en mendiant sur la route.

Le *Publiciste* avait reçu une lettre du professeur Rehfuss, de Stutgardt, homme d'un véritable mérite, contenant un état détaillé des forces russes qu'il estimait à 1,300,000 hommes. Là-dessus, lettre menaçante des bureaux de la police, avec injonction de contredire ce document. On fut en conséquence obligé de faire une lettre de Riga, portant que cette pièce avait été fabriquée par un de ces écrivailleurs allemands, qui s'amusent à peupler le monde à coups de plume.

» Défense de copier un article des journaux allemands qui portait que, dans un voyage qu'avait fait la famille impériale d'Autriche, elle n'avait voulu recevoir aucune fête, et qu'elle avait vécu avec la plus grande simplicité.

» Défense absolue de mentionner le nom de l'impératrice Joséphine et celui de madame de Staël. Ordre de ne parler de Gustave IV, que comme d'un insensé. Défense de citer jamais les éloges de la reine de Prusse dont les journaux allemands étaient remplis.

» Ordre de faire un article sous la rubrique de Berlin, portant que la nouvelle du mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise y avait fait meilleur effet, ce qui prouvait que les dispositions des Allemands étaient changées, et qu'ils commençaient à sentir leurs véritables intérêts; car, quelque tems auparavant, cette nouvelle y eût été fort mal accueillie.

» Défense de répéter un article des journaux allemands qui portait que l'impératrice Marie-Louise avait beaucoup pleuré en quittant sa famille.

» Ordre de ne pas insérer une adresse de la ville de

Strasbourg, présentée par le maire à cette princesse, attendu que l'on y disait que les Strasbourgeois considéraient les Allemands comme des demi-compatriotes.

» Ordre de tourner en ridicule la deuxième classe de l'Institut (Académie Française) ainsi que les prix décennaux, afin de déconsidérer les gens de lettres, pour les empêcher de prendre trop d'importance. »

Peu de jours après son abdication, Napoléon se promena dans le jardin du château, pendant deux heures, avec le maréchal Macdonald, qui continuait à lui témoigner le même intérêt. Il lui dit que, pendant 12 années, il avait reçu des bulletins journaliers de tout ce que faisait Louis XVIII ; que c'était un honnête homme ; que la facilité qu'il avait eue, pendant son séjour en Angleterre, d'en étudier les belles institutions, lui serait fort utile en France ; que pour lui, il ne resterait pas pendant long-tems à l'île d'Elbe, et que probablement il irait en Angleterre pour observer le jeu et le mécanisme de ces mêmes institutions. Effectivement sir Edward Paget et lord Louvaine, qui étaient alors à Paris, me dirent que lord Castlereagh leur avait appris que, conformément à cette idée, Napoléon lui avait écrit pour lui demander l'autorisation de se retirer dans la Grande-Bretagne, qu'il considérait comme le pays des idées généreuses et libérales.

Il remit des lettres de recommandation à plusieurs de ses officiers, lorsqu'ils vinrent prendre congé de lui. Dans celle qu'il donna à M. de Caraman, un de ses officiers d'ordonnance, se trouvait ce passage : « J'autorise M. de Caraman à me quitter. Je ne doute point que son nouveau souverain n'ait d'utiles services à tirer de lui, et à se louer de son zèle, de ses talens et de son dévouement. » La lettre qu'il remit à M. Lamezan était conçue dans

des termes à peu près semblables. Il écrivit au général Kosakowski : « Je déclare avec plaisir, mon cher général, que vous m'êtes resté attaché et fidèle jusqu'au dernier moment. » Il dit à M. de Caraman qu'il n'avait jamais eu le tems d'étudier, mais qu'il le pourrait maintenant, et qu'il se proposait d'écrire ses mémoires.

Isabey avait fait un portrait à l'aquarelle, de l'impératrice Marie-Louise et de son fils, qu'elle présenta à l'empereur le premier jour de l'an 1814. Ce portrait se trouvait alors dans les mains d'Isabey, qui, ayant appris par M. de Caulincourt que Napoléon avait témoigné le désir de l'avoir, s'empressa de partir pour Fontainebleau où il arriva à midi. Lorsqu'il fut introduit dans le cabinet de l'empereur, il y trouva le général Bertrand et le duc de Bassano. En le voyant, Napoléon s'écria : « Ah ! Isabey ! quelles nouvelles ! » Isabey répondit qu'il était venu pour le remercier de toutes les bontés qu'il avait eues pour lui, et qu'ayant su, par le duc de Vicence, qu'il désirait avoir le portrait de l'impératrice, il le lui apportait. Napoléon, en le recevant, se contenta de dire : C'est bien.

Comme Isabey portait l'uniforme de lieutenant de grenadiers dans la garde-nationale, l'empereur lui dit : « Est-ce que vous êtes dans la garde-nationale ? » Il répondit que, quoiqu'il eût un fils, dans l'armée, qui s'était battu dans les plaines de la Champagne et dont il ignorait le sort (1), il avait cependant voulu servir lui-même dans Paris. Napoléon ne faisant aucune réponse, Isabey se retira.

Le 16, les commissaires qui, conformément au désir de Napoléon, devaient l'accompagner jusqu'au point d'embarquement, arrivèrent à Fontainebleau. Lorsqu'ils

(1) Il apprit plus tard qu'il était mort.

se présentèrent chez l'empereur, il les reçut séparément. Il donna une audience de cinq minutes au comte Schouvaloff, commissaire russe, ainsi qu'au général Koller, commissaire autrichien. Celle du comte de Waldbourg-Truchess, commissaire prussien, ne dura qu'une minute. Mais il passa un quart d'heure avec le commissaire anglais, sir Neil Campbell. Il ne cessa pas de donner les mêmes marques de distinction au colonel Campbell, pendant toute la durée du voyage. A cette première audience, il lui dit qu'il avait cordialement haï les Anglais, mais qu'il était convaincu maintenant qu'il y avait plus de générosité dans leur gouvernement que dans tous les autres. Il témoigna quelque surprise que Marie-Louise ne fût pas venue le voir avant son départ. Il paraissait désirer beaucoup se rendre à l'île d'Elbe sur une frégate anglaise. Le colonel Campbell écrivit à cet effet à lord Castlereagh, et il en reçut une réponse favorable.

Le départ de l'empereur devait avoir lieu, le 20, à huit heures du matin; et les voitures étaient attelées à cette heure. La garde impériale était en ligne dans la grande cour appelée le *Cheval blanc*, et une foule immense composée de toute la population de Fontainebleau et des villages voisins, se pressait autour du château. Mais, à huit heures du matin, le colonel Campbell fut introduit près de lui; il n'était pas encore habillé et sa barbe n'était point faite. A onze heures, le général Bertrand observa que tout était prêt pour le départ. L'Empereur répondit avec hauteur : « Est-ce que je dois régler mes actions sur votre montre? Je partirai quand il me plaira; peut-être pas du tout. »

Les commissaires attendaient dans l'anti-chambre du cabinet de Napoléon, qui s'entretenait avec M. de Flahaut et le général Ornano. Le général Bertrand annonça

enfin l'empereur. Les personnes qui se trouvaient dans l'anti-chambre se rangèrent de chaque côté, selon l'étiquette ordinaire qu'on observa jusqu'au dernier moment. La porte s'ouvrit ; Napoléon parut, mais rebroussa chemin tout à coup. Quoiqu'il eût dit à sir Neil Campbell qu'il avait pensé que, dans sa situation, il était plus magnanime de vivre que de mourir, cependant le colonel s'attendait à chaque instant à entendre le bruit d'un coup de pistolet. Mais Napoléon ne tarda pas à reparaitre ; il traversa rapidement la galerie, et, à midi, il descendit les marches du grand escalier de la cour. Dès qu'il parut, les tambours battirent au champ ; d'un signe imposant de la main, il leur fit faire silence ; puis, s'avançant vers sa garde, il parla en ces termes :

« Officiers, sous-officiers et soldats de la vieille garde, je vous fais mes adieux ! depuis vingt-ans je suis content de vous. Je vous ai toujours trouvés sur le chemin de la gloire.

» Les puissances alliées ont armé toute l'Europe contre moi : une partie de l'armée a trahi ses devoirs, et la France elle-même a cédé à des intérêts particuliers.

» Avec vous et les autres braves qui me sont restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre civile pendant trois ans ; mais la France eût été malheureuse, et ce n'était point là le but que je m'étais proposé. Je devais donc sacrifier mon intérêt personnel à son bonheur : c'est ce que j'ai fait.

» Je ne puis vous embrasser tous, mais j'embrasserai votre chef. Venez, général ! (le général Petit qu'il embrassa.) Qu'on m'apporte les aigles ! (il prit un aigle, le pressa vivement sur son cœur, et l'embrassa avec émotion.) Cher aigle, que ces baisers retentissent dans le cœur de tous mes soldats !

» Adieu, mes braves, adieu, mes enfans ! »

Les yeux de Napoléon étaient humides. Toute la garde pleurait. L'émotion avait gagné jusqu'au colonel Campbell, qui fondait en larmes. L'empereur monta dans une voiture avec le général Bertrand. Cette voiture était précédée d'une autre où était le général Drouot, et suivie des quatre voitures des commissaires. Huit autres, avec les armes impériales, se trouvaient derrière : elles étaient remplies des officiers et des gens de l'empereur.

Dans peu d'instans les voitures disparurent; la garde se mit en marche pour sortir du château et la foule s'écoula en silence. (*London Magazine*).

(La suite au numéro prochain.)

VOYAGES. — STATISTIQUE.

PROMENADES DE WATERTON DANS L'AMÉRIQUE DU SUD ET AUX ÉTATS-UNIS (1).

Un beau matin, au commencement de l'année 1812, Charles Waterton, de Walton Hall, près Wakefield, gentilhomme catholique jouissant d'une fortune considérable, fatigué de nos cercles à la mode et des insipides observations météorologiques, qui font la base des conversations que l'on y tient, quitta sa demeure et tous les agrémens dont peut jouir un gentilhomme du Yorkshire, ceux que procurent une femme et des enfans exceptés,

(1) *Wanderings in South America, the north-west of the United-States, in the years* 1812, 1816, 1820 *and* 1824. *With original instructions for the perfect preservation of birds, etc., for cabinets of natural history.* By Charles Waterton, esq. London. 1825.

« pour errer, comme il nous le dit, dans les déserts de Demerary et d'Essequabo, jusqu'aux frontières de la Guyane portugaise, réunir une certaine quantité des poisons *wourali* les plus énergiques, et pour prendre et empailler les beaux oiseaux qui abondent dans cette partie de l'Amérique du Sud. » Les différens objets qu'il avait en vue, furent remplis sans autre inconvénient qu'une bonne fièvre tierce, à laquelle il paraît qu'il attachait fort peu d'importance, quoiqu'elle durât encore trois ans après son retour en Angleterre.

Ce qui prouve au reste que cette maladie n'avait pas fort ébranlé sa constitution, c'est qu'au printems de 1816, nous le voyons partir de nouveau pour ses belles forêts de la Guyane. Après y avoir passé six mois, il revint chez lui « avec plus de deux cents *specimen* des plus beaux oiseaux, et une connaissance à peu près exacte de leurs mœurs et de leurs habitudes. » Cette seconde expédition fut encore plus heureuse que la première, puisque rien n'avait altéré la santé du voyageur, si ce n'est une fièvre quarte qui se dissipa presqu'immédiatement après son apparition.

Mais il n'était pas au pouvoir de M. Waterton de rester chez lui. La Guyane, pour nous servir de son expression, bourdonnait toujours à son oreille, et en conséquence il partit une troisième fois pour Demerary, au commencement de 1820. Après un séjour de plusieurs mois, il en revint sain et sauf, avec une précieuse collection d'objets d'histoire naturelle choisis dans les trois règnes, et un choix d'œufs de différens oiseaux qu'il avait réunis et conservés d'une manière particulière, afin de les faire éclore dans la Grande-Bretagne, et d'enrichir son ornithologie de nouvelles espèces. Malheureusement un employé des douanes mit la main sur toute la collection, et garda les œufs jusqu'à ce qu'ils fussent

gâtés. Ce ne fut qu'après un tems considérable et beaucoup de démarches inutiles, que la trésorerie décida que tous les articles que M. Waterton destinait à des institutions publiques, devaient entrer libres de droits; mais il fut obligé de payer pour ceux qu'il se réservait.

Ce désagrément inattendu diminua tellement son ardeur, qu'il put voir s'envoler le coucou et l'hirondelle, pour les pays chauds, sans diriger ses regards vers le sud. « Pendant trois ans, dit-il, je restai dans nos tristes climats, sans songer à en partir. » Heureusement pour lui et pour ceux qui aiment l'histoire naturelle, l'admirable ouvrage de Wilson sur l'ornithologie des États-Unis, ouvrage dont aucune publication analogue de l'ancien continent n'égale l'exactitude et la magnificence, vint ranimer l'ardeur expirante de M. Waterton, et il s'embarqua en 1824, pour New-York.

Son but en voyageant aux États-Unis était de s'occuper de la recherche des punaises, des ours et des buffles qui y sont indigènes. Le lecteur partagera sans doute la douleur qu'il éprouva, quand, au lieu de ces aimables créatures, il ne rencontra que des hommes civilisés et de jolies femmes. Aussi s'empressa-t-il de quitter une contrée aussi peu intéressante, et il se rendit, pour la quatrième fois, dans ses forêts chéries de Demerary. Il en est encore revenu en bonne santé, et avec beaucoup d'additions très-importantes pour son musée. Nous ignorons si cet oiseau de passage se remettra en route une cinquième fois, mais la dernière phrase de son livre paraîtrait l'indiquer :

« And who knows how soon, complaining,
Of a cold and wifeless home
He may leave it, and a gain in
Equinoxial regions roam? »

Le lecteur doit bien se garder de conclure de l'empres-

sement avec lequel M. Waterton s'était éloigné de la société qu'il avait rencontrée dans l'Amérique du Nord, qu'il est d'une humeur chagrine et anti-sociale. Au contraire, chaque page de son livre annonce un esprit de douceur et de bienveillance, une égalité de caractère, une simplicité de cœur à laquelle on ne peut guère comparer que le petit volume de l'aimable Isaac Walton, ce prince des pêcheurs. Nous pourrions citer un grand nombre de passages qui prouvent cette tendresse de cœur dont il a été si libéralement doué par la nature. C'est ainsi que dans son épître *à son ami lecteur*, sur les moyens de former des collections d'histoire naturelle, il dit : « Lorsque tu as tué une couple de colombes, afin d'être à même de faire une description exacte de leur espèce, tu dois bien te garder d'en tuer une troisième par pur divertissement ou pour montrer que tu es un habile tireur. » Assurément il n'y pas de préserves ou de battues dans les domaines héréditaires de Walton Hall. A la fin de ses instructions pour la conservation des oiseaux, il dit encore : « Si ces observations devaient faire détruire des animaux sans aucun but utile ; si elles devaient vous pousser à détruire le jeune chanteur qui gazouille à votre porte ; la mère, lorsqu'elle réchauffe ses petits dans son nid, ou le père, lorsqu'il apporte dans son bec la nourriture nécessaire pour les faire vivre, alors je serais inconsolable de les avoir écrites ! » Après avoir dit au collecteur d'oiseaux que, lorsque la nuit le surprendra dans les bois, le ver luisant pourra lui servir de chandelle, il ajoute : « Pose-le sur ton livre de poche, de manière à ne pas le blesser ; et il te donnera toute la lumière dont tu as besoin. Lorsqu'il ne te sera plus nécessaire, remets-le doucement sur la première branche que tu trouveras ; c'est là l'unique récompense qu'il demande pour les services qu'il t'a rendus. » Certes la sensibilité de notre

oncle Tobie (1) lui-même pâlirait devant celle qui respire dans le passage suivant :

« Dans tout le trajet de Buffalo à Quebec, je ne rencontrai qu'une seule punaise, et encore je ne puis certifier qu'elle appartînt aux États-Unis. En descendant le Saint-Laurent dans un bateau à vapeur, je sentis quelque chose sur mon cou, et, en y portant la main, je m'aperçus que c'était une petite punaise informe. J'ignore si elle allait des États-Unis au Canada, ou du Canada aux États-Unis, et si elle avait profité de mes épaules pour traverser le fleuve. Quoi qu'il en soit, je pensais à mon oncle Tobie et à son papillon; et, au lieu de la déposer sur le bâtiment, et de placer mon doigt directement sur elle, je la mis doucement parmi le bagage qui était près de moi, en faisant des vœux pour qu'elle profitât de la première occasion de débarquer. »

Si l'humeur de notre voyageur est, comme on le voit, un peu bizarre, dans aucun cas elle n'est morose. Lorsqu'il est aux États-Unis, il trouve tout sur une grande échelle, excepté les taxes. Il assure que les idées de celui qui les parcourt, s'agrandissent en proportion des objets qu'il contemple, et c'est ainsi qu'il explique la fantaisie qu'il eut, pendant qu'il y était, de tenir son pied foulé sous le saut du Niagara, tandis qu'en Angleterre il eût été réduit à le placer sous le jet d'une pompe. « Peut-être, ajoute-t-il, y avait-il un extrême orgueil à vouloir dire au monde que j'avais été guéri d'une foulure par une chute d'eau qui décharge 670,255 tonneaux par minute. » Ce malheureux pied lui fit perdre l'occasion de danser avec une belle dame d'Albany, qui paraît avoir fait une impression profonde sur son cœur. Mais ce qui le mortifia davantage, c'est que sa foulure fut prise, par

(1) Personnage d'un roman de Sterne.

les hommes et les dames réunis à Niagara, pour la goutte. Notre sobre et chaste voyageur ne put s'empêcher de s'indigner contre cette supposition, en se rappelant ces vers :

« Membrifragus Bacchus cum membrifragâ Cythereâ
Progenerant gnatam membrifragam podagram. »

Heureusement il y avait un album sur la table, ce qui lui permit d'expliquer la véritable raison pour laquelle il boitait. Voici ce qu'il écrivit :

« C. Waterton, de Walton-Hall, du comté d'York, en Angleterre, arriva au saut du Niagara, en juillet 1824 ; malheureusement

« He sprained his foot and hurt histoe
On the rough road near Buffalo
Iss quite distreses him to stagger a
Long the sharp rocks of famed Niagara (1). »

Quoique M. Waterton soit un mauvais poète et qu'il pèche contre la quantité pour attraper une rime, cependant il aime beaucoup Horace, et il paraît qu'il trouvait grand plaisir à le lire sous les immenses ombrages des forêts de Demerary. En général il cite ses classiques avec assez de succès. Si les passages qu'il transcrit dans son texte, sont quelquefois des lieux communs, la manière dont il les introduit, est en général singulière et divertissante.

Maintenant que nous avons donné quelque idée du caractère de notre auteur, nous allons parler de son livre qui n'est pas seulement agréable, mais qui est rempli de faits curieux sur l'histoire naturelle, et principalement sur la zoologie des régions équinoctiales de l'Amérique

(1) Il heurta son talon et foula son pied sur les rocs raboteux de Buffalo, ce qui le fit chanceler sur les roches escarpées du fameux Niagara.

du sud. Nous sommes bien loin de blâmer M. Waterton de s'être servi des noms du pays ou des désignations vulgaires, au lieu des désignations plus en vogue parmi les savans, des nomenclatures linnéennes; car celles auxquelles il a donné la préférence sont beaucoup plus claires pour la généralité des lecteurs. Pendant qu'il résidait dans les profondeurs de ces magnifiques forêts, M. Waterton a profité de toutes les occasions d'étudier les habitudes de leurs superbes et nombreux habitans, et de rectifier les erreurs accréditées sur leur compte. A l'aide de quelques expressions pittoresques, il a parfaitement caractérisé ces brillantes productions du règne animal; il les a tous peints au milieu de leurs habitudes et de leurs modes d'actions accoutumés, et il a indiqué de nouveaux moyens très-ingénieux pour les conserver après leur mort. Il parle légèrement des fatiques auxquelles il s'est volontairement exposé, et ne fait pas parade de l'intrépidité dont il a fait preuve au milieu des dangers de toute espèce qui l'ont assailli.

« Afin d'étendre le domaine de l'histoire naturelle, j'ai erré dans les parties les plus sauvages des régions équinoxiales de l'Amérique du sud. J'ai attaqué et tué un moderne Python, et je suis monté à cheval sur le dos d'un crocodile, situation bien différente de celle d'un petit maître qui caracole devant les beautés réunies à Hyde-Park. Seul, et les pieds nus, j'ai fait sortir d'affreux serpens de leurs retraites. J'ai gravi les arbres les plus élevés pour découvrir les vampires et les chauve-souris dans les creux où ils se cachent. Sous les rayons d'un soleil de feu ou les torrens d'une pluie diluvienne, je me suis enfoncé dans l'épaisseur de la forêt pour me procurer des échantillons que je n'avais pas encore. J'ai suivi les animaux les plus sauvages sur les montagnes, dans les vallées, à travers des fondrières et des marais, et

le soir, épuisé par la fatigue et par la faim, je revenais à mon hamac pour prendre quelques alimens grossiers et insuffisans. »

Comme cette destruction d'un moderne Python et cette course sur le dos d'un crocodile ont, selon toute apparence, fortement excité la curiosité du lecteur, nous allons nous hâter de la satisfaire en racontant ces faits merveilleux. Peut-être feront-ils naître l'incrédulité, quoiqu'à tout prendre ils n'aient rien d'absolument impossible. Le cardinal de Retz nous dit que c'est le propre d'un esprit supérieur de distinguer entre les choses difficiles et celles qui sont impraticables. Les esprits médiocres, au contraire, regardent comme impossible tout ce qui sort du train ordinaire des choses. En racontant les prouesses de M. Waterton, nous nous servirons presque toujours de ses propres expressions.

Il désirait ardemment voir un de ces serpens nommés coulacanara, qui ont quelquefois dix-huit à vingt pieds de long, et une épaisseur monstrueuse. Lorsqu'un vieux nègre vint un jour l'avertir qu'il en avait découvert un, dans une caverne. Il fallut quelque tems pour écarter les plantes et les petits arbustes qui empêchaient d'en approcher. Les deux nègres de M. Waterton le pressaient beaucoup de le tuer, mais il voulait le prendre vivant, afin que sa peau n'éprouvât point d'altération, et de pouvoir le disséquer tandis qu'il serait encore tout frais. Il s'avança entre ses nègres dont l'un tenait une lance et l'autre un coutelas, et qui étaient tous les deux horriblement effrayés. Le corps du monstre formait de nombreux anneaux, et sa tête, qui sortait de dessous le second pli, reposait sur le sol, dans une position très-favorable au projet de M. Waterton. Il s'approcha tout doucement avec les deux nègres qui étaient toujours plus effrayés ; il saisit la lance, en frappa

le serpent derrière le cou, et, de cette manière, le fixa sur le sol.

« Dans ce moment, dit-il, le nègre qui était le plus près de moi prit la lance et la tint ferme à l'endroit où elle était, tandis que je me glissais dans l'intérieur de la caverne pour saisir la queue du serpent.

« Lorsqu'il se sentit piquer par le fer de la lance, il fit retentir l'air d'un effroyable sifflement qui causa une telle terreur à mon chien, qu'il s'enfuit en hurlant. J'eus une lutte terrible à soutenir dans l'intérieur de la caverne. Je m'étais jeté sur la queue du monstre, mais comme je ne me trouvais pas assez pesant pour la maintenir, j'appelai le second nègre et je lui dis de se placer sur moi. Ce poids additionnel me fut d'un grand secours. J'étais enfin parvenu à me saisir fortement de sa queue : après deux violentes secousses, sentant que nous étions plus forts que lui, il céda. C'était le moment de s'en assurer. Aussi, pendant que l'un de mes nègres continuait à tenir la lance et que l'autre était étendu sur moi, je parvins, non sans peine, à défaire mes bretelles, et, me glissant tout près de la bouche du serpent, je m'en servis pour la lui lier.

« Le serpent, se sentant dans une position très-pénible, tenta de recommencer la lutte, mais nous fûmes encore les plus forts. Je réussis à le faire rouler autour du bâton de la lance, et ce fut dans cette position que je l'emmenai hors de la forêt. Je tenais fortement sa tête sous mon bras, tandis que l'un des nègres soutenait son ventre, et que le troisième portait sa queue. Lorsque nous fûmes ainsi disposés, nous nous dirigeâmes lentement vers ma demeure, que nous atteignîmes après nous être arrêtés dix fois pour nous reposer, car le serpent était trop lourd pour qu'il nous fût possible de le transporter tout d'une traite. »

Ce monstre avait quatorze pieds et il avait l'épaisseur d'un boa de vingt-quatre pieds. Le jour étant trop avancé pour qu'on pût le disséquer, on parvint à le faire entrer dans un grand sac où on le garda jusqu'au lendemain.

« Je ne puis pas dire qu'il me laissa passer une nuit paisible. Mon hamac était placé dans une chambre qui se trouvait immédiatement au-dessus de celle où il était, et, comme le plancher était en fort mauvais état, dans plusieurs parties, il n'y avait aucune séparation entre sa chambre et la mienne. Il fut constamment agité. Si Méduse eût été ma femme, ma chambre à coucher n'eut pas retenti de sifflemens plus continuels et plus épouvantables. A la pointe du jour, j'envoyai chercher dix nègres qui coupaient du bois dans la forêt. C'était beaucoup plus qu'il ne fallait, mais je jugeai prudent d'avoir une force considérable pour le retenir, s'il tentait de s'échapper lorsqu'on ouvrirait le sac. »

Il n'arriva cependant rien de fâcheux ; son cou fut coupé et saigna comme un bœuf. Peu de tems après notre voyageur eut une nouvelle affaire avec un jeune coulacanara, qu'il avait vu se glisser lentement dans la forêt.

« Je calculai qu'il n'était pas assez fort pour rompre mon bras dans le cas où il se roulerait autour. Il n'y avait pas un seul moment à perdre. Je mis un genou en terre, je saisis sa queue avec ma main gauche, et, avec ma droite, je présentai mon chapeau comme un bouclier. Le serpent se retourna sur-le-champ comme pour me demander l'explication des libertés que je prenais avec sa queue. Je le laissai approcher sa tête jusqu'à environ deux pieds de mon visage, et alors, avec toute ma force, je lui assénai un coup de poing dans les mâchoires. Il fut étourdi par la violence du coup, et, avant qu'il fût remis, je l'avais saisi par la gorge, de manière à ce qu'il

ne pût pas me mordre. Je le laissai alors se rouler autour de mon corps, et je m'avançai avec ma proie, d'un air de triomphe. Il me pressait fortement, mais pas cependant de manière à m'inquiéter. »

Nous allons voir maintenant comment notre voyageur alla à cheval sur un crocodile. Ce ne fut qu'à son troisième voyage qu'il eut assez de confiance pour entreprendre ces deux travaux dignes d'un nouvel Hercule. « J'avais été, dit-il, neuf ans au siége de Troie et je n'avais encore rien à raconter à la Grèce ; *nil decimo nisi dedecus anno.* » C'est sur les rives de l'Essequébo que cette nouvelle prouesse eut lieu.

« Le soleil était couché depuis une heure. Le ciel était sans nuages, et la lune répandait le plus vif et le plus pur éclat autour de moi. Il n'y avait pas, dans l'air, un seul souffle de vent. Le fleuve roulait paisiblement son onde et ressemblait à un grand lac de vif-argent. De tems en tems on entendait les gémissemens de la chauve-souris qui ne tardaient pas à se confondre dans les rugissemens du tigre. Puis tout revenait calme et silencieux comme à minuit.

« Je distinguais, par intervalle, les cris des crocodiles au milieu de ceux du jaguar, de la chouette et des crapauds. Ce bruit était singulier et terrible. Il ressemblait à un gémissement étouffé qui aurait éclaté tout-à-coup : il était tellement fort qu'on pouvait l'entendre à une distance de plus d'un mille. L'un d'eux poussait d'abord cet horrible cri, puis les autres lui répondaient. En voyant l'air des gens qui étaient autour de moi, je vis clairement que nous pouvions nous attendre à voir un caïman cette nuit. »

M. Waterton avait amorcé un hameçon avec un gros poisson, que le caïman tâcha de manger pendant quatre nuits consécutives, sans se prendre à l'hameçon. Ayan

ainsi échoué dans toutes ses tentatives, notre voyageur traversa le fleuve et rencontra quelques Indiens. Il fit voir son hameçon à l'un d'eux, mais celui-ci secoua la tête et se mit à rire. Probablement, pensa M. Waterton, ce pauvre habitant des bois connaît quelque procédé préférable au mien, et, en effet, cette conjecture se vérifia. L'Indien fit une espèce de grapin avec quatre morceaux de bois durci qui projetaient des rameaux. Il y attacha une corde, longue de trente verges, dont l'autre extrémité était fixée à un pieu enfoncé dans le sol. Il amorça cet hameçon avec de la viande d'acouri, et le suspendit à une hauteur d'un pied au-dessus de la surface de l'eau, au moyen d'un morceau de bois disposé en travers. »

Quand tout fut ainsi préparé, l'Indien commença à frapper fortement avec une espèce de maillet sur une écaille de tortue de mer. M. Waterton lui demanda pourquoi il frappait ainsi, il répondit : « C'est pour avertir le caïman qu'il va se passer quelque chose. » Tout le monde alla se coucher, à l'exception de l'Indien, et M. Waterton lui-même se rendit à son hamac. Vers le matin, l'Indien poussa un grand cri pour annoncer que le crocodile était pris. Alors tous se dirigèrent vers le lieu de l'action. « Notre bande, dit M. Waterton, se composait de quatre sauvages de l'Amérique du sud, de deux nègres de l'Afrique, d'un créole de la Trinité, et de moi, homme blanc du Yorkshire. » La difficulté était de retirer le caïman de l'eau, sans endommager son écaille. Les Indiens ne voulaient pas qu'on le tirât par terre vivant, disant qu'il les mettrait en pièces, et ils proposèrent de décharger sur lui une douzaine de flèches. « Mais, observe notre voyageur, cela aurait tout perdu. J'avais fait plus de trois cents lieues pour avoir un caïman en bon état, et non pour en rapporter un tout mutilé. »

Il calcula que s'il prenait le mât du canot, qui avait environ huit pieds de long, et que s'il mettait un genou en terre, et qu'il présentât ce mât, comme un soldat présente sa baïonnette, il pourrait l'enfoncer dans le gosier du crocodile, lorsqu'il viendrait sur lui la bouche béante.

« Je conviendrai que je ne me sentais pas fort à l'aise dans cette situation. Mes gens tirèrent le caïman à la surface de l'eau; mais lorsqu'ils lâchèrent un peu la corde, il plongea avec fureur dans l'onde. J'en vis assez pour ne pas en tomber amoureux tout d'abord. Je dis alors que je voulais en courir le risque, et qu'il fallait l'amener à terre. Mes gens obéirent; et je vis, *monstrum, horrendum, informe, ingens.* Ce fut un moment intéressant. Je restai ferme dans ma position, en le considérant d'un regard fixe et assuré.

« Le crocodile se trouvait à quelques pieds de moi. Je reconnus qu'il était dans un état de trouble et de crainte, et, en conséquence, je laissai tomber le mât, et je sautai sur son dos. Après avoir glissé sur son écaille, je parvins enfin à me placer dans la position convenable. Puis, je saisis ses quatre jambes et les ramenant sur le dos, je m'en servis comme d'une espèce de bride.

» Il paraissait être revenu de sa surprise, et se sentant probablement dans une compagnie peu amicale, il commença à battre violemment le sable et à le faire voler avec son énorme queue. Comme j'étais tout près de la tête, je me trouvai heureusement à l'abri de ses atteintes. J'avais de la peine à conserver mon assiette, au milieu de l'extrême agitation qu'il se donnait. Ce devait être un spectacle curieux pour un spectateur désintéressé.

» Mes gens poussèrent des cris de triomphe, et ils faisaient tant de bruit que je fus quelque tems sans pouvoir faire entendre que je désirais qu'on me fît avancer davantage sur le sable ainsi que ma bête de somme. Je crai-

gnais que la corde ne se rompît, et alors il y avait tout lieu de croire que je serais tombé dans l'eau en même tems que mon caïman. Cela eut été plus périlleux que la course maritime d'Arion.

« Delphino insidens vada cærula sulcat Arion. »

» On nous tira à environ quarante verges sur la terre. C'est la première et la dernière fois que j'ai été à cheval sur un crocodile. »

Nous n'avions pas lu six pages du livre de M. Waterton, que nous vîmes que nous étions tombé dans d'excellentes mains. Quoique son style soit un peu bizarre comme son caractère, il réunit plusieurs qualités éminentes. Mais le plus grand charme de sa relation, c'est cette tendresse de cœur qui lui fait considérer avec bienveillance les animaux placés au dernier rang de l'échelle des êtres, et qui lui fait découvrir des droits à notre sympathie dans les créatures les plus repoussantes et les plus méprisées. M. Waterton est un naturaliste et un admirateur passionné des beautés de la création. L'amour de la justice est aussi dans son ame un besoin très-impérieux : c'est ce sentiment qu'il l'a déterminé à prendre sous sa protection le caractère de plusieurs animaux que l'homme a calomniés ou méconnus. C'est ainsi qu'il défend le *Charpentier*, l'*Engoulevent* (1), le *Paresseux*, et qu'il dit même quelque chose de favorable au vautour. Ceux de nos lecteurs qui souriront de la gravité du zèle avec lequel il a épousé leur cause, sans admirer en même tems l'habilité de ses défenses, et sans respecter les sentimens de bienveillance qui l'ont déterminé à s'en rendre l'avocat, ne sont pas dignes de lire les extraits que nous allons faire. Pour nous, nous n'hésitons pas à dire que

(1) Caprimulgus.

quand bien même son apologie du Paresseux aurait été l'unique résultat de ses promenades dans l'Amérique du sud, il aurait encore bien mérité des naturalistes et de la nature, pour avoir placé, dans son véritable jour, une de ses créatures les plus malheureuses et les plus mal appréciées. Ce type prétendu de l'indolence est au contraire, ainsi qu'il l'a démontré, un animal très-actif. Il ressemble à quelques égards à ces habitans des montagnes qui vivent d'une nourriture insuffisante et grossière, et ne se plaisent que dans les tourmentes et sur les chemins raboteux et difficiles. La description suivante qu'en a faite notre voyageur, est un exemple de l'art et du charme avec lesquels il sait communiquer les résultats de ses recherches dans le domaine de l'histoire naturelle :

« Ce pays est celui du Paresseux. On dirait qu'il cherche à la fois à obtenir votre pitié, par ses regards, ses gestes et ses cris. Ce sont les seules armes que la nature lui ait données pour sa défense. Tandis que les autres animaux, réunis en troupeaux ou par groupes, parcourent ensemble ces sauvages et superbes solitudes, le Paresseux est isolé et presque stationnaire, et il n'est pas en son pouvoir de vous échapper. On dit que par ses tristes gémissemens il parvient à attendrir jusqu'au tigre lui-même. Ah ! ne soyez pas plus cruel ! gardez-vous bien de décharcher votre fusil sur lui, ou de le percer d'un trait empoisonné, car c'est le plus inoffensif des animaux, et jamais il n'en a attaqué un autre !

» Quelques feuilles de l'espèce la plus commune et la plus grossière, sont tout ce dont il a besoin pour sa nourriture. Lorsqu'on le compare à d'autres animaux, ses organes paraissent à la fois insuffisans et exubérans. Il n'a point de dents incisives, et quoiqu'il ait quatre estomacs, il manque des longs intestins des animaux ruminans. Il n'a qu'un seul orifice inférieur comme les oiseaux. Il

n'a point de plantes aux pieds et ne peut pas mouvoir ses doigts séparément. Sa chevelure est plate et ressemble à du gazon desséché par les vents d'hiver. Ses pattes sont trop courtes, et la manière dont elles sont attachées au corps leur donne un aspect difforme; elles ne paraissent propres qu'à lui fournir des moyens de grimper sur les arbres. Il a quarante-six côtes, tandis que l'éléphant n'en a que quarante; ses griffes sont d'une longueur disproportionnée. Si vous vouliez marquer les supériorités relatives des animaux à quatre pattes, cette informe, cette misérable créature serait probablement placée la dernière au dernier rang.

» Ceux qui ont écrit sur ce singulier animal, ont prétendu qu'il n'y en avait aucun qui eut des mouvemens plus lents, qu'il était en quelque sorte emprisonné dans l'espace; et que lorsqu'il a consumé toutes les feuilles de l'arbre sur lequel il est monté, il se roule comme une balle et tombe sur le sol. Tout cela n'est pas exact.

» Si les naturalistes qui ont fait l'histoire du Paresseux, avaient examiné ses mœurs et ses habitudes dans le désert, ils n'auraient rien avancé de semblable. Ils auraient vu que si tous les autres quadrupèdes doivent être décrits, lorsqu'ils reposent sur le sol, c'est au milieu de la verdure des arbres qu'il faut observer celui-ci.

» Cette créature bizarre vit au fond de sombres forêts, habitées par d'affreux serpents et par des fourmis et des scorpions non moins redoutables, et que des marécages et d'innombrables buissons épineux, rendent presqu'impénétrables à l'homme civilisé. Lorsque dans les ouvrages d'histoire naturelle, on lit la description du Paresseux, il est facile de reconnaître que les auteurs de ces descriptions ne sont pas allés examiner ses mœurs dans les solitudes qu'il habite, et voir si effectivement

cet animal qui nous paraît si misérable, si mal conformé et si peu propre à goûter les biens répandus d'une main prodigue sur tous les êtres, est une erreur de la nature. Nous avons déjà dit qu'il n'avait point de plantes aux pieds ; aussi quand il cherche à se mouvoir sur le sol, il paraît très-embarrassé, et en vous regardant, il semble dire : « ayez pitié de moi, car je suis bien à plaindre ! »

» Ce sont, en général, les Nègres et les Indiens qui prennent les Paresseux, et qui les apportent aux blancs. On peut en conclure que les contes erronés que l'on en a faits, n'ont pas été composés sciemment dans l'intention de tromper le lecteur ou de l'intéresser par des descriptions singulières ; mais que ces erreurs résultent de ce que le Paresseux a été observé dans des lieux et dans des circonstances pour lesquels la nature ne l'a point fait.

» Mais nous voici maintenant dans ses domaines. L'homme ne pénètre que bien rarement dans ces épaisses et magnifiques forêts qui s'étendent de tous côtés autour de moi à de si grandes distances. C'est le moment d'observer le Paresseux. Voyons d'abord quelle est la structure de ses organes, et nous comprendrons mieux les habitudes qu'il affecte quand il est dans les lieux où l'a placé la nature. Les pattes de devant paraissent trop longues, tandis que celles de derrière sont très-courtes et ont une forme extraordinaire, assez semblable à celle d'un tire-bouchon. Il résulte de cette conformation bizarre, et de la manière dont elles sont attachées au corps, que ces pattes ne peuvent prendre une direction perpendiculaire, et le soutenir comme sont soutenus les autres quadrupèdes. Aussi, quand il est par terre, son ventre touche-t-il le sol. Mais quand bien même ses pattes ne seraient pas aussi singulièrement construites, il aurait encore beaucoup de peine à se tenir debout, puisqu'il

n'a pas de plantes aux pieds, et que ses griffes sont longues, pointues et recourbées, de manière que, lorsque son corps est supporté par ses pattes, c'est sur leurs extrémités qu'il repose, à peu près comme l'homme qui chercherait à se soutenir sur le bout des doigts des pieds et des mains. Si le sol présentait une surface polie, le Paresseux resterait immobile; mais comme il est généralement raboteux et rempli de petites protubérances formées par des pierres ou des touffes de gazon, le Paresseux fait mouvoir ses pattes, dans toutes les directions, afin de trouver quelque chose qui lui donne de la prise, et lorsqu'il y parvient, il se pousse en avant, mais avec tant de lenteur et de gaucherie, que c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'il porte. L'expression douloureuse de son regard, et les soupirs qu'il pousse, annoncent alors tout ce qu'a de pénible la situation où il se trouve.

» Il y a quelques années je gardai un Paresseux, dans ma chambre, pendant plusieurs mois. Je le faisais souvent sortir de la maison, et je le plaçais sur la terre, afin d'avoir occasion d'observer ses mouvemens. Quand le sol était raboteux, il marchait quelquefois d'un assez bon pas, en se dirigeant toujours vers l'arbre le plus rapproché; mais, lorsque je le plaçais sur un endroit de la route bien uni et bien fréquenté, il témoignait le plus grand trouble. Sa place de prédilection était le dos d'une chaise, et quand il y avait disposé ses pattes, il cherchait, par de petits cris, à attirer mon attention. Il voulait m'exprimer de cette manière, autant qu'un Paresseux peut exprimer quelque chose, quel était le genre de vie qui lui convenait.

« Le Paresseux, dans l'état sauvage, passe toute sa vie dans les arbres, et jamais il ne les quitte que par force ou par accident. La Providence a prescrit à l'homme de marcher sur la surface de la terre; à l'aigle, de s'élever

dans l'étendue; au singe et à l'écureuil, d'habiter dans la verdure des arbres ; mais ces derniers peuvent en sortir sans de grands inconvéniens. Il n'en est pas de même du Paresseux qu'on ne peut en éloigner, sans le faire horriblement souffrir. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que ce n'est point sur les branches qu'il se tient comme le singe et l'écureuil, mais par-dessous. Il est toujours suspendu aux branches, lorsqu'il se meut, qu'il se repose ou qu'il dort. Il est évident qu'il faut pour cela qu'il ait une organisation très-différente de celle des autres animaux.

» Cette organisation qui paraît si informe et si bizarre, loin d'être un mal est donc un bienfait du Ciel; il jouit de l'existence tout autant que les autres animaux, et il est une nouvelle preuve de la suprême sagesse du Créateur.

» Il faut observer que le Paresseux ne laisse pas pendre sa tête en bas comme le vampire. Lorsqu'il veut dormir il s'attache à une branche parallèle à la terre. Il saisit d'abord cette branche avec une de ses pattes de devant, puis avec l'autre; il y place ensuite celles de derrière, et il paraît parfaitement à l'aise dans cette position. S'il avait une longue queue, il en serait fort embarrassé. S'il voulait la ramener sous lui, elle gênerait ses pattes; s'il la laissait pendre, elle deviendrait le jouet des vents. Il a donc lieu de se féliciter que sa queue n'ait pas plus d'un pouce et demi de long, et c'est encore un bienfait de la Providence.

» Il y a une singularité dans sa chevelure, qui la fait différer de celle des autres animaux, et qui, je crois, n'a encore été observée par aucun naturaliste. Elle est grossière et épaisse à l'extrémité, tandis qu'à la racine, elle est plus fine que de la toile d'araignée. Sa fourrure a tellement la couleur de la mousse des arbres, qu'il est difficile de l'en distinguer, quand il est en repos.

« Le mâle du Paresseux a, sur le dos, une barre longitudinale de beaux poils noirs, qui descend un peu plus bas que l'omoplate ; de chaque côté de ses poils noirs, il en a de jaunes également très-fins, qui semblent avoir été légèrement passés au feu. Si nous examinons ses pattes de devant, nous verrons combien, par leur vigueur musculaire, elles sont propres à supporter le poids de son corps, lorsqu'il grimpe ou qu'il est en repos ; et au lieu de nous récrier sur leur difformité, comme l'a fait un naturaliste célèbre, nous devrions au contraire admirer avec quel soin la nature les a conformées, pour s'acquitter de leurs fonctions extraordinaires.

» Comme le Paresseux habite ces forêts primordiales des tropiques, où des arbres innombrables entrelacent étroitement leur feuillage, il n'est pas facile de concevoir pourquoi il ne se nourrit que sur un seul arbre, et pourquoi il le dépouille entièrement de ses feuilles. Il est impossible d'en voir de plus nus que ceux qu'il a adoptés pour sa demeure. Je suis tenté de croire que tandis qu'il achève de manger les dernières feuilles, il en vient de nouvelles sur les branches qu'il a attaquées en premier lieu, tant la végétation a d'énergie dans ces contrées brûlantes !

» Les Indiens prétendent que c'est lorsque le vent souffle, que le Paresseux commence à voyager. Dans les tems calmes il reste tranquille, probablement parce qu'il craint que l'extrémité des petites branches ne se rompe, pendant qu'il passerait de l'une à l'autre. Mais aussitôt que le vent s'élève, les branches des arbres voisins s'entrelacent fortement ; le Paresseux les suit, et il fait son voyage en sûreté. Il est rare qu'il existe un calme absolu dans ces forêts. Le vent s'élève, en général, à dix heures du matin ; il en résulte que le Paresseux peut se mettre en route immédiatement après déjeûné et faire un chemin considérable avant le dîné. En général il marche d'un

bon pas, et si, comme moi, vous le voyiez passer d'un arbre à l'autre, vous ne seriez plus tenté de lui donner l'injuste qualification de paresseux.

» Un jour que nous traversions l'Essequébo, j'en aperçus un sur le bord. Personne ne put me dire comment il était venu là; les Indiens m'assurèrent que jamais ils n'avaient vu un Paresseux dans une situation semblable. Il n'était pas venu pour boire, car au-dessus et au-dessous de cet endroit les branches des arbres touchaient l'eau, et lui donnaient des moyens d'y arriver d'une manière certaine et facile. Quoi qu'il en soit, comme les arbres se trouvaient à environ vingt verges de lui, il n'eut pas le tems de les gagner avant notre débarquement. Aussitôt que nous nous approchâmes, il se coucha sur le dos et se disposait à se défendre courageusement avec ses jambes de devant. « Ne crains rien, lui dis-je, pauvre malheureux! je ne veux pas abuser de ton infortune. La forêt est assez grande pour nous deux. Je la parcourerai par le bas, pendant que tu en suivras les sommités. Il est probable que tu n'auras pas de nouvelles entrevues avec l'homme. Ainsi, adieu.» En disant cela, je pris un long bâton; je le lui tendis, et, dès qu'il s'y fut attaché, je le plaçai sur un superbe mora qui était dans le voisinage. Il y grimpa avec une rapidité merveilleuse, et au bout d'une minute il était presqu'au sommet de l'arbre; puis, prenant de côté, il saisit la branche d'un arbre voisin, et se dirigea vers le cœur de la forêt. Je le suivis avec mes yeux, aussi long-tems que je pus, confondu de la rapidité et de la singularité de sa course. Jamais je n'en avais vus qui eussent une marche aussi prompte. »

Certes, rien n'est plus habile que cette apologie du Paresseux. D'abord il est introduit davant nous, dans une situation propre à exciter notre intérêt; M. Waterton le

représente sur la terre, théâtre habituel des douleurs de son espèce comme de celles de l'homme, et l'expression de sa physionomie annonce tout ce qu'il éprouve de pénible : « Ayez pitié de moi, car je suis bien à plaindre! » Il souffre autant de l'égalité de la route, que nous autres bipèdes nous souffrons de ses aspérités. Lorsqu'il se trouve sur un sol uni, il est comme l'Irlandais à Londres ; il ne peut faire son chemin, car il n'a pas de difficultés à vaincre. La nature ne l'a point organisé pour les aisances de la civilisation ; elle l'a placé dans des forêts impénétrables, et lui a prescrit de voyager de branche en branche, avec son ventre en l'air. Ainsi il est démontré que nous l'avons fort mal nommé, parce qu'avec notre légèreté ordinaire, nous l'avons observé hors de la sphère d'action qui lui convient. C'est pour détruire ces préjugés que M. Waterton nous le peint ensuite dans les lieux pour lesquels il est fait, c'est-à-dire dans la forêt, et qu'il nous parle de la rapidité avec laquelle il en parcourt les différens arbres, lorsque le vent en balance le feuillage ; non moins actif, mais plus innocent que le diable dans une bourasque, pour nous servir de la comparaison des matelots. Lorsque nous lisons cette description, il nous est impossible de ne pas sentir un mouvement d'affection pour un voyageur si entreprenant. Honneur donc à M. Waterton qui a su venger une des productions du Créateur les plus calomniées par l'homme !

Ce n'est pas avec moins de succès qu'il a entrepris la défense du *Charpentier :* voici le vigoureux et éloquent appel qu'il fait à notre justice et à notre raison, en faveur de cet animal.

« On a dit que, lorsqu'on donne un mauvais nom à un chien, quand bien même il ne serait pas mérité, jamais il ne le perd. Il le suit partout où il va, et il lui attire plus d'un coup, sans que personne s'interpose en sa fa-

veur. Tel a été le sort du malheureux Charpentier. Les propriétaires de bois en Europe, l'ont accusé de nuire à leurs arbres, en y faisant des creux, au moyen desquels l'eau s'introduit dans l'intérieur et ne tarde pas à les pourrir. Les planteurs de l'Amérique ont fait aussi les mêmes plaintes. Si, comme les oiseaux d'Ovide, il avait la possibilité de parler, il lui serait sans doute bien facile de se justifier. « Puissant dominateur des forêts, dirait-il à l'homme, pourquoi m'accuses-tu injustement? Pourquoi me donnes-tu la mort pour une offense imaginaire? Je n'ai jamais mangé une seule feuille de tes arbres et encore moins leur bois. Ton impitoyable bras me frappe au moment même où je te rends service. Ta vue trop courte ne te permet pas de voir, ou ton orgueil t'empêche d'observer ce que fait un petit oiseau aussi insignifiant que moi. Si tu n'es pas entièrement dépourvu de cette bonté dont tu t'attribues le privilége, de grâce donne-moi un seul jour d'attention, et examine ce que je fais. Jamais je n'ai attaqué les arbres qui sont sains; je périrais si j'essayais de le faire. L'écorce qui ne serait pas pourrie, résisterait facilement aux efforts de mon faible bec, et si je voulais la percer, je ne trouverais rien au-dessous que mon estomac pût digérer. A la vérité je visite souvent tes arbres, mais, au moyen d'un ou deux coups de bec, je vois de suite s'il y a quelque chose qui me convienne, et si tu écoutais attentivement le son que ces arbres rendent, lorque je les frappe, tu verrais tout de suite s'ils sont en bon ou mauvais état. L'écorce et le bois ne composent pas ma nourriture. Je ne vis que des insectes qui se sont déjà établis dans les arbres qui se dégradent. Lorsque le son m'a averti que la proie que je cherche s'y trouve, j'emploie des heures entières à tâcher de l'atteindre, et, en m'en occupant, j'empêche les nouvelles dégradations qu'elle pourrait faire de ce côté. C'est ainsi que je dé-

couvre ton ennemi caché qui poursuit ses ravages dans un tel secret, que tu n'en a pas le moindre soupçon. En passant sous l'arbre tu pourras voir le trou que j'ai fait afin de m'emparer de la dangereuse vermine. Je le laisse comme un signal pour avertir que cet arbre existe depuis trop long-tems. Des milliers d'insectes, engendrés par la maladie, le dévorent en silence. Hâte-toi donc de le couper, et, de grâce, épargne l'inoffensif et malheureux Charpentier! »

Faut-il dire après cela qu'à la page 138 nous voyons notre auteur s'estropier en poursuivant un Charpentier à tête rouge, sur lequel il voulait *tirer !* On ne manquera pas, sans doute, de relever cette inconséquence. Mais il faut observer que M. Waterton est un naturaliste enthousiaste, et qu'il tue les animaux, pour les farcir, non pas dans le sens de M. Glasses (1); mais afin de les rapporter au Musée britannique. Lorsqu'il décharge son fusil sur un oiseau, c'est toujours pour la plus grande gloire de son espèce.

Voici maintenant l'apologie de l'engoulevent :

« Depuis Aristote jusqu'à nos jours, l'innocent engoulevent n'a pas cessé d'être en disgrâce près de l'homme De père en fils, et de naturaliste en naturaliste, on a prétendu que c'était un voleur nocturne, qui s'alimentait du lait des troupeaux. Malheureuse créature, combien l'inattention avec laquelle on observe les faits en histoire naturelle, t'a fait calomnier, et que n'as-tu pas souffert par suite de ces méprises! Mais je viendrai à ton secours, et je n'hésiterai pas à déclarer que jamais tu n'as rien pris à l'homme, ni privé le chevreau d'une seule goutte de lait.

» C'est lorsque la lune brille que vous pouvez le mieux

(1) Auteur d'un livre de cuisine.

observer les habitudes de l'engoulevent. Vous le trouverez près des vaches, des chèvres, des moutons, sautant çà et là sous leur ventre. Approchez-vous de plus près; il n'est pas craintif, car il n'a fait aucun mal. Voyez comme les papillons nocturnes tourmentent le troupeau, et avec quelle dextérité il les saisit, lorsqu'ils se posent sous le ventre, les cuisses ou les tétines des pauvres bêtes qui en font partie. Observez également comme celles-ci restent tranquilles et comme elles sentent le prix de ses bons offices; elles ne cherchent pas à l'écraser sous leurs pieds ou à le chasser avec leur queue comme un visiteur incommode. Si vous le disséquez, et que vous examiniez son estomac, vous n'y trouverez pas de lait; il est rempli des insectes qui tourmentaient le troupeau. »

Si nous étions engoulevent nous avouons franchement que cette dernière manière de se convaincre de notre innocence, par la dissection, serait peu de notre goût. Elle rappelle beaucoup trop le jugement de Bajazet. On sait qu'une pauvre femme ayant accusé un de ses officiers d'avoir pris son lait, ce nouveau Salomon demanda au prévenu si cela était vrai. Celui-ci nia positivement le fait, et il assura même qu'il n'avait pas bu de lait pendant toute la journée. « C'est ce que nous allons voir, dit Bajazet, et il nous sera facile de nous convaincre de ton crime ou de ton innocence. Gardes, qu'on lui ouvre le ventre! » L'ouverture du ventre confirma la vérité de l'accusation. Ce fait prouve sans contredit que Bajazet était doué d'un esprit de recherche et d'investigation très-remarquable; mais peut-être annonce-t-il plus de curiosité que d'amour de la justice; car, si cet individu eût été innocent comme les engoulevens de M. Waterton, il est vraisemblable que cette manière de faire éclater la fausseté de l'accusation dirigée contre lui, quelqu'efficace qu'elle fût, n'aurait pas été fort à son gré.

Nous avons déjà dit qu'en voyageant dans la Guyane, notre auteur avait principalement en vue de réunir une certaine quantité de poison auquel on donne le nom de wourali. Une portion considérable de son livre est remplie de particularités curieuses sur ce poison extraordinaire qui se fait, avec la plus redoutable perfection, dans les solitudes où il est allé le chercher. Il est depuis longtems connu des naturalistes, et a été décrit, en Europe, dans les différens systèmes de toxicologie, sous le nom de poison de wourara. Il paraît que c'est un composé de diverses plantes, mais dont, selon le docteur Bancroft, la force est due entièrement à une seule qui est une plante grimpante. Cette assertion est confirmée par notre voyageur, qui confirme aussi ce que les différens auteurs ont dit de l'énergie de cette effrayante préparation.

Il y a, en histoire naturelle, peu de choses qui soient plus intéressantes et plus curieuses que les manières diverses dont les poisons agissent sur l'économie animale, et nous avons été très-frappés de la classification lumineuse que le docteur Paris a donnée à ces agens, dans la dernière édition de sa Pharmacologie, ouvrage qui mérite, à tous égards, la plus haute estime. Il divise tous les poisons en quatre classes : la première se compose de ceux qui agissent par le moyen des nerfs sans être absorbés ou sans exciter une inflammation locale. Cette classe se subdivise en deux autres, dont l'une comprend les poisons qui affectent le système nerveux de manière à paralyser les muscles de la respiration et à tuer par suffocation ; et dont l'autre comprend ceux qui agissent sur le cœur et détruisent par syncope. Dans la deuxième division établie par le docteur Paris, se trouvent les poisons qui agissent par la voie de la circulation, et c'est évidemment à cette division qu'appartient le poison wourara ou wourali ; il paraît qu'il entre dans le torrent

de la circulation par les veines et non, comme on l'a supposé, par les absorbans. Cela a été prouvé jusqu'à l'évidence par les expériences de M. Brodie, dans les transactions philosophiques de 1811. Il lia le conduit thoracique d'un chien, un peu au-dessus de son entrée dans les veines; le wourara fut ensuite appliqué à une blessure faite dans les extrémités postérieures, et agit comme de coutume. On se convainquit cependant, à l'ouverture du corps, que la communication avait été entièrement interrompue dans le conduit thoracique. Dans une autre expérience, le wourara fut appliqué à une extrémité inférieure et le membre fut serré fortement, pour empêcher la communication par les vaisseaux sanguins. L'animal n'éprouva pas les effets ordinaires de ce poison, et ne ressentit aucune douleur. Il est évident d'après cela que le wourara est absorbé par les veines, et qu'il est mis en contact avec le cerveau qui, par cette raison, devient incapable de communiquer le degré nécessaire d'influence nerveuse, aux muscles de la respiration, d'où il résulte que l'animal meurt asphixié. Comme le cœur n'est pas affecté, si l'action des poumons est entretenue par des moyens artificiels, l'animal peut être conservé. Une expérience faite par M. Orfila, et dans laquelle un animal fut rendu à la vie par l'insufflation des poumons, a établi la vérité de cette assertion. M. Waterton paraît avoir connu ce remède, car il place l'insufflation des poumons au nombre des antidotes; en général toutes ses expériences et ses observations personnelles tendent à confirmer les opinions que l'on avait déjà sur la nature de ce poison. Dans la troisième classe des poisons, le docteur Paris a compris tous ceux qui entrent dans la circulation et qui agissent exclusivement sur la moëlle épinière, sans affecter directement les fonctions du cerveau. L'animal que l'on a empoisonné de cette ma-

nière, meurt dans des convulsions spasmodiques. C'est à cette division qu'appartient le fameux poison de Java. La quatrième classe du docteur Paris contient toutes les substances corrosives qui désorganisent le tube intestinal, et qui tuent, en y excitant l'inflammation et la gangrène.

Mais revenons au wourali. « Au fond des déserts de Demerary et de l'Essequébo, dit M. Waterton, bien loin de tous les établissemens européens, il existe une tribu d'Indiens, connus sous le nom de Macouchi. Quoique tous les sauvages qui vivent entre le fleuve des Amazones et l'Orénoque fassent usage du wourali, les Macouchi savent lui donner un degré d'énergie particulier. Aussi les sauvages de Rio-Negro, qui connaissent à cet égard toute l'habileté de cette tribu, viennent dans les déserts qu'elle habite pour lui en acheter. On a beaucoup parlé des prodigieux effets de ce poison. Quelques personnes ont soutenu qu'ils étaient presqu'instantanés, lorsqu'une portion quelconque en était introduite dans le sang ; d'autres ont dit, au contraire, qu'ils n'avaient pas assez de force pour tuer un animal de la taille d'un homme. Les premiers ont eu le tort d'accorder trop de confiance à des contes merveilleux. »

M. Waterton ajoute qu'il faut bien se garder de croire tout ce que les Indiens racontent du wourali, et, pour faire voir combien ils en exagèrent les effets, il raconte qu'un Macouchi dit qu'il avait vu, dans une bataille, un homme qui avait été tué par le simple contact d'une flèche empoisonnée ; mais d'autres informations lui apprirent que cet homme avait eu le cœur percé de part en part. Quant à ceux qui ont soutenu que ce poison n'était pas suffisant pour tuer des animaux de la taille d'un homme, c'est qu'ils n'avaient pas eu assez de soin des flèches empoisonnées ou qu'ils avaient fait leurs essais avec des poisons d'une qualité inférieure. Il paraît que l'humidité

moisit le wourali qui, dans cet état, s'arrête sur la peau et ne pénètre pas avec la flèche.

Nous allons voir de quelle manière se compose le wourali. Il est probable que plusieurs des ingrédiens qu'on y mêle n'en augmentent pas la force, et ne produisent d'autre effet que de donner à cette redoutable composition une apparence de mystère et de charme magique.

« Lorsque l'Indien veut préparer son poison, il commence par aller à la recherche d'une espèce de vigne qui croît dans ces déserts, et qu'on nomme wourali. C'est de cette vigne qu'il emprunte son nom, et c'est elle qui en forme le principal ingrédient. Il se procure ensuite une racine d'un goût très-amer ; puis deux espèces de plantes bulbeuses qui contiennent un jus verdâtre et glutineux. Après cela, il parcourt la forêt pour avoir deux espèces de fourmi. Une de ces fourmis est noire et très-grosse, et sa piqûre est si venimeuse qu'elle donne la fièvre. L'autre est une petite fourmi rouge qui pique comme une aiguille et qui place son nid sous la feuille d'un buisson. Il introduit aussi, dans la composition, une certaine quantité du plus fort poivre indien, qu'il cultive pour cela autour de sa cabane, et il y ajoute des dents pilées du serpent labarri et du counacouchi, dont il fait provision ; car toutes les fois qu'il tue un serpent, il en arrache les dents pour les conserver. Ce mélange est ensuite placé sur le feu, et quand il commence à bouillir, l'Indien y verse une nouvelle infusion de la vigne nommée wourali, dans la proportion jugée nécessaire, et il enlève l'écume avec une feuille. Cette décoction est laissée sur le feu, jusqu'au moment où elle prend l'aspect d'un sirop épais, d'une couleur d'un brun foncé. Quand elle est arrivée à cet état, on y trempe des flèches pour en éprouver la force. Lorsqu'elle a le degré de cuisson nécessaire, on la retire, et on la verse dans

un petit vase de fabrication indienne, qu'on recouvre de deux feuilles et d'un morceau de peau de daim attaché avec une corde. On place ce vase dans la partie la plus sèche de la hutte, et on le met de tems en tems sur le feu, pour empêcher les effets de l'humidité. »

Voyons maintenant comment agit ce poison. Suivant notre auteur, il donne immédiatement la mort; mais c'est une mort sans douleur. L'animal qui a été atteint tombe dans une espèce de sommeil léthargique. Le wourali agit d'une manière si douce, que le malade ne paraît éprouver d'autre peine que la douleur momentanée qu'il a ressentie, lorsque le trait a pénétré.

« Nous en essayâmes la force, dit M. Waterton, sur un chien de taille moyenne, et nous lui fîmes une blessure à la cuisse, afin qu'aucune partie vitale ne pût être atteinte. Au bout de trois ou quatre minutes, il commença à éprouver les effets du poison; il flairait tout ce qui était autour de lui sur le sol, et regardait fixement la partie blessée. Bientôt après il chancela; après quoi, il se coucha pour ne plus se relever. Il aboya une fois, mais sans paraître ressentir de douleur. Ses cris étaient faibles et sourds, et il ne tarda pas à perdre entièrement la faculté d'en proférer. Il plaça sa tête entre ses quatre pattes; puis la soulevant un peu, il la laissa retomber de côté. Son œil devint fixe, et de tems en tems, ses extrémités éprouvaient des mouvemens convulsifs. Lorsqu'il fut couché, tantôt les battemens de son cœur semblaient être arrêtés, et tantôt ils étaient forts et rapides; ces pulsations se prolongeaient encore, quoique faiblement, lorsque déjà tous les autres organes paraissaient saisis par la mort.

» Dans le cas que nous venons de citer, la vie parut encore lutter quelques instans contre la mort; mais, dans celui que nous allons rapporter maintenant, l'animal

mourut sans éprouver une seule convulsion, et sans faire entendre aucun cri ou aucun gémissement. Cet animal était un Aï ou un Paresseux à trois doigts. Il appartenait à une personne qui faisait des collections d'histoire naturelle. Elle voulait le tuer afin d'en conserver la peau; on convint de le faire périr au moyen du wourali.

» De toutes les créatures, sans en excepter la tortue et le crapaud, le Paresseux, en apparence si mal conformé, est celui dont la vie est la plus tenace. Il existe long-tems après avoir reçu des blessures qui auraient immédiatement fait périr tout autre animal; et, quand on voit un Paresseux tué mortellement, il semble que la vie dispute à la mort chaque pouce de chair de son corps.

» L'Aï fut blessé à la jambe, et déposé sur le sol à peu de distance d'une table; il parvint à s'en rapprocher et se cramponna à un de ses pieds, comme s'il désirait d'y monter; mais ce fut son dernier effort. La vie se détruisait rapidement, quoique insensiblement, et cet animal organisé de manière à résister à la mort sous mille formes différentes, ne put résister au wourali.

» D'abord une des jambes de devant lâcha prise, et tomba de côté sans mouvement. L'autre ne tarda pas à tomber de la même manière. Les deux jambes de devant ayant perdu leur force, tout son corps se recourba, et il plaça sa tête entre ses pattes de derrière qui continuaient à adhérer à la table. Lorsque le poison eut atteint celles-ci, il glissa par terre, mais si doucement que si vous eussiez ignoré qu'il avait été blessé par un trait empoisonné, vous n'auriez jamais cru qu'il était mourant. Sa bouche était fermée, et l'on n'y remarquait ni écume, ni salive. Il n'y avait aucun *subsultus tendinum*, ni aucun trouble dans sa respiration. Dix minutes après avoir reçu sa blessure, il fit un mouvement; et, dans l'instant qui suivit, la dernière étincelle de vie s'échappa.

» Lorsque le poison commença à opérer, on eût dit qu'il avait été saisi par un sommeil léthargique, et l'on était tenté de s'écrier : « *Pressitque jacentem dulcis et alta quies, placidæque simillima morti.*

» Voilà deux preuves incontestables des effets de ce terrible poison, la mort du chien et celle du Paresseux. Mais, comme aucun de ces animaux n'était de forte dimension, il serait encore permis de douter de son action sur les animaux d'une taille plus considérable, sans le fait que nous allons rapporter.

» Un gros bœuf, du poids de neuf cents à mille livres, fut attaché à un pieu par une corde assez longue pour lui laisser la possibilité d'aller et de venir. On tira trois flèches sur lui, dont deux percèrent transversalement ses naseaux.

» Le poison agit, au bout de quatre minutes. Comme s'il sentait qu'il allait tomber, le bœuf commença par se tenir ferme sur ses jambes, et il resta tranquille pendant environ quatorze minutes. Il se mit alors à flairer le sol et fit un pas ou deux, chancela, s'affaissa sur la terre et resta étendu de côté. Son œil, qui était vif, quelques minutes auparavant, devint fixe et sombre, et, quoiqu'on approchât la main tout auprès comme pour le frapper, sa paupière ne faisait aucun mouvement.

» Ses jambes éprouvaient des mouvemens convulsifs, et sa tête se soulevait involontairement de tems à autre; sa respiration était pénible, et sa bouche remplie d'écume. Le soubresaut des tendons s'affaiblit graduellement; les parties de derrière se paralysèrent, et, deux minutes après, sa tête et ses jambes de devant cessèrent de se mouvoir. Rien n'annonçait plus la présence de la vie que les battemens toujours plus faibles de son cœur. Vingt-cinq minutes après avoir reçu ses blessures, il avait

cessé d'exister. Sa viande était très-tendre et très-savoureuse à dîner. »

Les Indiens n'emploient le wourali qu'en petite quantité lorsqu'ils vont à la chasse; c'est avec cette composition qu'ils empoisonnent les traits qu'ils lancent avec leur sarbacane. Ce simple, mais redoutable instrument de destruction, est minutieusement décrit par notre voyageur; il est fait avec un roseau creux d'environ dix pieds de long, dans lequel on introduit la flèche.

« Avec un carquois rempli de flèches empoisonnées, sur son épaule, et sa sarbacane à la main, voyez, dit M. Waterton, l'Indien Macouchi qui se dirige vers la forêt pour chercher des maroudis, des waracabos et d'autres oiseaux dont il fait sa nourriture.

» Ces oiseaux se placent, en général, dans les arbres les plus touffus et les plus élevés, mais cependant où l'Indien peut atteindre; car sa sarbacane fait voler ses traits à trois cents pieds de haut. Silencieux comme l'heure de minuit, il se glisse dans la forêt, et il marche avec tant de précaution, que les feuilles ne font aucun bruit sous ses pas. Ses oreilles sont attentives au moindre bruit, et son œil perçant comme celui du lynx va découvrir sa proie dans les ombrages les plus épais. Souvent il imite le cri des oiseaux, et, par cet artifice, il les fait voltiger d'arbre en arbre, jusqu'à ce qu'ils soient à la portée de son tube. Alors prenant un trait empoisonné il le place dans la sarbacane, et rassemble sa respiration pour le lancer.

» A environ deux pieds de l'extrémité du tube, se trouvent deux dents d'acouri qui l'aident à viser. Le trait part et vole en silence, et manque bien rarement le but vers lequel il est lancé. Quelquefois l'oiseau blessé reste d'abord dans l'arbre où il a été atteint, et, au bout de trois minutes, il tombe au pied du chasseur. S'il s'en-

vole, il ne saurait aller loin, et l'Indien, en suivant la direction qu'il a prise, est bien sûr de le trouver mort. Lors même que la blessure a été légère, le wourali se mêle promptement avec le sang et les humeurs. Quoique l'oiseau blessé reste en général trois minutes avant d'éprouver de convulsions, cependant il tombe immédiatement dans une stupeur qui se manifeste par la répugnance qu'il paraît éprouver à se mouvoir.

« Un jour nous nous procurâmes une grosse poule, et nous plaçâmes un petit morceau d'une flèche empoisonnée, entre sa peau et sa chair, afin que la blessure ne l'incommodât pas. Elle marcha pendant la première minute, mais elle marcha lentement, et ne paraissait nullement agitée. Pendant la seconde, elle resta tranquille et commença à becqueter la terre. Sa queue et ses ailes s'étaient affaissées et touchaient presque le sol. A la fin de la troisième minute, elle se coucha, incapable de supporter plus long-tems sa tête qui s'inclinait, puis se relevait, puis s'inclinait encore davantage, comme celle d'un voyageur fatigué qui sommeille debout. Ses yeux s'ouvraient et se fermaient alternativement. Elle éprouva des convulsions pendant la quatrième minute, et sa vie se termina avec la cinquième. »

Peut-être ces expériences paraîtront-elles peu d'accord avec le caractère d'humanité que nous avons attribué à notre voyageur. Mais encore un coup, il ne faut pas perdre de vue que M. Waterton est un naturaliste, et que la bienveillance qu'il éprouve pour les productions animées de la nature, est surmontée quelquefois par le désir qu'il a d'en pénétrer les mystères.

Nous nous arrêterons ici. Si nous voulions relever une faute dans un livre où nous avons trouvé tant de choses à louer, nous parlerions de l'endroit où M. Waterton se félicite « d'être parvenu à faire disparaître les traits d'une

brute et à y substituer ceux d'un homme. » L'auteur fait allusion, dans ce passage, à une gravure placée au commencement de sa relation, et qui représente une tête qu'on pourrait prendre pour celle d'un vieux brigand grec ou d'un pacha turc, mais qui est celle d'un singe dont on a alongé le nez et le menton, et resserré la bouche. Selon nous, il n'y a, dans ces métamorphoses, rien dont celui qui les opère doive s'enorgueillir. M. Waterton ajoute qu'en préparant certains quadrupèdes pour son cabinet, il est parvenu à leur donner d'un côté l'aspect d'un vieillard de quatre-vingts ans, et de l'autre, celui d'un jeune homme à la fleur de l'âge ; ou d'imprimer au front un caractère de noblesse, tandis que tout le bas du visage conservait celui d'un singe malicieux. Toutes ces métamorphoses, au lieu d'aider les progrès de l'histoire naturelle, lui sont très-préjudiciables. Ce sont des tours de force de ce genre qui déterminèrent le docteur Shaw à rejeter avec dédain, comme une mystification qu'on voulait lui faire, le premier spécimen de ce singulier quadrupède qui a le bec d'un canard, *l'Ornithorynchus paradoxus*. Nous engageons en conséquence M. Waterton, lorsqu'il publiera une nouvelle édition de ses *promenades*, de faire disparaître sa gravure comme indigne de l'un des livres les plus agréables que nous connaissions, et dont l'instruction égale au moins l'agrément.

(*Quarterly Review.*)

CAPTIVITÉ D'UN MATELOT ANGLAIS AUX ILES MARQUISES (1).

Dans le cours de l'année 1824, un navire baleinier, appelé la *Comtesse Morley*, se trouvant devant les îles Marquises, et manquant de vivres, le capitaine chargea son second, nommé Jeffrey, de descendre à terre avec quelques hommes de l'équipage, et d'en demander, en échange d'autres objets, aux naturels de l'une de ces îles. En remplissant cette mission, Jeffrey fut assez imprudent pour entrer dans l'une des huttes occupées par les naturels, qui le retinrent prisonnier. Il ne paraît pas, toutefois, qu'en le retenant ainsi, les sauvages aient eu le dessein de lui faire aucun mal; mais que, le jugeant chef de l'équipage, ils avaient espéré en tirer une importante rançon. Cette rançon qu'ils voulaient obtenir était des armes à feu et de la poudre à canon, objets qu'ils avaient témoigné vivement le désir d'avoir, et les seuls

(1) Note du Tr. Le dernier numéro contient un article emprunté au *North American Review*, rempli de détails curieux sur les îles Sandwich, qui font partie de la nouvelle division introduite dans la géographie, sous le titre de Polynésie. On y a vu qu'on donnait cette désignation collective à de nombreux groupes d'îles placés à des distances plus ou moins considérables, et dont quelques-unes sont même à mille lieues l'une de l'autre; quoique cependant, à l'époque où on les découvrit, elles présentassent le phénomène singulier d'une population parfaitement homogène, ayant la même configuration de traits, parlant des dialectes de la même langue, ayant à peu près les mêmes mœurs et les mêmes croyances religieuses, sans que ces peuples eussent aucun souvenir d'une origine commune, et qu'il fût possible de concevoir comment, avec les faibles moyens de navigation dont ils disposaient, ils avaient pu traverser des mers turbulentes, et s'établir à des distances qui mesurent quelques-uns des plus grands méridiens du globe. Le petit archipel des Marquises fait également partie de la Polynésie : nous avons pensé que les détails suivans sur cet archipel, ne paraîtraient pas sans intérêt après ceux que nous avons donnés sur les îles Sandwich.

qu'ils voulussent prendre en échange des vivres qu'on leur demandait. Les compagnons de Jeffrey, voyant que les naturels étaient réunis en grand nombre et qu'ils chercheraient vainement à l'arracher de leurs mains, se retirèrent à bord des canots sur lesquels ils étaient venus et regagnèrent leur bâtiment.

Le lendemain de cette équipée, un matelot nommé Griffiths s'offrit d'aller à terre, accompagné de quelques hommes armés, et de tenter un effort pour délivrer le prisonnier. On applaudit à cette proposition, et aussitôt on remplit deux barques d'hommes qui, sous la direction de Griffiths, partirent pour se rendre dans l'île. Dès que les insulaires les virent approcher du rivage, ils y accoururent avec leur captif et proposèrent de le rendre contre de la poudre et des fusils. Pendant les pourparlers qui eurent lieu, Jeffrey, qui y prenait part, fit entendre à ses compagnons qu'il y avait peu à compter sur la bonne foi des sauvages, et que sa délivrance serait plus sûrement accomplie au moyen d'une attaque subite qu'on dirigerait contre eux. Sur cet avis, Griffiths et ses compagnons attaquèrent les sauvages, qui furent surpris d'abord et jetés en désordre. Mais bientôt après, ces derniers furent secourus par un fort parti des leurs, armés de frondes et de bâtons. Assaillis alors par une grêle de pierres, et menacés par le nombre toujours croissant des sauvages, les matelots anglais durent plier et chercher à regagner leurs canots. Griffiths, lui-même, atteint d'une pierre à la tête, tomba sans connaissance dans l'eau et fut laissé comme mort par ses compagnons. Pendant le tumulte du combat, Jeffrey s'était adroitement esquivé; il avait rejoint les siens et s'était embarqué. L'expédition de Griffiths eut ainsi pour résultat sa propre captivité et la délivrance de Jeffrey.

En s'éloignant du rivage, les compagnons de Griffiths

eurent l'horreur de le voir relever par les sauvages et suspendu par les pieds à l'arbre le plus voisin. De même que ses compagnons, les insulaires l'avaient cru mort; chacun d'eux en réclamait déjà sa part, car ils se proposaient de le dépecer et de le partager entr'eux. Cette œuvre effroyable allait se consommer, lorsque le chef de ces cannibales, apercevant dans le malheureux matelot un reste de vie, conçut la pensée de le sauver, s'il en était tems encore, afin de tirer de ses services un parti utile. Il représenta donc à ses compagnons que cet homme entendait sans doute le maniement des armes à feu et qu'il pourrait nettoyer et remettre en état celles qu'on possédait dans l'île, et il leur proposa, en conséquence, de le descendre à terre et d'essayer, puisqu'il vivait encore, de le ranimer. Cette proposition fut agréée à l'instant, et le matelot fut rendu à la vie.

Ce chef, que Griffiths dépeint comme un vieillard vénérable, âgé d'environ quatre-vingts ans et portant une barbe flottante, le fit transporter dans sa hutte, lui donna des soins, et parut, dès-lors, le considérer comme son fils. La famille du vieillard ne se montra pas moins compatissante pour lui, et, en général, tous les individus de cette tribu de sauvages ne lui firent éprouver que de bons traitemens. Pendant le séjour qu'il fit près d'eux, il fut employé non-seulement à soigner leurs armes à feu, mais à tous les services auxquels son adresse pouvait spécialement s'appliquer; il leur indiquait des perfectionnemens dans la construction de leurs canots; il les aidait à faire leurs filets et à les raccommoder; il les suivait à la pêche et même à la guerre contre les tribus ennemies; mais, dans aucun cas, ils ne souffraient qu'il s'éloignât d'eux, et, si parfois ils paraissait quelque bâtiment devant l'île, vite ils le faisaient rentrer dans l'intérieur. Dépouillé des habits qu'il portait lorsqu'il aborda

dans l'île, il était dans le même état de nudité que ses nouveaux compagnons. Sa santé cependant vint à souffrir, tant par cette cause que par suite des alimens grossiers et insuffisans qu'on lui donnait, car il ne vivait guère que de fruits et de racines et ne buvait que de l'eau. Son courage, toutefois, se soutenait par l'espérance qu'il entretenait de regagner un jour sa liberté. Un matelot, nommé Exeter Dick, pris en même tems que lui, et conduit sur un autre point de l'île, était déjà parvenu à s'échapper. Un autre, appelé Michel Dale, après une captivité assez longue, n'avait pas été moins heureux.

L'île de Rouahougah, car c'est ainsi qu'elle est nommée par les naturels, est, au rapport de Griffiths, montagneuse et bien boisée. Elle est située sous le neuvième degré de latitude sud, et par le cent trente-neuvième vingt-sept minutes de longitude ouest. Elle n'est nullement cultivée, mais l'arbre à pain, le cocotier, le plantain, la banane et d'autres, y croissent spontanément. Le seul animal qu'on y trouve est le cochon qu'on tue et qu'on mange à l'occasion de certaines solennités, telles que la mort d'un prêtre ou d'un chef, et dans ces occasions, le nombre des cochons tués se règle sur l'importance du personnage qui est mort. Les armes propres aux habitans de l'île sont la massue, la lance et la fronde; ils s'en servent avec adresse, et, quand ils ont tué ou pris des ennemis à la guerre, ils en font d'horribles festins. Ils possèdent quelques vieux fusils, auxquels ils attachent un grand prix. On les recueillit tous et on les fit nettoyer et remettre en état par Griffiths. Ce genre de service lui donnait beaucoup d'importance aux yeux de ces barbares.

Dans les derniers tems que ce matelot séjourna dans l'île, il eut de fréquens entretiens avec le vieux chef qui

lui avait sauvé la vie, et qui continuait toujours de l'entourer de sa protection. Le vieillard l'interrogeait beaucoup sur son pays : quelle était l'étendue, la puissance de l'Angleterre ? quels étaient ses productions et le nombre de ses habitans ? Frappé des réponses du matelot, et des merveilles qu'il étalait devant son imagination, le vieux chef répétait souvent que, sans son grand âge, il aurait tenté de visiter ce pays extraordinaire. Les habitans de cette île sont tous idolâtres, et le *tabou* (1) forme une partie essentielle de leur culte. Les idoles des temples, l'autorité des prêtres et celle des chefs, ainsi que les lieux de sépulture, sont sacrés pour eux. Les défenses et les injonctions du *tabou* sont maintenues rigoureusement. La moindre violation de ses commandemens est punie de mort.

Quelque bien traité que fût Griffiths par le vieux chef et par sa famille, la perte de sa liberté lui causait toujours d'amers regrets; après avoir subi onze mois de captivité près d'eux, il parvint enfin à la récupérer. Pour y parvenir, il se jeta dans une tribu ennemie de celle qui le retenait captif, et qu'il savait avoir quelques relations avec les îles voisines. Favorablement accueilli par cette tribu, il fit comprendre à ceux qui en faisaient partie qu'un homme comme lui, capable de communiquer avec les peuples du dehors, pouvait leur être éminemment utile. Il leur proposa bientôt de leur procurer, des îles voisines, des armes à feu et de la poudre à canon, choses que ces sauvages apprécient et désirent au-dessus de toute autre. Il obtint, en conséquence, un canot, sur lequel il se rendit dans une autre île nommée Sainte-Christine, située à environ quinze lieues sud de celle de

(1) NOTE DU TR. Voyez, dans l'article sur les *Iles Sandwich*, des détails intéressans sur cette bizarre institution qu'on trouve également dans presque toutes les îles de la Polynésie.

Rouahougah. Des bâtimens anglais et américains communiquent par fois avec cette île pour en tirer des vivres. Là, il attendit impatiemment l'occasion de s'échapper. Au bout de vingt jours qu'il était à Sainte-Christine, il signala enfin au large un navire avec le pavillon anglais. Dès qu'il l'aperçut, il descendit au rivage, se jeta dans son canot, et força de rames pour gagner ce bâtiment. L'ayant heureusement atteint, il se fit connaître à l'équipage comme sujet britannique, et il fut reçu cordialement à bord. Ce navire, appelé l'*Éliza,* avait depuis peu quitté l'Angleterre, et il avait à parcourir les mers australes avant d'y retourner. L'heureux matelot servit à bord de l'*Éliza,* pendant le voyage qu'il avait à faire, et ce bâtiment vient enfin, ces jours derniers, de le ramener dans le port de Plymouth. (*Plymouth Telegraph*).

ILES PHILIPPINES.

Les détails suivans sur les îles Philippines qui, avec Cuba et Porto-Ricco, sont les seuls débris que l'Espagne ait conservés de sa superbe domination transatlantique, sont tirés d'un ouvrage statistique qui a été publié à Manille dans le cours de l'année 1820, et les observations qui y sont jointes font partie d'une analyse de cet écrit, qui a paru récemment dans la *Chronique de Sincapoura.*

Le revenu annuel des îles Philippines s'élève à 1,466,610 piastres fortes, et les principales sources auxquelles il est puisé sont une capitation sur les naturels du pays, sous le nom de *contribucion,* impôt qui produit 70,107 piastres fortes; le monopole du tabac qui en fournit 357,288; une capitation particulière de 6 pias-

tres par tête, sur les Chinois établis dans ces îles; et les douanes dans lesquelles sont compris certains droits sur l'exportation des métaux précieux. Ce mode d'imposition présente des inconvéniens assez graves. Il est supporté avec impatience en ce qui concerne la capitation, et il est en même tems fort peu productif. On ne lève dans ces îles aucune contribution foncière. La portion de l'île de Java, soumise aux Européens, contient une population à peu près égale à celle des Philippines. Cette île ne peut être considérée comme plus fertile ni plus heureusement située que celle de Luçon et des autres îles qui en dépendent; cependant le revenu de Java est presque dix fois plus fort que celui de ces mêmes îles; ce qui prouve qu'il y existe un meilleur système de taxation, d'autant plus que les impôts n'y sont pas supportés plus difficilement qu'aux Philippines.

Ces îles sont divisées en trente-deux provinces, dont seize sont situées dans l'île de Luçon, et dans celles qui en dépendent immédiatement, et seize dans de plus petites îles, dans lesquelles on comprend les îles Mariannes. La population entière est de 2,249,852 ames, dont 437,622 appartiennent à la grande île de Luçon. Les îles les plus peuplées, après l'île de Luçon, sont celles de Panay, Zébù, Samar, Mindanao et Leyte. Les îles Mariannes ne contiennent que 5,349 habitans.

Cette population se compose d'élémens très-divers, savoir : d'Espagnols européens, d'Espagnols créoles, de Métis espagnols, de Métis indiens, de Mahométans de l'Inde, de nègres convertis au christianisme, de Chinois également convertis et de Chinois idolâtres; et, enfin, de différentes tribus d'indigènes. Les Européens ne se montent pas à plus de 2,837, ce qui fait la sept centième partie de la population totale. Les nègres sont au nombre de 35,445. Il y a 16,201 Chinois, dont 1,569 chrétiens.

La population indigène se compose de tribus distinctes et nombreuses, dont les plus considérables sont celles qui habitent les îles de Luçon et qui portent les noms de Tagala, Parapanga, Pangasinan, Yiocos et Capayan. Une grande partie des indigènes a embrassé la religion catholique, qui est le lien commun entr'eux et les Espagnols, et le grand moyen par lequel ces derniers, si faibles en force numérique, ont su, depuis deux cents ans, maintenir leur autorité dans ces îles. Les indigènes des îles Philippines sont de cette même race, d'un brun presque noir, qui est si généralement répandue dans l'archipel asiatique ; ils sont, de tous ces peuples, ceux qui se distinguent le plus par un caractère mâle et énergique.

La population des îles Philippines, qui était restée à peu près stationnaire depuis 1805 jusqu'en 1815, a commencé à prendre un accroissement rapide, depuis cette dernière époque. D'après le recensement fait pour la capitation en 1805, les indigènes étaient alors au nombre de 1,739,205 : d'après celui de 1815, ils n'étaient encore qu'à celui de 1,739,275. Mais, dans le cours de l'année 1816, cette population s'éleva à 1,927,840. Selon les tables dressées par M. Bridge de Cambridge, il ne lui faudrait que soixante-dix ans pour doubler. Cependant si on considère la proportion des naissances aux décès, telle qu'elle est consignée dans les registres de l'année 1818, cette période paraît devoir être beaucoup plus courte ; elle ne serait que de quarante-cinq ans pour tout le pays, et même que de trente-huit pour certaines provinces. Mais, pour la ville de Manille et les pays environnans, elle se prolongerait jusqu'à quatre-vingt-dix ans. Ces mêmes registres offrent quelques autres résultats qui ne sont pas sans intérêt, savoir : que la proportion des mariages à la population entière, est comme 1 est à 93 ; que celle des naissances est comme 1 est à 27, et celle des

décès, comme 1 est à 47. Ce dernier résultat dit, sans doute, beaucoup en faveur du climat du pays, et même des mœurs et de la condition des habitans. Dans ces registres on voit cependant que la ville de Manille fait exception à ce résultat général; car les décès y sont comme 1 est à 27. D'un autre côté, dans plusieurs des provinces, ils sont comme 1 est à 54; ce qui indiquerait, dans le climat, une salubrité comparable à celle des plus heureuses contrées de l'Europe.

En 1822, il y a eu aux îles Philippines une insurrection sérieuse contre la métropole : elle a été réprimée; mais on peut la considérer comme l'indice de leur émancipation prochaine et définitive. Il est rare que les premières tentatives dirigées contre un gouvernement depuis long-tems établi, réussissent. On peut les comparer à ces premières attaques d'apoplexie qui ne donnent pas la mort, mais qui la présagent. (*Representative.*)

COLONIES ALLEMANDES ÉTABLIES EN RUSSIE.

UN petit nombre de Français qui passèrent dans le dernier siècle en Russie, portèrent, dans ce pays, les premières semences de la civilisation. La culture intellectuelle qu'on y observe dans les classes élevées, et les progrès qui s'y sont faits dans l'art militaire et dans quelques sciences, doivent leur première impulsion à ces étrangers, et ils portent encore l'empreinte de cette origine. Cependant on peut dire que ces effets particuiers de la civilisation ne se font guère remarquer que dans la capitale, et que là encore ils sont bornés à une certaine classe de la société. En se livrant à un examen plus

approfondi de ce pays, on reconnaît bientôt qu'une influence moins généralement aperçue, mais plus étendue, y a été exercée par une autre classe d'étrangers, savoir : les Allemands qui sont venus s'y établir en colonie; on voit en outre que cette influence augmente tous les jours, et que des circonstances toutes particulières ont dû la faire naître et doivent l'entretenir. Ces circonstances sont, d'une part, les alliances de la famille régnante en Russie, avec les maisons des princes de l'Allemagne septentrionale : alliances qui ont enfin placé sur le trône des czars les descendans en ligne directe d'une famille allemande ; et de l'autre, l'établissement de colonies allemandes dans diverses contrées de cet empire. Ce fut par suite de ses relations avec les maisons souveraines d'Allemagne, que la famille impériale fut portée, dans le cours du dix-huitième siècle, à inviter quelques savans Allemands à venir se fixer en Russie, et ce fut par les travaux de ces derniers, qu'elle acquit une connaissance plus exacte des peuples et des pays qui venaient d'être incorporés dans l'empire. Personne n'ignore, en effet, les recherches utiles faites pour le gouvernement russe par Pallas, Gmelin, Erdmann, Adelung et autres savans Allemands. L'origine et la langue des peuples qui habitent les provinces situées au nord-ouest de ce vaste empire, ont donné naissance à l'université de Dorpat, où, comme l'on sait, l'enseignement est confié à des professeurs de nation allemande. Les colonies allemandes, établies sur les rives du Volga, ont également fait créer l'université de Kazan, dont on doit la fondation à Alexandre Ier. C'est seulement par des voyageurs allemands que nous connaissons jusqu'ici l'intérieur de la Russie, et c'est aussi par un savant de cette même nation, M. Schlæsser, que l'esprit de critique a été porté, pour la première fois, dans l'histoire de ce pays. La guerre avait interrompu

pendant plusieurs années, les relations de l'Allemagne avec ce vaste empire, et nous n'avions de renseignemens sur lui que par quelques Français ou Anglais qui, par fois, en visitaient la capitale. Mais, depuis la paix, les Allemands ont reparu sur la scène, et c'est par eux désormais que nous pourrons connaître ce pays remarquable, vers lequel l'attention du reste de l'Europe se tourne si naturellement, et sur lequel les écrivains français et anglàis n'ont fait qu'exciter notre curiosité sans la satisfaire. Cette attente est déjà, en grande partie, remplie par les mémoires que M. Erdmann vient de publier, sur l'intérieur de la Russie, et dans lesquels nous puisons l'extrait suivant relatif aux colonies allemandes du district de Saratow.

« En traversant une étendue de quatre-vingts werstes, je me suis cru transporté, comme par enchantement, dans ma patrie; car le caractère national ne s'est altéré en rien chez les colons allemands qui habitent le district de Saratow. La longue durée de leur établissement qui date maintenant d'un demi-siècle, leurs relations fréquentes avec des voisins de races diverses, la différence du sol et du climat; toutes ces influences paraissent avoir été nulles sur les colons allemands. Leur langue, leurs mœurs, leur mode d'existence, leurs habitations, leur costume, leur économie domestique, et même les ustensiles dont ils font usage, n'ont éprouvé, pour qui les voit d'un premier coup-d'œil, aucun changement. Ce n'est que par un examen attentif, plus approfondi, qu'on aperçoit en eux quelques légères modifications de leur état primitif, lesquelles paraissent résulter du mélange des diverses tribus allemandes entr'elles, du climat dans lequel elles ont été transplantées et des productions de ce climat. Dans ce pays, tout distingue avantageusement les peuples d'origine allemande, d'avec le peuple regni-

cole. L'emplacement de leurs maisons, la manière dont elles sont bâties, l'ordre et l'arrangement qui y règnent intérieurement, l'économie rurale et le traitement du bétail, attestent en eux une civilisation plus avancée; différence qui provient sans doute, en partie, de l'origine de ces colons et des lumières qu'ils ont apportées d'abord dans ce pays, mais surtout de la liberté dont ils jouissent, et qui contraste fortement avec l'état de servage où languissent généralement les regnicoles. Il faut dire ici, à l'honneur du gouvernement russe, que les priviléges accordés par lui, dans le principe, aux colonies allemandes, ont été dans tous les tems scrupuleusement maintenus.

Ces colonies étaient primitivement au nombre de 104; mais deux d'entr'elles ont été détruites par les Kirguises. La population actuelle des colonies allemandes, établies sur le Volga, s'élève à 60,000 ames. La fondation de ces colonies, a exigé de la part du gouvernement, une dépense de 6,132,813 roubles, 23 copeks. Les colons ont pris l'engagement de rembourser, sur cette somme, celle de 4,383,324 roubles 50 1/2 copeks; et ils se sont obligés aussi, en cas qu'ils voulussent quitter la Russie, de payer, en sus de cette somme, celle de 816,483 roubles, et d'abandonner un dixième de leur avoir. Aux termes de leur accord avec le gouvernement russe, ils devaient être exempts de tout impôt, pendant les dix premières années de leur établissement, et ils devaient acquitter la dette en question en trois paiemens à échéances déterminées. Cette dernière condition n'a pu s'accomplir entièrement; car, dans l'année 1815, ils n'avaient encore rempli que les deux tiers de l'obligation. Les concessions faites aux colons par le gouvernement russe formaient dans le principe, pour chaque famille, un domaine assez considérable. Mais, par suite des partages résultant de

l'accroissement des familles, ces domaines se sont, pour la plupart, très-morcelés. Il est vrai cependant qu'en se partageant ainsi, ils ont beaucoup gagné en valeur, par l'effet d'une meilleure culture. La portion la plus nombreuse des colons s'occupe des travaux agricoles; les autres exercent des métiers; mais, jusqu'ici, il ne s'est établi chez eux aucune fabrique. Le blé et le tabac sont les productions qu'ils cultivent principalement. Ces colonies sont régies par une législation particulière, et leurs magistrats sont pris dans leur propre sein; elles sont soumises, toutefois, à un comité d'inspection qui est composé de Russes, et qui relève du ministère de l'intérieur. Les prêtres, appartenant à l'église évangélique, sont placés sous la dépendance du consistoire de Saratow, à la tête duquel est M. Fessler, savant, qui, par divers ouvrages, s'est acquis quelque célébrité en Allemagne; mais qui, dans ces derniers tems, s'est rendu suspect à ses coreligionnaires, en parlant avec éloge de l'hiérarchie établie parmi les ministres de quelques autres communions. (*Representative.*)

MÉLANGES.

ÉLECTIONS ANGLAISES.

Le dernier parlement, avant de se dissoudre, a adopté une résolution importante proposée à la Chambre des communes, par lord John Russel, et portant qu'il serait nommé un comité spécial, dans le sein de cette Chambre, pour connaître des actes de corruption qui pourraient avoir lieu, dans le cours des élections, pour la composi-

tion d'une Chambre nouvelle. Les voix s'étant trouvées partagées en nombre égal sur cette question, on fut obligé, pour la décider, de faire intervenir la voix de *l'orateur* ou président, qui, selon l'usage, donna la sienne en faveur de la motion en discussion dans la Chambre. Dans le cours des débats sur cette résolution, l'un des honorables membres, M. Hudson Gurney fit, en la combattant, une observation qui ne surprit pas peu par sa naïveté, ou, si l'on veut, par sa franchise; il dit que, « quant à la corruption, aucun député ne siégeait dans cette Chambre que par cette voie, soit d'une façon, soit d'une autre; que chacun payait les voix qui l'y portaient, soit en drèche, soit en farine. »

« Cette observation, dit le *Globe*, doit être regardée comme un peu exagérée, puisqu'il est certain que quelques députés parviennent à se faire élire sans avoir d'autres droits sur leurs commettans que des services rendus ou des services à rendre. Cependant, il faut convenir que, jusqu'à ce qu'il se fasse une réforme dans le mode actuel de représentation, ceux-ci ne font pas la règle, mais bien l'exception. Ce n'est pas que la corruption par voie d'argent soit très-commune; la plus ordinaire est celle qui a lieu par l'influence qu'exercent certains pairs du royaume et certains particuliers opulens, au moyen de baux avantageux et de bénéfices ecclésiatiques, qu'ils sont à même d'accorder à ceux qui votent dans leur sens, ou au moyen d'emplois civils et militaires qu'ils ont assez de crédit pour procurer à quelques-uns d'entr'eux. Il est clair que le gouvernement exerce ce même genre d'influence et d'une manière encore plus puissante que ne le peut un particulier. On sait que, dans certains cas, les votans sont achetés un à un et en détail; que, dans d'autres, ils sont achetés en masse ou en gros. Il est aussi des cas où le vote est acheté pour la durée d'un parlement, et il

en est également où il est acheté pour la vie durant du possesseur. Au fond, on ne voit pas, sous le rapport moral ou légal, une grande différence entre ces diverses manières dont certains individus trafiquent de leurs droits politiques. »

Le *Courier* s'explique, à cet égard, encore plus franchement que ne fait le *Globe* : « Rien de plus vrai, affirme-t-il, que ce qu'a dit à cette occasion M. Hudson Gurney ; seulement il aurait pu aller plus loin, et dire que, quelques lois et règlemens que l'on fasse, tant que les hommes seront hommes et qu'ils se laisseront influencer par des considérations humaines, jamais on ne viendra à bout d'empêcher la corruption dans nos élections. »

Le Morning-Chronicle n'exprime aucune opinion sur le fait affirmé par M. Gurney, mais il donne connaissance lui-même d'un fait d'après lequel on peut juger de l'importance qu'on attache, en Angleterre, à représenter tel ou tel comté, et des sacrifices énormes que quelques familles font quelquefois pour satisfaire ce genre d'ambition. « Dans la contestation qui eut lieu, dit-il, entre lord Milton et lord Lascelles, pour représenter le comté d'York, chacun d'eux ne dépensa pas moins de 120,000 liv. st. (3,000,000 fr.). Tout ce qu'il y avait de voitures et de chevaux dans la province, fut mis en réquisition par l'un ou par l'autre de ces candidats ; toutes les auberges et les tavernes furent occupées à leurs frais par les électeurs ; les prodigalités furent telles, à cette occasion, qu'elles auraient suffi pour consommer la ruine de presque toute autre famille du Royaume-Uni, que de celle de Fitzwilliam et de Harewood auxquelles appartenaient les deux candidats.

BRANCHE DES PALÉOLOGUES ÉTABLIE EN ANGLETERRE.

Afin de faire cesser les ombrages des cabinets européens qu'alarment les formes républicaines de leur gouvernement, les Grecs cherchent, dit-on, à se donner un souverain. Suivant les uns, ce serait le duc de Nemours, fils du duc d'Orléans, qui irait régner sur eux avec le titre de roi de Macédoine et de la Hellade; suivant d'autres, afin de concilier les prétentions de deux cours rivales, ce serait le prince de Saxe-Cobourg (veuf de la princesse Charlotte) qui monterait sur le nouveau trône, mais après avoir épousé une fille du duc d'Orléans. On prétend qu'il a aussi été question d'un rejeton de la famille des Paléologues qui régnait à Constantinople, lorsque Mahomet II s'en empara. Il est assez curieux qu'une branche de cette famille se soit jadis établie parmi nous, et se soit alliée à des familles anglaises. C'est ce que prouve l'inscription suivante qu'on lit encore dans l'église de Llandulph en Cornouailles :

« Ci gît le corps de Théodore Paléologue, de Pesare en Italie, descendu de la ligne impériale des derniers empereurs de la Grèce, étant le fils de Camille, fils de Prosper, fils de Théodore, fils de Jean, fils de Thomas, frère puîné de Constantin Paléologue, qui régna à Constantinople jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs; lequel, ayant épousé Marie, fille de William Balls, gentilhomme de Hadlye dans le comté de Souffolke, et ayant eu de ce mariage cinq enfans, savoir : Théodore, Jean, Ferdinand, Marie et Dorothée, quitta cette vie à Clyfton, le 12 janvier 1636. »

Cette inscription, écrite en anglais, est couronnée par l'aigle impériale. Sur les registres tenus dans la susdite

église de Llandulph, est consigné le décès d'un individu de cette famille, sous la date de l'année 1674.

(*Representative.*)

NOTE HISTORIQUE SUR LE GROS DIAMANT QUI ORNE LE SCEPTRE IMPÉRIAL DE RUSSIE.

Ce diamant a appartenu d'abord à Nadir Schah, et était l'un des deux diamans de grosseur extraordinaire qui ornaient le trône de ce conquérant. Ces deux diamans étaient appelés, dans le langage hyperbolique des Orientaux, l'un « Soleil de la mer », l'autre « Lune des montagnes. » Lorsque Nadir Schah fut assassiné, la plupart de ses pierreries furent livrées au pillage et partagées entre quelques soldats, auxquels échut ce butin.

Schafras, marchand arménien, connu depuis à Astracan sous le nom du « Millionnaire », habitait à cette époque la ville de Bassora avec ses deux frères. Un jour, certain chef Afghan se présenta chez lui, et lui offrit en vente un très-gros diamant, probablement celui nommé ci-dessus, « Lune des montagnes », plus une grande émeraude, un rubis de grosseur considérable et quelques pierres de moindre valeur, et il demandait du tout un prix fort modique : Schafras fut surpris de cette offre, et, sous prétexte qu'il n'était pas maître alors des fonds nécessaires pour faire cette acquisition, il pria l'Afghan de repasser chez lui une autre fois, se promettant de se consulter avec ses frères sur cet objet ; mais le possesseur des bijoux, éprouvant peut-être quelque défiance, ne se présenta plus chez l'Arménien.

De concert avec ses frères, Schafras fit quelques démarches pour trouver l'étranger, mais ce dernier avait

déjà quitté Bassora. Au surplus, quelques tems après, il le rencontra par hasard dans la ville de Bagdad; il traita alors avec lui des bijoux en question, et les acquit pour la somme de 50,000 piastres fortes (1). Schafras sentait qu'il était prudent de garder le plus profond silence sur cette acquisition; il se décida donc à retourner à Bassora, et à y reprendre le cours habituel de ses affaires.

Ce ne fut que douze ans après cette époque, que l'aîné des frères Schafras prit le parti de quitter Bassora et d'aller chercher, au loin, un marché pour son diamant. A cet effet, il se rendit d'abord à Constantinople, puis il passa en Allemagne, et ensuite en Hollande, où il se fixa enfin dans la ville d'Amsterdam. Là, il fit connaître cet objet précieux, et le fit proposer dans différentes contrées de l'Europe.

Dès que la valeur de ce diamant fut connue, plusieurs gouvernemens lui adressèrent des offres : le gouvernement anglais, entr'autres, en offrait un prix élevé, mais cependant au-dessous de celui auquel l'estimait Schafras. Sur ces entrefaites, il lui fut fait des propositions, à cet égard, de la part de la cour de Russie. Celle-ci invitait Schafras à se transporter à Saint-Pétersbourg pour traiter avec elle de la vente du diamant, et, dans le cas où rien ne pourrait se conclure, elle s'engageait, en considération de son voyage et des frais qu'il aurait entraînés, de lui accorder une indemnité convenable. Schafras se rendit donc à Pétersbourg. Là, on le mit en rapport avec Lazaref, joaillier de la cour, qui, après avoir discuté avec lui ses prétentions, lui offrit au nom du comte Panin, ministre à cette époque, les conditions suivantes : des lettres patentes de noblesse, une rente viagère de six

(1) La piastre forte vaut environ 5 fr. 50 c.

milles roubles et cinq cent mille roubles en espèces, dont un cinquième payé comptant, et le reste en dix ans, à des échéances déterminées.

Schafras agréait ces propositions, en ce qui concernait l'argent, mais il demandait en outre que ses frères fussent anoblis comme lui, et qu'il lui fût accordé quelques autres faveurs et priviléges ; il insista si fortement sur ces demandes, que le ministre russe rompit la négociation et lui renvoya le diamant qui avait déjà été livré.

Cependant, comme cette négociation avait traîné en longueur, Schafras se trouvait à Pétersbourg dans une situation embarrassante. En multipliant ses relations dans cette ville, il s'était lancé dans un train dedépense considérable, et comptant toujours sur la vente de son diamant, il avait fait divers emprunts d'argent, dont il fallait solder les intérêts ; il en résultait, qu'avec la possession de son trésor, il se trouvait couvert de dettes et sur le point de manquer du nécessaire. D'un autre côté, ceux qui l'avaient attiré en Russie et négocié avec lui, étaient témoins de ses embarras et se disposaient à en profiter.

Dans cette position critique, Schafras prit le parti de quitter Pétersbourg ; il en sortit secrètement, et se rendit à Astracan, où il demeura caché pendant un certain tems. Le comte Grégoire Orloff ayant su l'y découvrir, et en ayant fait part à son gouvernement, reçut mission de ce dernier de rouvrir la négociation pour l'achat du diamant. Il la reprit, en effet, et conclut, avec son possesseur, un marché dont les conditions furent, que Schafras serait élevé au rang de noble russe, et qu'il lui serait payé, une fois pour toutes, la somme de 450,000 roubles en espèces. Il faut, dit-on, défalquer de cette somme celle de 170,000 roubles pour frais de négociations, intérêts et autres semblables.

L'Arménien ayant ainsi terminé cette importante

affaire, s'établit définitivement à Astracan, et acquit, dans cette ville de nouvelles richesses, qui devinrent l'héritage de ses filles, et qui furent dissipées plus tard par les individus que ces dernières se choisirent pour maris. (*Ackerman's Repository.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

HISTOIRE NATURELLE.

Observations sur les organes des facultés intellectuelles, etc. — M. Deville a présenté à la société phrénologique de Londres, deux enfans, l'un de 13 ans et l'autre au-dessous de sept. Dans le premier, les organes de *l'appréciation des tons*, de la *mesure du tems*, etc., sont développés d'une manière très-remarquable. On peut espérer que cet enfant sera quelque jour un homme de génie, ou d'un vaste savoir. Dans le second enfant, c'est l'organe des *nombres* qui est très prééminent; et en effet, ce jeune calculateur, qui ne sait ni lire ni écrire, rappelle les facultés étonnantes de George Bidder et de Colburn.

Deux crânes ont été présentés à la société; l'un d'un homme et l'autre d'une femme. L'un et l'autre a été soumis à l'examen des membres de la société; tous ont reconnu que la place des *sentimens moraux* n'y était nullement apparente. Alors on a appris que le crâne femelle était celui d'une riche fermière, et l'autre, celui de l'a-

mant de cette femme, assassin de son mari : c'était par les sollicitations et avec le secours de cette femme qu'il avait consommé le crime, qui fut bientôt découvert, et conduisit les deux coupables à l'échafaud. On a obtenu que leurs crânes seraient déposés dans la collection formée par la société phrénologique.

Observations sur le chant des oiseaux. — Suivant Buffon, le chant des oiseaux serait une faculté perfectionnée par l'imitation : et si les espèces indigènes du nouveau monde sont presque toutes dépourvues de cet agrément, c'est parce que les modèles leur ont manqué. Les preuves ou les raisonnemens de l'illustre naturaliste, en faveur de son opinion, sont peu persuasives, et les expériences de M. Blackwall les affaiblissent encore. Cet observateur a constaté que, pour quelques espèces au moins, le chant n'est point une faculté acquise, mais innée, un résultat de l'organisation. Il fit ses premiers essais sur des *gros-becs* pris très-jeunes dans le nid, et qu'il fit élever avec toutes les précautions nécessaires pour qu'ils n'entendissent aucun chant. Il y avait un mâle et deux femelles : ces jeunes oiseaux ne tardèrent pas à faire entendre les cris d'appel propres à leur espèce ; et à l'époque ordinaire, le mâle entonna aussi ses chants, comme s'il eût toujours vécu dans les bois, mais cette première épreuve était encore incomplète : les trois *gros-becs* avaient pu entendre, au moins durant trois ou quatre jours après leur sortie de l'œuf, les cris de leur mère et de quelques autres oiseaux ; pour rendre ses expériences plus satisfaisantes, voici comment M. Blackwall procéda ; il échangea les œufs entre un nid de rouge-gorge et un nid de pinçon, afin que, de part et d'autre, les petits n'eussent point entendu d'oiseaux de leur espèce. Dès qu'il fut possible d'élever ces deux nichées, l'observateur

s'en empara, réussit d'abord assez bien, et ces oiseaux parfaitement isolés allaient lui donner un résultat concluant et définitif, lorsqu'un accident les fit presque tous périr ; il ne lui resta qu'un rouge-gorge mâle et une femelle de pinçon. Mais il put répéter au moins l'expérience qu'il avait déja faite sur ses *gros-becs ;* ses deux oiseaux firent bientôt entendre le cri d'appel, chacun de son espèce et sans aucun changement. Le rouge-gorge eut les mêmes modulations que ceux qui viennent animer nos bocages, au printems. Cependant, les moyens d'isolement ayant été portés jusqu'aux précautions les plus minutieuses, il était bien certain que le jeune musicien n'avait point eu d'autre maître que la nature.

Effet de la musique sur l'hippopotame. — En parlant de l'hippopotame, dans son voyage au royaume de Siam, « nous eûmes occasion, dit M. Finlayson, de nous assurer que ces animaux, dont l'apparence est si grossière et si informe, sont puissamment attirés par les sons de la musique. Comme nous cheminions, au lever du soleil, le long des bords du lac Muggaby, et que nos tambours battaient la caisse, nous remarquions que les hippopotames remontaient à la surface de l'eau et qu'ils suivaient ces tambours, avançant quelquefois si près du rivage, que l'eau qu'ils lançaient de leur bouche se répandait sur les personnes qui marchaient le long des rives. J'en comptai quinze d'une seule fois, qui se jouaient à la surface du lac. Mon domestique, Colomb, tira sur l'un d'eux et l'atteignit à la tète. Au moment où, ainsi blessé, il ne pouvait plus se soutenir et s'enfonçait dans les eaux du lac, il jeta un cri si violent, qu'en un clin d'œil tous les autres disparurent.

Aigles dressés à la chasse. — Chez les Kirguises, il

existe une tribu qui se sert d'aigles privés pour chasser le lièvre, le renard ou la chèvre sauvage qui abonde dans les contrées que ces peuples habitent. Le chasseur monte à cheval, place devant lui sur sa selle l'aigle dont il se servira pour atteindre sa proie, et qui a la tête recouverte d'un capuchon. Dès qu'il a aperçu l'animal qu'il veut poursuivre, il découvre la tête de l'oiseau, qui aussitôt se tourne vers cette proie, s'élance sur elle, l'enveloppe de ses serres, et la garde ainsi jusqu'à ce que son maître vienne la prendre. Cette espèce d'aigle, appelée *berkout*, dans le pays, est tellement estimée des Kirguises, que, pour s'en procurer un, ils l'achètent volontiers au prix de plusieurs chevaux, ou même de quelques prisonniers kalmouks.

Qualité vénéneuse de la chair du faisan, dans certaines circonstances. — Les plaisirs du goût exposent à plus d'une sorte de danger ceux qui les recherchent avec trop d'empressement : ce ne sont pas seulement les indigestions et leurs suites qui font payer beaucoup trop chèrement les jouissances de nos Apicius. Aux États-Unis d'Amérique, on a observé que, pendant l'hiver, lorsque la terre est couverte de neige, les faisans mangent impunément les baies, les bourgeons et les feuilles d'une espèce de lauriers qu'on ne décrit point, en sorte que l'on ne sait pas encore si c'est le laurier commun (*laurus nobilis*). Cette nourriture remplit très-promptement la chair de ces oiseaux des principes vénéneux de l'arbuste. M. le docteur Shœmaker, médecin de Philadelphie, a traité, au mois de février de cette année, deux individus empoisonnés à la suite d'un repas fort sobre, où ils avaient mangé quelque peu de ce mets perfide. Les maux de tête, la perte de la vue, les angoisses de l'estomac, le froid des extrémités annonçaient un empoisonnement : le

fait fut mis hors de doute, en examinant les débris du faisan dont ces deux personnes avaient eu le malheur de manger. Leur convalescence fut assez lente, et le pouls ne reprit qu'avec le tems sa vitesse ordinaire.

SCIENCES MÉDICALES.

Transfusion du sang. — L'opération de la transfusion, inventée vers la fin du dix-septième siècle, avait paru d'abord destinée à opérer une véritable révolution en médecine; mais bientôt, à l'enthousiasme qu'excite la nouveauté, avait succédé un profond oubli, dont elle n'a été tirée que depuis quelques années par le docteur Blundell. Quelques médecins de Londres ont cru également pouvoir la faire revivre avec avantage; parmi eux est le docteur Waller, qui a publié un mémoire pour faire connaître le succès avec lequel cette opération a été faite sur deux femmes qui viennent d'accoucher. Le docteur Waller fait d'abord l'histoire de la transfusion; de cette partie du mémoire, nous nous contenterons d'extraire cette citation de Libavius, dont l'ouvrage est de 1615, et, par conséquent, antérieur aux essais de Lower et de Denis. « Qu'un jeune homme sain et robuste, soit d'un tempérament sanguin et pléthorique; qu'un autre, maigre, affaibli et épuisé, conserve à peine un souffle de vie, un opérateur, muni de deux canules d'argent capables de s'adapter l'une à l'autre, les abouchera par leur extrémité libre avec les vaisseaux, de manière à faire jaillir le sang artériel du jeune homme robuste dans la veine du sujet malade; par ce mélange il ranimera en lui la chaleur et le principe de la vie, et dissipera l'état de langueur dans lequel il était tombé. »

Le but que l'on se propose maintenant, en recourant à cette opération, est de remédier à une hémorrhagie sur

le point d'être mortelle ; dans ce cas, un des inconvéniens les plus graves attachés à sa pratique, est la difficulté de reconnaître l'instant où elle devient réellement indispensable : quant aux exemples cités par le docteur Waller, on peut à peine concevoir la possibilité de circonstances plus décisives ; les deux malades étaient réduites à un état de faiblesse précurseur infaillible de la mort, et lorsque les excitans les plus énergiques étaient restés sans aucun effet, leur état s'améliora instantanément par le secours de la transfusion, et leur rétablissement ne laissa rien à désirer ; nous allons exposer rapidement les détails de ces opérations.

Une femme, faible et lymphatique, eut une hémorrhagie après la délivrance ; une demi-heure après la naissance de l'enfant, ses joues et ses lèvres offraient une teinte livide et plombée, la respiration était lente, le pouls déprimé et, parfois, imperceptible, et son aspect cadavéreux : le docteur Waller, convaincu alors de l'inutilité des tentatives qu'il avait faites pour la ranimer, ne fonda plus d'espoir que sur la transfusion ; cependant il différa encore pendant trois heures, mais, après ce délai, voyant l'état de la malade empirer, il se décida à pratiquer l'opération avec l'aide du docteur Blundell : le mari s'y étant prêté, on introduisit d'abord deux onces de son sang ; cette première injection causa de l'irrégularité et de la fréquence dans le pouls ; après une seconde tentative, il y eut un vomissement, la malade éprouva de l'impatience et sentit bientôt ses forces renaître. De 120 pulsations, le pouls descendit en quelques heures à 100 seulement, et la guérison se fit complètement sans le moindre accident.

Quant à l'autre malade, elle éprouva une hémorrhagie par suite de l'adhérence du *placenta ;* elle était réduite à un état plus désespéré encore s'il est pos-

sible : le pouls était insensible; la vue était trouble; la respiration difficile et entrecoupée de soupirs; les excitans de toute espèce n'avaient été d'aucune utilité. La malade se refusa d'abord à l'opération et, lorsqu'elle fut commencée par les docteurs Doubleday et Blundell, le mari crut que sa femme avait cessé d'exister. On fit sept injections de deux onces environ chacune; les deux premières élevèrent le pouls d'une manière sensible; à la troisième, il y eut un mieux marqué; à la quatrième, la malade dit qu'elle sentait circuler son sang. L'opération étant achevée au bout d'une heure, elle se mit à son séant et se trouva très-bien : un léger mouvement de fièvre, de l'insomnie et une douleur à l'hypogastre se dissipèrent bientôt et il ne resta qu'une légère inflammation dans le trajet de la veine, accident qui, d'ailleurs, n'offrit rien de grave et disparut en peu de jours.

On ne peut révoquer en doute les avantages réels et directs apportés par la transfusion chez ces deux femmes; ainsi, d'une part, les inconvéniens de l'opération étant très-légers ou presque nuls, et, de l'autre, les cas auxquels elle est applicable étant inévitablement mortels, on ne peut contester son utilité et même sa nécessité dans des circonstances semblables à celles qui ont été rapportées ci-dessus.

VOYAGES. — STATISTIQUE.

Découverte d'une île habitée dans l'Océan pacifique, par le capitaine Ecg, commandant de la corvette Pollux, *au service de S. M. le roi des Pays-Bas.* — La relation de cette découverte se trouve consignée dans la lettre suivante, adressée à M. Brewster d'Édinbourg, par M. Moil, professeur d'histoire naturelle à l'université d'Utrecht.

« Deux bâtimens au service de S. M. le roi des Pays-Bas ont, depuis peu, traversé l'Océan Pacifique. Après avoir quitté l'île de Washington (l'une des nouvelles îles Marquises), où ils avaient relâché, ils se tinrent dans le septième degré de latitude sud, et cinglèrent à l'ouest, cette direction étant celle où le capitaine Ecg, commandant de la corvette *Pollux*, jugeait qu'il pourrait se trouver quelques îles à découvrir. Les îles de corail, dans ces mers, étant généralement basses et petites, on estima qu'il serait prudent de diminuer de voiles pendant la nuit, et de s'éloigner un peu des îles Peyster et Sherson. Le 14 juillet 1825, à cinq heures du matin, après une nuit sombre et pluvieuse, on crut voir la terre, mais d'une manière confuse et peu distincte, et bientôt après, le bruit du heurtement des vagues contre les brisans se fit entendre. Aussitôt on mit la corvette en panne, et l'on fit un signal pour que la frégate *Marie-Reygersberg* y fut mise également. Au lever du soleil, on découvrit de l'ouest au sud une île très-basse, éloignée d'environ deux milles à 60 par degré. A midi environ, on touchait à l'extrémité septentrionale de cette île. Elle parut abondamment pourvue de cocotiers et d'arbres d'autres espèces. Après avoir déterminé la position de cette île, avec autant d'exactitude que les circonstances le permettaient, et avoir reconnu qu'aucune autre île ne se trouvait désignée dans les cartes sur ce même point, on se crut autorisé à la considérer comme une découverte nouvelle. La terre la plus rapprochée de cette ile était le groupe des îles Peyster, qui en sont à 50 minutes de latitude. Quoique le ciel fût très-clair, on ne put apercevoir aucune autre île de ce point. On donna à l'île ainsi découverte le nom de Nederlandich. Sa pointe septentrionale est vers le 7e degré 10 minutes de latitude sud, et (la varia-

tion de l'aiguille aimantée étant de 7 degrés à l'est) le centre de l'île est à 177 degrés 33 minutes, 16 de longitude orientale de Greenwich. Pour déterminer cette longitude, on fit usage de trois chronomètres, dont le plus exact se trouva être de la fabrique de Thomson. On avait pu apprécier les différences entre ce chronomètre et les deux autres, dix-sept jours auparavant au mouillage de la Noukahiva, et l'on avait reconnu que ces différences étaient très-constantes. Peu de jours avant de signaler cette île, on avait déterminé la longitude par des observations lunaires, lesquelles s'accordaient parfaitement avec celles fournies par les chronomètres.

» L'île de Nederlandich a à peu près la forme d'un fer à cheval; elle a environ huit milles d'étendue. A son côté occidental, on remarque une échancrure, fermée au-devant par des rescifs, et formant ainsi une sorte de lagune. On aperçut de la corvette, pendant qu'elle faisait le tour de l'île, des naturels en assez grand nombre, dont les uns étaient assis près de la mer, et les autres couraient çà et là sur le rivage, armés de longs bâtons. On envoya à terre un canot armé. L'île parut cerclée; car à une distance du rivage égale à la longueur du canot, la profondeur était de six brasses, et le fond était un sol de corail inégal. A une distance de terre égale à la longueur de la corvette, il y avait quinze brasses de profondeur. A la pointe nord-ouest, il se trouvait un rescif de corail qui s'étendait fort avant dans la mer, et sur lequel il y avait beaucoup de ressac; c'étaient sans doute là les brisans contre lesquels on avait entendu le heurtement des vagues, avant d'apercevoir l'île. Au rapport de ceux qui l'ont découverte, cette île a un aspect agréable, et paraît devoir être fertile. Les naturels réunis sur le rivage pouvaient être au nombre de trois

cents ; leur couleur est celle du cuivre foncé ; ils sont grands et bien faits : il y en avait peu qui eussent moins de six pieds de haut, mesure des pays du Rhin, c'est-à-dire un peu plus de six pieds anglais. Les femmes paraissent aussi fort robustes. Parmi ces naturels on remarquait des individus tatoués, cependant en moins grand nombre qu'à l'île de Noukahiva. Ils étaient tout-à-fait nus à l'exception d'une ceinture composée de feuilles. Quelques-uns d'entr'eux portaient autour de la ceinture une sorte de toile faite avec l'écorce du cocotier, et la tête de ceux-ci était ornée de plumes. Ils se montrèrent farouches et violens envers l'équipage du canot chargé de descendre à terre ; ils s'emparaient de tous les objets qu'ils pouvaient atteindre. Les gaffes disparurent bientôt, et les rames même furent sur le point d'être enlevées à l'équipage. A la tête de ces sauvages, était un vieillard, à barbe blanche et d'un air vénérable, qui agitait une branche d'arbre dans sa main. Il chantait sans cesse sur un ton triste et monotone. Les naturels troquèrent quelques noix de cacao et quelques outils de leur façon contre de vieux mouchoirs et des bouteilles vides, que l'équipage leur donna. Leur langue parut avoir quelque rapport avec celle parlée à Noukahiva. Lorsque le canot remit en mer, on essaya l'effet que pourrait produire sur ces sauvages quelques coups de fusils tirés en l'air ; ils ne témoignèrent à cette occasion aucune frayeur, et parurent ignorer tout-à-fait la puissance des armes à feu. On ne remarqua pas que les habitans de cette île fussent pourvus de canots, et ils ne firent en effet aucune tentative pour approcher des bâtimens, bien que le tems fût favorable et la mer très-calme. Ayant recueilli ces observations, les commandans des deux bâtemens durent poursuivre leur voyage sans délai, attendu

qu'ils avaient chacun un nombreux équipage à bord, et un très-faible approvisionnement d'eau. Ils le reprirent donc, quoiqu'avec regret, et en quittant l'île de Nederlandich, ils firent route pour celle de Java.

Retour en Europe de l'expédition russe, sous les ordres du capitaine Kotzebue.— Le capitaine Kotzebue, qui commande la corvette russe l'*Entreprise*, vient d'entrer à Portsmouth, après un voyage de découvertes qui dure depuis environ trois années. Cet officier, habile et entreprenant, s'est occupé principalement dans ce voyage, d'étudier les côtes septentrionales du continent américain dans la mer Pacifique, les îles Aleütiennes, le Kamschatka, la mer d'Ochotsk, etc., etc. Le professeur Eschscholtz, naturaliste employé dans cette expédition, et qui se trouve dans ce moment à Londres, prépare une relation de ce voyage, qui aura deux volumes in-8°, et qui sera accompagnée de planches et de cartes. Il sera fait un ouvrage à part des observations qui ont trait à l'histoire naturelle et à quelques autres sciences. Ce que ces relations contiendront de plus intéressant sous le rapport de la nouveauté, sont, dit-on, certains renseignemens touchant les îles Philippines, où l'*Entreprise* a relâché pendant plusieurs mois, et avec les habitans desquelles les voyageurs ont eu de fréquentes communications. L'*Entreprise* mettra sous peu de jours à la voile pour retourner en Russie.

Faits statistiques relatifs au royaume des Pays-Bas. — D'après un recensement dont les résultats ont été publiés dans l'annuaire des Pays-Bas, pour 1826, on voit que, au 1er janvier 1825, la population de ce royaume était de 5,913,526 ames : or, en comparant ce résultat avec celui du recensement fait l'année précédente, on

trouve que, dans une seule année, la population de ce pays a augmenté de 79,140 ames. Dans l'année 1824, les naissances ont été de 218,666, et les décès de 134,915; le nombre des naissances l'emporte ainsi de 83,751 sur celui des décès.

Faits statistiques relatifs au Portugal.—Le royaume de Portugal contient 4,101 paroisses, 765,395 maisons, et une population de 3,013,900 ames; l'étendue du royaume en superficie est de 3,150 lieues (à 20 par degré). Le contrôle des personnes titrées dans ce royaume, présente 3 ducs, 34 marquis, 76 comtes, 41 vicomtes et 27 barons, 181 en tout; et il est à observer que, sur ce nombre, 122 doivent leurs titres à la munificence du feu roi, qui, durant les 34 années de son règne, créa 1 duc (celui de Vittoria), 12 marquis, 42 comtes, 40 vicomtes et 27 barons. Parmi les titres créés par ce prince, il n'est pas fait mention ici de ceux qui se trouvent également dans ce cas, mais qui, faute d'héritiers, se sont éteints durant son règne; il n'est question que de ceux qui subsistent aujourd'hui; de sorte qu'en définitive il reste 59 titres qui datent d'une époque antérieure au règne du feu roi, et 122 qui sont de la création de ce prince.

Accroissement de la secte des méthodistes dans les États-Unis d'Amérique.— En 1818, on comptait dans les États-Unis d'Amérique, 144,590 méthodistes, et, dans l'année qui vient de s'écouler, (1825), ce nombre s'était élevé à celui de 341,144.

Liste des pélerins des diverses nations qui se sont rendus à Rome à l'occasion du jubilé. — Cette liste pourra, jusqu'à un certain point, faire connaître la proportion

relative de l'influence que la cour de Rome exerce dans les différentes contrées de l'Europe.

États de l'église..........	19,857	La Lombardie (Autrichienne).	27
Royaume de Naples.......	44,973	L'Autriche...............	20
La Toscane............	9,474	Le Hanovre.............	12
Le Piémont..............	6,782	La Moravie..............	12
Duché de Lucques........	4,157	La Sardaigne............	12
Duché de Modène.........	3,109	L'Espagne...............	15
Duché de Parme..........	2,401	La Corse................	9
La Suisse...............	1,135	La Russie..............	8
La Bavière..............	1,025	Le Danemarck............	8
La Hollande.............	196	La Bohême...............	6
La Westphalie...........	155	La Grèce................	3
La Flandre..............	149	Malte...................	3
La Prusse...............	130	La Chaldée..............	3
La France...............	122	La Turquie..............	2
La Saxe.................	104	L'Irlande...............	2
Le Brandebourg..........	96	Le Portugal.............	1
La Stirie...............	95	L'Angleterre............	0
La Suède................	30		
La Pologne..............	25	TOTAL....	94,158

Parmi ces pélerins, ceux qui ont abjuré leur propre religion et embrassé la foi catholique, sont au nombre de 62.

Avantages de la sobriété et de l'ordre.— Les registres de la Société des amis (quakers), font voir que dans les familles attachées à cette secte du christianisme, et qui suivent les maximes que leur croyance recommande, la moitié des enfans qui naissent, parviennent à l'âge de quarante ans, tandis qu'à Londres, sur le même nombre de nouveaux nés, il n'y en a pas la moitié qui vivent au bout d'un an. Chez les quakers, il y a, proportionnellement, autant d'octogénaires que d'hommes de quarante ans à Londres. Ces résultats incontestables sont les preuves les plus convaincantes des avantages d'une vie simple, frugale, réglée et vertueuse.

Nouveau schisme, parmi les catholiques en Allemagne. — On peut considérer comme une des circonstances remarquables de l'époque actuelle, les schismes qui éclatent

dans le sein même de l'église catholique. Il paraît, en effet, qu'en Allemagne, il se forme des sectes particulières qui établissent leurs propres articles de foi, et qui s'écartent par conséquent de la religion catholique dans sa pureté. C'est ainsi que, dans le midi de ce pays, il s'est élevé depuis quelques années, parmi les catholiques, une secte connue sous le nom des Meinhardiens. Plusieurs villages, à l'instigation d'un fermier nommé Meinhard, ont publiquement abjuré certains rits de l'église romaine, et ils ont, surtout, déclaré ne vouloir pour directeurs spirituels, que ceux du clergé qui vivraient sans concubines. Le gouvernement a sévi d'abord contre cette secte, et a fait mettre Meinhard en prison; mais cette mesure de rigueur ayant produit de mauvais effets, on a tenté des voies de conciliation. On a mis en liberté ce novateur et l'on a adressé à ses partisans des allocutions touchantes pour les faire revenir de leurs égaremens. Il ne paraît pas cependant qu'on ait mieux réussi de cette manière à faire cesser les dissidences. Les Meinhardiens, se retranchant dans les Saintes-Écritures, ne veulent rien adopter qu'elles n'approuvent, et une députation nommée par eux a déjà eu une conférence à ce sujet avec l'évêque de B..., qui, malgré son éloquence, n'est point parvenu à vaincre leurs préventions. Dans cette conférence, ne pouvant s'accorder avec l'évêque, ils ont proposé de s'en référer au Pape. « Fort bien, dit sa grandeur, nous enverrons un ecclésiastique à Rome. — Non, ont dit les députés, nous irons à Rome nous-mêmes.— Mais le Saint-Père ne vous comprendra pas, répliqua l'évêque. — Quoi, dirent les députés tout étonnés; le Pape ne possède donc pas le don des langues. En ce cas, nous ne voulons pas nous en rapporter à lui, car, puisqu'il n'a pas comme les apôtres le don des langues, c'est qu'il n'a pas été élu par Dieu. »

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Projet d'établissement d'un collége polytechnique et scientifique à Philadelphie. — Une assemblée publique des principaux habitans de Philadelphie, a été convoquée le 4 du mois de mars dernier, sur la demande de P. A. Browne, esq., pour prendre en considération les avantages qui résulteraient pour cette ville de l'établissement d'un collége où la littérature anglaise, les sciences et les arts libéraux seraient enseignés, sans qu'il fût nécessaire, pour y être admis, de savoir les langues grecque et latine, et pour faciliter aux ouvriers industrieux les moyens de donner à leurs enfans une éducation scientifique.

Le général Thomas Cadwalader étant président, et Mark Richards secrétaire, il fut, après une courte discussion sur le projet présenté, unanimement reconnu qu'un tel collége était de la plus haute importance, et en conséquence on nomma un comité de onze personnes pour en tracer le plan. Dans l'assemblée du 25, même mois, M. Browne, orateur (président) du comité, présenta un rapport, dont voici l'extrait :

« Le comité décide que, dans le nouveau collége, on enseignera principalement toutes les branches de connaissances relatives à l'agriculture, à la mécanique et aux fabriques, et celles qui sont indispensables aux architectes, aux ingénieurs civils, aux marchands et aux autres hommes d'affaires; telles que l'arithmétique vulgaire et décimale, la grammaire, les belles lettres, la géographie, l'histoire, la chronologie, les mathématiques, la philosophie naturelle, y compris la mécanique et l'astronomie, la chimie, la minéralogie, l'économie politique, les principes généraux de gouvernement et de jurispru-

dence, les langues modernes et notamment le français, l'allemand et l'espagnol. Le latin et le grec ne seront enseignés qu'à ceux qui en auront le désir, le tems et les moyens. On s'attachera surtout aux arts utiles : tous ceux d'agrément seront exclus des leçons.

Le comité rejette en même tems toute idée d'instruction superficielle sous quelque rapport que ce soit, et veut que tout ce qu'on apprendra, soit approfondi sur tous les points, et que l'on s'attache à imprimer dans l'esprit des élèves la nécessité d'acquérir des connaissances solides. Dans la distribution des rangs, l'on veillera avec le plus grand soin à ce que les honneurs ne soient jamais accordés qu'à ceux qui les auront réellement mérités par leur conduite et leurs progrès.

Le reste du rapport roule sur les frais de l'établissement, la manière dont il sera dirigé, le nombre des élèves et les fonds nécessaires.

On doit présenter au Corps législatif, à l'ouverture de la prochaine session, un mémoire dont le but sera de réclamer sa protection.

Pour la direction du collége, un conseil annuel de 18 curateurs sera nommé par les patrons, et la réélection aura lieu le premier lundi de mars de chaque année.

Ce rapport ayant été adopté à l'unanimité, le conseil des curateurs nommé par les patrons, s'est empressé d'organiser les souscriptions.

Un tel établissement sera de la plus grande utilité.

C'est à tort cependant qu'on supposerait que c'est le premier collége où le latin et le grec n'aient pas été considérés comme les branches fondamentales de l'instruction. Au tems où le docteur Jones remplissait les chaires de philosophie naturelle et de chimie dans l'université de Guillaume et Marie, dans la Virginie, les langues

anciennes n'y étaient point enseignées et l'on s'attachait surtout à la littérature anglaise et aux sciences.

COMMERCE.

Tableau de la valeur totale des importations et exportations de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, pendant les dix dernières années, publié par ordre de la chambre des communes, le 4 juin 1826.

IMPORTATIONS.

Années.	Grande-Bretagne.	Irlande.	Total.
1816	26,674,921	1,056,583	27,431,604
1817	29,910,502	923,797	30,834,299
1818	35,845,340	1,039,841	36,885,181
1819	29,681,639	1,095,170	30,776,809
1820	31,515,221	956,543	32,471,764
1821	29,769,121	1,068,589	30,837,710
1822	29,432,375	1,098,764	30,531,139
1823	34,591,264	1,207,169	35,798,433
1824	36,146,448	1,406,581	37,553,029
1825	42,589,678	1,547,804	43,137,482

EXPORTATIONS.

Années.	Grande-Bretagne.	Irlande.	Total.
1816	48,216,185	981,664	49,197,849
1817	49,502,738	901,372	50,404,110
1818	52,796,355	763,983	53,560,338
1819	42,862,924	576,063	43,438,987
1820	48,345,319	604,560	48,949,879
1821	50,796,982	665,423	51,462,405
1822	52,770,416	694,656	53,465,072
1823	51,733,461	675,476	52,408,937
1824	58,218,633	721,703	58,940 336
1825	55,623,586	711,927	56,335,513

Compagnie Rhénane des Antilles. — La compagnie Rhénane des Antilles s' et formée dans la ville d'Elberfeld en 1821. Le premier but de son institution a été de chercher aux Antilles des débouchés pour les produc-

tions, tant agricoles qu'industrielles, des provinces prussiennes. Mais, depuis cette époque, ses relations commerciales se sont étendues au-delà de cette sphère bornée, et outre les comptoirs qu'elle a établis aux Antilles, elle en possède aujourd'hui dans plusieurs états du continent américain. Ce fut en 1823, que la compagnie tenta ses premières communications avec ce continent. Elle fit alors un chargement de marchandises pour la Vera-Cruz, et le bâtiment auquel il fut confié, arriva dans ce port, au mois de mai de cette année, peu de jours après la chute d'Iturbide, et la levée du blocus de ce même port. Les agens de la compagnie furent favorablement accueillis par les autorités de la Vera-Cruz, et ils obtinrent du gouvernement mexicain la faculté d'établir, sous le nom de comptoirs de la compagnie indienne du Rhin, des comptoirs à la Vera-Cruz et à Mexico. Encouragée par ce premier succès, la compagnie fréta et chargea un bâtiment pour Buénos-Ayres, et ses mandataires y reçurent l'accueil le plus cordial de M. Rivadavia (1), dont la glorieuse administration avait déjà commencé. Au mois de mars 1824, le capital de la compagnie excédait de 20,000 écus prussiens la valeur des actions primitivement créées. Ces 20,000 écus furent répartis parmi les actionnaires, en un dividende de 4 pour %, au mois d'août suivant. Les directeurs de la compagnie furent autorisés, par un vote émis dans une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, à créer de nouvelles actions, dont la vente pût élever le capital de la compagnie à un million d'écus prussiens (2). Quelques passages tirés du rapport des directeurs de la compagnie, présenté à l'assemblée géné-

(1) Voyez sur l'administration de M. Rivadavia, aujourd'hui président de la confédération de la Plata, des détails curieux qui se trouvent dans l'article sur l'*Amérique du Sud*, inséré dans le 2e numéro.

(2) L'écu ou thaler prussien vaut environ 4 fr.

rale des actionnaires, le 24 février 1826, pourront donner une idée de la situation actuelle de la compagnie.

« Par suite du placement des premières deux mille actions, et des bénéfices qui ont jusqu'ici résulté des entreprises de la société, la compagnie se trouve aujourd'hui en possession d'un capital de 1,025,000 écus prussiens. Le conseil des directeurs propose à la société d'employer ce surplus de 25,000 écus, de la manière suivante : de consacrer 20,000 écus à un dividende extraordinaire de 2 pour % sur les deux mille actions, payable le 1er juillet 1826, et de faire, des 5,000 écus restant, un fonds de réserve qui, au moyen de dividendes ultérieurs, sera susceptible de s'accroître, et qui pourra servir à couvrir des pertes accidentelles. Pendant la crise récente qui a affligé le commerce, et dont quelques associations commerciales ont éprouvé de si rudes atteintes, la compagnie Rhénane des Antilles n'a subi d'autre perte que celle d'une somme de 1,100 écus, qui est résultée de la faillite de la maison Benecke frères, de Berlin. Les exportations faites par la compagnie ont doublé dans le cours de l'année 1825. Leur valeur s'est élevée à la somme de 1,737,860 écus prussiens. Enfin, par le développement qu'ont pris ses affaires et ses ressources, la compagnie s'est vue à même d'exécuter un projet qu'elle avait formé dès l'époque de son institution ; celui d'établir un comptoir à Hambourg, qui est le port le plus important de l'Allemagne. Elle a en conséquence nommé un agent qui se transportera à Hambourg, et qui entrera en fonctions au printems de cette même année. Tout en présentant à l'assemblée des actionnaires ce tableau des succès de la compagnie, le rapporteur ne doit pas taire un fait qui a eu quelques résultats défavorables ; il ne doit pas dissimuler que les craintes exprimées dans le rapport présenté à la société, le 26 juillet dernier, sur les relations

futures de la compagnie avec l'île de St.-Domingue, n'ont été que trop bien fondées. Pour prix de l'acte d'indépendance obtenu de son ancienne métropole, la république d'Haïti a accordé au commerce français, sous le rapport des importations, des avantages tels, qu'il sera désormais impossible au commerce allemand de soutenir, avec lui, la concurrence dans ce marché.

» Le conseil des directeurs s'est donc décidé à retirer de Port-au-Prince le comptoir que la compagnie y entretenait, et à abandonner aux soins de la maison Weber, établie dans cette île, le peu d'affaires qu'à l'avenir, la compagnie sera dans le cas de faire avec elle. »

Le rapporteur parle ensuite des entreprises de la compagnie, dans les deux principaux états de l'Amérique du Sud, Buénos-Ayres et le Mexique. Ces entreprises paraissent avoir eu jusqu'ici des résultats fort satisfaisans. Mais, quant à la république de Buénos-Ayres, le rapporteur fait observer que le commerce de la compagnie éprouvera nécessairement quelque interruption par suite de la guerre qui s'est déclarée entre cette république et le Brésil. Des nouvelles, reçues des agens de la compagnie à Buénos-Ayres, annonçaient qu'il y avait stagnation dans les affaires, et que ce port était menacé d'un blocus par la flotte brésilienne. Des nouvelles plus récentes contenaient un fait intéressant pour le commerce, mais dont il ne paraissait pas que la compagnie fût à même de profiter ; c'est celui du besoin de farine ressenti dans ce pays, et d'un décret rendu par le conseil exécutif pour en autoriser l'importation.

« La compagnie pouvait difficilement profiter de cet avis, dit le rapporteur, parce qu'en raison du mauvais état dans lequel étaient arrivés à Buénos-Ayres quelques chargemens de farines allemandes, ces farines y sont tombées dans un discrédit total. »

« Pour faire de nouveaux envois de farines au-dehors, nous attendrons, ajoute le rapporteur, que la préparation de cette denrée ait éprouvé chez nous quelques améliorations. Il nous faudra, sans doute, dans ce but, transformer en magasins de farines nos dépôts de grains. Cet objet ne manquera pas d'obtenir, des directeurs, toute l'attention qu'il mérite. Quant à l'état d'hostilité qui subsiste entre le gouvernement de la Plata et la cour du Brésil, nous aimons à croire qu'attendu que cet état fâcheux est plus contraire aux intérêts de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique, qu'à ceux de tout autre pays, ces deux grandes puissances useront de leur influence près des parties belligérantes, pour les ramener promptement à des dispositions pacifiques; qu'en conséquence, l'interruption éprouvée par notre commerce dans cette partie du monde, ne sera pas de longue durée. »

L'heureuse situation des affaires de la compagnie paraît l'avoir déterminée à étendre ses relations à un autre hémisphère, et à entreprendre, en conséquence, des envois de marchandises dans les mers des Indes et de la Chine.

« Nous avons nommé, pour cet objet, dit le rapporteur, un agent général, dans la personne de M. Leffler, dont le zèle et l'intelligence vous sont connus, et nous lui avons donné, pour adjoint, M. Kaufmann, qui a les mêmes droits à votre estime. On s'occupe d'un choix de marchandises convenables à ces contrées, et le bâtiment, chargé de leur transport, maintenant à Hambourg, mettra à la voile, pour sa destination, au 1er mai prochain. Il se rendra à Sincapoura, île située dans le détroit de Malacca et à l'entrée de l'archipel indien. La position géographique de cette île en fait le centre du commerce entre l'Archipel et le continent d'Asie, et la franchise dont elle jouit sous la protection britannique, ap-

pelle dans son port le commerce de toutes les nations (1). »

Ce rapport intéressant se termine par quelques considérations générales sur les affaires de la compagnie, et sur les services utiles que cette institution paraît destinée à rendre à l'industrie de l'Allemagne.

« La majeure partie des productions exportées par la compagnie, appartient, y est-il dit, à l'industrie allemande. Chaque million d'écus que ces produits rapportent de l'étranger fournit du travail, dans notre pays, à plus de cinq mille ouvriers, et y fait subsister, par conséquent, une vingtaine de mille ames. On verra, par ce seul fait, que des capitaux même modiques, attirés dans un pays par le commerce et l'industrie, ont eu de meilleurs résultats pour lui que des millions qui y sont tour à tour créés et détruits par les spéculations de l'agiotage. »

La valeur des exportations faites par la compagnie, dans l'année 1825, a été, ainsi qu'on l'a dit plus haut, de 1,737,860 écus prussiens. Celle de toutes les exportations faites par elle, depuis 1821 jusqu'en 1825 inclusivement, s'est élevée à 4,023,980. Sur les bâtimens nolisés en totalité par la compagnie, une moitié appartient à la marine marchande anglaise; mais le tonnage collectif de ces mêmes bâtimens, comparé à celui des autres bâtimens nolisés également par la compagnie, n'a été que, dans le rapport, de 7 à 9. Les bâtimens anglais figurent aussi, en première ligne, parmi ceux qui n'ont été frétés qu'en partie pour le compte de la compagnie.

Compagnie américaine pour la culture du sucre dans les Florides.—Il vient de se former, aux États-Unis

(1) Note du Tr. Voyez sur la prospérité de Sincapoura, prospérité qu'elle doit tout entière à la liberté dont elle jouit, l'extrait du *Voyage de M. Finlayson à Hué et dans la Cochinchine*, inséré dans notre 7e numéro.

d'Amérique, une compagnie pour la culture de la canne à sucre dans les Florides et dans la Louisiane. Cette compagnie s'occupe déjà de faire des acquisitions de terres dans ce but, et elle croit pouvoir produire le sucre en quantité suffisante pour fournir à la consommation entière des États-Unis. Grâces à tant de vastes entreprises conçues pour utiliser toutes les ressources des divers points du globe, tout annonce que le milieu de ce siècle sera signalé par un immense accroissement de produits, et que l'espèce humaine jouira d'un degré de bonheur et d'aisance qu'elle n'a jamais connu, si toutefois, en se multipliant dans une trop forte proportion, elle ne dédaigne pas les utiles enseignemens de l'économie politique.

Des cash credits ou crédits pécuniaires en Écosse.— Voici l'extrait du rapport fait récemment par une commission de la chambre des lords, chargée d'examiner l'influence des banques particulières en Écosse, et l'effet produit par les billets au-dessous de cinq livres sterling, qu'émettent ces banques.

« En examinant le système des banques particulières, tel qu'il existe en Écosse, votre commission a remarqué un usage relatif au crédit, qui paraît avoir eu d'excellens résultats dans ce pays, et plus particulièrement sur les classes inférieures et moyennes de la population, chez lesquelles il entretient l'habitude du travail et de l'économie. Cet usage est celui des *cash credits*, crédits pécuniaires, au moyen desquels un individu quelconque qui s'occupe d'entreprises commerciales ou industrielles et qui jouit d'une réputation sans tache, peut toujours au moyen de certaines sûretés, se procurer au cours ordinaire, les fonds nécessaires pour alimenter ses entreprises et les étendre. Pourvu de deux cautions agréées comme solvables par une banque particulière, l'individu

en question se fait ouvrir à cette banque un crédit permanent en vertu duquel il peut tirer sur elle, à telle époque et pour telle somme qu'il désire, jusqu'à concurrence du montant entier de son capital dûment évalué par ses cautions. De son côté, celui qui est ainsi crédité verse dans la caisse de cette banque toute cette portion de ses fonds qu'il ne se trouve pas à même de faire valoir dans son commerce ; et, suivant que la balance journalière, entre lui et cette banque, lui est favorable ou contraire, on porte à son compte des intérêts pour ou contre lui.

» Il résulte d'un grand nombre de renseignemens recueillis par votre commission, sur cet usage, que ce genre de crédit facilite singulièrement toutes les affaires commerciales qui se font dans ce pays, et qu'il est surtout d'un grand secours pour cette classe nombreuse et intéressante qui entreprend le commerce avec de faibles capitaux, ou qui souvent n'a d'autre capital que son travail et sa bonne renommée; il met les personnes qui se trouvent dans ce cas à même d'utiliser jusqu'aux plus petits produits de leur l'industrie.

» L'avantage que trouvent les banques à ouvrir ces crédits, consiste dans les bénéfices qu'elles retirent des escomptes, par l'émission continuelle de leur papier, et dans la faculté qu'elles ont, au moyen de ces escomptes, de faire valoir les fonds qui se trouvent placés en dépôt chez elles, fonds sur lesquels elles paient toujours des intérêts. Il leur importe qu'on use fréquemment de ces crédits, et souvent même c'est une des conditions qu'elles font aux personnes auxquelles elles l'accordent ; car elles retirent quelquefois leur crédit, si cette sorte de condition n'est pas remplie.

» Le montant des crédits de ce genre, ouverts par la totalité des Banques particulières en Écosse, est estimé à

environ 5 millions sterling (125,000,000 fr.), et les fonds avancés par elle au commerce, s'élèvent, terme moyen, à peu près à un tiers de cette somme.

» La manière dont les placemens en dépôt se font chez les banquiers, en Écosse, contribue aussi à produire ces bons résultats. On est maître d'y placer des sommes d'une quotité tout-à-fait minime, de 10 liv. sterl., par exemple, et même au-dessous de cette somme, et les banques s'obligent toujours à payer de ces dépôts un intérêt de 1 p. °/$_0$ au-dessus du cours de l'argent. Les fonds restent à toute heure à la disposition de celui qui les a placés, et celui-ci les retire à volonté, en tout ou en partie, ou à des époques qui lui conviennent. Telles sont cependant les habitudes d'économie qui règnent en Écosse, que le plus souvent celui qui a fait ce genre de dépôt, le laisse d'année en année dans les caisses des banques, et à la fin de chacune, il joint au capital les intérêts échus dans cette année; plus, les épargnes qu'il a pu faire dans le cours de cette même année. Les fonds accumulés ainsi peu à peu, avec leurs arrérages, dans les caisses des banques, appartiennent, en majeure partie, aux classes laborieuses de la société, et, lorsqu'en définitive ces derniers se décident à les retirer, c'est, ordinairement, pour les employer à l'acquisition de quelque petite propriété et pour les placer dans un commerce quelconque.

» Votre commission croit devoir faire observer à la Chambre, que ces banques existent déjà en Écosse depuis plus d'un siècle; qu'en prêtant ainsi leur crédit par voie d'escompte, elles émettent souvent des billets dont la valeur n'est pas au-dessus de 1 liv. st. (25 fr.); qu'elles ont constamment fait honneur à leurs affaires, sans avoir eu besoin, comme les Banques d'Angleterre et d'Irlande, d'une loi qui, pendant quinze ans (depuis 1797 jusqu'à

1812), les exemptât de solder leurs billets en numéraire; que, depuis la première création de ces banques jusqu'à ce jour, on en citerait à peine deux ou trois qui aient fait faillite; et enfin que, vu la solidité manifeste de ces banques, et leur influence utile sur le commerce du pays, elle ne voit pas qu'il y ait lieu de leur ôter la faculté dont elles jouissent, d'émettre des billets dont la valeur est au-dessous de 5 liv. st., ou à rien changer à leur mode d'organisation qui, quant à présent, se concilie on ne peut mieux avec les intérêts de l'État et ceux du public. »

HORTICULTURE.

Culture perfectionnée du fraisier. — Pour avoir de beaux plants de fraisiers, il faut préparer autour de la plante-mère une terre bien meuble, où les *coulans* prennent racine, en même tems qu'ils continuent à recevoir leur nourriture de la plante qui les a produits. On aura soin que les racines puissent s'enfoncer sans obstacles ni difficulté; on ne remuera pas la terre autour d'elles; on les laissera croître en repos, alimentés à la fois par leurs racines et par la tige-mère. Ce repos leur est indispensable pour acquérir une vigueur qui les mette en état de résister aux plus fortes gelées. L'année suivante, ils seront chargés de beaux fruits, et se renouvelleront encore par des rejetons aussi vigoureux. Cette méthode facile, puisqu'elle consiste en grande partie à laisser faire la nature, amènera promptement chaque variété de fraisier à toute la perfection qu'elle peut atteindre.

INDUSTRIE.

De la Société d'encouragement formée à Philadelphie, pour favoriser les améliorations intérieures, et activer l'industrie. — L'objet de cette association, indépendam-

ment de sa tendance directe à donner de l'emploi à un grand nombre d'ouvriers, est si intimement lié avec la prospérité de l'état, qu'elle doit exciter puissamment l'intérêt et le patriotisme de toutes les classes de la société; ses efforts ont déjà produit d'heureux résultats, en développant cet esprit de recherches si nécessaire aux améliorations intérieures, et en faisant naître l'intime conviction, qu'il est de la plus haute importance que ces travaux soient promptement commencés et poursuivis avec activité. Enfin, elle a réuni un grand nombre d'individus industrieux, patriotes et influens, résidans dans les différentes parties de la république, qui tous en sentant l'importance de cette entreprise, étaient, par leur éloignement réciproque, en quelque sorte inconnus l'un à l'autre, et n'avaient aucun moyen de coopération.

On s'occupe avec ardeur, en ce moment, de tracer les routes les plus favorables au commerce, en ouvrant une communication générale depuis la Susquehanna jusqu'à l'Alleghany et l'Ohio, et depuis l'Alleghany jusqu'au lac Erie.

On a fait bien peu d'entreprises plus patriotiques. Les membres de cette société ont dévoué leur tems et leur santé à l'acquisition d'objets dans lesquels ils n'ont pas d'intérêt propre. Cette association s'est organisée en décembre 1824; elle est composée de quarante-huit membres, qui ont donné chacun cent dollars, pour former un fonds d'utilité, et souscrit pour une somme supplémentaire de 10 dollars par an. On projette une nouvelle organisation de manière à obtenir le concours de tous les amis du bien public, qui, ne pouvant souscrire pour des sommes aussi fortes, contribueraient volontiers à la dépense, en raison de leurs moyens.

La Société convaincue de la nécessité de recueillir en Europe toutes les informations possibles sur les perfec-

tionnemens obtenus dans la construction des canaux, des routes à rainures, des ponts, des machines à vapeur, etc., a nommé pour l'exécution de ce projet, le 3 février 1825, comme son agent en Europe, William Strickland; lui a donné des instructions approuvées à l'unanimité, le 17 mars, et remis la somme de 200 dollars, pour l'acquisition des mémoires, publications, modèles et dessins de machines d'une utilité immédiate, et pour favoriser les recherches sur les objets importans. La Société lui adjoignit en même tems son élève, M. Samuel Knears, jeune homme de talent et de grande espérance.

M. Strickland, embarqué pour Liverpool le 20 mars 1825, a rempli l'objet de sa mission : il est de retour à Philadelphie. Il a recueilli les documens les plus précieux. Son rapport sera publié par souscription, et sous les auspices de la Société, en forme d'atlas in-folio. Il contiendra quatre-vingts gravures de la plus grande dimension, et sera mis sous presse dès qu'il y aura deux cent cinquante souscripteurs au prix de 10 dollars.

Gaz éclairant tiré des semences du cotonnier. — M. le professeur Olensted a fait, dans le laboratoire du collége d'Yale (état de New-York), d'intéressantes expériences sur le parti que l'on peut tirer, pour l'éclairage, d'une matière dont on n'a fait jusqu'à présent aucun usage. Il a tiré des semences des cotonniers, cultivés dans les états du sud, un gaz dont le pouvoir éclairant n'est inférieur qu'à celui du gaz oleïfiant, et nullement à celui que l'on extrait des huiles, pourvu que les graines soient bien sèches. Lorsqu'elles étaient humides, quelle que fût l'origine de l'eau qu'elles contenaient, le pouvoir éclairant du gaz était considérablement affaibli sans que l'abondance du fluide, obtenu dans ce cas, pût compenser la perte que l'on faisait quant au degré de clarté. Suivant

M. Olinsted, une livre de graines fournit plus de 60 gallons de gaz (environ 8 pieds cubes). Une première estimation porte à plus de deux milliards de pieds cubes le gaz que l'on pourrait fabriquer avec cette graine, qui aujourd'hui n'est employée qu'à fumer les terres : et comme la culture du coton fait des progrès considérables dans tous les lieux qui lui conviennent, la quantité de graines qu'elle produira sera plus que suffisante pour l'éclairage des états du sud, et deviendra sans doute un objet d'exportation (1).

Fabrique de chlorure de chaux, d'acide sulfurique, de soude, etc. — La fabrique de M. Charles Tennant doit être citée comme un modèle de bonne distribution, d'ordre et de bonne administration. Le propriétaire avait commencé, très en petit, avec peu de fonds ; son intelligence et son activité firent prospérer ce faible établissement. Aujourd'hui son usine couvre un espace de six acres. Trente chambres de plomb, chacune de soixante-dix pieds de long, vingt de large et seize de haut, servent

(1) NOTE DU TR. Cette production de gaz pour l'éclairage par les graines du cotonnier peut présenter de grands avantages, mais seulement parce-qu'on les suppose d'une petite valeur. Il faudrait bien se garder de conclure qu'on ferait également bien si, à Paris, par exemple, on voulait distiller directement les graines oléagineuses, au lieu de distiller leur huile. Cette opération ne pourrait présenter que des pertes ; car si elle dispense de la fabrication de l'huile, elle entraîne la perte des tourteaux. Comme ceux-ci paient facilement la fabrication, on n'a rien gagné et au contraire on perd nécessairement, parce que la distillation des graines exige des appareils beaucoup plus volumineux que celle de l'huile, et que le gaz est d'une qualité inférieure ; enfin, à cause des frais de transport qui sont plus grands pour la graine que pour l'huile. Malgré ces raisons, qui auraient dû faire condamner la distillation des graines oléagineuses en France, on l'a exécutée à Paris dans un grand établissement pendant plusieurs années, et ce n'est qu'après avoir éprouvé d'énormes pertes qu'on s'est aperçu de la justesse des motifs qui devaient faire repousser cette opération.

à la fabrication de l'acide sulfurique. Neuf cornues de platine, du poids de cinq à six cents onces chacune, servent à distiller la partie de cet acide qui est livrée au commerce : leur produit s'élève à 75,000 kilog. par semaine ; quoique cet appareil distillatoire ait coûté plus de 160,000 francs, le fabricant y trouve une économie notable, parce que ces vaisseaux de platine sont d'une grande durée, au lieu que ceux de verre dont on se sert ailleurs cassent très-souvent. L'acide sulfurique, employé dans la fabrique même, sert à l'extraction du chlore. Cette opération est faite dans une vingtaine de chaudières de plomb, de cinq pieds de diamètre et du poids d'environ 3,000 kilog. ; ces immenses appareils sont chauffés par la vapeur. Le gaz est conduit dans des chambres en maçonnerie enduites de vernis, et se combine avec la chaux, jusqu'à saturation. Les amas de chlorure, formée de cette manière, n'ont presque aucune odeur, et, dans cette usine gigantesque où des gaz et des vapeurs de différentes natures circulent dans tous les sens, l'odorat est moins affecté qu'il ne l'est ordinairement dans les laboratoires de chimie tenus avec le plus de soin. Pour donner une idée de la grandeur de cet établissement, il suffit de dire que l'on y consomme chaque jour 600 hectolitres de charbon de terre, et 20,000 kilog. de pierre à chaux. Les cristaux de sous-carbonate de soude que l'on y fabrique, sont d'une grande pureté et d'une grosseur remarquable.

Cet exemple de succès d'une industrie dirigée avec sagesse est un encouragement pour ceux qui se sentiront capables de l'imiter ; c'est un avertissement pour les téméraires qui entreprennent sans réflexion, sans connaissances et sans esprit d'ordre : qu'ils jugent des forces de leurs concurrens, avant de s'exposer aux périls d'une lutte trop inégale.

BOURSE DE LONDRES.

Prix des actions dans les différens canaux, docks, travaux hydrauliques, Compagnies des mines, etc., etc., pendant le mois de juillet 1826.

	Prix primitif des Actions.	Montant des versemens des Actionnaires	Cours en Juillet 1826.
CANAUX.			
Ashton	»	100	180
Birmingham	»	17 10	275
Coventry	»	100	1050
Elesmere et Chester	»	133	103
Grande Jonction	»	100	264
Huddersfield	»	57	20
Kennet et Avon	»	40	23
Lancaster	»	47	38
Leeds et Liverpool	»	100	400
Oxford	»	100	650
Régent	»	40	36
Rochdale	»	85	93
Stafford et Worcester	»	140	800
Trent et Mersey	»	100	1850
Warwick et Birmingham	»	100	240
Worcester et *idem.*	»	78	40
DOCKS.			
Commercial	»	100	66 10
Indes orientales	»	100	85
Londres	»	100	83
Ste.-Catherine	100	20	20 dis.
Indes-occidentales	»	100	—
TRAVAUX HYDRAULIQUES.			
Londres (orientale)	»	100	105
Grande Jonction	»	50	—
Kent	»	100	31
Londres (méridionale)	»	100	90
Middlesex occidental	»	65	—
COMPAGNIES DU GAZ.			
Cité de Londres	100	99	155
Nouvelle cité de Londres	100	50	85
Continentale	100	8	1
Impériale	50	44	34
Générale unie	50	18	10
Westminster	50	50	51 10
COMPAGNIES D'ASSURANCE.			
Albion	500	50	50
Alliance	100	10	7 10
Id. maritime	100	5	3 15
Atlas	50	5	7 26
Globe		100	—
Gardian	100	10	15 15
Hope	50	5	4 10
Impériale	500	50	93
id. sur la vie	100	10	10 10
Londres	25	12 10	20
Protecteur	20	2	1 5
Rock	20	2	3 10
Echange royal		100	—

COMPAGNIES DES MINES.	Prix primitifs des Actions.	Montant des versemens des Actionnaires	Cours en Juillet 1826.
Anglo-Mexicaine	100	60	30
Id. Chili	100	8	3
Bolanos	400	100	50
Brésilienne	100	15	16
Castello	100	5	3
Chilienne	100	7 10	4
Colombienne	100	10	5
Mexicaine	100	15	6
Real del monte	400	400	260
Mexicaine-Unie	40	20	16
SOCIÉTÉS DIVERSES.			
Compagnie d'Agriculture Australienne	100	6	11
Exploitation du fer anglais	100	30	5
Compagnie d'Agriculture du Canada	100	10	10
Id. *id.* de la Colombie	100	5	2
Navigation par la vapeur	100	10	5
Banques provinciales	100	15	6 5
Compagnie de Rio de la Plata	100	5	1
id. de la terre de Van Diemen	100	2 10	2
Id. des Indes occidentales	100	5	2 10

Cours des fonds publics anglais et étrangers, depuis le 24 *mai* 1826 *jusqu'au* 23 *juin* 1826.

FONDS ANGLAIS.	Plus haut.	Plus bas.	dern. cours.
Bank Stock, 8 p. o/o	202 1/2...	199	199 3/4
3 pour o/o consolidés	»	»	» ....
3 p. o/o réduit	78 7/8...	78 1/8..	78 3/4
3 1/2 p. o/o réduit	86	84 1/4..	85 ....
Nouveau 4 p. o/o	»	»	» ....
Longues annuités expirant en 1860	19 1/8...	18 3/4..	18 7/8
Fonds de l'Inde, 10 1/2 p. o/o	»	»	» ....
Obligations de l'Inde, 4 p. o/o	12 s. p. m.	5 s. p. m.	12 s. p. m.
Billets de l'Échiquier, 2 d. par jour	10 s. p. m.	4 s. p. m.	10 s. p. m.
FONDS ÉTRANGERS.			
Obligations autrichiennes, 5 p. o/o	87 1/2..	87	87 ....
Id. du Brésil .... *id*	57 1/2..	56	56 1/2
Id. de Buenos-Ayres.... 6 p. o/o	60 1/2..	60	60 ....
Id. du Chili .... *id*	42	38	38 ....
Id. de Colombie, 1822.. *id*	42	35	35 1/2
Id. *id.*, 1824.. *id*	43 1/4..	36 1/4..	36 3/4
Id. du Danemarck..... 3 p. o/o	57 1/4..	54 5/8..	55 ....

		Plus haut	Plus bas.	dern. cours.
Rentes françaises........	5 p. o/o.......	98	96 1/2..	96 1/2
Id................	3 p. o/o......	67 1/4..	66	66 ....
Obligations grecques....	5 p. o/o.......	15	13 3/4..	14 »
Id. Mexicaines..........	5 p. o/o......	53 1/2...	46.....	46 1/2
Id. *Id*..............	6 p. o/o......	63 1/4...	54 1/2..	54 3/4
Id. Péruviennes.........	6 p. o/o......	32	27 1/4..	28 »
Id. Portugaises..........	5 p. o/o......	71 1/2 .	70	70 »
Id. Prussiennes, 1818....	*id*...........	91 1/2..	90	90 1/2
Id. *id.* 1822......	*id*...........	93.....	91 1/2..	92 ....
Id. Russes..............	*id*...........	81	78	80 ....
Id. Espagnoles..........	*id*...........	8	7 3/4..	8 ....

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU SIXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

ERRATA DU SIXIÈME VOLUME.

Page 22, ligne 9, *intièrement,* lisez *entièrement.*
Page 46, ligne 21, *Jounal.* lisez *Journal.*
Page 46, ligne 26, 1796, lisez 1776.
Page 52, ligne 22, *on cessé,* lisez *ont cessé.*
Page 161, dernière ligne, *propremement,* lisez *proprement.*
Page 171, au lieu de 2,500 f., lisez 11,250 f.
Page 175, deuxième alinéa, les guillemets qui se trouvent dans cet alinéa sont de trop.
Page 267, ligne 6, *Wiclef,* lisez *Wikliffe.*
Page 309, ligne 2, *Essequabo,* lisez *Essequebo.*
Page 310, ligne 32, *a gain,* lisez *again.*
Page 313, ligne 13, *histæ,* lisez *his tæ.*
Page *idem,* ligne 15, *Iss,* lisez *Ist.*
Page 315, ligne 19, après *monstrueuse,* il faut une virgule au lieu d'un point.

